First Session
Thirty-Eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, June 6, 2005
Monday, June 13, 2005

Issue No. 23

Fifty-fourth, fifty-fifth and fifty-sixth meetings on:

Canada's national security policy

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de la

Sécurité nationale et de la défense

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 6 juin 2005
Le lundi 13 juin 2005

Fascicule n° 23

Cinquante-quatrième, cinquante-cinquième et cinquante-sixième réunions concernant :

La politique de sécurité nationale du Canada

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

42484-42517

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Banks
Cordy
Day
* Kinsella
(or Stratton)
Meighen
Munson
Nolin

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs :

Atkins
* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Banks
Cordy
Day
* Kinsella
(ou Stratton)
Meighen
Munson
Nolin

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 6, 2005
(55)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 9:39 a.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Kenny, Meighen, Munson and Nolin (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price and Brigadier-General (Ret'd) Jim Cox, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Barry Denofsky, National Security Advisor; Inspector Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer; and Colonel Boucher, DND Liaison Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No.1, Monday, October 25, 2004, of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 10:05 a.m., the committee suspended its sitting.

At 10:09 a.m., the committee resumed its sitting in public in Room 2.

WITNESSES:

National Defence:

Major-General H.M Petras, Chief, Reserves and Cadets;

Karen Ellis, Assistant Deputy Minister (Infrastructure and Environment);

Brigadier-General S.M. Irwin, Chief Executive Officer of the Canadian Forces Housing Agency;

Colonel J.G.C.Y. Rochette, Director General, Compensation and Benefits;

Commander K.B. Lait, Commander, Directorate of Quality of Life, DQOL 3 — Accommodation Policy Team Leader.

The Chair made an opening statement.

Major-General H.M. Petras made a presentation and answered questions.

At 11:53 a.m., the committee suspended its sitting.

At 12:00 a.m., the committee resumed its sitting in camera in Room 9.

In accordance with rule 92(2)(e), the Committee considered its draft agenda.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 6 juin 2005
(55)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 39, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny *(président)*.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Kenny, Meighen, Munson et Nolin (6).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : William Price et le brigadier général (à la retraite) Jim Cox, analystes; le major général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; l'inspecteur Harold O'Connell, agent de liaison de la GRC; et le colonel Bouche, agent de liaison du MDN.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la politique de sécurité nationale du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 25 octobre 2004.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine le programme proposé.

À 10 h 5, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 9, le comité entreprend la séance publique dans la pièce 2.

TÉMOINS :

Défense nationale :

Le major général H.M Petras, chef, Réserves et cadets;

Karen Ellis, sous-ministre adjointe (Infrastructure et Environnement);

Le brigadier général S.M. Irwin, chef de la direction de l'Agence de logement des Forces canadiennes;

Le colonel J.G.C.Y. Rochette, directeur général, Rémunération et avantages sociaux;

Le capitaine de frégate K.B. Lait, Direction de la qualité de vie, DQV 3 — chef de l'Équipe des politiques en matière de logement.

Le président fait une déclaration.

Le major général H.M. Petras fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 53, le comité suspend ses travaux.

À midi, le comité se réunit à huis clos dans la pièce 9.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine le programme proposé.

At 1:10 p.m., the committee suspended its sitting.

At 1:34 p.m., the committee resumed its sitting in camera.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 2:03 p.m., the committee suspended its sitting.

At 2:11 p.m., the committee resumed its sitting in room 2.

The Chair made an opening statement.

Karen Ellis made a presentation and answered questions.

At 3:45 p.m., the committee suspended its sitting.

At 3:58 p.m., the committee resumed its sitting.

The Chair made an opening statement.

Brigadier-General S.M. Irwin made a presentation and answered questions with Colonel J.G.C.Y. Rochette and Commander K.B. Lait.

At5:22 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:25 p.m., the committee resumed its sitting in camera in Room 9.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft report.

It was moved by the Honourable Senator Nolin, That the Committee hold meetings on June 20, 21 and 22 at a location off Parliament Hill; and

That the Chair or his designate seek the necessary permission to hold these meetings.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks, That the committee hold meetings on August 31 and September 1 and 2, or, failing that, September 14, 15 and 16 depending on the availability of members; and

That the Chair or his designate seek the necessary permission to hold these meetings.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:42 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 13 h 10, le comité suspend ses travaux.

À 13 h 34, le comité reprend ses travaux à huis clos.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine le programme proposé.

À 14 h 3, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 11, le comité reprend ses travaux dans la pièce 2.

Le président fait une déclaration.

Karen Ellis fait une déclaration et répond aux questions.

À 15 h 45, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 58, le comité reprend ses travaux.

Le président fait une déclaration.

Le brigadier général S.M. Irwin fait une déclaration et, de concert avec le colonel J.G.C.Y. Rochette et le capitaine de frégate K.B. Lait, répond aux questions.

À 17 h 22, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 25, le comité reprend ses travaux à huis clos dans la pièce 9.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

L'honorable sénateur Nolin propose que le comité se réunisse les 20, 21 et 22 juin à l'extérieur de l'enceinte parlementaire; et

Que le président ou son remplaçant obtienne l'autorisation de tenir ces réunions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose que le comité se réunisse le 31 août et les 1er et 2 septembre ou, à défaut de cela, les 14, 15 et 16 septembre, selon la disponibilité des membres; et

Que le président ou son remplaçant obtienne l'autorisation de tenir ces réunions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 42, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 13, 2005
(56)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 5:10 p.m., in room 172-E, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Day, Forrestall, Kenny and Nolin (6).

OTTAWA, le lundi 13 juin 2005
(56)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 17 h 10, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny *(président)*.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Day, Forrestall, Kenny et Nolin (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price and Brigadier-General (Ret'd) Jim Cox, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Barry Denofsky, National Security Advisor; and Inspector Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No. 1, Monday, October 25, 2004, of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

It was moved by the Honourable Senator Day, That the Committee adopt the draft report concerning the committee's town hall meetings.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Day, That the committee adopt the draft report concerning the committee's fact-finding trip to the United States.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Day, That the committee adopt the draft report concerning the committee's fact-finding trip to Europe.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Day, That the committee adopt the draft report concerning the committee's fact-finding trip to Afghanistan.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:56 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 13, 2005
(57)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 7:00 p.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Day, Forrestall, Kenny and Nolin (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price and Brigadier-General (Ret'd) Jim Cox, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Barry Denofsky, National Security Advisor; and Inspector Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer.

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : William Price et le brigadier général (à la retraite) Jim Cox, analystes; le major général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; et l'inspecteur Harold O'Connell, agent de liaison de la GRC.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la politique de sécurité nationale du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 25 octobre 2004.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine le programme proposé.

L'honorable sénateur Day propose que le comité adopte le projet de rapport sur la tenue d'assemblées publiques locales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose que le comité adopte le projet de rapport sur le voyage d'étude du comité aux États-Unis.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose que le comité adopte le projet de rapport sur le voyage d'étude du comité en Europe.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose que le comité adopte le projet de rapport sur le voyage d'étude du comité en Afghanistan.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 56, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 13 juin 2005
(57)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 19 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Day, Forrestall, Kenny et Nolin (6).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : William Price et le brigadier général (à la retraite) Jim Cox, analystes; le major général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; et l'inspecteur Harold O'Connell, agent de liaison de la GRC.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No. 1, Monday, October 25, 2004, of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

Intersol Group:

Lise Hebabi.

As individuals:

John Dewar;

David Langlois;

Cliff Chadderton;

Allain Pellerin;

Sean Beingessner;

Bruce Poulin;

Bruce Campbell;

Richard Cohen;

David O'Blenis.

The Chair made an opening statement.

Lise Hebabi made an opening statement and acted as moderator.

John Dewar, David Langlois, Cliff Chadderton, Colonel Pellerin, Sean Beingessner, Bruce Poulin, Bruce Campbell, Richard Cohen and David O'Blenis each made a presentation and answered questions.

At 7:56 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la politique de sécurité nationale du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 25 octobre 2004.*)

TÉMOINS :

Groupe Intersol :

Lise Hebabi.

À titre personnel :

John Dewar;

David Langlois;

Cliff Chadderton;

Allain Pellerin;

Sean Beingessner;

Bruce Poulin;

Bruce Campbell;

Richard Cohen;

David O'Blenis.

Le président fait une déclaration.

Lise Hebabi fait une déclaration et agit comme modérateur.

John Dewar, David Langlois, Cliff Chadderton, le colonel Pellerin, Sean Beingessner, Bruce Poulin, Bruce Campbell, Richard Cohen et David O'Blenis font une déclaration et répondent aux questions.

À 19 h 56, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La cogreffière du comité,

Jodi Turner

Co-Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 6, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 9:39 a.m. to examine and report on the national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning. Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. My name is Colin Kenny. I chair the committee. Today, we are holding hearings in relation to a review of Canada's defence policy.

On my immediate right is Senator Michael Meighen. Senator Meighen is a lawyer and a member of the bars of Ontario and Quebec. He is chancellor of the University of King's College and past chair of the Stratford Festival. He has honorary doctorates in civil law from Mount Allison University and the University of New Brunswick. Currently, he is the chair of the Subcommittee on Veterans Affairs; he is also a member of the Standing Senate Committees on Banking, Trade and Commerce and Fisheries and Oceans.

On his right is Senator Norman Atkins from Ontario. Senator Atkins came to the Senate with 27 years' experience in the field of communications. He has served as a senior advisor to former federal Conservative leader, Robert Stanfield, to Premier Williams David of Ontario and to Prime Minister Brian Mulroney. He is also a member of the Subcommittee on Veterans Affairs.

[*Translation*]

To his right, we have Senator Pierre Claude Nolin from Quebec. Mr. Nolin is a lawyer, and was appointed to the Senate in 1993. He chaired the Special Senate Committee on Illegal Drugs, and is currently the Vice-Chair of the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budget and Administration.

Senator Nolin is also active on the international stage: he has been one of the Parliament of Canada's delegates to the NATO Parliamentary Assembly since 1994, and is currently serving as both the organization's vice-chairman and the Science and Technology committee's general rapporteur.

[*English*]

On my left is Senator Tommy Banks from Alberta. Senator Banks chairs the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, which recently released a report entitled *The One-Tonne Challenge: Let's Get On With It*. He is well known to Canadians as a versatile musician and entertainer. He has provided musical direction for the ceremonies at the 1988 Olympic Games. He is an Officer of the Order of Canada, and he has received a Juno Award.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 9 h 39, afin d'examiner, pour ensuite en faire rapport, la politique nationale sur la sécurité du Canada.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je m'appelle Colin Kenny. Je préside le comité. Aujourd'hui, nous tenons des audiences dans le cadre d'un examen de la politique de défense du Canada.

Immédiatement à ma droite se trouve le sénateur Michael Meighen. Le sénateur Meighen est avocat et membre des barreaux du Québec et de l'Ontario. Il est chancelier de l'Université de King's College et président sortant du Festival de Stratford. Il détient des doctorats honorifiques en droit civil de l'Université Mount Allison et de l'Université du Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, il est président du Sous-comité des anciens combattants; il est également membre des Sous-comités sénatoriaux permanents des banques et du commerce et des pêches et des océans.

À sa droite se trouve le sénateur Norman Atkins de l'Ontario. À son arrivée au Sénat, le sénateur Atkins comptait 27 années d'expérience dans le domaine des communications. Il a été conseiller principal de l'ancien chef conservateur fédéral Robert Stanfield, du premier ministre de l'Ontario, William Davis, et du premier ministre Brian Mulroney. Il siège également au Sous-comité des anciens combattants.

[*Français*]

À sa droite, se trouve le sénateur Pierre Claude Nolin de la province du Québec. Il est avocat. Il a été nommé sénateur en 1993. Il a présidé le Comité sénatorial sur les drogues illicites et est le vice-président du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Sur la scène internationale, depuis 1994, il est un des délégués du Parlement du Canada auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Il est le vice-président de cette organisation et agit à titre de rapporteur général de la Commission de la science et de la technologie.

[*Traduction*]

À ma gauche, se trouve le sénateur Tommy Banks de l'Alberta. Le sénateur Banks préside le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Son comité a publié récemment un rapport intitulé *Le défi d'une tonne : Passons à l'action*. Les Canadiens le connaissent aussi très bien comme musicien et animateur aux multiples talents. Il a assuré la direction musicale des cérémonies entourant les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Il est Officier de l'Ordre du Canada et a déjà remporté un prix Juno.

Beside him, at the far end of the table, is Senator Jim Munson from Ontario. Senator Munson was a trusted journalist and former director of communications for Prime Minister Chrétien before he was called to the Senate in 2003. Senator Munson has been twice nominated for Gemini awards in recognition of excellence in journalism.

Honourable senators, this committee has been mandated to examine security and defence and the need for a national security policy. We have produced the following reports since 2002: *Canadian Security and Military Preparedness; Defence of North America: A Canadian Responsibility*; *Update on Canada's Military Crisis: A View from the Bottom Up; The Myth of Security at Canada's Airports; Canada's Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World; National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines*, and, most recently, the *Canadian Security Guide Book*, 2005 edition.

We are in the midst of a detailed review of Canadian defence policy and have been holding hearings in every province and engaging with Canadians to determine their national interest, what they see as Canada's principle threats, and how they would like the government to respond to those threats. Canadians have been very forthright in expressing their views on national security in Canada. We will continue working on this review throughout the summer in order to forge a consensus on the type of military Canadians envision in the future.

Today, the first panel is on capabilities, missions, tasks, and problems facing the reserves in the Canadian Forces.

Honourable senators, we have before us as our first witness Major-General H.M. Petras, Chief, Reserves and Cadets for the Canadian Forces. He began his military career at the age of 16 and has served in command and staff positions within the Land Force Central Area, culminating in his appointment as Area Deputy Commander. Recently, he has served in the land staff in Ottawa as Director General, Land Reserves, and as Director General, Land Combat Development in Kingston, Ontario. He assumed his current position in December 2004.

General, welcome to the committee. Please proceed.

Major-General H.M. Petras, Chief, Reserves and Cadets, National Defence: Honourable senators, I am a reserve officer and, as such, I have had to balance my civilian and military career over the past 35 years. In my civilian career, I was principal of a Catholic secondary school in Sudbury, Ontario, as well as a school board administrator. As a reservist, I have served in a wide variety of command and staff positions. Particularly significant was the last 18 months prior to my appointment as Chief of Reserves, where I served on full-time service as Director General of Combat Development for the army.

À ses côtés, à l'extrémité de la table, se trouve le sénateur Jim Munson de l'Ontario. Journaliste de renom, le sénateur Munson a aussi été directeur des Communications pour le premier ministre Chrétien avant d'être appelé au Sénat en 2003. Le sénateur Munson a été nommé deux fois pour le prix Gemini d'excellence en journalisme.

Chers collègues, notre comité a été chargé d'examiner la sécurité et la défense et la nécessité d'une politique en matière de sécurité nationale. Depuis 2002, nous avons rédigé les rapports suivants : *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense*; *La défense de l'Amérique du Nord : Une responsabilité canadienne*; *Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes : Une vue de bas en haut*; *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens*; *Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde*; *Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne*, et récemment, *Le Manuel de sécurité du Canada*, édition 2005.

Le comité est en train d'examiner de façon détaillée la politique de défense du Canada et a tenu des audiences dans chaque province pour demander aux Canadiens et aux Canadiennes de définir l'intérêt national, les principales menaces qui, à leur avis, pèsent sur le Canada et comment ils voudraient que le gouvernement réponde à ces menaces. Les Canadiens et les Canadiennes ont clairement exprimé leur opinion sur la sécurité nationale au Canada. Nous poursuivrons notre examen tout au long de l'été afin de pouvoir établir un consensus sur la vision des Canadiens concernant l'avenir de nos forces armées.

Aujourd'hui, le premier groupe porte sur les capacités, les missions, les tâches et les problèmes des réserves des Forces canadiennes.

Chers collègues, nous accueillons notre premier témoin, le major-général H.M. Petras, chef des réserves et des cadets des Forces canadiennes. Il a débuté sa carrière militaire à l'âge de 16 ans et a occupé divers postes de commandement et d'état-major dans le Secteur du Centre de la Force terrestre, et a été nommé par la suite commandant adjoint de secteur. Récemment, il a servi au sein de l'état-major de l'armée de terre à Ottawa à titre de directeur général des Réserves terrestres et de directeur général du Développement des techniques de combat de l'armée de terre, à Kingston en Ontario. Il a accédé au poste qu'il exerce à l'heure actuelle en décembre 2004.

Général, nous vous souhaitons la bienvenue au comité. Vous avez la parole.

Le major général H.M. Petras, chef, Réserves et cadets, Défense nationale : Honorables sénateurs, je suis officier de réserve et à ce titre, j'ai concilié des carrières militaire et civile pendant plus de 35 ans. Au civil, j'étais directeur d'une école secondaire catholique à Sudbury, en Ontario, et administrateur de conseil scolaire. Dans la réserve militaire, j'ai occupé divers postes de commandement et d'état-major. Juste avant d'être nommé chef des Réserves et cadets, j'ai assumé pendant 18 mois les fonctions de directeur général du Développement des méthodes de combat pour l'armée.

I appreciate the opportunity to speak to you this morning on the state of the reserve component of the Canadian Forces, with particular focus on the primary reserve. I will briefly describe the four subcomponents of the reserves, and then I will focus on the role and the future of the primary reserve. I will conclude with where we fit into the Canadian Forces mission.

The reserve is composed of four different subcomponents — the primary reserve, the Canadian Rangers, the cadet instructor cadre, and the supplementary reserve. The primary reserve is 25,000 strong. Its mission is to augment, sustain and support the regular force. It is divided into six elements — and I have rounded off the numbers here just to provide you some scope. The naval reserve, with approximately 3,900 members; the army reserve or militia, in excess of 16,000; the air reserve, around 2,000; the communication reserve, less than 2,000; the health services reserve, just over 1,500; and finally, the legal reserve, with 62 officers. The primary reserve is the component most closely aligned with the regular force. They provide depth and breadth to Canadian Forces capabilities.

In addition, there are 4,200 Canadian Rangers. Almost 75 per cent are Aboriginal and Innu people. They are located in 164 communities spread over northern and isolated coastal regions of the country. The role of the Canadian Rangers is to provide a military presence and support CF operations in those areas when required.

The cadet instructor cadre has 6,500 members. It consists of officers whose raison d'être is the supervision, administration and training of Canadians between the ages of 12 and 18 who take part in our youth programs.

The supplementary reserve is comprised of 45,000 former officers and non-commissioned officers of the regular forces and the reserve force who are not required to undertake any military duty or training but could be called upon to augment the Canadian Forces in times of national emergency or mobilization.

Collectively, these subcomponents of the reserve force in Canada represent roughly 80,000 citizens found in virtually every city and town in Canada.

On behalf of the Vice Chief of Defence Staff, I also oversee the department's youth programs: The cadet program, with its 55,000 sea, army, and air cadets; and the 3,000 junior Canadian Rangers.

As Chief of Reserves and Cadets, I am the senior advisor to the Chief of Defence Staff on reserve matters. Let me be clear. I do not command any reserve force components. In my role as senior advisor on the reserves, I am a full member of the Armed Forces Council and provide the reserve perspective to the senior decision-making body of the Canadian Forces. I am also a member of the NATO national reserve forces committee represented by senior officers from every NATO country. Canada will assume the chair of this committee next year for a two-year term. I also chair the

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour parler de la réserve des Forces canadiennes, en particulier de la Première réserve. Je présenterai d'abord brièvement les quatre éléments constitutifs de la Force de réserve. J'aborderai ensuite le rôle et l'avenir de la Première réserve. Pour terminer, je décrirai la place qu'occupe la réserve au sein des Forces canadiennes dans leur ensemble.

La Force de réserve se compose de quatre éléments — la Première réserve, les Rangers canadiens, le Cadre des instructeurs de cadets et la Réserve supplémentaire. La Première réserve compte 25 000 membres. Elle a pour mission d'appuyer et de renforcer la force régulière. Elle se divise en six éléments — et j'ai arrondi les chiffres simplement pour vous en donner une idée. La Réserve navale, qui compte environ 3 900 membres; la Réserve de l'armée de terre, ou milice, qui compte un peu plus de 16 000 membres; la Réserve aérienne qui compte environ 2 000 membres; la Réserve des communications, qui compte moins de 2 000 membres; la Réserve des services de santé qui compte un peu plus de 1 500 membres, et enfin la Réserve des services juridiques qui se compose de 62 officiers. La Première réserve est l'élément de la réserve qui collabore le plus étroitement avec la Force régulière. Elle contribue à accroître la capacité des Forces canadiennes dans leur ensemble.

En plus, il y a 4 200 Rangers canadiens, dont près de 75 p. 100 sont des Autochtones et des Inuits. Ils sont présents dans 164 communautés réparties dans les régions septentrionales et côtières isolées du pays. Le rôle des Rangers canadiens est d'assurer une présence militaire et de soutenir les opérations des Forces canadiennes dans ces régions au besoin.

Le Cadre des instructeurs de cadets compte environ 6 500 membres. Il se compose d'officiers chargés principalement d'assurer la supervision, l'administration et la formation de jeunes Canadiens de 12 à 18 ans qui participent aux programmes jeunesse des Forces canadiennes.

La Réserve supplémentaire se compose de 45 000 anciens militaires et militaires du rang de la Force régulière et de la Force de réserve. Bien qu'elle ne soit tenue à aucune tâche ni entraînement, elle peut être appelée en renfort advenant une urgence ou une mobilisation nationale.

Au total, la Force de réserve rassemble environ 80 000 citoyens canadiens provenant de presque toutes les villes et villages du pays.

Pour le compte du vice-chef d'état-major de la Défense, je supervise le département des programmes jeunesse, c'est-à-dire le Programme des 55 000 cadets de la marine, de l'armée et de l'air et les 3 000 Rangers juniors canadiens.

À titre de chef des Réserves et cadets, j'assume aussi les fonctions de conseiller principal auprès du Chef d'état-major de la Défense sur les questions qui touchent la réserve. Je tiens à souligner que je ne commande aucun élément de la Force de réserve. Mon titre de conseiller principal en matière de réserve me confère un siège au Conseil des Forces armées; je représente donc la réserve auprès du principal organe décisionnel des Forces canadiennes. Je siège aussi au Comité des forces de réserve nationales de l'OTAN qui réunit des officiers supérieurs de

Chief of Reserves Council, an advisory group that consists of the senior reservists in the primary reserve. That council meets on a quarterly basis.

In the 1990s, we often spoke about "total force." While the term was well intentioned, it did not reflect reality. The term did not acknowledge the unique difference between regulars and reserves, who each contribute to the CF mission. Today, though we no longer use the term "total force," the integration of the reserve and regular forces has become a reality. A mutual respect has been developed from working together on domestic and international operations. Reservists have always stepped up to the plate when required — for example, the Red River flood in 1997, the ice storm of January 1998, the aftermath of the Swissair Flight 111 disaster in September of 1998, Y2K, and the B.C. forest fires in 2003, to cite a few major examples.

In addition, reservists have served on virtually every international mission the Canadian Forces have been engaged in over the last 10 years. Reservists are Canadian citizens who willingly give up their evenings, weekends and vacation time to learn and practise their military skills. Many devote an important part of their lives to go where they are needed, at times risking their lives in the service of their country.

As I stated, in the last 10 years, reservists have been employed in support of international operations, either as individuals or as formed subunits. Their capabilities complemented and supplemented those of the regular force. As of this month, we have 1,552 personnel deployed on international operations, and of that number, approximately 199, or 13 per cent, are reservists. At times in the past, we have had over 20 per cent participation on some operations.

The defence policy statement and the CDS's vision for the forces have created both challenges and opportunities for the reserves. Consideration will be given for more specific roles, missions and tasks. Some of these are directly applicable to national or domestic security because of the location of reserve units across the country and their close connection with civilian society. They are often seen as the military footprint in the community.

There is no intention to reduce the present role of the primary reserve, rather to expand their contribution within the military. While the support provided by the reserve force to operations has been impressive to date, I believe that with properly managed expectations, the reserves can do more in responding to the demands of the new security environment, both on the national and international scene.

Senator Meighen: Welcome, Major-General Petras. I want to ask you about your last paragraph: "There is no intention to reduce the present role of the primary role, rather to expand their

chaque pays membre. À compter de l'an prochain et pour une durée de deux ans, le Canada assurera la présidence de ce comité. Je préside aussi le Conseil des chefs de réserve, groupe consultatif formé d'officiers de la Première réserve, qui se réunit tous les trimestres.

Dans les années 90, on parlait beaucoup de la « force totale ». Ce terme, pourtant bien intentionné, ne reflétait cependant pas la réalité. En effet, il ne reconnaissait pas les différences entre la Force régulière et la Force de réserve, qui contribuent toutes deux de façon unique au mandat des Forces canadiennes. De nos jours, on ne parle plus de « force totale », car l'intégration de la Force régulière et de la Force de réserve est devenue une réalité. Un respect mutuel s'est développé au fil des opérations menées au Canada et à l'étranger. Chaque fois que la Force régulière a besoin de renfort, la réserve lui a prêté main-forte : pensons notamment au débordement de la rivière Rouge en 1997, à la tempête de verglas de janvier 1998, au passage à l'an 2000 et aux feux de forêt de 2003 en Colombie-Britannique, pour ne citer que quelques exemples.

De plus, depuis 10 ans, les réservistes sont de presque toutes les missions internationales des Forces canadiennes. Les réservistes sont des citoyens canadiens prêts à consacrer soirées, fins de semaine et vacances à l'apprentissage d'un métier militaire. Beaucoup passent une grande partie de leur vie en mission, risquant parfois leur vie pour leur pays.

Comme je l'ai indiqué, au cours des 10 dernières années, on a recouru aux réservistes pour appuyer les opérations internationales, que ce soit à titre individuel ou dans le cadre de sous-unités constituées. Leurs capacités ont complété celles de la Force régulière et s'y sont ajoutées. Ce mois-ci, 1 552 militaires canadiens sont en mission internationale et sur ce nombre, environ 199, soit 13 p. 100, sont des réservistes. Par le passé, le taux de réservistes dans certaines opérations dépassait 20 p. 100.

L'énoncé de la politique de défense et la vision des chefs d'état-major de la Défense représentent à la fois des défis et de nouvelles possibilités pour la Force de réserve, dont il faudra préciser les rôles, les missions et les tâches. Certains des aspects à préciser concernent directement la sécurité nationale, en raison de l'emplacement des unités de réserve et de leurs rapports étroits avec la société civile. La réserve est souvent perçue comme une présence dans la communauté.

Les Forces canadiennes n'ont aucunement l'intention de réduire le rôle de la Première réserve; au contraire, on souhaite accroître leur contribution au sein des forces militaires. Le bilan de la Force de réserve au chapitre des missions est déjà très impressionnant. Néanmoins, je crois que si les attentes à leur égard sont bien gérées, les unités de réserve pourront accroître encore davantage leur contribution dans le nouveau contexte de sécurité au Canada et à l'étranger.

Le sénateur Meighen : Je vous souhaite la bienvenue, major général Petras. Je veux vous poser une question à propos de votre dernier paragraphe : « Les Forces canadiennes n'ont

contribution within the military." You believe that "with properly managed expectations, the reserves can do more in responding to the demands of the new security environment."

aucunement l'intention de réduire le rôle de la Première réserve; au contraire, on souhaite accroître leur contribution au sein des forces militaires ». Vous considérez que « si les attentes à leur égard sont bien gérées, les unités de réserve pourront accroître encore davantage leur contribution dans le nouveau contexte de sécurité ».

Just to put the cat among the pigeons, I would venture to say that most of us on this committee are interested in and very sympathetic to the reserves. I will also stick my neck out by saying that most of us have questions both as to the efficacy of the reserves, their ability to perform the roles as you allude to here, and the willingness of the government and the military higher-ups to promote that.

Simplement pour jeter un pavé dans la mare, je dirais que la plupart des membres du comité s'intéressent aux réserves et sont bien disposés à leur égard. Je m'avancerais également à dire que la plupart d'entre nous ont des questions à propos de l'efficacité des réserves, de leur capacité à s'acquitter des rôles que vous avez mentionnés ici, et à propos de la volonté du gouvernement et des hauts gradés de promouvoir leur contribution.

For example, in the new defence policy, there is not an overwhelming mention of reserves. In fact, I scanned it, and I could only find three. The first is that reserves remain an essential part of our national military force structure, which is kind of a motherhood statement. The second is a reference to increase the reserves by 3,000 people — which is encouraging to those of us who support the reserves. However, when we are told it will take five years to get the 5,000 regulars into the main force, one wonders how many years it will take to get the 3,000 reserves. The third reference is building on the mix of military and non-military skills resident in the reserves. That also sounds good, as far as it goes.

Par exemple, la nouvelle politique en matière de défense ne mentionne pas beaucoup les réserves. En fait, je n'ai constaté que trois mentions des réserves. La première, c'est que les réserves continueront à faire partie intégrante de la structure de nos forces militaires à l'échelle nationale, ce qui est une déclaration plus ou moins inattaquable. La deuxième mention prévoit l'ajout de 3 000 membres aux réserves — ce qui est encourageant pour ceux d'entre nous qui appuient les réserves. Cependant, lorsqu'on nous dit qu'il faudra cinq ans pour intégrer les 5 000 membres de la Force régulière à la force principale, on se demande combien d'années il faudra pour obtenir les 3 000 réservistes en question. La troisième mention indique qu'il faudra tirer parti des connaissances militaires et non militaires au sein des réserves. Cela semble en soi également une bonne chose.

There is always a high profile given to the reserves in discussions of the force, but are they part of the transformation of the CF? If so, what evidence is there of it? Most of us are clear that the CDS is pushing a transformation of the regular force. I am less convinced, because I have heard less about it, that the same applies to the reserve force.

On donne toujours une grande visibilité aux réserves dans les discussions sur le rôle des Forces canadiennes, mais font-elles vraiment partie intégrante du programme de transformation des Forces canadiennes? Dans l'affirmative, quels sont les exemples concrets que vous pouvez apporter à cet égard? La plupart d'entre nous comprennent bien que le chef d'état-major de la Défense veut transformer la Force régulière. Je suis moins convaincu, parce que j'en ai moins entendu parler, que cela s'applique également à la Force de réserve.

While I am on that, there have been any number of studies, commissions, investigations and reports about revamping and rebuilding the reserves. I think of the Fraser reports and whatnot. Subject to contradiction, I do not see them having much traction. We continue to hear reports about the difficulty of transferring from the reserves to the regular and back and forth, not being able to train with the same equipment and the length of time it takes to enrol in the reserves. I have a particular example of somebody who took one year to get into the reserves.

Dans le même ordre d'idées, il y a eu un certain nombre d'études, de commissions, d'enquêtes et de rapports portant sur la réorganisation et la restructuration des réserves. Je songe entre autres au rapport Fraser. À moins que je me trompe, je ne constate pas que ces initiatives aient eu beaucoup d'influence. Nous continuons d'entendre parler de la difficulté de passer des réserves à la Force régulière et vice versa, de ne pas pouvoir suivre l'entraînement à l'aide du même équipement et de la durée qu'il faut pour s'enrôler dans la réserve. J'ai un exemple particulier d'une personne à qui il a fallu un an pour entrer dans la réserve.

Where is the meat? Where is the change?

Où sont les résultats? Quels sont les changements qui ont été apportés?

MGen. Petras: There are several points to that question. If I can focus on your comment about the various reports that have been done with respect to bringing about changes in the reserve, by answering that question, I can bring it into the context of where we are today and where we are going.

Le mgén Petras : Votre question comporte plusieurs points. Si vous me permettez de mettre l'accent sur l'observation que vous avez faite à propos des divers rapports qui ont été préparés concernant les changements à apporter à la réserve, en répondant à cette question, je pourrai la situer dans le contexte de la situation actuelle et de l'orientation que nous voulons prendre.

The Fraser report, the Special Commission on Reserve Restructure, was launched in the mid-1990s. The environment it was done in at that time coincided with the subjection of the Canadian Forces and forces worldwide to a series of budget cuts. The Special Commission on Reserve Restructure had a huge number of suggestions that were excellent. If you do an analysis of where that has gone between then and now, the majority of those recommendations were implemented. The majority that were recommended in the initial Fraser report were implemented in a serious way.

The problem is that, between 1995 and 2000, in the middle of budget cuts, as soon as you talk about budgets and its impacts on the reserves and regulars, the cracks tend to show where you are reducing budgets and where you are going to assign particular budgets. It was not a healthy atmosphere during the latter part of the 1990s.

In 2000, when General Jeffrey came on, he was asked to take on land force reserve restructure, and he managed to get all of the constituents on side. Our view during what they called phase one of restructure affecting the land reserve over that three-year period is that there was a serious rebuilding of trust because, to a large extent, the people that were involved were open and transparent about where they thought the reserves could go.

Senator Meighen: Do you mean a rebuilding of trust between the regular force and the reservists?

MGen. Petras: Yes. General Jeffrey said that trust is like a marriage — that is, that you have to work at it everyday. That is absolutely the attitude that was projected at the time.

In phase two of the land reserve restructure, we were serious about ensuring that the right amount of money was allocated to projected growth figures.

To go back to your question, and to get away from where the army is and to where we are with the CF, the reserves as a whole were well positioned when the new defence policy statement came out and when the Chief of Defence Staff's vision came out to take part in that. I should like to make a couple of points.

First, as I mentioned in my opening remarks, as Chief of Reserves, I am a full member on the Armed Forces Council, which directs where the Canadian forces will go. As Chief of Reserves, I have direct access to the CDS as well. The people who advise me on reserve matters are the Chief of Reserves Council. These are the senior generals in the reserves in the country, in addition to some other people. I make sure that the advice I provide to the Armed Forces Council is done in a credible manner, based on the fact that we do have a connection with all constituents within the reserve.

Le rapport Fraser, le rapport de la Commission spéciale sur la restructuration des réserves, a été publié au milieu des années 90. La publication de ce rapport coïncidait avec toute une série de compressions budgétaires dont avaient fait l'objet les Forces canadiennes et les forces du monde entier. La Commission spéciale sur la restructuration des réserves avait fait de nombreuses propositions qui étaient excellentes. Si vous analysez ce qui s'est passé depuis, vous constaterez que la majorité de ses recommandations ont été mises en œuvre. La majorité des mesures recommandées dans le premier rapport Fraser ont été bel et bien mises en œuvre.

Le problème, c'est qu'entre 1995 et 2000, en pleine période de compressions budgétaires, dès qu'on parle de budgets et de leurs conséquences pour les réserves et la Force régulière, les fissures ont tendance à se manifester dans les secteurs qui font l'objet de compressions budgétaires et dans les secteurs auxquels sont affectées des ressources budgétaires particulières. L'atmosphère n'était pas très saine à la fin des années 90.

En 2000, lorsque le général Jeffrey est entré en fonctions, on lui a demandé de s'occuper de la restructuration de la réserve de la force terrestre, et il a réussi à rallier tous les intéressés. Nous considérons qu'au cours de cette première phase de la restructuration qui a touché la réserve terrestre au cours de la période de trois ans en question, on a fait de sérieux efforts pour rétablir la confiance parce que dans une grande mesure, les personnes qui s'occupaient de la restructuration avaient indiqué de façon ouverte et transparente le rôle qu'à leur avis devaient jouer les réservistes.

Le sénateur Meighen : Est-ce que vous parlez de rétablir la confiance entre la Force régulière et les réservistes?

Le mgén Petras : Oui. Le général Jeffrey a dit que la confiance, c'est comme un mariage — il faut y travailler chaque jour. C'est tout à fait l'attitude qui a été manifestée à l'époque.

Au cours de la phase deux de la restructuration de la réserve terrestre, nous avons tenu à nous assurer que des fonds appropriés étaient attribués en fonction du taux de croissance prévu.

Pour revenir à votre question, et indépendamment du rôle de l'armée et de notre rôle au sein des Forces canadiennes, les réserves dans l'ensemble étaient bien positionnées lorsque le nouvel énoncé en matière de politique de défense a été rendu public et lorsque la vision du chef d'état-major de la Défense a été communiquée dans le cadre de cet énoncé. J'aimerais faire quelques remarques.

Tout d'abord, comme je l'ai mentionné dans mes remarques liminaires, en tant que chef des réserves, je suis membre à part entière du Conseil des Forces armées, qui dirige l'orientation des Forces canadiennes. En tant que chef des réserves, j'ai également directement accès au chef d'état-major de la Défense. Les personnes qui me conseillent sur les questions concernant la réserve sont le Conseil des chefs de réserve. Il s'agit des généraux de haut rang des réserves au pays, en plus d'autres personnes. Je m'assure que les conseils que je fournis au Conseil des Forces armées sont crédibles, puisque nous entretenons des liens avec tous les membres de la réserve.

The CDS has launched the transformation process using four transformation teams. We were careful at that point to include, at the request of the CDS, full-time reservists on a full-time service to participate on those transformation teams. At the request of the CDS, I have been fully engaged in that process since its inception. The intention is to continue to do that as CF transformation goes along.

Le chef d'état-major de la Défense a entamé le processus de transformation à l'aide de quatre équipes. Nous avons pris soin à ce stade d'inclure, à la demande du chef d'état-major de la Défense, des réservistes en service à temps plein afin qu'ils participent à ces équipes de transformation. À la demande du chef d'état-major de la Défense, j'ai pleinement participé à ce processus depuis ses débuts. Nous avons l'intention de continuer à procéder ainsi tout au long de la transformation des Forces canadiennes.

You talk about the meat. Where is the meat? What have reserves done?

Vous avez parlé de résultats concrets. Qu'ont fait les réserves?

Senator Meighen: Where is the money?

Le sénateur Meighen : Où est l'argent?

MGen. Petras: I do not have the exact figures, because they are projected mostly to the army at this point. They are tied up in the budget at this stage, but we have been assured that the requirement for the expansion of the 3,000 will be fully resourced.

Le mgén Petras : Je n'ai pas les chiffres exacts, parce qu'à l'heure actuelle ils sont établis surtout pour l'armée. Ils sont immobilisés dans le budget pour l'instant, mais on nous a assuré que l'on prévoira les ressources voulues pour l'ajout des 3 000 réservistes.

You mentioned that the defence policy statement and the reserves are not mentioned frequently. I believe that was deliberate. It is a reflection of how integrated we have become. The reserves continue to be an essential part of the Canadian Forces. When the CDS speaks publicly about the 5,000 and 3,000, he talks about 8,000 people coming into the Canadian Forces. We have made a strong commitment to integration, and we are fully involved the process of further transformation in the future.

Vous avez dit que l'énoncé de politique de défense et les réserves n'étaient pas mentionnés fréquemment. Je crois que cela était délibéré. Cela montre jusqu'à quel point nous sommes maintenant intégrés. Les réserves continuent d'être une partie essentielle des Forces canadiennes. Lorsque le CEMD parle publiquement des 5 000 et des 3 000, il veut parler des 8 000 personnes qui font partie des Forces canadiennes. Nous nous sommes fermement engagés à l'égard de l'intégration, et nous participons pleinement au processus de transformation de demain.

Senator Meighen: Could you comment briefly on the allusion I made to the anecdotal evidence we have had about the difficulty of transferring back and forth, not to mention getting into the reserves?

Le sénateur Meighen : Pourriez-vous parler brièvement de l'allusion que j'ai faite au sujet de l'évidence anecdotique que nous avons eue pour ce qui est des transferts, sans mentionner l'intégration dans les réserves?

MGen. Petras: One of the problems with anecdotal evidence is that it is simply one side of the story. However, if you hear enough anecdotal evidence, you know there is some substance to it. The policies we have in place were situated for the environment of the Cold War. It was based on a certain degree of risk.

Le mgén Petras : L'un des problèmes avec l'évidence anecdotique, c'est qu'il s'agit simplement d'un côté de la médaille. Cependant, si l'on entend suffisamment d'évidence anecdotique, on sait qu'elle est fondée. Les politiques actuelles ont été mises en place à l'époque de la guerre froide. Elles étaient fondées sur un certain degré de risque.

We are aware of the two issues you have raised. In particular, you asked about transferring into the regular forces. It is just as complicated to transfer into the reserve force. It really has to do with the administrative processes that are in place and the level of risk the CF is willing to take.

Nous sommes conscients des deux questions que vous avez soulevées. Vous avez posé une question plus particulièrement au sujet du transfert dans la Force régulière. Il est tout aussi compliqué de transférer dans la Force de réserve. C'est surtout en raison des processus administratifs qui sont en place et du niveau de risque que les Forces canadiennes sont prêtes à prendre.

Admiral Jarvis, Assistant Deputy Minister (Human Resources—Military), is in the process of working with us to develop a more streamlined process for transfer. Out of the 5,000 soldiers that will enter the regular force, we expect that a significant number will come from the reserves. We do not know how many. We have a significant number that go each year, and we definitely want to make it easier.

L'amiral Jarvis, le sous-ministre adjoint (Ressources humaines—Militaire), travaille avec nous pour mettre en place un processus de transfert davantage simplifié. Des 5 000 soldats qui se joindront à la Force régulière, nous prévoyons qu'un nombre important viendra de la réserve. Nous ne savons pas combien. Il y en a un nombre important qui se joint à la Force régulière chaque année, et nous voulons certainement faciliter le processus.

As to your anecdotal comment, I do have to say that there are usually finger problems on both sides. I hope I have answered your question.

Pour ce qui est de l'évidence anecdotique dont vous avez parlé, je dois dire qu'il y a habituellement des problèmes des deux côtés. J'espère avoir répondu à votre question.

Senator Meighen: Yes, you have. More than one person has told me about the length of time it takes to hear back. People begin to wonder if their application has been lost under a desk somewhere. Perhaps there has been some improvement.

Senator Nolin: I have a supplementary. I will quote the sentence you just used, because it puzzled me. You were referring to Mr. Jarvis, and you said he was "in the process of working with us."

What do you mean by that? Are you referring to the future, to something that has not started yet? What is the real meaning of what you just said?

MGen. Petras: I did not articulate that well. When the CDS said 8,000 people coming into the Canadian Forces, at that particular point, we had been trying for quite some time to improve recruiting and the way we do component transfer. The aim is to have a policy out in July, and the reserve component side of the CF has been fully engaged. In other words, as they generate that policy, it is run by us and the senior reserve leadership to provide the litmus test, to ensure that it will actually work for the reserves.

Senator Meighen: One has to take care to not overgeneralize. I understand there are different problems, depending on whether we are talking about the militia or the air force or the navy.

However, what is being done to deal with some of the general problems? What can be done to deal with the difficulty of having a number of people in the reserves who are well trained but under no legal obligation to serve when requested to do so? From your end of the spectrum, you need to hope that enough will show up and be able to get the time off. It might be easier to get time off in some professions than others.

The reserve program seems to be oriented towards university students, in that the training requirements are largely focused in the summer. If you are not a university student, it can be quite challenging to find seven weeks to go for the training you need. I am told that if you argue and struggle long and hard enough, they will adjust things so that if you have a regular job you can carve up your training requirements, but that option is not volunteered. You have to really work to get that permission. Perhaps you can comment on that.

Finally, what about the question of reserves and their relationship to the community? There is a vast difference, it seems to me, between the role of the reserves in Brockville than in downtown Vancouver. Surely, one of the roles of the reserves is to provide that interface of the Canadian Forces with the community. I will not even go into the business of not wearing a uniform and all the stuff that upsets us when we hear these stories, but maybe that is changing.

Le sénateur Meighen : Oui, vous y avez répondu. Plus d'une personne m'a parlé du temps qu'il fallait pour avoir une réponse. Les gens commencent à se demander si leur demande s'est perdue sous un bureau quelque part. Les choses se sont peut-être améliorées.

Le sénateur Nolin : J'ai une question supplémentaire. Je vais citer la phrase que vous venez d'utiliser, car cela m'a laissé perplexe. Vous parliez de M. Jarvis, et vous avez dit « il travaille avec nous ».

Qu'entendez-vous par là? Voulez-vous parler de l'avenir, de quelque chose qui n'a pas encore commencé? Que vouliez-vous vraiment dire?

Le mgén Petras : Je n'ai pas très bien articulé. Lorsque le CEMD a dit que 8 000 personnes allaient se joindre aux Forces canadiennes, à ce moment en particulier, nous tentions depuis assez longtemps d'améliorer le recrutement et la façon dont nous faisons les transferts. L'objectif est d'avoir une politique en juillet, et la composante de la réserve des Forces canadiennes a été pleinement engagée. En d'autres termes, à mesure qu'ils génèrent cette politique, cette dernière est administrée par nous et par les dirigeants principaux de la réserve, afin de fournir l'épreuve de vérité et de s'assurer que cette politique pourra en fait fonctionner pour la réserve.

Le sénateur Meighen : Il faut faire bien attention de ne pas trop généraliser. Je comprends qu'il y ait différents problèmes, selon que l'on parle de la milice, de la force aérienne ou de la marine.

Cependant, que fait-on pour régler certains des problèmes généraux? Que peut-on faire pour régler le problème lié au fait qu'un certain nombre de gens dans les réserves sont bien formés mais n'ont légalement aucune obligation de servir lorsqu'on leur demande de le faire? De votre côté, vous devez espérer qu'un nombre suffisant de réservistes se présenteront et pourront obtenir un congé. Il est peut-être plus facile d'obtenir un congé pour certaines professions que pour d'autres.

Le programme de la réserve semble viser les étudiants universitaires, en ce sens que la formation se fait surtout l'été. Pour quelqu'un qui n'étudie pas à l'université, il peut être difficile de trouver sept semaines pour suivre la formation nécessaire. On me dit que pour quelqu'un qui occupe un emploi régulier, en insistant suffisamment et assez longtemps, il est possible de faire sa formation à d'autres moments, mais cette option n'est pas offerte facilement. Il faut vraiment travailler très fort pour obtenir cette permission. Vous pourriez peut-être faire des commentaires à ce sujet.

Enfin qu'en est-il des réserves et des rapports qu'elles entretiennent avec la collectivité? Il y a, me semble-t-il, une grosse différence entre le rôle des réserves à Brockville et leur rôle au centre-ville de Vancouver. Il est certain que les réserves sont en partie là pour assurer le lien entre les Forces canadiennes et la collectivité. Je ne parlerai même pas de la question du port ou non de l'uniforme et de tout ce qui nous fâche lorsque nous entendons parler de ce genre de chose, mais peut-être cela est-il en train de changer.

MGen. Petras: In response to your first question, dealing with the availability of reservists, we just finished an international conference on employer support this past week. The traditional allies — Britain, Australia, New Zealand, United States and ourselves — have come quite a long way in terms of the employer support process. Every country has some form of legislation that allows reservists reinstatement if they are called out on operations.

In Canada, at this particular point, the legislation that is being considered through Bill C-7 will allow reinstatement, but only during times of extreme emergency. We have really, in a sense, been the victim of our own success, because in operations over the last 10 years we have had no problems getting more reservists than we need volunteer to apply to go overseas. In the operations we ran in Bosnia, in Afghanistan and in the Gulf, there were more volunteers than required.

This does not mean we do not have to do prudent planning should the situation become worse, but that is the situation right now. We are getting volunteers, and we are getting them largely as a result of the fine work that the Canadian Forces Liaison Council is doing, led by John Eaton. Distinguished Canadians all across the country are involved in these provincial committees that connect with employers to ensure there are reserve-friendly human resource policies in their contracts. For now, that seems to be working for us.

Absolutely, the smaller the community, the easier it is to connect and to be a big part of the community. In Vancouver or Toronto, it is a little more difficult. Nevertheless, each of the reserve commanding officers and the reserve leadership are mandated to connect to Canadians. Being part of the community is a big part of what we do. A significant number of community events take place each year in various units. It is high on the radar screen. The biggest concern with reserve service of any kind is the time available. If you are a part-timer, you have a finite amount of time. Your mission is to ensure that your troops are trained and your operation is focused. At the same time, your mission is to connect to your community. How much time you can actually commit to that really is up to the individual commanding officer in that particular area.

Senator Meighen: I was intrigued by your reference to legislation in other countries to protect the job of reservists. What is the legislation in Canada?

MGen. Petras: Bill C-7, the way I understand it.

Senator Meighen: We do not have it yet.

MGen. Petras: No, we do not have it yet. It is being considered, and what is being considered there is the definition of an emergency as determined by the government. Some of the other countries have definitions of emergency that are a bit broader

Le mgén Petras : Pour répondre à votre première question, c'est-à-dire la disponibilité des réservistes, nous venons de boucler la semaine dernière une conférence internationale sur l'appui donné par les employeurs. Les alliés traditionnels — Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis et nous-mêmes — on fait beaucoup dans ce sens. Chacun de ces pays a légiféré pour permettre aux réservistes d'avoir le droit de réintégrer leur emploi après avoir été appelés en mission.

Pour l'instant, au Canada, le texte de loi qui est examiné dans le contexte du projet de loi C-7 permettra la réintégration, mais uniquement en période d'extrême urgence. Dans un certain sens, nous sommes les victimes de notre propre réussite parce que depuis 10 ans, pour toutes nos opérations, nous n'avons jamais eu aucun problème à avoir plus de réservistes qu'il ne nous en fallait qui se portaient volontaires pour aller outre-mer. Pour nos opérations en Bosnie, en Afghanistan et dans le Golfe, il y a toujours eu plus de volontaires qu'il ne nous en fallait.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas procéder à une planification prudente au cas où la situation s'aggraverait, mais c'est ce qu'il en est actuellement. Nous avons des volontaires, et nous les avons surtout grâce à l'excellent travail du Conseil de liaison des Forces canadiennes sous la direction de John Eaton. D'éminents Canadiens d'un peu partout au pays font partie de ces comités provinciaux qui assurent le lien nécessaire avec les employeurs pour faire en sorte que les contrats de travail soient assortis de dispositions accommodantes pour les membres des réserves. Pour l'instant, cela semble produire de bons résultats pour nous.

Effectivement, plus la collectivité est petite, plus il est facile d'établir un lien avec elle et devenir un de ses éléments majeurs. À Vancouver ou à Toronto, c'est un peu plus difficile. Il n'empêche que chacun des officiers qui commandent une unité de réserve, tout l'état-major des forces de réserves, a pour mandat d'établir ce lien avec la population. Une bonne partie de ce que nous faisons consiste précisément à faire partie de la collectivité. Chaque année, les unités organisent un très grand nombre de manifestations d'intérêt communautaire. Ces activités sont extrêmement visibles. Le plus gros problème que rencontrent les unités de réserve est invariablement un problème de temps. Lorsqu'on est membre à temps partiel, il est certain qu'on n'a qu'un nombre limité d'heures à consacrer. La mission consiste à faire en sorte que les troupes soient bien entraînées, que les opérations soient bien ciblées. En même temps, on a également pour mission d'établir ce lien avec la collectivité. Le temps qu'on peut consacrer à ce genre de chose dépend énormément du commandant de l'unité.

Le sénateur Meighen : Vous avez parlé des mesures législatives adoptées par les autres pays pour protéger l'emploi des réservistes, et cela m'intrigue. Que dit la loi au Canada?

Le mgén Petras : Le projet de loi C-7, si je ne me trompe pas.

Le sénateur Meighen : Mais il n'est pas encore adopté.

Le mgén Petras : En effet. C'est un projet de loi à l'étude, et il contient une définition d'une situation d'urgence telle qu'elle est définie par le gouvernement. Certains autres pays ont des définitions un peu plus larges que ce que nous envisageons pour

than what is being considered for ours. We are currently looking at it to see whether it will meet our requirements. Ultimately, it is a political decision to call out the reserves, as you know.

Senator Meighen: We have had the debate amongst members of this committee and with witnesses about the advantages, or not, of a statute protecting the ability of a reservist to go and serve while protecting his or her job — which I believe is the American situation, as well as many other countries; in our situation, heretofore there is no such statute. The argument goes that if you put in the statute and I am an employer who is concerned about these things, I will ask a prospective employee if he or she is involved in the reserves or intends to get into the reserves — which might colour my willingness to hire. Do you have a view on which way to go?

MGen. Petras: Absolutely, I do. You have probably heard from others that employment legislation is a two-edged sword. Our allies are beginning to find, particularly those who are involved in extensive operations, that in our situation reservists have to volunteer and employers have to be on side with what we are doing. In a democracy, all employers are not necessarily always on side in the kind of operations that are conducted. The biggest problem is not the big companies.

As an example, the employer support awards were help on Saturday night, and Home Depot was the national winner. A company the size of Home Depot has no problem with respect to allowing reservists time off. There are small operations, for example, where a chief petty officer who is a foreman in a tiny shop might be called out on a regular basis, on which that has a huge impact. For now, we think we should continue down the road with perhaps a modest type of legislation for real emergencies and allow us to function with the liaison council and volunteers as we are.

Senator Meighen: You mentioned Home Depot, and indeed having been a number of times to Juno Beach, certainly Home Depot was very prominent in their support of operations there. One wonders why some other corporations were not.

What about the federal government? How supportive is the government of an employee? One would think the government would be right up there among the award winners.

MGen. Petras: Initially, we discovered that the government really did not have policies to support reserves. Two years ago, the government committed to support reserves and encouraged all of the government departments to get involved. My organization is in the process, through the liaison council, of getting each government department to sign a measure of support. We are well on our way to being there.

The Chairman: We are curious, Major-General Petras. Out of the total number of departments, how many have you signed?

MGen. Petras: I do not have the figure with me. My guesstimate from the last time we were briefed is about a third.

The Chairman: Do you see the same in terms of organizations, Crown corporations, or organizations like the RCMP?

le Canada. Nous nous penchons actuellement sur cette question pour voir si cette définition correspond bien à nos besoins mais au bout du compte, comme vous le savez, la mobilisation de la Force de réserve est une décision politique.

Le sénateur Meighen : Les membres du comité et les témoins que nous avons entendus ont déjà discuté des avantages et inconvénients d'une loi qui protégerait le réserviste en lui permettant de servir son pays sans craindre pour son emploi — ce qui est le cas, je crois, aux États-Unis comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays; dans notre cas à nous, il n'y a encore aucune loi. D'aucuns disent que si on met cela dans la loi, un employeur que la chose préoccupe demandera à un employé potentiel s'il fait ou non partie de la réserve, s'il a l'intention d'en faire partie, ce qui pourrait à ce moment-là influencer sa décision de l'engager ou non. Avez-vous une idée de la solution à adopter?

Le mgén Petras : Tout à fait, oui. D'autres vous auront sans doute dit que les lois sur l'emploi sont une arme à deux tranchants. Nos alliés commencent à constater, surtout ceux qui participent à de longues opérations, que dans notre situation les réservistes doivent se porter volontaires et que les employeurs doivent appuyer ce que nous faisons. En démocratie, ce ne sont pas tous les employeurs qui appuient le genre d'opérations que nous menons. Le plus gros problème, ce ne sont pas les grosses entreprises.

Par exemple, samedi soir, c'était la soirée des Récompenses aux employeurs pour leur appui aux réservistes et Home Depot a été le gagnant national. Une entreprise de la taille de Home Depot ne rechigne pas à donner des congés à ses réservistes. Pour une petite boîte, où le premier maître est contremaître d'un petit atelier et peut être appelé à intervalles réguliers, les conséquences sont énormes. Nous estimons pour l'instant qu'il faut continuer de procéder comme nous le faisons moyennant peut-être une loi mineure pour les véritables urgences tout en continuant de fonctionner avec le conseil de liaison et les volontaires.

Le sénateur Meighen : Vous avez parlé de Home Depot et, effectivement, pour être allé plusieurs fois à Juno Beach, je peux vous dire que le soutien de Home Depot était très visible. On se demande pourquoi ce n'est pas le cas d'autres grandes entreprises.

Qu'en est-il du gouvernement fédéral? Appuie-t-il ses employés? On s'imaginerait qu'il ferait partie des récipiendaires.

Le mgén Petras : Au début, on a constaté que le gouvernement n'avait pas vraiment de politique d'appui aux réservistes. Il y a deux ans, il s'est engagé à les appuyer et à encourager tous les ministères à en faire autant. Par l'intermédiaire du conseil de liaison, mon organisation tente de faire signer à chaque ministère un texte d'appui. Nous sommes sur la bonne voie.

Le président : Major général Petras, nous sommes curieux. Sur l'ensemble des ministères, combien ont signé?

Le mgén Petras : Je n'ai pas le chiffre sous la main. Je dirais environ le tiers.

Le président : Est-ce la même chose pour les organisations, les sociétés d'État ou des entités comme la GRC?

MGen. Petras: Yes. As a matter of fact, the Commissioner of the RCMP and the CDS were discussing that just recently. Part of my responsibility, through the liaison council, is to push that as hard as we can. Therefore we have a specific campaign to address Crown corporations and other government departments as well.

The Chairman: General, you have described a paradigm that has our reservists going over to relatively benign environments. We are looking at a situation in the United States with the reserves and with the National Guard where they are really not in a benign environment. There are folks there who are far less inclined to come forward. They are coming forward because the legislation requires them to, but once suspects that absent legislation they would not be coming forward and the Americans would be severely handicapped in achieving the goals that that country has chosen to pursue. Do you have a comment on that?

MGen. Petras: It is a fact that we tend to use reservists more in benign environments. The view now is that as we embark down the road of Canadian Forces transformation, and as we have experienced the last two or three years in operation, there will be certain capabilities within the reserve that, because of the skill set they have, they can maintain at a higher level of readiness in the reserve. That will require a commitment on the part of individuals. I will cite civil-military cooperation as an example.

The civil-military cooperation group would go into a theatre such as Afghanistan with the first crew that are there. All reservists will not necessarily not go with rotation zero, the first incursion into the country. However, there is no doubt that if the risk is high, and even though reservists are fully trained when they go out the door to be safe and to make a contribution — there is no doubt that you have to make sure that the forces you send, after you do a risk assessment, can handle the initial security problems that you are dealing with once you get into a country.

The Chairman: I am thinking of the shift from Kabul to Kandahar on the next rotation, and that will be a different environment. We may well see casualties there. In a circumstance like that, do you think the current policies would still function?

MGen. Petras: Yes, I think they would. As a matter of fact, we will assess what reservists should be part of that Kandahar operation; it is in the planning end of things. When I am asked to recommend, certain reservists are more than capable of being able to operate within that environment.

The Chairman: I was not talking about their capability; I was talking about the general availability of reservists. If you find that the casualties are high, are you going to find that availabilities are less?

MGen. Petras: We have not run into that.

The Chairman: That is my point.

Le mgén Petras : Oui. De fait, le commissaire de la GRC et le CEMD en discutaient tout dernièrement. Une de mes fonctions, par l'intermédiaire du conseil de liaison, est d'exercer le plus de pression possible. Nous avons une campagne qui vise expressément les sociétés d'État et d'autres ministères.

Le président : Général, vous avez décrit un paradigme selon lequel nos réservistes se retrouvent dans des environnements assez peu dangereux. Nous observons une situation aux États-Unis avec les réservistes et avec la Garde nationale où ils ne se retrouvent pas vraiment dans un cadre inoffensif. Il y a des gens qui sont beaucoup moins chauds à l'idée de se présenter. Ils le font parce que la loi les y oblige, mais on imagine que sans cette loi, ils ne se présenteraient pas et les Américains auraient beaucoup de mal à atteindre les objectifs que leur pays s'est fixés. Avez-vous une réaction à cela?

Le mgén Petras : Il est vrai que nous avons plus tendance à envoyer nos réservistes dans des endroits moins dangereux. La position maintenant, au moment où nous entreprenons la transformation des Forces canadiennes et après avoir été en activité deux ou trois ans, c'est qu'il y aura certaines capacités au sein de la réserve qui font qu'à cause de l'ensemble des compétences qu'elle a, elle pourra maintenir un degré plus élevé de préparation dans la réserve. Cela va exiger un engagement de la part des gens. Je vais donner la coopération civilo-militaire en exemple.

Le groupe de coopération civilo-militaire ira dans un théâtre comme celui de l'Afghanistan avec la première équipe sur place. Tous les réservistes ne partiront pas forcément avec la rotation zéro, la première incursion dans le pays. Toutefois, il ne fait pas de doute que si le risque est élevé, et même si les réservistes ont reçu un entraînement complet et sont capables de se protéger et d'apporter une contribution — il est certain qu'il faut s'assurer que les forces que vous envoyez, après une évaluation du risque, peuvent faire face aux problèmes de sécurité initiaux que vous allez rencontrer une fois dans le pays.

Le président : Je pense au déménagement de Kaboul à Kandahar au moment de la prochaine rotation; ce cadre-là sera différent. Nous pourrions bien avoir des pertes. Dans cette éventualité, pensez-vous toujours que les politiques actuelles sont efficaces?

Le mgén Petras : Je pense que oui. De fait, nous allons voir quels réservistes devraient faire partie de l'opération à Kandahar; nous sommes en train de faire les plans. On me demandera de faire des recommandations et certains réservistes sont mieux à même de travailler dans ce genre de cadre.

Le président : Je ne parle pas de leur capacité; je parle de la disponibilité en général des réservistes. Si les pertes sont lourdes, en auriez-vous moins à votre disposition?

Le mgén Petras : Ce n'est pas encore arrivé.

Le président : C'est précisément ce que je dis.

MGen. Petras: Exactly. I suppose it is one of those bridges we will have to cross. I will give you an example with the Medak Pocket in 1994. Over half the unit were reservists when the shooting started. That certainly did not affect our recruitment after that event was over.

The Chairman: Fair point. Good answer.

Senator Meighen: No one knew about the Medak Pocket at the time — but that is another story.

Do you think it is possible to make the argument that one good reason for encouraging the reserve force is that a reservist costs the Canadian taxpayer less than a regular force member? Is that true? Can it be demonstrated in your view?

MGen. Petras: Certainly not if you are going to go to a Canadian Forces made up totally of reserves, if that is what you are asking.

Senator Meighen: No.

MGen. Petras: I understand what you are saying. It is cheaper to have a reservist deploy and to function than it is for a regular.

Senator Meighen: Yes.

MGen. Petras: In my opening remarks, I talked about total force. I said that, in the 1990s, the people at the time tried to make reserves like regulars — and that is not the case. The reserves, to use a baseball analogy, are like the triple A farm team to the professionals. The major difference between regulars and reserves, as I said, is the time they can commit. Even if I spend a year preparing to go off on an operation, I will be pretty good at the end of that year, but not as good as someone who works at it every day.

In a sense, to answer your question, we think that reserves really provide two functions. They act as a strategic reserve for the country. All of those folks who are part-timers out there — and about two thirds of them should be the strategic reserve. It is similar to how much insurance you buy to protect your house.

In the 1990s, we discovered that the reserves can also provide support on the operational end of things. As well, we have now discovered that there are certain capabilities better in the reserves. The bottom line is that some things are going to cost more time and a greater commitment on the part of those reservists can be resident there. Sure, they are cheaper in the long run, if you can leave them bubbling along at a little lower level of readiness and then take a few months to bring them up to speed when you need them for operations.

Senator Meighen: Are reservists by definition therefore restricted from some occupations within the military because it is just too complicated and it takes too long for training? Do they tend to be given the grunt work, which requires little or no sophisticated and long-term training?

Le mgén Petras : Exactement. Je pense que c'est un pont qu'il faudra traverser. Je veux vous donner un exemple : le cas de la poche de Medak en 1994. Plus de la moitié de l'unité était composée de réservistes quand les tirs ont commencé. Cela n'a pas nui du tout à notre effort de recrutement après coup.

Le président : Bien dit. Bonne réponse.

Le sénateur Meighen : Personne n'était au courant de la poche de Medak à l'époque — mais c'est une autre histoire.

Pensez-vous qu'il est possible de soutenir qu'une bonne raison d'encourager la Force de réserve c'est qu'un réserviste coûte moins cher aux contribuables canadiens qu'un membre de la Force régulière? Est-ce que c'est vrai? Peut-on le prouver selon vous?

Le mgén Petras : Certainement pas si les Forces canadiennes étaient entièrement composées de réservistes, si c'est la question que vous posez.

Le sénateur Meighen : Non.

Le mgén Petras : Je comprends ce que vous voulez dire. Il est moins cher de déployer un réserviste qu'un soldat de la Régulière.

Le sénateur Meighen : Oui.

Le mgén Petras : Dans ma déclaration, j'ai parlé de la force totale. J'ai dit que dans les années 90 les autorités avaient essayé de faire en sorte que les réservistes soient comme des soldats réguliers — et ce n'est pas le cas. Les réservistes, pour emprunter une image au base-ball, sont analogues à l'équipe école triple A par rapport à l'équipe professionnelle. La principale différence entre les réguliers et les réservistes, comme je l'ai dit, c'est le temps qu'ils peuvent donner. Même si je passe un an à me préparer à partir pour une opération, je vais être pas mal prêt à la fin de l'année, mais pas autant que celui qui y consacre toutes ses journées.

En un certain sens, pour répondre à votre question, nous pensons que les réservistes remplissent deux fonctions. Ils font office de réserve stratégique pour le pays. Tous ceux qui font du temps partiel — et environ les deux tiers d'entre eux devraient faire partie de la réserve stratégique. Cela s'apparente à la valeur de l'assurance que vous achetez pour protéger votre maison.

Dans les années 90, on s'est aperçu que les réservistes peuvent aussi fournir un appui au côté opérationnel. Nous avons constaté aussi que certaines capacités sont meilleures dans les réserves. La conclusion, c'est que certaines choses vont demander plus de temps et un engagement plus lourd de la part des réservistes qui y seront. Oui, ils coûtent mois cher à long terme, si vous les laissez mijoter à un niveau légèrement inférieur à celui de l'étape de préparation et si vous prenez quelques mois pour les mettre à niveau quand vous en avez besoin pour les opérations.

Le sénateur Meighen : Les réservistes sont-ils donc par définition exclus de certaines occupations chez les militaires tout simplement parce qu'il serait trop compliqué et trop long de les former? A-t-on tendance à leur donner le travail du bidasse, qui demande peu ou pas de formation de pointe ou à long terme?

MGen. Petras: I am not sure if I would agree on the grunt work end of things, although that is an infantry expression and a complimentary one there. However, I understand what you are saying, senator. Time is a big factor. There are times when people can commit during their careers to longer periods of time. When they commit longer periods of time, they can get involved in the more complex jobs. Your question describes one of the problems in the past, what the default was. That default does not exist today. There are highly complex jobs that reservists can be involved in, often because of the skills they bring from civilian life to be able to function in that environment.

As a reservist, you make a choice to join. I would not want particularly to fly a CF-18 if I were a private pilot who could not stay up to speed. If I were an intimately involved Air Canada pilot, I could potentially do that, should we want to commit the resources in time.

Senator Meighen: Just to correct the record, I mentioned Juno Beach. There was a great presence by Home Depot. I should also have said Wal-Mart, but obviously both corporations have been very supportive of our Armed Forces and I salute them.

Senator Munson: I have a question dealing with the foreign bodies of reservists in a larger way. I sometimes feel that reservists are like Rodney Dangerfield — that is, they do not get enough respect. We see them fighting forest fires and putting sandbags out in ice storms and that sort of thing, but at the end of the day, they disappear into another framework.

Moving towards the future in transformation, do you see any successful efforts to deploy foreign bodies or reservists on overseas operations?

MGen. Petras: Yes. Would we have stayed in Bosnia longer? The intent was there, and I was personally involved in the planning of that. There was no doubt that, in the 1990s, reservists were used as individual augmentees, to complement and supplement the regular force.

If you look at the navy reserve, they have their own mission. They operate the coastal defence vessels. That is a formed group, in a sense. The whole ship is made up of navy reservists.

Looking overseas, when the theatre started to mature a little bit in Bosnia, they started to send infantry rifle companies of 130 people who were all reservists and commanded by reservists, with the injection of the odd regular, if required. If we had stayed in Bosnia longer, by 2008 we would have been at the stage where we would have had a reserve heavy battle group in Bosnia — and made it a reserve-related operation. The spirit or the intent was there; the senior leaders were willing to take a risk. It is certainly something that, when the risk assessment is done and we look at the capabilities reserves can contribute to, we intend to do in the future.

Senator Munson: You feel leadership will continue to take that risk in the future?

Le mgén Petras : Je ne suis pas sûr si je suis d'accord à propos du travail de bidasse, quoiqu'il s'agisse d'une expression de l'infanterie qui est plutôt un compliment. Je comprends quand même ce que vous dites, sénateur. Le temps est un gros facteur. Il arrive que des gens puissent pendant leur carrière s'engager pour une plus longue période. Quand ils le font, ils peuvent faire du travail plus complexe. Votre question renvoie à un problème du passé, les réservistes défaillants. Ce problème n'existe plus aujourd'hui. Il y a du travail très complexe que peuvent faire les réservistes, souvent grâce aux compétences qu'ils amènent de la vie civile et qu'ils peuvent utiliser dans cet environnement.

Comme réserviste, c'est vous qui choisissez de vous enrôler. Je ne tiendrais pas particulièrement à piloter un CF-18 si j'étais pilote privé incapable de rester à niveau. Si j'étais un pilote d'Air Canada chevronné, je pourrais peut-être le faire, si nous voulions affecter les ressources en temps.

Le sénateur Meighen : Je veux corriger ce que j'ai dit. J'ai parlé de Juno Beach. Home Depot y était très bien représenté. J'aurais dû aussi mentionner Wal-Mart parce que les deux entreprises ont beaucoup soutenu nos forces armées et je les salue.

Le sénateur Munson : J'ai une question au sujet des corps étrangers de réservistes d'une façon plus générale. J'ai parfois le sentiment que les réservistes sont comme Rodney Dangerfield — autrement dit, ils ne reçoivent pas assez de respect. On les voit combattre les feux de forêt et empiler des sacs de sable pendant des tempêtes de verglas et ce genre de choses, mais au bout du compte, ils disparaissent dans un autre cadre.

Pour l'avenir, pour la transformation, envisagez-vous des efforts en vue de déployer des corps ou des réservistes étrangers dans des opérations dans d'autres pays?

Le mgén Petras : Oui. Serions-nous restés plus longtemps en Bosnie? C'était l'intention et je m'occupais moi-même des plans. Il n'y avait pas de doute que, dans les années 90, les réservistes étaient utilisés pour renforcer et compléter la Force régulière.

Prenez la réserve de la marine; elle a sa propre mission. C'est elle qui s'occupe des navires de défense côtière. C'est un groupe formé, en quelque sorte. Tout l'équipage de navire est composé de réservistes de la marine.

À l'étranger, quand le théâtre a commencé à prendre un peu de maturité en Bosnie, ils ont commencé à envoyer des compagnies de carabiniers de 130 hommes qui étaient tous réservistes et commandés par des réservistes, avec l'injection d'un soldat régulier ici ou là, au besoin. Si nous étions restés plus longtemps en Bosnie, d'ici à 2008 nous aurions atteint le stade où nous aurions eu un groupement tactique lourd de la réserve en Bosnie — et en aurions fait une opération de la réserve. L'esprit ou l'intention était là; les dirigeants étaient prêts à prendre le risque. C'est certainement quelque chose que, quand l'évaluation du risque est faite et que nous examinons les capacités que les réservistes peuvent contribuer, nous avons l'intention de faire dans l'avenir.

Le sénateur Munson : Vous avez le sentiment que les dirigeants continueront de prendre ce risque dans l'avenir?

MGen. Petras: Absolutely.

Senator Munson: Do you see the air force reserve getting larger and moving towards formed units?

MGen. Petras: In the current construct, in terms of the strategy they have put out, it is going to be reshaped under Canadian Forces transformation. There is no indication to do that. In terms of reforming units, I certainly have not heard that. However, that does not preclude it from happening in the future.

Senator Munson: I have not been around the military environment very often, although I have learned a lot in this committee. What is the attraction of cadet programs? How do you attract young men and women to join the reservists? Are you spending enough money in promoting the program? My guess is that a lot of kids would say that the last place they would go is into the reserves.

MGen. Petras: The answer is in the results being produced. We have to work hard at advertising, yes. We have to work hard at indicating that reserve service is challenging and interesting and an opportunity for Canadians to serve their country. The focus on patriotism is not lost on people. There seems to be a willingness to do something to serve your country. If you can do it in a challenging and interesting way, that is great.

We have had very little difficulty in reaching our recruiting numbers. When the money has been provided and the campaign is there, the recruits come forward with no difficulty.

Senator Munson: What about the idea of wearing the uniform? The uniform is overseas and on all of these missions. On the streets of Ottawa, we see the uniform from time to time. What do you think has happened in the last 10 years, where Canadians are proud of the reservists, whether on the home front or on another front, yet we sometimes want to look the other way when we see a person in uniform walking down the street? Should there be an active campaign to encourage wearing the uniform? It does not necessarily mean we are a war-mongering nation. Having pride in that uniform and visibility of it would be a good thing. After all, we are wearing our suits, our uniforms, this morning.

MGen. Petras: I do not disagree with you, senator. I wear my uniform wherever I can and where appropriate. To some extent, the policies in place now were part of the security concerns that came out after September 11. If you asked somebody in the military whether they would like to wear their uniform all the time and wear it proudly, absolutely. The trick is to look at that policy and see if there are other implications of not wearing the uniform every day in public. Nothing precludes us. You see it in cities and towns everywhere. People go to work in the morning wearing their uniform. Here the buses are full of people wearing their uniforms.

Le mgén Petras : Absolument.

Le sénateur Munson : Pensez-vous que la réserve de la force aérienne va grandir et s'acheminer vers des unités constituées?

Le mgén Petras : Dans le schéma actuel, dans le cadre de la stratégie, cela va être refaçonné dans le cadre de la transformation des Forces canadiennes. Il n'y a pas d'indication qu'on va le faire. Pour ce qui est de la restructuration des unités, je n'en ai pas entendu parler. Cela n'interdit toutefois pas que cela se fasse dans l'avenir.

Le sénateur Munson : Je n'ai pas beaucoup baigné dans l'environnement des militaires, quoique j'aie beaucoup appris ici au comité. Qu'est-ce qui attire aux programmes des cadets? Comment attirez-vous les jeunes hommes et femmes à s'enrôler comme réservistes? Dépensez-vous assez d'argent pour la promotion du programme? Je suis enclin à penser que beaucoup de jeunes diront que le dernier endroit où ils voudraient être, c'est dans la réserve.

Le mgén Petras : La réponse est dans les résultats que l'on obtient. Il faut travailler dur à la publicité, oui. Il faut travailler dur pour indiquer que servir dans la réserve est un défi, que c'est intéressant et l'occasion pour les citoyens de servir leur pays. La concentration sur le patriotisme, c'est quelque chose que les gens voient. Il semble y avoir un désir de faire quelque chose pour son pays. Si vous pouvez le faire d'une façon palpitante et intéressante, tant mieux.

Nous avons eu très peu de mal à atteindre nos objectifs de recrutement. Quand les fonds ont été fournis et qu'il y a eu une campagne, les recrues se sont présentées sans difficulté.

Le sénateur Munson : Qu'en est-il du port de l'uniforme? L'uniforme est pour l'étranger et dans toutes ces missions. Dans les rues d'Ottawa, on voit l'uniforme de temps à autre. Que s'est-il passé au cours des 10 dernières années, quand les Canadiens étaient fiers des réservistes, que ce soit au pays ou ailleurs, pourtant parfois on a tendance à détourner le regard quand on voit quelqu'un en uniforme dans la rue? Devrait-il y avoir une campagne vigoureuse pour encourager le port de l'uniforme? Cela ne signifie pas forcément que nous sommes un pays belliqueux. Être fier de l'uniforme et le montrer serait une bonne chose. Après tout, nous portons tous nos costumes, aujourd'hui, nos uniformes.

Le mgén Petras : Je ne suis pas en désaccord avec vous, sénateur. Je porte mon uniforme quand je peux et quand cela convient. Dans une certaine mesure, les politiques en vigueur maintenant s'inscrivaient dans le cadre des préoccupations sécuritaires au lendemain des attentats du 11 septembre. Si vous demandiez à un militaire s'il préférerait porter son uniforme tout le temps et avec fierté, la réponse serait affirmative. Il s'agit d'examiner cette politique pour voir si le fait de ne pas porter l'uniforme tous les jours en public a d'autres implications. Rien ne nous empêche de le faire. En effet, on voit des militaires en uniforme dans les villes et partout ailleurs. Les militaires vont au travail le matin en uniforme. Ici, les autobus sont pleins de militaires en uniforme.

The Chairman: Before 9/11, there was a policy for a time at DND where on certain days of the week the uniform was worn. This goes back a while.

MGen. Petras: Understood. I am not zeroing in on that. I use that as an example as one of the factors that may be a reason why this does not happen.

Senator Munson: You talked about triple-A baseball. The Ottawa Lynx are a pretty good team. Why be satisfied with just triple-A? When I was talking about deploying formed units overseas, that would be major baseball and major military. Why the appeal just towards triple-A? Why can we not have them at that major league level, to use the analogy?

MGen. Petras: I did not get to finish my analogy. As in baseball, triple-A folks wind up with the professionals. Some of them go there and stay there forever. Others go there for a period of time, when they are called up to do things.

The main problem with the reserves has to do with the time available to produce expertise in a certain area. Even if we have some reservists operating at a higher level of capability, and civil-military cooperation is a good example, during the time these folks are in that particular work, at that time in their life when they are able to commit, they will head off with the pros and be pros, just like the rest.

Senator Munson: How much do reservists get paid? Is their pay based on rank?

MGen. Petras: Yes. At this point, if you are on part-time service, it is 85 per cent of what a regular makes.

Senator Munson: It is a lot better than minimum wage?

MGen. Petras: Absolutely. They are paid very well.

Senator Banks: The 85 per cent you were talking about a moment ago is related to a reserve member serving permanently or full-time, correct? On the other end of the stick, how much does a private soldier reservist in the militia get paid when he goes out on a Wednesday night to report?

MGen. Petras: He receives 85 per cent of what a regular gets, senator. The part-timers and the reservists in full-time service but not overseas in operations or operating the coastal defence vessels not in operations make 85 per cent.

Senator Banks: How would you break that down? If I were a private soldier in the Princess Patricia's Canadian Light Infantry, do you do a calculation based solely on the arithmetic and say, "Well, 365 into my new salary is what a member of the Seaforth Highlanders gets 85 per cent of," and then do I break that down into 8 hours, 12 hours, 24 hours?

Le président : Avant le 11 septembre, le MDN avait une politique en vertu de laquelle on portait l'uniforme certains jours de la semaine. Cela remonte à un certain temps déjà.

Le mgén Petras : Bien compris! Je ne m'attarde pas là-dessus. J'ai utilisé cet exemple parmi tant d'autres qui expliquerait pourquoi le port d'uniforme ne se fait pas.

Le sénateur Munson : Vous avez évoqué le base-ball triple A. Les Lynx d'Ottawa sont une très bonne équipe. Pourquoi se contenter d'un simple triple A? Quand j'ai parlé tout à l'heure de déployer des unités formées à l'étranger, ce serait comme le base-ball majeur dans le contexte militaire. Pourquoi se contenter de viser le triple A? Pourquoi nos unités ne joueraient-elles pas pour la ligue majeure, pour reprendre l'analogie?

Le mgén Petras : Je n'avais pas terminé mon analogie. Comme au base-ball, les joueurs triple A finissent par devenir des professionnels. Certains d'entre eux jouent pour des équipes professionnelles et terminent leur carrière avec elles. D'autres, en revanche, deviennent des professionnels pendant un certain temps, après quoi, ils sont appelés à faire autre chose.

Le principal problème des réserves a trait au temps dont on dispose pour produire l'expertise voulue dans un domaine donné. Même si nous avons des réservistes qui possèdent un niveau élevé de capacité, et la coopération civilo-militaire en est un bon exemple, durant la période où ces éléments occupent un poste en particulier, au moment de leur vie où ils sont en mesure de s'engager, ils se dirigent vers des équipes professionnelles et deviennent des professionnels, comme tous les autres.

Le sénateur Munson : Quelle est la solde des réservistes? Leur solde est-elle calculée en fonction du grade?

Le mgén Petras : Oui. À ce stade-ci, un réserviste à temps partiel perçoit 85 p. 100 de la solde d'un soldat régulier.

Le sénateur Munson : C'est beaucoup mieux que le salaire minimum, n'est-ce pas?

Le mgén Petras : Absolument. Ils sont très bien payés.

Le sénateur Banks : Les 85 p. 100 que vous venez d'évoquer à l'instant représentent la solde d'un réserviste permanent ou à temps plein, n'est-ce pas? D'autre part, quelle est la solde d'un simple soldat réserviste dans la milice qui prend son service le mercredi soir?

Le mgén Petras : Il reçoit 85 p. 100 de la solde régulière d'un soldat, sénateur. Les réservistes à temps partiel et à temps plein qui ne sont pas déployés dans le cadre d'opérations à l'étranger, ni affectés à des vaisseaux de la défense côtière non opérationnels, reçoivent 85 p. 100.

Le sénateur Banks : Pourriez-vous faire une ventilation? Pour un simple soldat à la Princess Patricia's Canadian Light Infantry, vos calculs sont-ils uniquement arithmétiques, c'est-à-dire que vous vous dites que ma nouvelle solde sur 365 jours représente 85 p. 100 de ce qu'un membre de la Seaforth Highlanders reçoit, puis vous divisez cela en 8 heures, 12 heures et 24 heures?

MGen. Petras: It is based on a daily rate and it is divided that way.

Senator Banks: Is it simply a matter of straight arithmetic?

MGen. Petras: Yes, it is.

The job I had prior to going on full-time service over the past 18 months was what is called a class-A position. In that job, I was making 85 per cent of what a regular general officer would make. When I went on full-time service, we simply took 365 and multiplied that by the daily rate. The result is my annual salary.

Senator Banks: That makes it easy to follow.

I will pursue the triple-A analogy, which I know is not a perfect analogy. However, since you brought it up, I will use it.

I wish to ask you about the future, the plan as you see it and the transformation. There is a vast difference between the way the air force reserve operates and the way the land forces reserve operates. You used the word "integrated" when you were talking to us.

Is it the case that the militia will move more closely to the air force model? Or will it be the other way around, whereby you will deal with formed units being sent? As you said, some infantry companies went to perform foreign service.

The pride factor is important. I know the reserve infantry company that went to serve in Bosnia will be able to eat off that pride for a long time. That is so because their unit went there, they had their badges on and their regiment did the job. That is very important in military tradition.

In the transformation that you are talking about, in which direction will the army be going?

MGen. Petras: Within the army, ultimately, it will be the Chief of the Land Staff and the constituents who will make that decision. However, having just come from there, I know there is no real intent to move to the air force model. Each environment has done things in their own unique way that meets the requirements that are set out for them.

Many of those who serve in a highly technical organization like the air force are former regulars who have transferred to the air reserve. They will train three or four days a week to provide support in the former trade they held. I am not saying that the army is not highly technical. I am talking about an organization that is predominantly technical and platform-centric, if you will.

As well, where the technical demands are not quite as large, there are a number of people who hold traditional class-A positions.

Le mgén Petras : C'est calculé selon un taux quotidien, puis divisé de cette façon.

Le sénateur Banks : Est-ce simplement une question d'arithmétique?

Le mgén Petras : Oui, c'est exact.

L'emploi que j'occupais avant de devenir militaire à temps plein au cours des 18 derniers mois était ce qu'on appelle un poste de catégorie A. Dans ce poste, ma solde était de 85 p. 100 inférieure à celle d'un officier général régulier. Quand j'ai pris mon service à temps plein, nous avons simplement pris 365 et nous l'avons multiplié par le taux quotidien. C'est ainsi qu'on obtient mon salaire annuel.

Le sénateur Banks : Voilà qui rend les choses plus faciles à suivre.

Je vais poursuivre avec l'analogie du triple A, sachant très bien que ce n'est pas une analogie parfaite. Cela dit, puisque c'est vous qui l'avez faite, je vais m'en servir.

Je voudrais vous interroger sur l'avenir, sur les plans futurs et la transformation. Il existe une différence énorme entre la façon dont la réserve aérienne fonctionne et la manière dont la réserve terrestre fonctionne. Vous avez utilisé le mot « intégré » dans votre intervention de tout à l'heure.

Est-il vrai que la milice s'alignera davantage sur le modèle des forces aériennes? Suivra-t-on un autre modèle en vertu duquel on déploierait des unités constituées? Comme vous l'avez dit, certaines compagnies d'infanterie ont été déployées à l'étranger.

Le facteur fierté est important. Je sais que la compagnie d'infanterie de la réserve qui avait été déployée en Bosnie tirera une fierté de sa participation pendant très longtemps. C'est le cas, parce que l'unité est allée là-bas, arborant son insigne, et le régiment a fait le travail requis. C'est très important dans la tradition militaire.

Pour ce qui est de la transformation dont vous parlez, dans quel sens l'armée sera-t-elle orientée?

Le mgén Petras : Dans l'armée, en définitive, ce sera le Chef d'état-major de l'Armée de terre et les éléments de celle-ci qui prendront la décision. Cela dit, comme j'en reviens tout juste, je sais qu'on n'a pas l'intention d'adopter le modèle des forces aériennes. Chaque environnement a fait les choses à sa propre façon et en fonction des impératifs qui ont été établis.

Bon nombre de ceux qui travaillent au sein d'une organisation hautement technique comme les forces aériennes sont des soldats réguliers qui ont demandé une mutation à la réserve aérienne. Ils assureront une formation de trois ou quatre jours par semaine pour fournir du soutien aux postes qu'ils occupaient antérieurement. Je ne dis pas que l'armée n'est pas hautement technique. Je dis simplement que dans une organisation qui est essentiellement technique et axée sur les plates-formes, c'est ce qui arrive.

De plus, dans le contexte où les exigences techniques ne sont pas très élevées, un certain nombre des effectifs occupent des postes traditionnels de catégorie A.

On the other hand, the army is much larger in terms of the reserves. There is no intent to change what they did with the foreign bodies going overseas, as I mentioned to Senator Munson earlier.

When we are talking about a transformation of the Canadian Forces, we are talking about two things. We are talking about command and control in terms of integration. The CDS has said that one of his principles for command and control is that the reserves will be involved from the top to the bottom within the Canadian Forces.

The second thing has to do with capabilities. The Canadian Forces will generate a certain number of capabilities. They will come either from the regulars or from the reserves, depending upon from where they can best be sourced. That is what we are looking at right now.

Do we see a change in what you saw in Bosnia with the formed units? Potentially, but not likely, in terms of the pride of badges, et cetera.

Senator Banks: To move to that model, you now receive $1.1 billion to cover all of the above. Is that enough to bring all five of the reserve forces to the point where they will be able to do that integration and where they will be interoperable to the extent that you can plug them in? Do you have enough money?

MGen. Petras: Right now, we do have enough money.

I should point out that the $1.1 billion is not my money. It is money that is counted against the reserve.

Currently, based on the number of people and the missions they have been asked to perform, there is sufficient money to function.

As the CDS said when asked a similar question concerning the budget at large, there is no doubt that, as we go through the transformation process and the implementation of the defence policy statement, if we are to ask more of the reserves and if we think more capabilities should be generated through the reserves, then the resources will have to come with those demands.

Senator Banks: In terms of their function, should reserve forces, then, be merely a triple-A mirror of the regular forces? The reason I am asking that question is this: If you are to train as part of a mechanized infantry brigade, you have to have the mechanized part. If you do not have that part, then you are not really part of the mechanized infantry brigade. That will cost some money because you have to have vehicles to do that. It is not a matter of having some vehicles in some place that you can go to for seven weeks in the summer. As you have pointed out, you have to have the time to spend to get to the point that you can be integrated. Is that being contemplated in the transformation?

MGen. Petras: At this point in time, everything is open for examination. As I have mentioned in the past, the caveat is that if we are to ask reservists to get involved in a mechanized infantry, if

En revanche, les réserves de l'armée sont plus importantes. Là encore, on n'a pas l'intention de changer ce qu'on avait fait avec le déploiement d'unités à l'étranger, comme je l'ai indiqué au sénateur Munson tout à l'heure.

Quand nous parlons de transformation des Forces canadiennes, nous parlons de deux choses. Le commandement et le contrôle sous la perspective de l'intégration. Le CEMD a indiqué qu'un des principes du commandement et du contrôle est que les réserves doivent prendre part activement à tous les niveaux au sein des Forces canadiennes.

Le deuxième volet concerne les capacités. Les Forces canadiennes généreront un certain nombre de capacités. Celles-ci proviendront soit des soldats réguliers, soit des réservistes, selon la partie qui est le mieux équipée pour fournir ces capacités. C'est ce à quoi nous réfléchissons actuellement.

Avons-nous constaté un changement par rapport à ce que vous avez vu en Bosnie avec les unités constituées? C'est possible, mais pas probable, et je pense notamment à la fierté de porter un insigne.

Le sénateur Banks : Pour revenir au modèle, vous recevez actuellement 1,1 milliard de dollars pour couvrir tout ce que vous avez évoqué. Cette somme est-elle suffisante pour amener les cinq forces de réserve au point où elles pourront assurer l'intégration à laquelle vous avez fait allusion et où elles seront pleinement interopérables? Avez-vous suffisamment de ressources financières?

Le mgén Petras : À l'heure actuelle, elles sont suffisantes.

Je vous signalerai que le 1,1 milliard de dollars n'est pas sous forme de fonds. C'est de l'argent qui s'applique à la réserve.

Actuellement, selon le nombre des effectifs et des missions auxquelles ils ont été déployés, je dirais que nous avons suffisamment d'argent pour être fonctionnels.

Comme l'a dit le CEMD ou en réponse à une question semblable concernant le budget en général, il ne fait aucun doute que, au fur et à mesure que nous progresserons dans ce processus de transformation et de mise en œuvre de l'énoncé de la politique de la défense, si nous voulons faire davantage appel aux réserves et si nous pensons que celles-ci devraient posséder de nouvelles capacités, il faudra alors prévoir des ressources en conséquence.

Le sénateur Banks : En ce qui concerne leur fonction, les forces de réserve devraient-elles donc se contenter d'être une image triple A des forces régulières? Voici pourquoi je vous pose la question : si l'instruction est offerte au sein d'une brigade d'infanterie mécanisée, vous devez disposer de l'élément mécanisé. Si cet élément vous manque, c'est que vous ne faites pas vraiment partie de la brigade d'infanterie mécanisée. Cela coûte de l'argent, parce qu'il faut avoir des véhicules. Il ne s'agit pas d'avoir quelques véhicules sur place quand on suit l'instruction pendant sept semaines l'été. Comme vous l'avez signalé, on doit avoir le temps à y consacrer pour atteindre le point où l'intégration devient possible. Cela est-il pris en compte dans la transformation?

Le mgén Petras : À ce stade-ci, tout est envisageable. Comme je l'ai indiqué dans le passé, une mise en garde s'impose : si nous demandons aux réservistes de faire partie d'une infanterie

you want to use that as an example, then they have to have the time to commit, to ensure that they stay current. At times, even regulars have to work hard as full-time professionals to ensure that they have optimized the use of these mechanized vehicles.

Senator Banks: It is a two-way street. One of the things that would attract someone to that would be for the regiment to be able to say, "We want to teach you how to work on a striker gun system, or to operate a forward LAV, but we do not have one." That will not attract someone to that unit, will it? Do you not have to have the machinery?

MGen. Petras: Absolutely. If you are given a mission, then you should have the equipment to perform it. That is essentially it. You do not want to raise false expectations for people. To call yourself one thing, and then do something else, certainly does not work.

Senator Banks: I wish to go back to one thing that Senator Meighen raised. It is also something that our former colleague, Senator Wiebe, raised constantly. It has been frustrating us for years. It must frustrate you to a greater degree. I am talking about the movement between the forces.

I will go back to your triple-A analogy. If a pitcher is sent down from the big leagues to a triple-A team to get his arm in shape, he leaves the big leagues on Wednesday and is pitching on Thursday in Ottawa. We have known for a long time the time difficulty of moving from the big leagues to the triple-A team in the Canadian Forces. Apparently, it is not so hard the other way around, but perhaps it is hard both ways.

The frustration we have is that, for three years now, we have been hearing people, including the general who is directly in charge of that, saying, "We are working on it." It has been three years that we have been asking that question, and it still has not been fixed. Does this not drive you to distraction?

MGen. Petras: I have been involved in analyzing that fairly extensively, yes.

Senator Banks: What is the problem?

MGen. Petras: It is more complicated than trying to come up with a policy. Perhaps I can use a simple example. Your triple-A analogy, if we want to push that —

Senator Banks: It was yours.

MGen. Petras: Right.

If we want to push that a little bit, triple-A pitchers are trained to the exact same standards as the professionals. The only difference is this: Do they have the ability to be able to function in the big leagues, to use your term?

Years ago, reservists were not necessarily trained to the same standard as the regular forces; they were trained to a similar standard. It was not until about five years ago — longer in the

mécanisée, pour reprendre votre exemple, il faut qu'ils puissent y consacrer le temps nécessaire pour faire en sorte que leurs compétences soient à jour. Il arrive parfois que même les soldats réguliers aient à mettre les bouchées doubles en tant que professionnels à temps plein pour faire en sorte qu'ils puissent optimiser l'utilisation de ces véhicules mécanisés.

Le sénateur Banks : C'est vrai dans les deux sens. Une des choses qui pourrait attirer quelqu'un pour ce genre d'instruction serait que le régiment puisse dire : « Nous voulons vous apprendre à utiliser un système canon à percuteur ou à conduire un VBL, mais nous n'en avons pas un seul. » Ce n'est pas ainsi qu'on réussira à attirer des candidats à l'unité, n'est-ce pas? Ne doit-on pas d'abord disposer de véhicules mécanisés?

Le mgén Petras : Absolument. Si on vous donne une mission à remplir, vous devez avoir l'équipement nécessaire pour vous en acquitter. C'est aussi simple que cela. L'idée n'est pas de créer de fausses attentes chez les gens. Se faire appeler une chose, puis faire autre chose, n'est certainement pas une façon de faire.

Le sénateur Banks : Je voudrais revenir à quelque chose que le sénateur Meighen a soulevé. C'est aussi quelque chose que notre ancien collègue, le sénateur Wiebe, avait l'habitude d'évoquer. C'est une question qui nous frustre depuis des années. Elle doit vous frustrer encore davantage. C'est la question du mouvement entre les forces.

Je reviens à votre analogie du triple A. Si on envoie un lanceur qui évolue dans la ligue majeure dans une équipe triple A pour travailler son lancer, il quittera alors la ligue majeure le mercredi pour jouer le lendemain, le jeudi, à Ottawa. Nous savons depuis longtemps maintenant à quel point il est difficile de passer de la ligue majeure à une équipe triple A au sein des Forces canadiennes. Apparemment, le passage inverse ne pose pas problème, à moins que ce ne soit peut-être difficile dans les deux sens.

Notre frustration tient au fait que, depuis trois ans maintenant, nous entendons des gens, y compris le général qui est directement responsable de la question, nous dire « nous y travaillons ». Cela fait maintenant trois ans que nous posons la question, et rien n'a encore été réglé. Cela ne vous distrait-il pas?

Le mgén Petras : Oui, et j'ai moi-même analysé la question exhaustivement.

Le sénateur Banks : Quel est le problème alors?

Le mgén Petras : C'est plus compliqué que tenter d'élaborer une politique. Peut-être puis-je vous donner un exemple simple. Votre analogie du triple A, si vous voulez pousser les choses...

Le sénateur Banks : En fait, c'était la votre.

Le mgén Petras : C'est vrai.

Si nous voulons pousser les choses un peu plus loin, les lanceurs triple A sont formés au même niveau que les professionnels. La seule différence : sont-ils capables d'évoluer dans une équipe de la ligue majeure, pour reprendre votre terme?

Il y a bien des années, les réservistes n'étaient pas forcément formés au même niveau que les forces régulières. Ils suivaient une formation semblable mais pas la même. Ce n'est qu'il y a environ

navy and air force — that the land reserve started to focus on absolutely the same standard. However, because time was always a critical factor, they trained to what they called an essential level of capability.

With the technology we have nowadays, you can track the delta or the difference in terms of scope of training that a reservist might have and that a professional might have. It is easy these days to train towards that delta or that difference.

If I want to become a regular full time, they have to assess the job they have, they have to look at the training and background that I have, and they need to make sure that I am a match. It is not a case of going into the regulars and all of a sudden training up to that particular standard. You have to be the right fit. That is where the problem has been.

Senator Banks: That does not satisfy me, I have to say. That is saying to a member of the reserves that they do not want you in the forces until the reserves have trained you to that level. That does not seem right to me. I do not want to be argumentative. I will give you a specific anecdotal example, and we have heard several.

A pilot is in the forces and leaves to go into the reserves because he now flying for an airline or whatever. He then decides, for whatever reason, perhaps he lost his pilot's job with a private company, that he wants to go back into the forces in a matter of months. The impediment to him getting back into the forces cannot be a training question. He is still trying to get back into the forces after a year or 18 months. The forces are saying that they need pilots.

It seems to me, and we have heard from some folks, that this is simply a case of — no disrespect intended — the Indian civil service in which things are being written out in pencil, and it has not been automated and is an old-fashioned system. Is that part of it?

MGen. Petras: Absolutely. I want to be clear in what I said earlier. There is never a case of a regular saying we do not want you until you are trained up to a particular level. They just did not know what they were getting years ago. Now they are at the stage where they have a better idea what they are getting.

Your comment about the pilot is right on. It has been recognized that there are policies in place that do not meet the requirements. If we want to transfer people faster and better, some of those policies will have to be put to one side, and the intent is that it will be. Admiral Jarvis tells me that the aim is to have it in place for July. We have been working through this policy to make sure it works from our end. You can change a policy, but if you do not change the way you implement it, it will not be effective. The proof will be in the pudding, to see if it works.

Senator Banks: We will be watching that closely because we have been frustrated for three years.

cinq ans — depuis un peu plus longtemps dans la marine et les forces aériennes — que la réserve terrestre a commencé à mettre l'accent sur une formation identique. Cela étant, le temps ayant toujours été un facteur critique, la formation visait ce qu'on appelait un niveau de capacité essentiel.

Avec la technologie que nous avons aujourd'hui, on peut connaître le delta de chacun, soit la différence au niveau de l'entraînement qu'il y a entre un réserviste et un professionnel. Il est facile de nos jours de s'entraîner pour combler ce delta ou cette différence.

Si je veux entrer dans la Force régulière, les autorités doivent évaluer l'emploi qu'elles offrent, elles doivent évaluer ma formation et mes antécédents, et elles doivent s'assurer qu'il y a concordance entre les deux. Je ne peux pas entrer dans la Force régulière et acquérir tout de suite la formation voulue. Il faut être fait pour l'emploi. C'est là que le problème se posait.

Le sénateur Banks : Je dois vous dire que cette réponse ne me satisfait pas. C'est comme dire à un réserviste que les Forces ne voudront pas de lui tant que la Force de réserve ne l'aura pas formé au niveau voulu. Cela ne me semble pas correct. Mais je ne vous cherche pas querelle. Je vais vous donner un exemple précis dont j'ai entendu parler, et nous en avons entendu plusieurs comme celui-là.

Un pilote des Forces quitte la régulière pour entrer dans la réserve parce qu'il a aujourd'hui un emploi dans une ligne aérienne ou ailleurs. Puis il décide pour une raison quelconque, peut-être pace qu'il a perdu son poste de pilote dans le privé, qu'il veut réintégrer la régulière d'ici quelques mois. Ce n'est pas la formation qui peut l'empêcher de réintégrer la régulière. Mais après un an ou 18 mois, il attend toujours. Or, les Forces canadiennes disent qu'elles ont besoin de pilotes.

On dirait, et d'autres personnes nous l'ont dit, que cela ressemble simplement — sans manquer de respect à quiconque — à la fonction publique de l'Inde où tout est écrit au crayon, il n'y a pas d'automatisation et son système est désuet. Est-ce que cela fait partie du problème?

Le mgén Petras : Absolument. Je tiens à clarifier ce que j'ai dit plus tôt. On ne dit jamais dans la régulière qu'on ne veut pas de vous tant que vous ne serez pas formé à un certain niveau. Il y a des années de cela, la régulière ne savait tout simplement pas qui elle recrutait. Elle en est maintenant au point où elle a une meilleure idée du personnel qu'elle recrute.

Ce que vous dites à propos de ce pilote est tout à fait exact. On a admis qu'il existe des règlements qui ne répondent pas à nos attentes. Si nous voulons muter les gens plus rapidement et dans des postes qui leur conviennent mieux, il faudra se défaire de certains de ces règlements, et c'est ce qu'on veut faire. L'amiral Jarvis me dit qu'il a pour but de faire cela d'ici juillet. Nous avons élaboré ce règlement pour nous assurer qu'il marche pour nous. On peut changer un règlement, mais si on ne change pas la façon dont on le met en œuvre, ça ne donnera rien. Il faudra voir à l'usure si ça marche.

Le sénateur Banks : Nous allons étudier cela de près parce qu'il y a trois ans que nous attendons.

MGen. Petras: There is a serious intent to try to improve this at this point as we move to the 8,000 in the CF.

Senator Banks: Major-General Petras, there have been several articles in the past few days about the United States services lowering some bars because of the stretch that is being placed upon them, the difficulty of retaining folks and the problems of rotation and maintaining the forces they have. They have, therefore, started to turn their eyes and not see things that would previously have caused members to have been discharged.

Our forces, as we are well aware, have been stretched past their limit. Are we beginning to lower the bar in order to retain and attract members?

MGen. Petras: Again, that is in Admiral Jarvis's world, but there is no evidence of that. We have had very little difficulty meeting our recruiting targets. We are not going to lower the standards. We are getting better at attracting and retaining people and at making sure it is interesting and challenging. All of the work that has been done on quality of life has made the forces pretty good, despite the stresses and strains of the operational tempo.

The Chairman: Major-General Petras, one of Senator Meighen's questions that you did not cover was the question of university students. We see a very high reliance in some reserve units, particularly in the militia, on university students. We see them in for four years, and then we are told they go through the usual changes, where they graduate, get a job, get married, and then the reserves do not fit them well. It strikes some of us on the committee that we are investing a lot and then losing those capabilities.

What plans have you to see that we keep people who join the reserves in university longer or have a program to attract people to the reserves who have left university and have settled down in their lives?

MGen. Petras: I apologize for not picking up on that because that was a good question that you asked earlier, senator.

A lot of what we hear is anecdotal evidence, some of it backed up by reality. In my hometown, university students graduate and often go off to other areas, although many are staying. We forget that what happens is that these folks graduate from university and head off to other centres, where they join the reserves and stay with the reserves. Many times a local commanding officer sees people leaving his unit.

That is reality. At certain points in their lives, people have other things they have to think about and may put reserve service to one side. We do not see what we call throughput or these folks we are losing to the CF capabilities in one sense as a bad thing. In a democracy, I believe that every citizen should take an interest in defence and security. If somebody has had that kind of training and goes off and becomes an active citizen, we have accomplished something. That is not the real raison d'être, however. We want to keep them, there is no doubt about it.

Le mgén Petras : Nous sommes vraiment décidés à améliorer les choses étant donné que nous allons passer aux 8 000 dans les Forces canadiennes.

Le sénateur Banks : Major général Petras, plusieurs articles ont paru ces derniers jours à propos des forces armées américaines qui se trouvent contraintes d'abaisser certaines exigences, car elles ont du mal à retenir leur monde, elles ont des difficultés de rotation et ne peuvent maintenir leurs effectifs au niveau voulu. Par conséquent, elles commencent à fermer les yeux et ne voient pas des choses qui, auparavant, auraient constitué des motifs de renvoi.

Comme nous le savons fort bien, nos forces sont au bout de leur rouleau. Est-ce qu'on commence à baisser les exigences afin d'attirer et de retenir des membres?

Le mgén Petras : Encore là, il s'agit ici du secteur de l'amiral Jarvis, mais rien ne prouve que c'est le cas. Nous avons eu très peu de mal à atteindre nos objectifs de recrutement. Nous n'allons pas abaisser nos normes. Nous savons mieux comment attirer et retenir les gens, et nous assurer que le travail demeure intéressant et stimulant. Tout le travail qui a été fait au niveau de la qualité de la vie a fait que nos forces se portent très bien, en dépit des contraintes que nous impose le rythme opérationnel.

Le président : Major général Petras, l'une des questions du sénateur Meighen à laquelle vous n'avez pas répondu traitait des étudiants universitaires. On constate que certaines unités de la réserve, particulièrement de la milice, ont un contingent élevé d'étudiants du niveau universitaire. Ils sont là pour quatre ans, puis on nous dit qu'ils vivent les changements habituels, lorsqu'ils obtiennent leur diplôme, ils trouvent un emploi, ils se marient, et tout à coup, la réserve ne leur convient plus. Certains d'entre nous au comité trouvent que nous investissons beaucoup et que nous perdons ensuite ces capacités.

Quels plans avez-vous en place pour vous assurer que ces personnes qui entrent dans la réserve à l'université restent plus longtemps, ou avez-vous un programme pour attirer dans la réserve ceux qui ont achevé l'université et qui se sont établis?

Le mgén Petras : Pardonnez-moi si je n'ai pas répondu parce que c'était une bonne question que vous aviez posée, sénateur.

On entend beaucoup de choses, qui sont confirmées dans certains cas par la réalité. Dans ma ville natale, les étudiants obtiennent leur diplôme, puis ils passent souvent à autre chose, quoique nombreux soient ceux qui restent. On oublie que ces gens obtiennent leur diplôme universitaire et se dirigent vers d'autres centres, où ils entrent dans la réserve et y restent. Le commandant de la réserve locale voit beaucoup de monde quitter son unité.

C'est la réalité. À certains moments de leur vie, les gens ont autre chose à faire et n'ont pas toujours du temps pour la réserve. Dans un sens, nous ne considérons pas ces pertes pour les Forces canadiennes comme étant une mauvaise chose. Je crois que, dans une démocratie, tout citoyen doit s'intéresser à la défense et à la sécurité du pays. Si une personne dispose de ce genre de formation et nous quitte pour devenir un citoyen actif, nous avons accompli quelque chose. Mais cependant, ce n'est pas là notre raison d'être. Nous voulons garder ces gens, cela ne fait aucun doute.

In order to bring these people back, the senator alluded to it very well. You talk about people having to fight to get these shortened blocks of training. In the army and other services, all training is going to be modularized. If you had seven weeks available in the summer, you spend the seven weeks. If you have two or four weeks, you spend the two or four weeks because they are being broken up into these chunks.

It certainly is a good possibility that people will be able to do these courses in the wintertime as well. As an example, a corporal in Newfoundland who was driving me works for the local Wal-Mart. He wanted to become a sergeant but never had the time to take that long block of time. The land reserve implemented modularization, where he could take things through distance learning and through little chunks at a time, and he is going to meet his aim of becoming a sergeant.

It is focused on the universities, yes, but that is just part of the reality of the way the forces are here.

The Chairman: Can you support your earlier statement that university students who leave the reserves upon graduation go out to another community and join reserve units? Can you give us figures, please?

MGen. Petras: No.

The Chairman: Not off the top of your head.

MGen. Petras: Right. In terms of interest, it is not something I have tracked. Just as you hear anecdotal evidence that everyone leaves, I hear the same anecdotal evidence that people join as they move from place to place.

The Chairman: I am asking you to provide that information to us, please.

MGen. Petras: Certainly, I can.

[*Translation*]

Senator Nolin: I should state from the outset that I find myself in a situation of conflict of interest today. As a Montrealer, I am an honorary member of the Régiment de Maisonneuve and therefore, as I am sure you will understand, have something of a soft spot for the reserve; or to be more specific, the well-being of the reserve forces and the Régiment de Maisonneuve is an issue that is close to my heart.

Let us turn our attention back to the 3,000 new members of the reserve. I would like to know the details of this expansion. What is your timeframe? To what sections of the reserve will these 3,000 new members be assigned?

[*English*]

MGen. Petras: Your question is about the 3,000 and how they are being distributed. As you know in other testimony, the 3,000 are primarily going to the army. They are also going to the Communication Reserve and to the Health Services Reserve.

Pour ce qui est de ramener ces gens, le sénateur avait parfaitement raison d'en parler. On parle de gens qui doivent se battre pour avoir accès à ces blocs de formation raccourcis. Dans l'armé et les autres armes, toute la formation sera modularisée. Si vous avez sept semaines à vous pendant l'été, vous prenez les sept semaines. Si vous avez deux ou quatre semaines, vous prenez les deux ou quatre semaines parce que la formation est morcelée ainsi.

Mais chose certaine, il est fort possible que ces personnes puissent suivre ces cours pendant l'hiver aussi. Par exemple, le caporal qui me conduisait à Terre-Neuve travaille au Wal-Mart local. Il veut passer sergent mais il n'a jamais eu la possibilité de s'absenter pour suivre un long module de formation. La Réserve terrestre a mis en œuvre la modularisation de la formation, qui lui permettra de suivre des cours à distance et de parfaire sa formation par petits blocs, et il va ainsi passer sergent comme il le désire.

Ce programme est axé sur les universités, c'est vrai, mais cela fait simplement partie de la réalité des forces aujourd'hui.

Le président : Pouvez-vous étayer ce que vous avez dit plus tôt, à savoir que les étudiants universitaires qui quittent la réserve au terme de leurs études vont s'installer ailleurs et s'engagent dans les unités de la réserve? Pouvez-vous nous donner des chiffres, s'il vous plaît?

Le mgén Petras : Non.

Le président : Au pied levé, non.

Le mgén Petras : C'est exact. Je n'ai pas recueilli de données, mais tout comme vous entendez dire que tout le monde s'en va, j'entends dire de mon côté que les gens regagnent la réserve lorsqu'ils s'installent ailleurs.

Le président : Je vous prie de nous fournir cette information, s'il vous plaît.

Le mgén Petras : Je pourrai le faire, sûrement.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Je vous avoue immédiatement mon conflit d'intérêts car, étant montréalais, je suis membre honoraire du Régiment de Maisonneuve. Par conséquent, vous comprendrez que j'ai un penchant pour la réserve. Plus spécifiquement, l'état de la réserve et celui du Régiment de Maisonneuve me préoccupe.

Revenons sur cette expansion de 3 000 nouveaux réservistes. J'aimerais comprendre comment cette augmentation s'organise. À l'intérieur de quel délai s'effectuera-t-elle? À quels éléments des forces de la réserve seront affectés ces 3 000 nouveaux arrivants?

[*Traduction*]

Le mgén Petras : Votre question porte sur les 3 000 et leur distribution. Comme vous l'ont dit d'autres témoins, les 3 000 iront essentiellement à l'armé de terre. Ils iront aussi dans la Réserve des communications et la Réserve des services de santé.

The intent is that of the 3,000, a chunk of them will go to units to build up what we perceived as a bit hollow at times. For example, if in a regiment you have an infantry company that should have 130 people but only has 60, 70 or 80, we want to make sure that sufficient people are assigned, and it is the army's responsibility to bolster those.

At the same time, there will be a number of positions that will go to new capabilities within the reserve. We feel there are certain capabilities that could be generated in the reserve that are potentially not better than regulars, if they spent at it full time, but could be left at a lower level of readiness, brought to a higher level of readiness or be used because of the particular skills that they have.

I used civil-military cooperation as an example, but there are many others, in psychological operations, human intelligence and so forth. It goes throughout the whole forces, not just the land reserve.

[*Translation*]

Senator Nolin: Your comments serve to confirm what several witnesses have now told us: the objective is to increase the number of reservists to around 18,500. I must ask, however, whether it is realistic to expect this to happen by the end of the current fiscal year? Is that really the intended objective?

[*English*]

MGen. Petras: I have not heard from the army as to whether they will be able to meet the target in the short term. I must say that all 18,500 that are projected to go into the land reserve include the Health Services Reserve. There has been a serious effort by the land reserve to ensure they have met their targets and are well over 16,000 and on their way to meeting their final target. I do not have the end state. It was originally published as 2006. As long as the money and the resources are there — I am told they will be — while they may not meet the target in 2006, they will meet it shortly thereafter. It is certainly not as a result of a lack of effort in doing that.

The one caveat is that the only thing that could potentially interfere with it, as we start to bring the 5,000 in, is losing more people from the reserve component as they move to the regular. As soon as that happens, more will be required to be brought into the reserve.

[*Translation*]

Senator Nolin: Several of my colleagues have concerns as to problems being experienced with the transfer of reservists to the regular force. Over the course of a year, how many reservists make the change? What proportion of reservists decide to move from part-time military service to full time service? Could you please give me your answer as a percentage?

Ce qu'on veut faire avec ces 3 000, c'est en prendre une partie pour les affecter dans les unités que nous jugeons un peu dégarnies. Par exemple, si, dans un régiment, vous avez une compagnie d'infanterie dont l'effectif devrait être de 130 personnes mais qui n'en compte que 60, 70 ou 80, nous voulons nous assurer qu'on y assigne suffisamment de monde, et il appartient à l'armée de terre de hausser ces effectifs.

Cela étant dit, un certain nombre de postes seront réservés aux nouvelles capacités de la réserve. Nous sommes d'avis qu'il y a certaines capacités qui pourraient être générées dans la réserve et qui ne seraient pas potentiellement meilleures que celles de la régulière, si on les emploie à plein temps, mais qui pourraient rester à un niveau moindre de préparation, être haussées à un niveau de préparation plus élevé ou être utilisées du fait des compétences particulières qu'elles offrent.

J'ai mentionné la coopération civilo-militaire à titre d'exemple, mais il y en a beaucoup d'autres, dans les opérations psychologiques, le renseignement humain et ainsi de suite. Cela se fait dans toutes les forces, pas seulement dans la Réserve terrestre.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Vous confirmez donc ce que le comité a entendu depuis plusieurs séances. L'objectif d'augmenter la milice aux environs de 18 500 serait exact. Toutefois, est-il réaliste de s'attendre à ce que cet objectif soit atteint avant la fin du présent exercice? Est-ce vraiment l'objectif visé?

[*Traduction*]

Le mgén Petras : Je n'ai pas entendu dire que l'armée de terre pourra atteindre cet objectif à court terme. Je dois dire que tous les 18 500 qui sont prévus iront dans la Réserve terrestre, dont la Réserve des services de santé. La Réserve terrestre s'est efforcée sérieusement d'atteindre ses buts, et elle a dépassé depuis longtemps les 16 000 et se dirige vers son objectif final. Je ne connais pas l'échéancier. Cela a été prévu à l'origine pour 2006. Tant qu'on aura l'argent et les ressources voulus — et on me dit que ce sera le cas — même si on n'atteint pas l'objectif en 2006, on l'atteindra peu après. Mais chose certaine, l'effort n'a pas manqué.

Cela étant dit, la seule chose qui pourrait faire obstacle, lorsque nous allons commencer à incorporer les 5 000, c'est que la réserve risque de perdre plus de monde à la régulière. Si cela se produit, il faudra que la réserve recrute davantage.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Plusieurs de mes collègues sont préoccupés par les problèmes de transfert entre les forces de la réserve et celles de l'armée régulière. Combien de réservistes font cette transition, disons sur une période d'un an? Quelle proportion de réservistes décide de passer du service militaire à temps partiel au service à temps plein? Pouvez-vous exprimer cette proportion en pourcentage?

[*English*]

MGen. Petras: While I do not have the exact annual figures with me, it is an area of interest. We have gone from 300 to 700 or 800 per year, depending on what is going on at that time. Sometimes the way the economy is going has a bit of an impact. That has been about the average.

[*Translation*]

Senator Nolin: The department has restructured the way in which members of the armed forces are paid. Is this likely to result in our current reservists being tempted to leave the reserve? The department has publicly stated its intention to recruit 5,000 new members for the regular armed forces. Do you think that, in order to meet this target of 5,000 new members, there will be an increase in the number of reservists transferring to the regular force? Are you and your colleagues reflecting upon this issue while drawing up your future plans?

[*English*]

The fact they have restructured the pay will make it interesting for some reservists to move into the regular forces because there are 5,000 openings now. Is that part of your thinking?

MGen. Petras: If I want to go back to my baseball analogy, it is a good thing that reservists transfer into the regular forces. We are aware of the fact that a number will. However, we are not sure at this particular point. We went through the same thing during a time when they were bringing 7,000 people into the forces around the same time as the land reserve restructure thing was going on. It has an impact, but not a huge one. We are prepared to watch and see. If a significantly larger number goes in, then the resources directed at bringing 3,000 into the reserves will have to be channelled there as well.

We do not have a figure articulated at this point. It is hard to guess. The CDS has said two to five years to bring the 5,000 in over a period of time. I do not think it will have a huge impact in the large scheme of things.

[*Translation*]

Senator Nolin: Several members of the forces deployed in theatres of operations have expressed their frustration at the fact that it is very difficult for a member of the reserve to be transferred to the regular army. This allegation is not simply hearsay, it is based in fact. You can check for yourself, as you have access to the same information that we do.

Is it easier for a civilian to join the regular army than it is for a reservist? Of the two, who would find it easier to join the regular forces?

[*English*]

MGen. Petras: We used to make jokes to my regular friends when they tried to transfer to the reserves and we were asking why it took so long.

Senator Nolin: From the regular to the reserve?

[*Traduction*]

Le mgén Petras : Je n'ai pas les chiffres annuels exacts, mais c'est une question qui m'intéresse. Nous sommes passés de 300 à 700 ou 800 par année, tout dépend des événements. Parfois, l'évolution de l'économie a un certain impact. C'était à peu près la moyenne.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Le ministère a restructuré la rémunération des militaires. Croyez-vous que cela engendrera une tentation de la part des réservistes actuels de quitter la réserve? Le ministère a annoncé publiquement qu'il comptait augmenter de 5 000 membres les effectifs de la force régulière. Croyez-vous que cela entraînera une augmentation du transfert des réservistes vers la force régulière pour combler cet objectif de 5 000 membres? Est-ce que cette question fait partie des plans ou des réflexions sur lesquels vous vous penchez avec vos collègues?

[*Traduction*]

La restructuration de la solde fera en sorte qu'il sera intéressant pour certains réservistes de passer à la régulière étant donné qu'il y a maintenant 5 000 postes. Est-ce que vous y songez?

Le mgén Petras : Si l'on me permet de revenir à mon analogie avec le baseball, c'est une bonne chose que les réservistes passent à la régulière. Nous sommes conscients qu'un certain nombre d'entre eux le feront. Cependant, nous ne sommes sûrs de rien en ce moment. Nous avons vécu la même chose lorsqu'ils ont incorporé 7 000 personnes dans les forces à peu près au même moment où l'on procédait à la restructuration de la Réserve terrestre. Cela joue, mais pas énormément. Nous sommes prêts à attendre et voir comment ça va se passer. Si un nombre beaucoup plus élevé de réservistes passe à la régulière, il faudra diriger aussi vers la réserve les ressources qu'on emploiera pour recruter les 3 000.

Nous n'avons pas de chiffres précis pour le moment. C'est difficile à deviner. Le CEMD a dit qu'il faudrait entre deux et cinq ans pour recruter les 5 000. Je ne crois pas que cela aura un grand effet sur l'ensemble de la situation.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Plusieurs membres des forces déployées en théâtre d'opération nous ont fait part de leur frustration selon laquelle il est très difficile d'accorder cette mutation de la réserve vers l'armée régulière. Cette allégation n'est pas purement anecdotique, elle est très réelle. D'ailleurs, vous avez accès aux mêmes informations que nous.

Est-il plus facile pour un citoyen ordinaire d'entrer dans la force régulière que pour un réserviste? Pour qui est-ce plus facile d'accéder à la force régulière?

[*Traduction*]

Le mgén Petras : Nous avions l'habitude de plaisanter avec mes amis de la régulière lorsqu'ils essayaient de passer à la réserve, et on leur demandait pourquoi ça avait pris tant de temps.

Le sénateur Nolin : De la régulière à la réserve?

MGen. Petras: Yes.

Senator Nolin: What about the other way around?

MGen. Petras: I used to joke with them about having standards within the reserve. That only wears so far and it is purely intended in jest.

As I said before, to transfer into the regulars is hugely complex, and we have managed to capture the main reason it was so complex, other than some of the policies that were more aligned toward where we were arranged in the Cold War-type of thinking, the focus on being able to clearly identify what you are getting when a reservist comes to a position in the regular force.

[*Translation*]

Senator Nolin: You mention the Cold War, yet the situation is not what it was 15 years ago. What is causing the problem today? Is it a question of national security, or information which could put the country in jeopardy?

[*English*]

MGen. Petras: It is all of those things and more. I can reiterate what I said before, namely, the intention is to come out with a policy that will make it easier at this particular stage. We recognize that.

Senator Atkins: Major-General Petras, I am surprised that you are saying you are having no difficulty with recruitment.

As you know, this committee is across the country, and we have met with many reserve unit commanders. It is true that some of them tell us that they are doing pretty well, but others say they are not.

I am making the assumption that when you say you are not doing badly, it is a global consideration and not a specific one.

MGen. Petras: Absolutely.

Senator Atkins: When you talk about 3,000, what is your average attrition factor in a year? You have to add that to the 3,000 over the next five years.

MGen. Petras: Yes, you do, senator. You are right. When I talk about no problems with recruiting in terms of attracting numbers, it is meeting national targets. Some are hugely successful in some areas and others are absolutely struggling to stay afloat.

The attrition figures are always interesting in terms of trying to calculate. We were trying to get a rough estimate. For years, there was discussion that we had 30 per cent attrition in the reserves. In terms of trying to track who is in the organization and who has left, our technology is improving. Our attrition used to include transfers to the regular force. We do not count that anymore. We are in the same organization. Once recruited, you are in.

Le mgén Petras : Oui.

Le sénateur Nolin : Et dans l'autre sens?

Le mgén Petras : Je leur disais en plaisantant que la réserve était plus exigeante. Mais c'était strictement pour plaisanter.

Comme je l'ai dit plus tôt, il est très compliqué de passer à la réserve, et nous avons finalement réussi à comprendre pourquoi c'était si complexe, à part le fait que certains règlements étaient inspirés par l'attitude qui avait cours pendant la guerre froide, et ce qui était difficile, c'était de savoir clairement à quoi s'attendre quand un réserviste prenait un poste dans la régulière.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Vous évoquez la période de la guerre froide. Toutefois, cette époque est révolue depuis 15 ans. Quel est le problème aujourd'hui? S'agit-il d'un problème de sécurité nationale ou d'information qui risquerait de mettre en danger la sécurité du pays?

[*Traduction*]

Le mgén Petras : C'est tout cela et davantage. Je peux réitérer ce que j'ai dit plus tôt, à savoir que nous avons l'intention d'énoncer une politique qui facilitera les choses à ce stade-ci. Nous reconnaissons le problème.

Le sénateur Atkins : Major général Petras, je suis surpris de vous entendre dire que vous n'avez aucune difficulté à recruter.

Comme vous le savez, notre comité parcourt le pays, et nous avons rencontré de nombreux commandants d'unité de réserve. Il est vrai que certains d'entre eux disent que ça va très bien, et d'autres disent que non.

J'imagine que lorsque vous dites que les choses vont bien, c'est de manière générale.

Le mgén Petras : Absolument.

Le sénateur Atkins : Quand vous parlez des 3 000, quel est votre facteur d'attrition moyen par année? Vous devez ajouter cela aux 3 000 au cours des cinq prochaines années.

Le mgén Petras : Oui, c'est exact, sénateur. Vous avez raison. Quand je dis que nous n'avons pas de difficulté à recruter, c'est parce que nous atteignons nos objectifs nationaux. Certaines unités ont énormément de succès dans certains domaines et d'autres ont beaucoup de mal à rester à flot.

Les données sur l'attrition sont toujours intéressantes lorsqu'il s'agit de calculer. Nous tâchons de faire des estimations approximatives. Pendant des années, on disait qu'on avait un taux d'attrition de 30 p. 100 dans la réserve. Pour ce qui est de savoir qui est dans l'organisation et qui est parti, notre technologie s'est améliorée. Notre taux d'attrition comprenait autrefois les mutations à la régulière. Nous ne les comptons plus. Nous sommes dans la même organisation. Une fois que vous êtes recruté, vous y êtes.

It varies from environment to environment, but we are running at 15 to 18 per cent at this point. Those are the best figures that I have been given.

Senator Atkins: I assume, in view of the conflicts the country has been involved in, that those transfers are part of the attrition factor?

MGen. Petras: Absolutely. They are calculated in the attrition. The target under the land force reserve restructure is 18,500, and the annual attrition is factored into that. The allocated resources compensate for that.

Senator Atkins: The other thing we have heard when on our travels to different parts of the country is that a lot of these commanders are happy when they do not get a full turnout on a regular basis, because they do not have the budgets to address a full turnout. If they get two thirds, they feel that meets their budget on an annual basis.

If you were given more money, where would you put the money in the reserves?

MGen. Petras: If I return to your comment about commanding officers being happy that fewer people turn out —

Senator Atkins: I am not saying they are happy.

MGen. Petras: I understand what you are saying. It comes down to managing expectations. We have sufficient funds at this point to do what we need to do for the missions and tasks assigned. It comes down to managing expectations for the local commanding officer. They want to do all kinds of great things. As a commanding officer, you are given your base mission that you must accomplish, and you want to go a bit beyond. If you have fewer people show up and you have a little bit more money, you can broaden the scope of the training and the exercises that you do. It is human nature to want to do that.

At this point, I cannot assess where I would allocate the money if additional funding were granted. We are well positioned with the Canadian Forces transformation, and we want to see where it is going. We will determine through that transformation which capabilities are best generated within the reserves. If we think there is a greater requirement to do certain things in certain areas, we will need the money to go along with that.

They are allocating the resources for the 3,000 in the right way. They have committed to bringing up the units to greater strength and towards new capabilities.

Senator Atkins: In your statement, you said you believe that with "properly managed expectations, the reserves can do more in responding to the demands of the new security environment."

Do you wish to expand on that?

Le taux oscille dans les différentes unités, mais il se situe globalement entre 15 et 18 p. 100 en ce moment. Ce sont les chiffres les plus exacts qu'on m'a donnés.

Le sénateur Atkins : J'imagine que ces mutations font partie du facteur d'attrition étant donné les conflits auxquels notre pays a pris part?

Le mgén Petras : Absolument. Elles sont prises en compte dans le taux d'attrition. L'objectif que nous avons dans le cadre de la restructuration de la Réserve terrestre est de 18 500, et le taux d'attrition annuel est pris en compte ici. Les ressources qu'on nous alloue compensent pour cela.

Le sénateur Atkins : Ce qu'on nous a dit aussi lors de nos voyages dans les diverses régions du pays, c'est que bon nombre de ces commandants sont contents quand ils n'obtiennent pas un effectif complet régulièrement étant donné qu'ils n'ont pas les budgets voulus pour accueillir un effectif complet. S'ils en obtiennent les deux tiers, ils peuvent boucler leur budget annuellement.

Si on vous accordait plus d'argent, où l'investiriez-vous dans la réserve?

Le mgén Petras : Si je reviens à ce que vous avez dit à propos de ces commandants qui sont contents de voir qu'ils ont moins de monde...

Le sénateur Atkins : Je ne dis pas qu'ils sont contents.

Le mgén Petras : Je comprends ce que vous dites. Cela revient à gérer les attentes. Nous avons des fonds suffisants en ce moment pour faire ce que nous avons à faire dans les missions et les tâches qui nous sont imparties. Cela revient à gérer les attentes au niveau du commandant local. Ils veulent faire toutes sortes de choses formidables. Tout commandant reçoit sa mission de base qu'il doit réviser, et chacun veut en faire un peu plus. Si vous avez moins de monde et un peu plus d'argent, vous pouvez élargir l'ampleur de la formation et faire plus de manœuvres. C'est la nature humaine qui vous porte à faire cela.

Je ne peux pas vous dire pour le moment où j'utiliserais cet argent si l'on m'accordait des fonds supplémentaires. Nous sommes bien placés dans la transformation des Forces canadiennes, et nous voulons voir où nous allons. Cette transformation nous permettra de déterminer quelles capacités sont les mieux générées par la réserve. Si nous pensons qu'il faut faire certaines choses dans certains domaines, nous aurons besoin d'argent pour cela.

On a bien réparti les ressources pour les 3 000. On s'est engagé à hausser les effectifs des unités et à trouver de nouvelles capacités.

Le sénateur Atkins : Vous dites dans votre déclaration que vous êtes convaincu « que si les attentes à leur égard sont bien gérées, les unités de réserve pourront accroître davantage leur contribution dans le nouveau contexte de sécurité ».

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

MGen. Petras: We have learned lessons from what we tried to do in the 1990s. In the 1980s, we were purely a strategic reserve. In the 1990s, we became a strategic and operationally focussed reserve, and most of the focus was on operations. We tried to make reserves into regulars, which we were not. At this point, we are striving for a balance between maintaining a strategic and operational reserve that is focused to best support what we do in the Canadian Forces.

The policy statement suggested that reserves be more involved in the domestic side of the house. We absolutely agree. Because of their presence around the country, the reserves can make a contribution. When I say "properly managed expectations," we must be realistic in terms of assessing what reservists can bring to the table in that dimension.

The reservists are part of the CF capability mix that is going to support first responders in domestic operations.

Senator Atkins: Are there any formal programs being conducted to more closely integrate local forces with municipal first responders in populated areas? What is the official and lawful mechanism for the authorities in relation to the commanders of those units?

MGen. Petras: For a local commanding officer, there is always a tendency to want to be there and jump in and help wherever an emergency happens. When there is a local flood or fire, the first thing you want to do is help.

Senator Atkins: What is the mechanism?

MGen. Petras: If the locals want to call on Canadian Forces support, the request must go up through the solicitor general, through the Department of National Defence, and back to whoever owns the Canadian Forces resources in that area, and they then can authorize the request.

Senator Atkins: Through the solicitor general provincially?

MGen. Petras: It goes up through a provincial chain up to the federal chain and then back down to grant approval. In an emergency, that can be done fairly quickly.

You asked what we are doing to connect closer. As part of the work we are doing in making the reserves a more valuable asset for domestic operations, the land force reserve restructure project has planned to have community contingency planning officers assigned. Each of the centres in the town will have an officer assigned to work with the local emergency planning organization to give them a better sense of what potential capabilities the CF might bring if needed. That will form the basis for other things that we may potentially be able to do. Again, it is tied up with where we are going with Canadian Forces transformation at this point.

Le mgén Petras : Nous avons retenu des leçons de ce que nous avons essayé de faire dans les années 90. Dans les années 80, la réserve était purement à caractère stratégique. Dans les années 90, la réserve est devenue stratégique et opérationnelle, et presque toute l'attention était portée sur les opérations. Nous avons essayé de convertir les unités de réserve en unités régulières, ce que nous ne sommes pas. En ce moment, nous nous efforçons de maintenir dans la réserve un équilibre entre le stratégique et l'opérationnel afin de mieux faire ce que nous faisons dans les Forces canadiennes.

L'énoncé de politique dit que la réserve doit jouer un plus grand rôle dans les opérations intérieures. Nous sommes parfaitement d'accord. Du fait de notre présence partout au pays, la réserve peut apporter beaucoup. Quand je parle de « bien gérer les attentes », il faut être réaliste lorsqu'il s'agit de déterminer la contribution des réservistes dans cette dimension.

Les réservistes font partie des capacités des Forces canadiennes qui soutiennent les secours d'urgence dans les opérations intérieures.

Le sénateur Atkins : Est-ce qu'il existe des programmes structurés qui visent à mieux intégrer les forces locales aux services d'urgence municipaux dans les régions peuplées? Quel est le mécanisme officiel et réglementaire qui unit les autorités aux commandants de ces unités?

Le mgén Petras : Un commandant local a toujours tendance à vouloir intervenir dès qu'il y a urgence. Quand il y a une inondation ou un incendie, la première chose qu'on veut faire, c'est aider.

Le sénateur Atkins : Quel est le mécanisme?

Le mgén Petras : Si les autorités locales veulent faire appel aux Forces canadiennes, la demande doit être adressée par le solliciteur général au ministère de la Défense nationale, puis la demande est dirigée aux autorités dont relèvent les ressources des Forces canadiennes dans ce secteur, et elles peuvent alors faire droit à la demande.

Le sénateur Atkins : On s'adresse au solliciteur général de la province?

Le mgén Petras : La chaîne de commandement provinciale mène à la chaîne de commandement fédérale, puis on redescend pour donner l'approbation. En cas d'urgence, cela peut se faire assez rapidement.

Vous vouliez savoir ce que nous faisons pour nous rapprocher. Dans le cadre du travail que nous faisons pour faire en sorte que la réserve devienne un actif plus précieux pour les opérations intérieures, le projet de restructuration de la Réserve terrestre a prévu d'assigner des officiers responsables de la planification d'urgence communautaire. Chaque centre dans la municipalité aura un officier assigné à l'organisation locale de planification d'urgence afin que celle-ci sache mieux quelles sont les capacités dont pourraient disposer les Forces canadiennes au besoin. Cela constituera la base des autres choses que nous serions en mesure de faire. Je répète que cela est lié à la transformation des Forces canadiennes qui est en cours en ce moment.

Senator Atkins: In some of the units we have talked to, there was a tremendous liaison. In others, there was not so much.

MGen. Petras: The program is not formally in place yet. There are places that have it, but it has not been completely followed through at this point. It was a concept that came out of the land force reserve restructure project, and it is starting to be implemented. In some cases, local commanding officers leaned forward and took the initiative and are already involved in sitting in. We want to formalize that process

Senator Atkins: There has been no directive that says, "Do it"?

MGen. Petras: Not yet, but there will be soon. Part of the problem is that it was a pre-defence policy statement initiative. We are well set up to support it, but we need to analyze in terms of how the reserves are going to plug into this whole process.

Senator Atkins: We have talked a lot about university students. You have been in the military long enough to remember the Canadian Officer Training Corps — COTC. Is there not an opportunity to integrate the reservists with university campuses? Are we not missing something? Is there an opportunity there?

MGen. Petras: You are right. It has not been taken advantage of as much as we could. The COTC program in its time and the environment that we lived in was a terrific thing.

The effort they are trying to make at this particular point, which goes back again to the land force reserve restructure initiative, is an initiative called connecting with universities. They are running a number of pilots throughout the country. They have allocated a certain portion of the growth numbers to recruit specifically out of the university.

The Université Laval is an excellent example. There have been serious efforts to connect with that university. At one point, there was a recruiting office located right on campus. Pilot projects are being run to see whether there is interest from universities around the country. There is room to do a lot more there.

Senator Banks: Using the answer you gave to Senator Atkins about attrition, my arithmetic says you need to recruit about 13,000 new people over the next five years. Is that about right? Can you do that?

MGen. Petras: I am not sure. I have not done the math.

Senator Banks: If your attrition rate is about 15 per cent, and you have about 15,000 people now — so that is 2,250 people a year over five years, 10,000 and change, in other words, plus the 3,000, is 15,000, but that is modest. Is that doable?

MGen. Petras: I would expect that that would be correct, senator. As I said, we have had little difficulty in terms of replacing attrition. That is already built into the way we do business. The additional 3,000 is a confirmation of the

Le sénateur Atkins : Dans certaines unités que nous avons rencontrées, la liaison était excellente. Dans d'autres, ce n'était pas le cas.

Le mgén Petras : Le programme n'est pas encore officiellement en place. Il y a des endroits qui ont ces officiers de liaison, mais la pratique ne s'est pas encore généralisée. Cette notion est née du projet de restructuration de la Réserve terrestre, et on commence à la mettre en oeuvre. Dans certains cas, les commandants locaux ont pris l'initiative et collaborent déjà avec les unités. Nous voulons officialiser ce processus.

Le sénateur Atkins : Il n'y a pas de directive qui dit : « Faites cela. »?

Le mgén Petras : Pas encore, mais il y en aura une bientôt. Une partie du problème tient au fait que cela relevait d'une initiative qui précédait l'énoncé de politique de défense. Nous sommes bien équipés pour la réaliser, mais nous devons nous demander quel rôle les réserves vont jouer dans tout ce processus.

Le sénateur Atkins : Nous avons beaucoup parlé des étudiants universitaires. Vous êtes militaire depuis assez longtemps pour vous souvenir du Corps-école d'officiers canadiens, le COTC. N'y a-t-il pas moyen d'intégrer les réservistes dans les campus universitaires? Est-ce qu'il y a quelque chose que nous ne faisons pas? Est-ce qu'il y a une possibilité de ce côté?

Le mgén Petras : Vous avez raison. Nous n'en tirons pas parti autant qu'on pourrait. Le programme COTC, dans son temps et dans le milieu où nous vivions, était une chose formidable.

Ce qu'on essaie de faire en ce moment, et cela nous ramène à la restructuration de la Réserve terrestre, c'est une initiative qu'on appelle le programme de liaison avec les universités. Il y a divers projets pilotes en cours un peu partout au pays. On a alloué une partie du budget pour recruter expressément à l'université.

L'Université Laval en est un excellent exemple. On a fait de sérieux efforts pour établir des liens avec cette université. À un moment donné, il y avait un bureau de recrutement qui était situé en plein sur le campus. Nous menons divers projets pilotes pour voir s'il y a un intérêt dans les universités du pays. Il y a beaucoup d'autres choses qu'on peut faire de ce côté.

Le sénateur Banks : Si je prends la réponse que vous avez donnée au sénateur Atkins à propos de l'attrition, mes calculs me disent qu'il vous faudrait recruter environ 13 000 nouvelles personnes au cours des cinq prochaines années. Est-ce à peu près cela? Pouvez-vous faire cela?

Le mgén Petras : Je n'en suis pas sûr. Je n'ai pas fait les calculs.

Le sénateur Banks : Si votre taux d'attrition est d'environ 15 p. 100 et que vous avez environ 15 000 personnes en ce moment, c'est donc 2 250 personnes par année sur cinq ans, soit environ 10 000, autrement dit, plus ces 3 000, ça fait 15 000, mais c'est un objectif modeste. Est-ce faisable?

Le mgén Petras : J'imagine que c'est exact, monsieur le sénateur. Comme je l'ai dit, nous avons eu peu de mal à contrer le facteur d'attrition. Cela est déjà pris en compte dans notre façon de faire les choses. Les 3 000 supplémentaires

commitment by the government to go to 18,500. We have already had 1,500 of those allocated, and 750 others have already been identified as to where they are going in the units. The additional 750 is what they are working on.

This is in the land reserve. If you are talking even 3,000 people spread out over 10 brigades, that is 300 people per brigade. Ultimately, it is not a lot of people.

Senator Banks: My final question, and it concerns the naval reserve. We have heard from naval reserve folks on maritime coastal defence vehicles, MCDVs, that there is an impediment to their forward, upward motion in terms of rank. As you said, those vessels are dedicated to them and they run them. They cannot go to go courses and they cannot move up the chain. Is that a factor that is being taken into account some place?

MGen. Petras: I certainly have not heard that.

Senator Banks: We have heard it a lot.

MGen. Petras: I absolutely believe that that may be the case with some individuals. However, it comes down to being a personal choice. As a philosophy, someone who is involved in operations should get the appropriate credit and recognition for it, in terms of advancement in career. If an individual has spent full-time service and has made that commitment, he or she should get the appropriate recognition. If an individual person cannot get time to take all his courses, manning an MCVD is a personal choice on the individual's part.

As I said in my opening remarks, I have balanced my civilian and military career to get where I am. I made a conscious choice to go on 18-month full-time service. It did not impede, it was a requirement of balance, and that is what is required as well.

The Chairman: General, what is the timing of the recruitment of the additional 3,000 reserves? What years do you expect them to come in and in what proportion each year?

MGen. Petras: That is within the realm of the land force restructure project. I alluded to it when I made my comments earlier that it is not a new 3,000. They have been in the mill for a while at this stage. The 3,000 in the policy statement, the way I understand, is a confirmation by the government to fully fund to 18,500. The land reserve has people who have been in the mill for a while. Some have been recruited and the rest are going to go.

This is more in the Chief of the Land Staff's lane and responsibility, but I have been told that the original aim was to have it finished by 2006, and we are going to see whether they get to that target at that particular point. We are certainly making a serious effort to try to get there.

The Chairman: Let me put it a different way. We have been given the impression that the recruiting and the training system are going to be stressed — which is one of the reasons

confirment l'engagement qu'a pris le gouvernement d'atteindre les 18 500. Nous avions déjà affecté 1 500 réservistes, et nous savons déjà dans quelles unités nous allons mettre les 750 autres. On s'occupe de placer les 750 qui restent.

Je parle de la Réserve terrestre. Si vous parlez de 3 000 personnes réparties dans 10 brigades, ça fait 300 personnes par brigade. Au bout du compte, ça ne fait pas beaucoup de monde.

Le sénateur Banks : Voici ma dernière question, et elle concerne la Réserve navale. Des gens de la Réserve navale nous ont dit que les navires de défense côtière, les NDC, faisaient obstacle à leur avancement en grade. Comme vous dites, ces navires sont fait pour eux et ils en sont responsables. Mais ils ne peuvent pas aller suivre des cours et ainsi monter en grade. Est-ce un facteur que l'on prend en compte quelque part?

Le mgén Petras : C'est la première fois que j'en entends parler.

Le sénateur Banks : On nous l'a dit souvent.

Le mgén Petras : Je ne doute pas que ce puisse être le cas pour certaines personnes. Cependant, cela revient à un choix personnel. De manière générale, la personne qui prend part à des opérations devrait recevoir la reconnaissance voulue au niveau de l'avancement. Si une personne s'est engagée à temps plein, ce fait devrait être reconnu. Si une personne ne peut pas être libérée pour suivre tous les cours, le fait d'être sur un NDC devient un choix personnel pour cette personne.

Comme je l'ai dit dans mon allocation d'ouverture, j'ai concilié des carrières militaire et civil pour me rendre où je suis. C'est consciemment que j'ai décidé de m'engager pendant 18 mois à temps plein. Cela ne m'a pas fait obstacle, il a fallu le faire pour concilier les deux, et c'est ce qu'on veut aussi.

Le président : Général, quel calendrier avez-vous prévu pour le recrutement des 3 000 réservistes supplémentaires? En quelles années prévoyez-vous les accueillir et combien seront-ils chaque année?

Le mgén Petras : Tout cela se fait dans le cadre du projet de restructuration de l'armée de terre. J'ai signalé, dans mes remarques tout à l'heure, qu'il ne s'agit pas de 3 000 nouveaux réservistes. Ils sont déjà dans le rouage pour l'heure. Si j'ai bien compris, le gouvernement confirme dans l'énoncé de politique le financement nécessaire du recrutement de ces 3 000 réservistes pour porter la réserve à 18 500. Il y a déjà un bon moment que la Réserve terrestre peut compter sur ces effectifs. Certains ont déjà été recrutés et il y en aura d'autres.

Cette responsabilité incombe davantage au chef d'état-major de l'armée de terre mais on me dit que l'objectif est l'année 2006, et il faudra attendre et voir s'il est atteint à ce moment-là. Nous faisons assurément de sérieux efforts pour y parvenir.

Le président : Je vais vous poser la question autrement. On nous a donné l'impression que le recrutement et l'entraînement allaient être sérieusement mis à contribution — ce qui explique

the 5,000 are back-ended. Do you have reason to believe that your 3,000 will be in the latter two years or the latter three years rather than in years one and two?

MGen. Petras: As I have said, I think a number of them have already been in. I will give you an example. The army has been recruiting people for a little while now. Phase two restructure has been going on for a while, since 2003. Phase one ended in 2003. Phase two, which was a commitment to the next 3,000, started at that particular point. It is only now that the full funding is going to follow the 3,000. I do not estimate that there is going to be a great deal of difficulty in actually meeting those targets in the time indicated. Whether it is 2006, that is something we will have to find out from the army.

The Chairman: I was not asking whether there was going to be difficulty; I was asking when there will be capacity.

MGen. Petras: There is capacity now.

The Chairman: Is that to recruit and train?

MGen. Petras: Yes, within limitations. The example I used, as we were doing in my previous job, as director general army reserve, which is where I speak from because I was involved in implementing phase one of land reserve restructure, we were able to grow to 15,500 soldiers during a time when the regulars were recruiting 7,000. It was stretched. We had to do all kinds of things. I am not suggesting there is no problem there. There is a serious effort being made, and we think the targets are going to be met in the time required.

The Chairman: In terms of keeping track of each of the reserve units across the country, how good are your measurements? How well are you able to evaluate whether you are getting value from each unit? Obviously, you know you are spending a certain amount on each unit. Do you have indices that will tell you whether you are getting value for money?

MGen. Petras: That is not something I do on my end of things. I rely on what happens in each of the environments. Each of the environments is given a mission, each of the environments has performance measurement indicators within the units to determine whether they are meeting their targets. If you are required to train in an army unit to a particular level throughout a year, there are mechanisms in place to track that. It is the same with the other environments.

Are we at the stage where we are sophisticated enough to be able to drill way down and get a minute feedback on what is happening? We are not there.

The Chairman: I do not think it is drilling way down. I bluntly put that if you have a militia regiment operating in a community and they are not succeeding in terms of attracting people, or they are not succeeding in terms of training their people, surely the management and the system ought to know that and ought to be able to measure it and say no. Here is our bottom 10 per cent, and if they do not do something about it, we are going to find ways to remove them from the reserves and have the regiment cease.

pourquoi les 5 000 supplémentaires seront retardés. Avez-vous raison de croire que les 3 000 réservistes en question ne seront opérationnels que dans les deux dernières ou trois dernières années du cycle plutôt que dans la première et la deuxième?

Le mgén Petras : Comme je l'ai dit, certains d'entre eux sont déjà recrutés. Je vais vous donner un exemple. Il y a déjà un bon moment que l'armée recrute. La phase deux de la restructuration est en cours depuis un certain temps, depuis 2003. La phase un s'est terminée en 2003. C'est alors que la phase deux a commencé, à savoir l'engagement de recruter 3 000 personnes supplémentaires. Ce n'est que maintenant que nous pouvons compter sur le financement nécessaire à cette fin. Je ne pense pas qu'il y ait de grosses difficultés pour l'atteinte de cet objectif dans les délais. C'est l'armée qui pourra confirmer si ce sera en 2006.

Le président : Je ne vous demandais pas s'il y avait des difficultés. Je voulais savoir si la capacité sera atteinte.

Le mgén Petras : Nous avons déjà la capacité.

Le président : Vous voulez dire pour recruter et entraîner?

Le mgén Petras : Oui, dans certaines limites. Auparavant, j'étais directeur général de la Réserve de l'armée de terre et de cette expérience je tire l'exemple que j'ai utilisé. Je me suis occupé de la mise en œuvre de la première phase de restructuration de la Réserve de l'armée de terre et nous avons pu porter le nombre de réservistes à 15 500 pendant que l'armée régulière recrutait 7 000 personnes. C'était limite. Nous avons dû composer. Je ne prétends pas qu'il n'y a pas de difficultés. Nous faisons de sérieux efforts et nous pensons que les objectifs seront atteints dans les délais.

Le président : Comment arrivez-vous à suivre la situation de chaque unité de réserve d'un bout à l'autre du pays? Dans quelle mesure pouvez-vous évaluer si chaque unité est productive? Évidemment, vous savez combien vous dépensez pour chaque unité. Avez-vous des repères qui vous permettent de déterminer si vous optimiser l'argent dépensé?

Le mgén Petras : C'est l'une des tâches que j'accomplis. Je me fie à ce qui ce passe dans chaque environnement. Chaque environnement a une mission, avec des indicateurs de rendement dans chaque unité pour déterminer si les objectifs sont atteints. Nous avons des mécanismes pour vérifier si l'entraînement exigé pour une unité de l'armée a atteint un niveau donné au cours de l'année.

Maintenant, pouvons-nous raffiner nos mesures à tel point que nous savons de façon détaillée ce qui se passe? Non, ce n'est pas le cas.

Le président : Point n'est besoin de raffinement. Tout simplement, si un régiment de miliciens n'arrive pas dans une collectivité à attirer des recrues ou s'il ne réussit pas à entraîner les réservistes, il faudrait que la gestion soit au courant grâce à des mesures et qu'elle intervienne. On pourrait dire voilà le minimum exigé et s'il n'est pas atteint, nous retirerons notre appui et le régiment cessera d'exister.

MGen. Petras: Ultimately, that is part of the long-term mission of what the land force reserve restructure is intended to do.

The Chairman: Do you not see that as your job?

MGen. Petras: It is not my job. Where I operate at the CF strategic level, I am responsible for overseeing all of the reserve environments, but I do not get involved in the nuts and bolts of that kind of thing. It does not mean that I cannot advise when I am asked based on my experience.

The Chairman: Who develops policies that will encourage the good units and improve the bad units?

MGen. Petras: That is a really good question because it comes down to what land force reserve restructure is doing within its project is mandated by government policy. The project will eventually run out and will be integrated into the way the army operates normally. We are in the process of talking about a transition plan from land force reserve restructuring to Canadian Forces transformation and how we are going to deal with that in 2006 when the project is supposed to end.

The Chairman: Perhaps we can wrap up this session with you talking about one of your most important responsibilities, and that is cadets. Would you tell the committee how much we spend on cadets, how many we have and why the cadet program is important to Canada?

MGen. Petras: Absolutely. As a matter of fact, I was at a Kiwanis Club luncheon here in Ottawa last Friday and I was able to articulate that exactly because it was Cadet Appreciation Day. It is one part of my responsibilities that is highly interesting because of the enthusiasm of more than 55,000 young people involved. Junior Canadian Rangers are administered by the cadets, but they are kids of the same age. There is the same kind of enthusiasm in our towns and in our isolated communities up North. I was appointed chief of reserves at Christmas and had a good idea of what cadets were all about. However, until you get right into it, you really have no idea the number of people who are involved. In addition to the 55,000 cadets, there are other 6,500 officers in uniform, who are the CIC officers as we call them.

The Chairman: What is CIC?

MGen. Petras: Cadet instructor cadre officers. There are also thousands of volunteers. It is a huge program in the country.

In terms of what it is they do, the aims of the program are simple. They promote leadership, citizenship, physical fitness and an awareness of the Canadian Forces.

I went to the national biathlon championships in Mount Washington in the spring. Biathlon is cross-country skiing and shooting. The kids train locally and regionally to the point where some of them are at a pre-Olympic level. There was serious competition to get to this national competition. Three days before the national competition there was a huge melt and there was no snow. It was too late to go to plan B, which was to go back to Valcartier where there was snow.

Le mgén Petras : En bout de ligne, cela fait partie de la mission à long terme de restructuration de la Réserve terrestre.

Le président : Est-ce votre tâche?

Le mgén Petras : Oui. Quand je travaille au niveau stratégique des Forces canadiennes, je suis responsable de la surveillance de toutes les réserves, mais je ne m'occupe pas des menus détails. Cela ne signifie pas que je ne peux pas donner des conseils quand on m'en demande, mettant à profit mon expérience.

Le président : Qui élabore les orientations qui vont encourager les bonnes unités et améliorer les mauvaises?

Le mgén Petras : C'est une très bonne question car cela touche directement la restructuration de la Réserve terrestre, en vertu du projet prévu dans la politique gouvernementale. Le projet, une fois mené à bien, sera intégré aux opérations courantes de l'armée. Nous sommes en train d'élaborer un plan de transition qui va nous faire passer de la restructuration des réserves à la transformation des Forces canadiennes. Nous tâchons de voir comment nous allons agir en 2006 quand ce projet sera complété.

Le président : Terminons cette partie de notre séance avec vous en parlant d'une de vos responsabilités les plus importantes, à savoir les cadets. Pouvez-vous dire aux membres du comité combien nous dépensons pour les cadets, combien il y en a, pourquoi le programme des cadets est si important pour le Canada?

Le mgén Petras : Volontiers. En fait, vendredi dernier, j'étais ici à Ottawa à un déjeuner du Club Kiwanis. C'était à l'occasion de la journée d'appréciation des cadets et j'ai pu expliquer précisément cela. Cette responsabilité qui m'incombe est hautement intéressante car il s'agit de l'enthousiasme de plus de 55 000 jeunes. Les Rangers juniors canadiens sont administrés par les cadets mais il s'agit de jeunes du même âge. L'enthousiasme est le même dans les villes que dans les localités isolées du Nord. À Noël, j'ai été nommé chef des réserves et je savais bien ce que représentent les cadets. Toutefois, tant qu'on n'est pas mêlé de près à la question, on ne se rend pas compte du nombre de gens qui interviennent. Outre les 55 000 cadets, il y a 6 500 officiers en uniforme qui forment ce que l'on appelle le CIC.

Le président : Qu'est-ce que le CIC?

Le mgén Petras : Les officiers du Cadre des instructeurs de cadets. Il y a également des milliers de bénévoles qui interviennent. C'est un énorme programme.

Quant à ce qu'ils font, les objectifs du programme sont simples. On veut faire la promotion du leadership, du sens civique et de la forme physique et sensibiliser les jeunes aux Forces canadiennes.

Au printemps, j'ai assisté aux championnats nationaux de biathlon à Mount Washington. Le biathlon combine le ski de fond et le tir. Les jeunes s'entraînent à l'échelle locale et régionale et certains atteignent le niveau pré-olympique. La concurrence est forte pour participer à cette compétition nationale. Trois jours avant la compétition, il y a eu un redoux et il n'y avait pas de neige. Il était trop tard pour se rabattre sur le plan B, c'est-à-dire retourner à ValCartier où il y avait de la neige.

When I arrived on Friday, I saw people running on muddy trails and firing, with the morale sky-high. They had accepted the challenge; they improvised, adapted and overcame. The event was a huge success, even though there was no skiing. What great qualities those kids have and will have. As they become citizens, are those qualities not what we want?

Quand je suis arrivé le vendredi, j'ai vu des jeunes courir sur les pistes boueuses et pratiquer le tir, avec un moral superbe. Ils avaient accepté le défi. Ils avaient improvisé, s'étaient adaptés et avaient surmonté la difficulté. L'événement a été un franc succès même s'il n'y a pas eu de ski. Ces jeunes ont de grandes qualités et les maintiendront. Ils deviendront des citoyens et ne sont-ce pas là les qualités que nous souhaitons?

The program is hugely successful. We spend about $180 million a year from the Canadian Forces' budget to support the program. That is baseline funding. The Kiwanis sponsors two cadet corps in Ottawa. They generate a great deal of money to give the kids the extra things they need. It is truly an indication of where you have the Canadian Forces and the communities in a real partnership, putting together one of the best youth programs in the country.

Le programme connaît énormément de succès. Nous avons dépensé environ 180 millions de dollars par année à même le budget des Forces canadiennes pour soutenir le programme. C'est le financement de base. Les Kiwanis parrainent deux corps de cadets à Ottawa. Ils recueillent beaucoup d'argent pour donner aux jeunes les choses supplémentaires dont ils ont besoin. Il s'agit véritablement d'une indication d'un partenariat réel entre les Forces canadiennes et les collectivités qui travaillent ensemble pour mettre sur pied l'un des meilleurs programmes pour les jeunes au pays.

The Chairman: How much did you say it cost, baseline?

Le président : Quel est le coût déjà du financement de base?

MGen. Petras: It is approximately $180 million.

Le mgén Petras : Il est d'environ 180 millions de dollars.

The Chairman: It is $180 million for 55,000 youth. How many hours do they put in over the course of a month?

Le président : Il s'agit d'un montant de 180 millions de dollars pour 55 000 jeunes. Combien d'heures les jeunes consacrent-ils à ce genre d'activité sur un mois?

MGen. Petras: They usually parade one evening a week, and they occasionally have a weekend a month as well. In the summertime, there are huge programs for cadets in all of the camps spread around the country.

Le mgén Petras : Ils participent à un exercice militaire habituellement un soir par semaine et parfois une fin de semaine par mois. Pendant l'été, il existe d'énormes programmes pour les cadets dans tous les camps répartis un peu partout dans le pays.

The Chairman: How many cadets would go to a camp like Farnham or elsewhere? How many weeks would they go?

Le président : Combien de cadets participeraient à un camp comme celui de Farnham ou ailleurs? Combien de semaines y passeraient-ils?

MGen. Petras: It varies. For example, I was at Camp Borden last summer, which had 1,500 kids. The kids do not necessarily go for the whole summer. The young people go there for two-week courses, three-week courses or month-long courses. It is a tremendous thing, and it is hugely sought after by the kids during the year.

Le mgén Petras : Cela varie. Par exemple, j'étais au camp Borden l'été dernier qui a accueilli 1 500 jeunes. Les jeunes ne vont pas nécessairement au camp pendant tout l'été. Ils y vont pour des cours de deux ou trois semaines ou des cours d'un mois. C'est un excellent programme qui est extrêmement populaire auprès des jeunes qui cherchent à s'y inscrire au cours de l'année.

The Chairman: Can you provide us with statistics on how many people attend those courses?

Le président : Pouvez-vous nous donner des chiffres sur le nombre de participants à ces cours?

MGen. Petras: Yes. I do not have them with me, but I can get them for you.

Le mgén Petras : Oui. Je ne les ai pas sous la main, mais je peux vous les obtenir.

The Chairman: On behalf of the committee, I would like to thank you for appearing before us. We found it a useful morning. We will have a number of other questions. If our staff can follow up with you on them, I would be grateful. As you can see, there is a high level of interest in reserves in this committee. We are grateful to you for assisting us in understanding them better.

Le président : Au nom du comité, je tiens à vous remercier d'avoir comparu devant nous. La matinée a été instructive. Nous aurons un certain nombre d'autres questions. Si notre personnel peut communiquer avec vous par la suite, je vous en serais reconnaissant. Comme vous pouvez le constater, notre comité s'intéresse beaucoup aux réserves. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir aidé à mieux comprendre en quoi elles consistent.

For members of the public who are viewing the program, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the

À l'intention des membres du public qui regardent l'émission, si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : www.sen-sec.ca. Vous y trouverez le compte rendu des

clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee continued in camera.

The committee resumed in public.

The Chairman: Honourable senators, our witness this afternoon is Karen Ellis. Ms. Ellis was appointed Assistant Deputy Minister of Infrastructure and Environment with the Department of National Defence in February 2004. In addition to her responsibilities in the department's infrastructure and environment portfolio, Ms. Ellis is the Level 1 Champion for DND Managers' Network and the Nuclear and Ionizing Radiation Safety Committee.

Prior to this position, Ms. Ellis was director general of the Multiculturalism and Aboriginal Peoples' Programs Branch at Canadian Heritage.

Ms. Ellis, welcome to the committee. We understand you have a short statement. Please proceed.

Ms. Karen Ellis, Assistant Deputy Minister (Infrastructure and Environment), National Defence: Honourable senators, I am grateful to have the chance to meet with you today. There is an elephant in the room today; its name is infrastructure. I am its caretaker and I consider myself to be the conscience of the department on these matters.

Safe, secure, suitable and sustainable infrastructure is fundamental to the delivery of the defence mission.

[*Translation*]

I would like to describe the size, complexity and diversity of the DND/CF infrastructure and to highlight the unique way in which this portfolio is managed.

[*English*]

There are ongoing tradeoffs between investment in CF operations, on the one side, and sustainment and support activities, including infrastructure, on the other. We work continually to get the best results we can with the money available each year, but the demands always exceed supply. The result is that we have underinvested in infrastructure over a number of years.

Should new money come to DND through budget 2005, we should be able to make some significant improvements in our infrastructure over time. For now, we remain focussed on ensuring that available funds are well invested, because how and where we spend on infrastructure is as important as how much we spend.

The management of infrastructure within DND is largely decentralized. By that, I mean that the operational, maintenance and management responsibilities lie with my colleagues. For

témoignages de même que le calendrier confirmé des audiences. Autrement, vous pouvez communiquer avec le greffier du comité en composant le 1-800-267-7362 pour plus d'information ou de l'aide pour communiquer avec les membres du comité.

La séance se poursuit à huis clos.

La séance publique reprend.

Le président : Chers collègues, nous accueillons cet après-midi Karen Ellis. Mme Ellis a été nommée sous-ministre adjointe de l'Infrastructure et de l'Environnement au ministère de la Défense nationale en février 2004. En plus de gérer le portefeuille d'infrastructure et d'environnement du ministère, Mme Ellis est championne de niveau 1 de deux réseaux de gestionnaires du MDN et du Comité de la sûreté nucléaire et de la protection contre les rayons ionisants.

Avant d'exercer ce poste, Mme Ellis était directrice générale du secteur du Multiculturalisme et des Populations autochtones à Patrimoine canadien.

Madame Ellis, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous croyons savoir que vous avez une brève déclaration à faire. Vous avez la parole.

Mme Karen Ellis, sous-ministre adjointe (Infrastructure et Environnement), Défense nationale : Honorables sénateurs, je suis ravie de cette occasion de vous rencontrer. Aujourd'hui il y a un éléphant dans la pièce, il s'agit de l'infrastructure. Je suis chargée de m'en occuper et je me considère comme la conscience du ministère sur ces questions.

Une infrastructure sûre, sécuritaire, appropriée et durable est fondamentale à l'exécution de la mission que s'est donnée la Défense.

[*Français*]

J'aimerais décrire la taille, la complexité et la diversité de l'infrastructure du MDN et des Forces canadiennes et souligner la façon particulière dont on gère ce portefeuille.

[*Traduction*]

Les compromis sont constants entre l'investissement dans les opérations des Forces canadiennes, d'une part, et dans les activités de maintien et de soutien, y compris l'infrastructure, d'autre part. Nous travaillons sans relâche afin d'obtenir les meilleurs résultats possible compte tenu des ressources financières dont nous disposons chaque année, mais la demande dépasse toujours l'offre. Nous avons par conséquent sous-investi dans l'infrastructure pendant un certain nombre d'années.

Si le budget 2005 prévoit de l'argent frais pour la défense, nous devrions pouvoir faire des améliorations à notre infrastructure au fil des ans. Pour le moment, notre priorité consiste à veiller à ce que les fonds disponibles soient judicieusement investis, parce que la façon de dépenser et les dépenses choisies sont aussi importantes que le montant dépensé.

Au sein du MDN, la gestion de l'infrastructure est grandement décentralisée. Les responsabilités actuelles en matière d'exploitation, d'entretien et de gestion des biens immobiliers

example, the Chief of the Land Staff manages 41 per cent of the infrastructure in the department; the Chief of the Air Staff, 32 per cent; and the Chief of the Maritime Staff, 13 per cent. They are the custodians of their own infrastructure.

As Assistant Deputy Minister of Infrastructure and Environment, I provide functional leadership, policy advice and oversight on matters relating to infrastructure for the entire department. The Canadian Forces Housing Agency, CFHA, also reports to me. My group also plays a major role in implementing the large infrastructure and environmental projects for the department across the country.

This management model allows my colleagues the flexibility they need to make choices between what they spend on operational requirements and what they spend on infrastructure and other issues. They determine their priorities on an annual basis.

The infrastructure portfolio in the department is huge. It is valuable, and it is functionally and geographically diverse. I know this committee has been travelling and has seen much. Within the federal government, DND is the biggest custodian of buildings by quantity. We hold over 44 per cent of the federal inventory. We have over 20,000 buildings, including 137 reserve installations and in excess of 14,600 housing units. The total replacement value for this set of assets is $19.6 billion.

[*Translation*]

All levels of government are facing major public infrastructure funding pressures stemming from aging assets and demographic growth. National Defence is no exception. The average age of our infrastructure is 40 years old. Approximately 57 per cent of DND's buildings are now more than 50 years old, which means, based on a typical life cycle of 50 years, more than half of our realty assets are theoretically beyond their useful life.

[*English*]

That is not to say that every building over 50 years of age should be replaced. It is simply a stark indicator of the need for investment in this area.

Since December 2002, when I actually started in the job, having been appointed later, I have travelled to all but two bases and wings in Canada. I have been just about everywhere. I have observed a great diversity in the condition, age and suitability of the infrastructure. I have seen a number of buildings and works that are in poor repair, no doubt, but I have also presided over the opening of a number of state of the art and absolutely fine facilities. It is a very mixed bag across the country.

sont confiées à mes collègues, qui sont les gardiens de leur propre infrastructure. Ainsi, le chef d'état-major de l'armée de terre gère 41 p. 100 du portefeuille de l'infrastructure, le chef d'état-major de la force aérienne, 32 p. 100 et le chef d'état-major des forces maritimes, 13 p. 100.

À titre de sous-ministre adjointe à l'Infrastructure et à l'Environnement, j'assure le leadership fonctionnel et la supervision, je prodigue des conseils et j'élabore des politiques relativement aux questions d'infrastructure pour le ministère. Par ailleurs, l'Agence de logement des Forces canadiennes relève également de moi. Mon groupe a aussi un rôle majeur dans la mise en œuvre de la plupart des projets d'infrastructure et environnementaux d'envergure à l'échelle du pays.

Ce modèle de gestion donne à mes collègues la latitude nécessaire pour choisir entre ce qu'il faut dépenser pour les besoins opérationnels et ce qu'il faut dépenser par exemple pour l'infrastructure. Ils établissent leurs priorités chaque année.

Le portefeuille de l'infrastructure du ministère est énorme, indispensable et diversifié sur les plans fonctionnel et géographique. Je sais que le comité a été en tournée et qu'il a pu voir beaucoup de choses. Au sein du gouvernement fédéral, la Défense nationale est le plus important gardien d'immeubles en termes de quantité. Il détient un peu plus de 44 p. 100 de l'inventaire fédéral. Notre portefeuille comporte plus de 20 000 édifices dont nous sommes propriétaires, parmi lesquels 137 installations de la Force de réserve et plus de 14 600 unités de logement. La valeur totale de remplacement de cette infrastructure s'élève à environ 19,6 milliards de dollars.

[*Français*]

Tous les échelons du gouvernement subissent des pressions financières importantes de l'infrastructure publique qui découle du vieillissement des biens et de la croissance démographique. La Défense nationale n'y fait pas exception. L'âge moyen de notre infrastructure est de 40 ans et quelque 57 p. 100 des immeubles du MDN ont maintenant plus de 50 ans. Ce qui signifie, en tenant compte du cycle de vie normal de 50 ans, que plus de la moitié de nos biens immobiliers ont théoriquement dépassé leur durée de vie utile.

[*Traduction*]

Cela ne veut pas dire que tous les biens immobiliers de plus de 50 ans doivent être remplacés. Cependant, cette réalité est un indicateur sérieux de la nécessité d'un investissement dans ce domaine.

Depuis décembre 2002, je me suis rendue dans toutes les bases et escadres du Canada, à l'exception de deux d'entre elles. J'ai été à peu près partout. J'ai ainsi pu observer les grandes différences au niveau de l'état, de l'âge et de la pertinence de l'infrastructure à l'échelle du pays. J'ai vu un certain nombre d'immeubles et d'ouvrages délabrés, mais j'ai aussi présidé l'inauguration de certaines nouvelles installations de pointe fort impressionnantes. Il y a vraiment un peu de tout.

DND invests $1.2 billion a year in infrastructure and environment activities. That is a significant portion of the total budget, getting close to 10 per cent of the DND budget for 2005-06.

With a realty replacement cost of $19.6 billion, we should be investing around $780 million a year in our infrastructure, split evenly between two categories. The first category is maintenance and repair. This involves work that helps us maintain service potential of a given asset, and it could range from repairing leaking roofs to restoring a road. The second category we should be investing in is called recapitalization. This refers to replacing or renovating facilities to make them better suited for operational needs.

We have set targets of 2 per cent of our realty replacement cost for maintenance and repair, and another 2 per cent of our realty replacement cost for recapitalization. That is a total of $780 million that we ought to be investing each year.

How are we doing? Investment in both areas has been quite low for a number of years, resulting in a fairly consistent shortfall of around $200 million. The biggest shortfall is for maintenance and repair. For 2005-06, we are forecasting an average investment of 1.8 per cent out of 2 per cent for recapitalization, but only 1 per cent out of 2 per cent for maintenance and repair.

Why is that important? It is important because it is similar to a car. If you put money into preventive maintenance and take care of your car throughout its life cycle, you will save money and keep the car in working order for a longer period of time. If you do not do that, you get into breakdowns and more complex problems, all of which results in you paying much more later to replace parts or ultimately to replace the vehicle.

[*Translation*]

The department and the Canadian Forces continually strive to find the best possible mix of investment in operations and sustainment. Senior leadership in the department are very much aware of and concerned about the issue surrounding infrastructure. Their choices are difficult ones.

[*English*]

In 2005-06, the department plans to spend about $360 million on capital construction projects. The main planning vehicle that we use is called our long-term capital plan for construction. This is a five-year rolling plan, updated annually. It captures all of the projects valued at over $1 million that my colleagues have set their priorities on and it puts the entire package together.

La Défense nationale investit chaque année environ 1,2 milliard de dollars dans l'infrastructure et les activités environnementales. Cela représente une fraction importante du budget d'ensemble, soit presque 10 p. 100 du budget total du MDN pour 2005-2006.

Le coût de remplacement s'élevant à 19,6 milliards de dollars, nous devrions investir quelque 780 millions de dollars par an dans l'infrastructure, montant réparti également entre deux catégories. La première catégorie est celle de l'entretien et de la réparation, ce qui comprend les travaux effectués pour maintenir le potentiel de service d'un bien immobilisé, ce qui peut vouloir dire la réparation de fuites des toitures aussi bien que la réparation de voies d'accès. La seconde catégorie est ce que nous appelons la réfection. Il s'agit du remplacement ou de la rénovation d'installations existantes afin de mieux répondre aux besoins opérationnels.

Nous nous sommes fixé des objectifs de 2 p. 100 du coût de remplacement de l'immobilier pour chacun de ces aspects, c'est-à-dire entretien et réparation d'une part et réfection de l'autre. Cela représente 780 millions de dollars par an que nous devrions investir chaque année.

Où en sommes-nous? Dans les deux cas, l'investissement a été faible pendant un certain nombre d'années, ce qui représente un manque annuel d'environ 200 millions de dollars, les plus grandes insuffisances étant au niveau de l'entretien et de la réparation. Pour l'année financière 2005-2006, nous prévoyons un investissement moyen de 1,8 p. 100 sur un total de 2 p. 100 pour la réfection, mais d'à peine 1 p. 100 pour l'entretien et la réparation.

Pourquoi cela est-il si important? C'est important parce que c'est un peu comme une voiture. L'entretien préventif permet d'économiser de l'argent et de prolonger la vie du véhicule. Si l'on n'y voit pas pendant le cycle de vie du véhicule, cela entraîne des pannes et des problèmes plus complexes, ce qui fait qu'on finit par payer beaucoup plus pour remplacer des pièces ou pour remplacer le véhicule tout entier.

[*Français*]

Le ministère et les Forces canadiennes s'efforcent constamment de trouver leurs meilleurs agencements d'investissement dans les opérations et le soutien. La haute direction du ministère est consciente des questions entourant l'infrastructure et elle s'en préoccupe. Elle a des choix difficiles à faire.

[*Traduction*]

Pour l'année financière 2005-2006, le ministère prévoit dépenser environ 360 millions de dollars en projets de construction d'immobilisations. Le principal outil de planification que nous utilisons est ce que nous appelons le Plan d'investissement à long terme pour la construction. Il s'agit d'un plan quinquennal actualisé chaque année qui concerne tous les projets de plus de 1 million de dollars que mes collègues ont jugé prioritaires et qui, réunis, constituent notre objectif d'investissement d'ensemble.

While that plan really helps us to reach close to that 2 per cent on recapitalization, and that is a good thing, I do wish to underscore the relationship between maintenance and repair. When you defer the ongoing maintenance, you end up putting pressure to recapitalize later. There is a direct relationship there as to why we end up doing more on the recap later.

Finally, additional funding would enable us to get closer to achieving the full 2 per cent and 2 per cent, and would help us to maintain, condition and improve suitability of our infrastructure.

[*Translation*]

Our goal is to optimize defence infrastructure holdings to support the evolving Canadian Forces structure and capabilities as articulated in the defence policy statement.

[*English*]

We also ensure that with respect to our renovations and new buildings, the importance of other government policies and priorities in the early planning stages is taken into consideration. We take into account things like environmental considerations, green building types of design, heritage, barrier-free access for disabled persons and energy efficiency and conservation.

In conclusion, honourable senators, I wish to emphasize that this is a very big business line for the department. Infrastructure issues are complex and they are long term in nature. We work on a daily basis with the need to do trade-offs and compromise, depending on competing priorities, across the department. We have good plans and tools in place to manage what we do have and to guide the investments, and we are ready to spend more money, should it come through with the budget, which should take us closer to meeting the 2 and 2 per cent targets over a number of years. We will wait and see if that comes through.

Senator Atkins: Having heard your presentation and read about your responsibilities, I think next to the Prime Minister you are the most important person in government.

Ms. Ellis: There is certainly plenty to do.

Senator Atkins: It sounds like it.

I will start off with the 2005-06 Department of National Defence Report on Plans and Priorities, and I quote:

> ...underinvestment in infrastructure, which affects the condition of realty assets, increases the risk of non-compliance with a wide range of municipal, provincial and

Ce plan nous aide en fait à nous rapprocher de cet objectif de 2 p. 100 que nous nous sommes fixé pour la réfection, ce qui est une bonne chose, mais je tiens néanmoins à insister sur le lien de cause à effet de l'entretien et la réparation. Lorsqu'on remet à plus tard l'entretien courant, on finit par devoir multiplier plus tard les travaux de réfection. Il y a donc un rapport direct qui explique pourquoi nous finissons par devoir investir davantage plus tard pour la réfection.

Enfin, un financement supplémentaire nous permettrait de nous rapprocher davantage de nos deux objectifs de 2 p. 100, ce qui nous permettrait par le fait même de maintenir l'état et d'améliorer de façon constante la pertinence de nos biens immobiliers.

[*Français*]

Notre but est d'optimiser les avoirs de l'infrastructure de défense afin d'appuyer l'évolution de la structure et des capacités des Forces canadiennes, telle qu'en fait foi l'annonce de la politique de défense.

[*Traduction*]

Nous veillons en outre à tenir compte des autres priorités et politiques gouvernementales lors des premières étapes de planification de nos travaux de rénovation et de construction d'immeubles neufs. Mais nos conceptions tiennent compte de considérations environnementales, de l'initiative sur les bâtiments écologiques, des questions patrimoniales, de l'accès facile pour les personnes handicapées, de même que de l'efficacité et de l'économie en énergie.

En conclusion, honorables sénateurs, je voudrais souligner le fait qu'il s'agit là d'un secteur d'activité très important pour le ministère car les questions d'infrastructure sont de nature complexe et longues à régler. Nous composons quotidiennement avec la nécessité de faire des compromis et des concessions, compte tenu des priorités et des besoins qui se font concurrence au sein du ministère. Nous pouvons compter sur de bons plans et de bons outils pour gérer notre portefeuille et piloter nos investissements, et nous sommes prêts à dépenser davantage, si le budget nous le permet, afin de nous rapprocher progressivement, au fil des ans, de nos deux objectifs de 2 p. 100. Il reste maintenant à voir si ce financement nous sera accordé.

Le sénateur Atkins : Après avoir écouté votre exposé et pris connaissance de vos responsabilités, je dirais que vous êtes, après le premier ministre, la personne la plus importante au gouvernement.

Mme Ellis : Il est certain qu'il y a beaucoup à faire.

Le sénateur Atkins : C'est en effet l'impression que vous donnez.

Je vais commencer par le rapport sur les plans et priorités du ministère de la Défense nationale pour l'année 2005-2006. On peut y lire ceci, et je cite :

> [...] le sous-investissement dans l'infrastructure, qui a des conséquences sur l'état des biens immobiliers, accroît le risque de non-conformité à un vaste éventail de règlements

federal legislation and regulations.... Left unchecked, these factors can have significant impact on quality of life, health, safety and workforce productivity.

What are you doing about all this?

Ms. Ellis: Basically, this is an opportunity to talk about why some of our investments have to be directed certain ways in a given year. Obviously, when we are dealing with health and safety regulations and legislation, whether that is federal, provincial or municipal, and I would count in that also environmental legislation, we have to issue guidance every year. It comes out from me to my colleagues. It is called our functional planning guidance.

Based on what we have observed in the previous year, if we have seen chronic areas where we see problems emerging, we would highlight this and say to my colleagues, "In this coming year, you will please put some effort and emphasis into correcting some of these deficiencies we have found," that relate to a particular law or regulation." It does not necessarily mean that every base or wing will have the same problem, but it means that sometimes we do have a chance to observe trends when we meet with bases and wings on a regular basis. We also meet with the engineering staff.

We would point out where there are some problem areas and provide advice and guidance on how to address that. Again, my colleagues, all the way down through the chain of command, to the base commander at the end of the day, are going to be responsible for ensuring they become compliant. The policy guidance and direction provided coming from my group is what can help people meet those types of issues on compliance.

If I think of health and safety, a good example is the housing agency. When they inherited the portfolio of houses in 1996, they were given a full-time focus on how to first deal with the first tranche of needs. That was bringing things up to health and safety standards. They invested $400 million over the first five or six years of their existence to address those issues.

There are times when you can put some targeted money into that. The housing agency I work with closely, but my colleagues in the army, navy and air force would have to say, "We are making it a priority; we got the message and will do some work on that."

Quality of life issues, everything we can do to improve infrastructure, the way a new facility is set up, bringing more natural daylight into it — I have toured many facilities where the mood has instantly lifted when there has been a design that has allowed a lot of natural daylight into a building. When you have the opportunity and are doing recapitalization or replacement, the kinds of things you can think about in the early stages to actually try to improve that working environment for people is incredible.

municipaux, provinciaux et fédéraux... Si ces facteurs ne sont pas contrôlés, ils peuvent avoir des répercussions importantes sur la qualité de vie, la santé, la sécurité et la productivité des travailleurs.

Quelles mesures prenez-vous à cet égard?

Mme Ellis : En fait, cela nous donne l'occasion de vous dire pourquoi certains de nos investissements doivent être orientés de telle ou telle façon telle ou telle année. Il est évident que lorsqu'il s'agit de règlements et de lois concernant la santé et la sécurité, que ce soit au palier fédéral, au palier provincial ou au palier municipal, et j'entends également par là les lois concernant l'environnement, nous devons chaque année émettre des directives. Celles-ci me viennent de mes collègues. C'est ce que nous appelons nos conseils en matière de planification fonctionnelle.

Forts de ce que nous avons pu constater l'année précédente, s'il y a des secteurs, toujours les mêmes, où de nouveaux problèmes surgissent, nous soulignons la chose et je dis alors à mes collègues : « Cette année-ci, veuillez s'il vous plaît faire le nécessaire pour rectifier certains de ces problèmes que nous avons pu découvrir », en ce qui concerne telle ou telle loi ou tel ou tel règlement. Cela ne veut pas nécessairement dire que chaque base, que chaque escadre, aura le même problème, mais cela signifie qu'il nous arrive de pouvoir observer des tendances lorsque nous rencontrons régulièrement les responsables des bases et des escadres. Nous rencontrons également le personnel technique.

Nous signalons les cas où il y a des problèmes et donnons des conseils sur la façon d'y remédier. Je répète que tous mes collègues, jusqu'au bas de la chaîne de commandement, jusqu'au commandant de la base en fin de compte, ont la responsabilité de s'assurer de la conformité. La politique que mon groupe établit aide ces personnes à assurer la conformité pour ce genre de problèmes.

Si je songe à la santé et à la sécurité, un bon exemple est l'Agence de logement. Lorsqu'elle a hérité du portefeuille résidentiel en 1996, nous l'avons chargée en premier lieu de s'occuper de la première tranche de besoins. Il s'agissait de faire en sorte que les normes de santé et de sécurité soient respectées. Elle a investi 400 millions de dollars au cours des cinq ou six premières années de son existence pour s'occuper de ces problèmes.

Il y a des moments où l'on peut cibler des crédits pour cela. Je collabore étroitement avec l'Agence de logement, mais mes collègues de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation doivent dire : « Nous en faisons une priorité; nous avons compris ce qu'il faut faire et nous allons y voir. »

Quant aux problèmes relatifs à la qualité de vie, nous faisons tout en notre pouvoir pour améliorer les infrastructures, la façon dont l'on érige les nouvelles installations, pour qu'elles profitent davantage de la lumière du jour. J'ai inspecté de nombreuses installations où le moral s'est amélioré instantanément dès que la conception facilitait la pénétration de la lumière du jour dans un immeuble. Quand on a cette possibilité et qu'on fait des rénovations ou qu'on remplace des installations, le genre de choses auxquelles on peut penser au cours des premières étapes pour améliorer le milieu de travail pour les gens est incroyable.

I have talked to base engineers who tell me that a fresh coat of paint has brightened people's moods. Sometimes it takes a whole new building to replace something that was perhaps very poor, and other times there are smaller, low-cost things we can do to help the quality of work life.

Senator Atkins: You are spending about $780 million a year on maintenance and infrastructure. It is broken down basically into four regions. How do you prioritize the distribution of the monies?

Ms. Ellis: Perhaps I can clarify; perhaps I did not set it out clearly. You are right about the $780 million, but that is what we should be investing. We fall about $200 million short every year on that.

Ideally, our target for maintenance and repair would be $390 million, half of the $780 million every year, and the other half would be recapitalization of $390 million.

How are the decisions made to spend that money is what I understand you are asking.

Senator Atkins: How it is distributed, yes.

Ms. Ellis: I am an Assistant Deputy Minister, but the generals who run the army and navy are my counterparts and colleagues. At the beginning of every fiscal year, each of them gets what we call an A-base budget, their overall budget for running the army or navy for the year. That budget includes their money for infrastructure.

I will choose the army as an example. A whole process happens, starting from base level, where all the ideas and proposals for what should happen on infrastructure get fed up to the commander of the army. The processes and review are fairly rigorous processes through his chain of command, and are ultimately presented to him once a year, whereupon he will make the final decisions on where the money will go in 2005-06 or 2006-07.

Senator Atkins: In that particular area.

Ms. Ellis: In that area, yes.

Senator Atkins: Who makes the final decision at the top? Are you the one who decides that?

Ms. Ellis: No. The decisions made by the head of the army will stand. It is the same with the navy. They decide where the money will be spent, and they are accountable for how they spend the money.

At the end of the year, I provide an overall assessment to the senior leadership of the department and let them know how much the army and navy spent. I make it visible. I expose to the department what was spent compared to those targets. My role is providing the guidance on how you should spend and telling everybody how you did perform. I do not do that in a critical or

J'ai parlé à des ingénieurs sur les bases qui m'ont dit qu'une nouvelle couche de peinture avait amélioré le moral des gens. Il faut parfois bâtir un nouvel immeuble pour en remplacer un qui était peut-être en très mauvais état, et il s'agit parfois de petites choses qui ne coûtent pas cher, et que nous pouvons faire pour améliorer la qualité de la vie au travail.

Le sénateur Atkins : Vous dépensez environ 780 millions de dollars par année pour l'entretien et les infrastructures. Ce montant est essentiellement réparti entre quatre régions. Comment priorisez-vous la distribution des crédits?

Mme Ellis : Je peux peut-être répondre; je ne l'ai peut-être pas dit clairement au début. Vous avez raison à propos de 780 millions de dollars, mais c'est ce que nous devrions investir. Il y a environ 200 millions de dollars que nous ne dépensons pas à chaque année.

Idéalement, notre cible pour l'entretien et les réparations serait de 390 millions de dollars, soit la moitié de ces 780 millions de dollars chaque année, et les 390 millions de dollars qui restent seraient consacrés à la réfection.

Si j'ai bien compris, vous voulez savoir comment on décide de dépenser cet argent.

Le sénateur Atkins : Comment c'est réparti, oui.

Mme Ellis : Je suis sous-ministre adjointe, mais les généraux qui sont à la tête de l'armée de terre et de la marine sont mes homologues et mes collègues. Au début de chaque exercice financier, chacun d'eux reçoit ce qu'on appelle un budget de base, soit leur budget général pour les opérations de l'armée de terre ou de la marine pour l'année. Ce budget comprend l'argent pour l'infrastructure.

Je vais prendre l'armée de terre à titre d'exemple. Il y a tout un processus qui se déroule, qui part de la base, où toutes les idées et propositions concernant les infrastructures sont communiquées au commandant de l'armée. Ce sont des processus et des examens qui sont assez rigoureux tout au long de la chaîne de commandement, et les résultats lui sont ultimement présentés une fois par année, auquel moment il décide où l'on investira l'argent en 2005-2006 ou en 2006-2007.

Le sénateur Atkins : Dans ce domaine particulier.

Mme Ellis : Dans ce domaine, oui.

Le sénateur Atkins : Qui est l'ultime décideur? Est-ce vous?

Mme Ellis : Non. C'est le chef de l'armée de terre qui décide. Même chose pour la marine. Les chefs décident où l'argent sera envoyé, et ils rendent des comptes pour l'emploi de cet argent.

À la fin de l'année, je fournis une évaluation globale à l'état-major du ministère pour lui faire savoir combien l'armée de terre et la marine ont dépensé. Je leur soumets des chiffres concrets. Je dis au ministère combien on a dépensé par rapport aux cibles. Mon rôle consiste à donner des conseils sur la façon dont on doit dépenser et à dire à chacun comment il s'est acquitté

negative way. I know they are dealing with realities. It is my job to show what is happening with infrastructure. It is their decision. They choose and they spend.

The Chairman: As a supplementary question, why is your job needed? Could the heads of each environment simply report themselves, and where is the value added in your position?

Ms. Ellis: My job has many dimensions. As with some of the other ADMs you have probably talked to, we all play what we call a functional role, meaning that we provide the targets, direction, policy and guidance of what the rest of the department should be doing within our particular domain. For example, my colleague responsible for civilian personnel would do exactly the same thing. All of our colleagues will make their own decisions about hiring, but she has to provide that overall direction, the objectives for the department, targets and benchmarking, so that we can then report on performance for the department, which is the other part of our role. That goes for the department's own benefit and knowledge, but also to Treasury Board and for the public through our departmental performance report.

I also mentioned to you that my group manages a huge number of major construction and environment projects across the country. We actually do project management for the army, navy and some for the air force. They have a few of their own project managers as well, but we have a large staff out there managing big construction projects over a number of years for the department.

I also have all of the responsibilities for the strategic planning on realty assets. Basically, as the new defence policy unfolds and we start to see what that might mean for the changing force structure, new buildings, new configurations, we have to work with colleagues in the department to help them do the planning for these projects. This usually involves a minimum of one year to do the planning and another two or three years sometimes to do full implementation of construction. A lot of long-term, complex work goes on out of my group to support construction, environmental cleanups and unexploded ordnance cleanup. These are major undertakings.

The other thing I manage is the strategic disposals of property for the department. When it comes to disposing of surplus property, there are routine disposals that involve small, low-value properties that a base or wing commander or head of the army can decide he will dispose of. No one is particularly interested in it. It leaves the inventory. However, vis-à-vis something fairly large, such as the base closures that were announced in 1994 and 1995, because they are large pieces of property that could have high commercial value or interest to a nearby community, we call that a "strategic disposal." My group manages the entire lengthy and complex process on strategic disposals.

de sa tâche. Je ne fais pas cela dans un esprit critique ou négatif. Je sais qu'ils composent avec des réalités. Il m'appartient de leur dire ce qui advient des infrastructures. Mais ce sont eux qui décident. Ils décident comment ils vont employer l'argent.

Le président : Question supplémentaire, pourquoi a-t-on besoin de vous? Est-ce que les chefs de chaque secteur pourraient simplement eux-mêmes produire un rapport, et quelle est la valeur ajoutée de votre poste?

Mme Ellis : Mon emploi comporte de nombreuses dimensions. Comme certains des autres sous-ministres adjoints auxquels vous avez probablement parlé, nous jouons tous ce que nous appelons un rôle fonctionnel, ce qui veut dire que nous établissons les cibles, l'orientation et la politique, et ainsi le reste du ministère sait ce qu'il doit faire dans notre domaine à nous. Par exemple, ma collègue responsable du personnel civil fera exactement la même chose. Tous nos collègues décident eux-mêmes qui ils vont engager, mais c'est elle qui arrête l'orientation générale, les objectifs du ministère, les cibles et la référenciation, pour que nous puissions ensuite rendre compte de notre rendement au ministère, qui est l'autre partie de notre rôle. Notre ministère profite de cette connaissance, mais le Conseil du Trésor aussi ainsi que le public, qui a accès à notre rapport ministériel sur le rendement.

Je vous ai dit également que mon groupe gère un nombre considérable de grands projets de construction et d'assainissement environnemental partout au pays. Nous faisons en fait de la gestion pour l'armée de terre, la marine et quelques-uns pour l'aviation. Ils ont eux aussi quelques gestionnaires de projet, mais nous avons un effectif considérable qui gère les grands projets de construction depuis plusieurs années pour le compte du ministère.

Je suis également la seule responsable de la planification stratégique concernant les biens immobiliers. Essentiellement, avec la mise en œuvre de la nouvelle politique de défense, nous commençons à voir ce que cela signifie pour la nouvelle structure des forces, les nouveaux immeubles, les nouvelles configurations, et nous devons aider nos collègues du ministère à planifier ces projets. Il faut habituellement au minimum une année pour faire la planification et parfois deux ou trois autres pour aller jusqu'au bout du projet de construction. Il se fait tout un travail complexe, axé sur le long terme, dans mon groupe pour soutenir les projets de construction, la dépollution environnementale et la neutralisation des munitions non explosées. Ce sont de grands projets.

Autre chose, je gère l'aliénation stratégique des biens immobiliers pour le compte du ministère. Lorsqu'il s'agit d'aliéner les biens excédentaires, il y a des formalités d'aliénation simples pour les petits biens de faible valeur que le commandant de la base ou de l'escadre ou le chef de l'armée de terre peut décider de ce qu'il en fera. Personne ne s'y intéresse particulièrement. Ce qui nous laisse le reste du portefeuille immobilier. Cependant, lorsqu'il s'agit de quelque chose d'assez gros, par exemple, les fermetures de base qui ont été annoncées en 1994 et 1995, étant donné qu'il s'agissait de vastes propriétés qui pouvaient avoir une valeur commerciale élevée ou présentaient un intérêt pour la collectivité voisine, nous les qualifiions d'« aliénation stratégique ». Mon groupe gère tout le processus long et complexe qu'on appelle l'aliénation stratégique.

I have the group that regulates anything with ionizing radiation in the department. National Defence has the largest inventory of equipment, from diving watches to dials on planes, that emits ionizing radiation. Admittedly, much of this is low-risk type of material, but my group has regulatory authority for the whole department.

The housing agency is another of my responsibilities. We manage the entire portfolio of 14,600 houses for the department. That is a true operational day-to-day service and renewing the portfolio kind of experience.

We have a wide range of responsibilities. It is a fairly profound set of responsibilities that requires fairly large staff. I have about 230 people in the infrastructure environment group per se, and another 150 to 200 are in the housing agency across the country. Everybody is fairly busy.

Senator Atkins: How would you deal with Shearwater?

Ms. Ellis: One of the major tools we have for helping individual bases and wings plan what they want to do with their "footprint," namely, their infrastructure and property, is the master realty asset development plan. We are currently helping bases and wings across the country. We will do five a year. My group has a small fund of $20 million to advance specific initiatives for planning. We will give $1 million to each of five bases to update and renew their master realty asset development plan. That gives them a chance to think holistically about the base, including housing, what they will be doing there, what changes are coming, how they can consolidate, change and adapt. It is an important tool. My team will work with the navy and the air force, in this case, to develop and help deliver the realty asset development plan for Shearwater.

There are other decisions that are not in my area, but that is a hot potato. However, as soon as decisions are made about what types of things will be built or needed, based on that plan, my team then kicks in. It could be managing construction projects or helping plan what needs to happen. There are property issues there. My team would work with Canada Lands Company as required to work on property issues.

If there are negotiations to be held with First Nations — because, as you know, often with property and disposals, there can be an interest on the part of the First Nations in the area — my team will advise and work with the base commanders.

We kick in when it is time to start implementing the plans for the realty assets and the property. We help advise as the plans develop, but we do have a practical role of delivering the things.

Senator Atkins: If you are running on a shortfall of $200 million a year, where is the catch-up?

Je suis à la tête du groupe qui règlemente tout ce qui concerne le rayonnement ionisant au ministère. La Défense nationale a le plus grand répertoire de matériel à rayonnement ionisant, des montres de plongée aux cadrans qu'on trouve dans les avions. Il est vrai que le gros de ce matériel présente un risque faible, mais c'est mon groupe qui a le pouvoir prévu par règlement pour tout le ministère.

L'agence de logement est une autre de mes responsabilités. Nous gérons tout le portefeuille du ministère qui compte 14 600 maisons. C'est un véritable service opérationnel quotidien qui nous conduit à renouveler le portefeuille.

Nous avons toute une série de responsabilités. Ce sont des responsabilités assez compliquées qui exigent un effectif assez considérable. J'ai environ 230 personnes dans le groupe Infrastructure et environnement comme tel, et entre 150 et 200 personnes à l'agence de logement partout au pays. Tout le monde est assez occupé.

Le sénateur Atkins : Que feriez-vous dans le cas de Shearwater?

Mme Ellis : Un des principaux outils que nous avons pour aider les bases et escadres à planifier ce qu'elles veulent faire de leurs infrastructures et biens est le plan de mise en valeur des biens immobiliers. Nous aidons actuellement des bases et des escadres aux quatre coins du pays. Nous nous occupons de cinq par an. Mon groupe a un petit budget de 20 millions de dollars pour mener des initiatives précises de planification. Nous donnerons un million à chacune des cinq bases afin de l'aider à mettre à jour et à renouveler son plan directeur de mise en valeur des biens immobiliers. Cela leur donne la possibilité de considérer la base dans son ensemble, en incluant le logement, ce qu'elles y feront, les changements à venir, la façon de regrouper certaines choses, d'évoluer et de s'adapter. C'est un outil important. Mon équipe va travailler avec la marine et l'armée de l'air, dans ce cas, à l'élaboration et à l'exécution du plan de mise en valeur des biens immobiliers de Shearwater.

Il y a d'autres décisions qui ne relèvent pas de mon secteur mais c'est certainement une patate chaude. Toutefois, dès que les décisions sont prises quant au type de choses qui seront construites ou nécessaires, à partir de ce plan, mon équipe intervient. Il peut s'agir de gérer le projet de construction ou d'aider à planifier ce qu'il y a à faire. Il y a là des questions immobilières. Mon équipe travaillerait alors à ces questions au besoin avec la Société immobilière du Canada Ltée.

S'il doit y avoir des négociations avec les Premières nations — car, comme vous le savez, lorsqu'il s'agit d'immobilier et d'aliénation de biens, les Premières nations de la région peuvent être concernées — mon équipe conseille et travaille avec les commandants de base.

Nous intervenons lorsqu'il est temps de commencer à mettre en œuvre les plans concernant les biens immobiliers. Nous aidons de nos avis durant l'élaboration des plans mais nous avons aussi un rôle pratique à jouer dans l'exécution.

Le sénateur Atkins : Si vous avez un manque à gagner de 200 millions de dollars par an, comment pouvez-vous vous rattraper?

Ms. Ellis: The shortfall has largely been in the area of maintenance and repair, and the catch-up has ended up being a lot more recapitalization, the bigger projects that I mentioned earlier later on.

With some buildings, it is possible to keep going for a long time, before thing gets to a state where we cannot use it anymore. At that point, the commander of the army, as an example, will say to his team that specific buildings are at a certain point where they have to come down or something new has to be built or a major investment must be made in making it serviceable for the future.

The catch-up is often more expensive than having looked after the building to the degree we should have along the way. Those are trade-offs, as I said, that have to be made on an annual basis, depending on the other priorities the commander has across the whole world. Infrastructure tends to be the part that people feel they can let go longer, but the catch-up comes from doing a bigger job later.

Senator Atkins: It is generally agreed that the infrastructure on bases in many cases is critical. When they are putting out bids for construction, who manages that process?

Ms. Ellis: A project worth less than $1 million would be handled at the base or wing level. The base commander has the authority to manage any projects under $1 million when it comes to infrastructure. If the project is in excess of $1 million, my team will get involved.

You may have heard of Defence Construction Canada, which is a Crown corporation that reports to the Minister of Public Works, but we are their sole client. We have had a very good working relationship with them for over 50 years.

We work up the project, and then I have a project manager assigned from my staff who works with Defence Construction Canada to get the statement of requirements from the army or whoever wants to do the project. We sit down and ask, "What is it you need? What do you need the building to do?" Then we bring in all those other things, such as the environmental and barrier-free aspects.

Once we have figured out what is required, we set up a process to get the tenders out and the bids in. We then have the construction and the implementation follow after that. It is generally a minimum of three years for a basic construction project for that whole process to happen. My team gets involved at the beginning with the army or whoever the client is. We say that we will take over and help manage that process for them. My project managers travel and keep an eye on the projects throughout the period.

Senator Atkins: Does Public Works or the Crown corporation put out the contract?

Ms. Ellis: Defence Construction Canada does that for us when we work with it.

Mme Ellis : Ce manque à gagner se situe essentiellement dans le secteur de l'entretien et des réparations, pour ce qui est de rattraper, il s'agit beaucoup plus de réfection, des grands projets dont je parlais tout à l'heure qui viennent plus tard.

Pour certains bâtiments, il est possible de les prolonger pendant longtemps, avant que l'on en arrive au point où on ne puisse plus les utiliser. À ce moment-là, le commandant de l'armée, par exemple, déclare à son équipe que tel ou tel bâtiment doit être démoli ou qu'il faut construire quelque chose de neuf ou faire un investissement majeur pour qu'il puisse être remis en état.

Il coûte souvent plus cher de faire ce rattrapage que d'entretenir les bâtiments convenablement. Je répète que ce sont des choix qu'il faut faire chaque année, en fonction des autres priorités du commandant dans le monde entier. L'infrastructure tend à être un élément que l'on néglige, mais cela oblige ensuite à faire des travaux plus importants.

Le sénateur Atkins : On s'entend généralement pour dire que l'infrastructure des bases, dans bien des cas, est critique. Quand on fait des appels d'offres en construction, qui gère ce processus?

Mme Ellis : Un projet de moins d'un million de dollars reste la responsabilité de la base ou de l'escadre. Le commandant de la base a autorité pour gérer tout projet de moins d'un million de dollars lorsqu'il s'agit d'infrastructure. S'il dépasse un million de dollars, mon équipe intervient.

Vous avez peut-être entendu parler de Construction de défense Canada, société d'État qui relève du ministre des Travaux publics mais dont nous sommes le seul client. Nous avons d'excellentes relations de travail avec cette société depuis plus de 50 ans.

Nous définissons le projet et je demande ensuite à un directeur de projet qui fait partie de mon personnel de travailler avec Construction de défense Canada pour obtenir l'énoncé des besoins de l'armée ou de quiconque veut réaliser ledit projet. Nous discutons avec les intéressés et demandons : « De quoi avez-vous besoin? À quoi devra servir ce bâtiment? » Nous faisons ensuite intervenir tous les autres éléments tels que les aspects environnementaux, l'accès facile.

Lorsque nous nous sommes entendus sur ce qui est nécessaire, nous mettons sur un pied un processus d'appel d'offres et de réception de soumissions. La construction et la mise en œuvre du plan font suite à cela. Tout le processus nécessite habituellement un minimum de trois ans pour un projet de construction ordinaire. Mon équipe intervient dès le début auprès de l'armée ou de tout autre client. Nous leur disons que nous assumerons le processus et que nous aiderons à le gérer. Mes directeurs de projet se déplacent et surveillent les projets du début à la fin.

Le sénateur Atkins : Est-ce Travaux publics ou la société d'État qui accorde le contrat?

Mme Ellis : Construction de Défense Canada le fait pour nous lorsque nous travaillons avec elle.

[*Translation*]

Senator Nolin: I understand that you are preparing a realty asset management framework.

Ms. Ellis: Yes.

Senator Nolin: Are you doing that in conjunction with Public Works Canada, with their assistance? Do they have a role to play with you?

Ms. Ellis: Our plan, which I mentioned in my remarks, is really a framework to manage all our realty assets. We are doing this ourselves.

Senator Nolin: In other words, Public Works Canada has nothing to do with it?

Ms. Ellis: Non, nothing.

Senator Nolin: I apologize for being a bit direct, but why is your organization so special? All other government of Canada departments deal with Public Works when it comes to their realty management framework, so why do you have an operating structure that is separate from Public Works? I understand that some buildings are used for special purposes, That said, baracks are baracks.

Ms. Ellis: Perhaps I can clarify that. I am responsible for monitoring and managing all realty assets located outside Ottawa. I am not responsible for the Ottawa region. All buildings in Ottawa come under the responsibility of my colleague, the ADM for Corporate Services, who works with the officials at Public Works Canada. There is a link, but not with me.

The second part of your question touches on two points. First, we have Defence Construction Canada, which was established 50 years ago and provides day-to-day support to us in this area.

Senator Nolin: You are familiar with that.

Ms. Ellis: Yes. Second, we do have a lot of special military facilities and requirements. My colleagues have long believed that we have a very good approach to managing our own construction projects with the help of DCC.

Senator Nolin: You mentioned what happens when you decide to stop using a building. Your organization manages the whole process of dealing with assets that the department no longer needs. Normally, departments operate with Public Works Canada and Canada Lands Company. They are responsible for realty assets that have been declared surplus. They do a very good job.

Ms. Ellis: Where disposition is concerned, other departments are involved. I thought you were talking about construction projects.

Senator Nolin: I was talking about construction projects earlier. Now I am talking about disposition of assets.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Je comprends que vous êtes en train de préparer un cadre de gestion des bien immobiliers.

Mme Ellis : Oui.

Le sénateur Nolin : Faites-vous cela en parallèle avec Travaux publics Canada, avec leur aide? Ont-ils un rôle à jouer avec vous?

Mme Ellis : Notre plan, mentionné dans mon discours, est vraiment un cadre pour gérer tous nos bien immobiliers. Nous le faisons nous-mêmes.

Le sénateur Nolin : Autrement dit, Travaux publics Canada n'a rien à y voir?

Mme Ellis : Non, rien à voir.

Le sénateur Nolin : Je m'excuse d'être un peu direct, mais qu'est-ce qui fait que votre organisation est si spéciale? Alors que tous les autres ministères du gouvernement du Canada font affaire avec Travaux publics lorsqu'on parle du cadre de gestion immobilière, qu'est-ce qui fait que vous ayez une structure d'opérations à part de celle de Travaux publics Canada? Je comprends que certains immeubles ont des usages particuliers. Cela dit, un baraquement, c'est un baraquement.

Mme Ellis : Je peux peut-être clarifier cela. Je suis responsable du suivi et de la gestion de tous les bien immobiliers qui ne sont pas à Ottawa. Je ne suis pas responsable de la région d'Ottawa. Pour tous les édifices à Ottawa, mon collègue, le sous-ministre adjoint responsable des services coopératifs, travaille avec les fonctionnaires de Travaux publics Canada. Il y a un lien, mais pas avec moi.

La deuxième partie de votre question concerne deux points. Premièrement, nous avons Construction de défense Canada qui a été établi il y a 50 ans et qui nous appuie quotidiennement à ce sujet.

Le sénateur Nolin : Vous êtes familier avec cela.

Mme Ellis : C'est exact. Deuxièmement, oui, nous avons beaucoup d'édifices et d'exigences spéciales militaires. Mes collègues croient depuis longtemps que nous avons une très bonne approche dans la gestion de nos propres projets de construction avec l'aide de CDC.

Le sénateur Nolin : Vous avez fait référence à ce qui se produit lorsque vous décidez de libérer un immeuble. Vous gérez vous-mêmes, à l'intérieur de votre organisme, tout le processus de mise en valeur d'un actif dont le ministère n'a plus besoin. Normalement, les autres ministres fonctionnent avec Travaux publics Canada et la Société immobilière du Canada. Ce sont eux qui ont la responsabilité de mettre en valeur les biens immobiliers déclarés excédentaires. Ils font un très bon travail.

Mme Ellis : On le fait pour les dispositions, ce processus implique les autres ministères. Je croyais que vous parliez des projets de construction.

Le sénateur Nolin : J'ai parlé des projets de construction. Je parle maintenant des projets de disposition.

Ms. Ellis: You are right, there are two types of dispositions. There is routine disposition, which is managed by Public Works, and we do the same thing. Publics Works Canada has expertise to help us market assets and manage the disposition process. When it comes to strategic dispositions, they are involved, but it depends on the case. We have a process. When we have a surplus property, our minister has to write to each of his colleagues who might be interested. If there is someone interested, we undertake the transfer process. Sometimes, Publics Works helps us do that. Approval must be sought through a submission to the Treasury Board Secretariat.

It is true that we work with Public Works Canada; I do not want to give you the impression that we never work with them or with Defence Construction Canada. It depends on the region. It is sometimes appropriate to have a short-term partnership with them, but most of the time it is with Defence Construction Canada.

Senator Nolin: All of my questions center on expertise. I understand that you have special-purpose assets and buildings.

That said, Public Works has developed expertise in real property management over the years, and that has not always been easy. You may argue that it is expensive and that many departments claim that Public Works charges much more than what the departments would have to pay to get the same result. That could be debated; it is not within the scope of our study.

However, there is a service entity called Public Works Canada that offers this panoply of services. But you also offer those services, sometimes with assistance from Public Works and sometimes on your own. I am trying to understand why. That is all.

Ms. Ellis: Most of the time, we do it on our own.

Senator Nolin: Imagine if all the departments did that. There was a time when it worked that way.

Ms. Ellis: It is because we believe strongly that we are different.

Senator Nolin: All departments are different.

Ms. Ellis: Perhaps it is because we have a long tradition of specific needs for military operations, training and instruction. We have been doing this only for the past 50 years. We used to work more closely with Public Works, and we are always prepared to talk with them about the possibility of a partnership.

But for construction in general, we usually work with DCC. Many of the experts and engineers working in my group have excellent knowledge and long experience in managing construction projects for our department. It works well for us.

Mme Ellis : Vous avez raison, il y a deux types de dispositions. Il y a une disposition de routine, gérée par Travaux publics Canada, et nous faisons la même chose. Travaux publics Canada a une expertise qui nous aide à mettre en valeur les propriétés et à gérer le processus de la disposition. Pour les dispositions stratégiques, ils sont impliqués, mais cela dépend du cas. Nous avons un processus. Quand nous avons une propriété en surplus, notre ministre doit écrire à chacun de ses collègues pouvant être intéressé à la propriété. Si quelqu'un est intéressé, nous allons faire un processus pour le transfert. Parfois, c'est Travaux publics Canada qui nous aide. Il faut une soumission au Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'avoir une approbation.

Il est vrai que l'on travaille avec Travaux publics Canada; je ne veux pas vous laisser croire que l'on ne travaille jamais avec Travaux publics Canada ou avec Construction de défense Canada. Cela dépend de la région. Il est parfois approprié d'avoir un petit partenariat avec eux, mais la plupart du temps, c'est avec Construction de défense Canada.

Le sénateur Nolin : Toutes mes questions tournent autour de l'expertise. Je comprends que, compte tenu de la particularité de votre ministère, vous ayez des biens et un parc immobilier particuliers.

Ceci étant dit, Travaux publics Canada au fil des ans — et cela n'a pas toujours été facile — a développé une expertise dans la gestion immobilière. Vous pourrez arguer que cela coûte cher et que plusieurs ministères prétendent que Travaux publics Canada facture beaucoup plus que ce qu'ils pourraient investir pour arriver au même résultat. On peut en débattre; ce n'est pas le but de notre travail.

Par contre, il y a une construction de services qui s'appelle Travaux publics Canada qui offre cet éventail de services. Mais vous aussi, vous offrez les mêmes services, parfois avec l'aide de Travaux publics Canada et parfois seul. J'essaie de comprendre pourquoi. C'est tout.

Mme Ellis : La plupart du temps, c'est vraiment avec nous.

Le sénateur Nolin : Imaginez si tous les ministères faisaient cela. Il y a une époque où c'était ainsi d'ailleurs.

Mme Ellis : C'est parce que nous croyons fortement que nous sommes particuliers.

Le sénateur Nolin : Tous les ministères sont particuliers.

Mme Ellis : C'est peut-être parce que nous avons une longue tradition de besoins spécifiques pour les opérations militaires, l'entraînement, la formation. Nous ne faisons cela que depuis 50 ans. On a déjà considéré travailler plus étroitement avec Travaux publics Canada, et nous sommes toujours prêts à leur parler pour voir s'il y a un partenariat possible.

Mais pour la construction en général, on travaille la plupart du temps avec CDC. Beaucoup d'experts, d'ingénieurs qui travaillent dans mon groupe ont une excellente expertise et une longue expérience de gestion des projets de construction pour notre ministère. Cela fonctionne bien pour nous.

Senator Nolin: When you used the analogy of a car, you clearly pointed out that it makes sense to change the oil for preventive reasons because it costs more to fix a breakdown due to lack of maintenance. Not everyone has understood that. Obviously, some managers in your department have not understood. They invest much more, but not in prevention, so that the useful life of realty assets declines until the building finally has to be replaced.

You let users decide whether public money should be used to manage realty assets more efficiently, which is the term often used. We find it curious that you leave it up to your managers, your commanders, people responsible for managing bases to decide if you are going to do the work that is most urgent or if you are going to invest for the long term. We have problems with that. I would like your comments.

Ms. Ellis: The situation you describe is a difficult one. I often talk to my colleagues who are responsible for the decisions that you have just mentioned, and they have concerns every year about infrastructure. It is not something that they want to do. They have to make some very difficult choices among priorities and requirements of all kinds, from the operational, training and environmental side. Every year, each of my colleagues identifies the infrastructure problems in their business plan.

It is something that is invisible or ignored, but they always talk about the difficult choices that they have to make.

It is a hard reality. I hope that it will change and that we will get more funding to bridge the maintenance gap. That will help a lot, but we need to wait for the budget legislation.

We have plans for what to do if we get the money. People are well aware of the problems and they make difficult choices year after year. I want to encourage them to optimize our realty assets and think more creatively about what they can do to consolidate buildings or part of a base in order to save money.

We have kind of a creative environmental approach. If we have a good idea, like the demonstration pilot project on energy conservation, we can get funding from Natural Resources Canada to help us.

We are doing things, but it is a series of small steps. We take advantage of other programs and opportunities with our colleagues responsible for environmental management.

There are small signs of hope and we need to take advantage of our contacts and networks, but we still have infrastructure needs.

Senator Nolin: You estimate those needs to be $200 million a year.

Ms. Ellis: That is right.

Le sénateur Nolin : Lors du parallèle que vous avez fait avec une automobile, vous avez bien illustré que l'investissement dans le changement d'huile, à titre préventif, est intelligent, si on compare aux coûts engendrés par les bris causés par un manque d'entretien. Tout le monde l'a compris. De toute évidence, certains gestionnaires de votre ministère ne l'ont pas compris. Ils investissent beaucoup plus, mais pas dans la prévention, ce qui diminue la vie utile des biens immobiliers jusqu'à ce qu'ils en viennent à la conclusion, un jour, que l'immeuble doit être remplacé.

Vous laissez à des utilisateurs le soin de décider s'il est valable pour les fonds publics de gérer l'actif immobilier d'une façon efficiente, pour reprendre des mots souvent utilisés. Nous trouvons particulier que vous laissiez à vos gestionnaires, à vos commandants, aux gens qui ont la responsabilité de gérer les bases, le soin de décider si vous allez au plus urgent ou si vous investissez dans le long terme. Cela nous pose un problème. J'aimerais entendre votre commentaire à ce sujet.

Mme Ellis : Vous décrivez une situation difficile. Je parle souvent avec mes collègues responsables des décisions que vous venez de décrire et chaque année, ils ont des inquiétudes qui touchent l'infrastructure. Ce n'est pas quelque chose qu'ils veulent faire. Ils doivent faire un choix très difficile des priorités et des exigences de toutes sortes, comme l'opération, la formation, l'environnement. Chaque année, chacun de mes collègues, dans leur plan d'affaires, identifie les problèmes rencontrés avec l'infrastructure.

Ce n'est pas quelque chose qui est invisible, ignoré, mais ils expriment toujours leurs difficultés lorsqu'ils ont à faire des choix.

C'est une réalité difficile. J'espère que cela changera et que l'on recevra plus de fonds pour rectifier la question de l'entretien. Cela va grandement aider, mais il faut attendre la législation pour notre budget.

Nous avons des plans si cela arrive. Les gens reconnaissent très bien les problèmes et font des choix difficiles, année après année. Je veux les encourager à optimiser les biens immobiliers, penser de façon plus créative à ce qu'ils peuvent faire pour consolider des édifices ou une partie d'une base pour épargner des fonds.

Nous avons une approche environnementale un peu créative. Si nous avons une bonne idée, comme le projet pilote de démonstration pour la conservation de l'énergie, on peut obtenir des fonds de Ressources naturelles Canada pour nous aider.

On pose des gestes, mais c'est petit à petit. On profite des autres programmes et possibilités avec nos collègues qui gèrent l'environnement.

Il y a des petits signes d'espoir et il faut profiter de nos contacts et de nos réseaux, mais un besoin existe encore pour l'infrastructure.

Le sénateur Nolin : Besoin que vous évaluez à 200 millions de dollars par année.

Mme Ellis : C'est exact.

Senator Nolin: Your more detailed documentation shows that you have quite a specific list of needs.

Ms. Ellis: I show them to the department every year and our impact statement helps people understand the situation. Yes, I am in favour of this and it is my role, but that does not mean that I consider other priorities to be less important. I am the conscience where infrastructure is concerned and I take that role seriously within the department.

Senator Nolin: Thank you. I will give my colleagues a chance to speak.

[*English*]

Senator Meighen: Ms. Ellis, my first question may appear negative, but I do not mean it in any way to be a negative or critical question. Given the responsibilities that I have no doubt you discharge extremely well, why would not somebody with a military or engineering background find it easier to slot into the responsibilities that you discharge so ably?

Ms. Ellis: I appreciate your question. When I first joined National Defence, I was worried about whether people would be concerned that I was a civilian or would be concerned about the gender issue. The only question I was asked in the first four months was whether I am an engineer. No, I am not. I have a master's degree in medieval history. I have 21 years of experience in the public service, having worked in a number of policy and program areas.

Basically, because I have such an extraordinarily gifted staff, with a large percentage of military engineers, what I found — and what I presume my deputy minister who hired me felt — was that my skills, in terms of administration, setting strategic direction, being able to look at how the rest of government works and how we would work with them on our issues, were the kind that would be complementary to the technical skills of the military engineering staff. It has worked out very well. The questions stopped after about five or six months, and we seemed to have worked out an effective way of working together.

The job was held by a military member for a number of years. I am the second civilian, and I am the only non-engineer to date.

Senator Meighen: I always believe you can hire expertise.

The Chairman: Being a specialist in medieval history would fit in with some of the bases we have seen.

Ms. Ellis: Absolutely. The heritage considerations are serious.

Senator Meighen: Who is responsible for the boiling oil?

Ms. Ellis: Oil tanks, but not boiling oil.

Le sénateur Nolin : En lisant une documentation plus pointue, vous énumérez les besoins de façon assez précise.

Mme Ellis : Je les montre au ministère chaque année et notre énoncé d'incidences aide les gens à comprendre la situation. Oui, je favorise cela, c'est mon rôle, mais je ne veux pas dire que les autres priorités sont moins importantes. Je suis la conscience pour l'infrastructure et je joue ce rôle de façon assez sérieuse au ministère.

Le sénateur Nolin : Je vous remercie. Je vais laisser à mes collègues la chance de poursuivre.

[*Traduction*]

Le sénateur Meighen : Madame Ellis, ma première question vous paraîtra peut-être négative mais ce n'est pas du tout mon intention qui n'est pas non plus de vous critiquer. Étant donné les responsabilités dont vous vous acquittez certainement extrêmement bien, pourquoi ne serait-il pas plus facile à quelqu'un qui ait une formation militaire ou d'ingénieur de les assumer?

Mme Ellis : Je comprends votre question. Lorsque je suis arrivée à la Défense nationale, je m'inquiétais que l'on puisse se préoccuper du fait que j'étais civile ou pour que je sois une femme. La seule question que l'on m'ait posée dans les quatre premiers mois, c'est si j'étais ingénieur. Je ne le suis pas. J'ai une maîtrise en histoire médiévale. J'ai 21 ans d'expérience de la fonction publique, ayant travaillé dans un certain nombre de secteurs de politique générale et de programme.

Essentiellement, parce que j'ai un personnel extrêmement doué, un fort pourcentage d'ingénieurs militaires, ce que j'ai constaté — et ce qu'a probablement pensé mon sous-ministre qui m'a nommé là — c'est que mes compétences, en matière d'administration, d'orientation stratégique, mes connaissances et des rouages de l'administration en général et de la façon de travailler avec elle aux problèmes qui nous occupent, mais qui est un complément nécessaire aux qualifications techniques des ingénieurs militaires. Cela a très bien marché. Plus personne n'a posé de questions après cinq ou six mois et nous sommes parvenus à une façon efficace de collaborer.

Ce poste a été occupé par un militaire pendant quelques années. Je suis la deuxième civile et, jusqu'ici, la seule qui ne soit pas ingénieure.

Le sénateur Meighen : Je suis toujours d'avis que l'on peut retenir les services d'experts.

Le président : Votre spécialisation en histoire médiévale est certainement tout à fait appropriée pour certaines des bases que nous avons vues.

Mme Ellis : Tout à fait. Les considérations patrimoniales sont sérieuses.

Le sénateur Meighen : Qui est responsable de l'huile bouillante?

Mme Ellis : Des réservoirs à mazout mais pas de l'huile bouillante.

Senator Meighen: Along the lines of what I think Senator Nolin was getting at, the military is the only one to benefit from having a dedicated service such as your department provides. Is that correct? He was wondering why Public Works does not do some of the things that you do for the military right off. Your budget would be about $350 million?

Ms. Ellis: The budget for my own group would be about $29 million just for operating the group, salaries and that kind of thing. We would manage in the range of about $200 million for the capital construction program that we run for the department. These are not the projects that I described for the construction plan, but these are legacy projects, large projects left over from the early 1990s that are still going on. There are few things that we still manage the money for.

Before this decentralized model took place, everybody was centralized in my group. The person who held my job managed all the money and made a lot of the decisions. It has changed since that model of decentralization was set up.

Yes, it is probably in the range of about $250 million to $300 million. I could get back to you with the precise number. The housing agency has its own funds that it brings in through rent. It is on a separate budget, what it gets in rent and invests back in the houses.

My budget is not huge, but it is commensurate with my role in terms of functional leadership and some actual service delivery and management of projects.

Senator Banks: I am confused.

Senator Meighen: I am, too.

Senator Banks: It sounds to me like your budget is over a billion, is not it?

Ms. Ellis: Yes. The department needs to spend $780 million a year.

Senator Banks: Which department?

Ms. Ellis: I am talking about the Department of National Defence. In other words, the army, navy, air force and smaller custodians combined should be spending a total, divided up between them, based on how much they hold, of $780 million a year. I personally manage out of my group about 20 per cent of the total budget of the department, the numbers I have described to you. I do not have a large portion of the money.

I said that $1.2 billion is what we spend on infrastructure and environment. Hence, about 80 percent of the money is actually held by my colleagues. They get that budget at the beginning of the year, every year. It is divided between them. They actually have that money. They decide how they are going to spend that money, and they spend it. I have about 20 per cent of the overall budget, to help on specific smaller initiatives and on managing some of the leftover construction projects.

Le sénateur Meighen : Dans la même veine, je crois, que le sénateur Nolin, l'armée est la seule à bénéficier d'un service spécialisé tel que celui que vous offrez, n'est-ce pas? Je me demandais pourquoi Travaux publics ne faisait pas dès le départ certaines des choses que vous faites pour l'armée. Votre budget est d'environ 350 millions de dollars?

Mme Ellis : Le budget de mon propre groupe est d'environ 29 millions de dollars, juste pour le fonctionnement du groupe, les salaires et ce genre de choses. Nous gérons un budget de l'ordre de 200 millions de dollars pour le programme de construction du ministère. Il ne s'agit pas là des projets que j'ai décrits pour le plan de construction mais des projets commémoratifs, de grands projets qui remontent au début des années 90 et ne sont pas encore terminés. Il y a peu de choses pour lesquelles nous gérons encore les budgets.

Avant ce modèle décentralisé, tout le monde se trouvait dans mon groupe. La personne qui occupait mon poste gérait tous les budgets et prenait beaucoup de décisions. Cela a changé depuis ce modèle de décentralisation.

Oui, c'est probablement de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars. Je pourrais vous trouver le chiffre précis. L'agence de logement a ses propres fonds qui lui viennent des loyers. Il s'agit d'un budget distinct, ce qu'elle tire des loyers et réinvestit dans les maisons.

Mon budget n'est pas énorme, mais il correspond à mon rôle de leadership fonctionnel et d'exécution et de gestion de certains projets.

Le sénateur Banks : Je ne comprends pas.

Le sénateur Meighen : Moi non plus.

Le sénateur Banks : J'ai l'impression que vous avez un budget de plus d'un milliard de dollars, n'est-ce pas?

Mme Ellis : Oui. Le ministère doit dépenser 780 millions de dollars par an.

Le sénateur Banks : Quel ministère?

Mme Ellis : Je parle du ministère de la Défense nationale. Autrement dit, l'armée, la marine, l'armée de l'air et certains autres responsables devraient dépenser en tout, à eux tous, selon leurs biens immobiliers, un total de 780 millions de dollars par an. Je gère personnellement avec mon groupe environ 20 p. 100 du budget total du ministère et ce sont les chiffres que je vous ai donnés. Je n'ai pas la part du lion de ce budget.

J'ai dit que nous dépensons pour l'infrastructure et l'environnement 1,2 milliard de dollars. Ainsi, environ 80 p. 100 de l'argent est en fait entre les mains de mes collègues. Ils obtiennent ce budget au début de l'année, chaque année. Ils se le divisent. C'est eux qui ont l'argent. Ils décident de la façon dont ils vont le dépenser et le dépensent. J'ai environ 25 p. 100 du budget total, pour aider à certaines initiatives de moins d'importance et pour gérer certains des projets de construction qui restent.

Senator Meighen: Going back to the thrust of Senator Nolin's questions, for the privilege, not meaning anything sarcastic, of having your group do things as opposed, for example, to Public Works, it is an expense that equates to about 20 per cent of the budget of the Department of National Defence.

Ms. Ellis: No. The actual overhead for having my group is about $30 million. All that other money is money designated for construction. It is not to keep me going.

Senator Meighen: About $30 million keeps you going?

Ms. Ellis: Yes.

Senator Meighen: Do we need your group? Are we getting value for $30 million? Is the Department of National Defence getting value for $30 million?

Ms. Ellis: I believe they are, and I believe my colleagues would endorse that without any hesitation. The role we are playing is one that could no longer be handled elsewhere in the organization. The group that I run used to be part of the ADM materiel group a number of years ago. It was a smaller unit under the group that does procurement. It was determined in the mid-1990s, probably 1994 or 1995, that the amount of work involved in the infrastructure environment portfolios was sufficiently heavy and complex and needed a lot of attention and management such that it should be set up as a separate, stand-alone group. That is what happened, and the decision was made. While it is not large, it is significant, and I think it provides good value to the department in all areas that it is responsible for.

Senator Meighen: Is there any way your contention can be validated? I hope it can be. I, for one, and maybe some of my colleagues, am a little concerned, because this is the same department, National Defence, where, for whatever reason, it takes an average of 13 years to bring a procurement idea to fruition out in the field. We cannot believe it would take that long.

Now we have a group such as yours which, as I understand it, is there to try to make the process work better, that is, to expedite the process. It is very important, if that is part of your stated role and responsibility. I am not talking about procurement per se.

Ms. Ellis: I just wanted to be sure.

Senator Meighen: No. This is the Department of National Defence that seems, prime facie, to be a little top heavy, and decisions seem to take an inordinate length of time. There seems to be lots of money spent on administration as opposed to buying military equipment, for example — to oversimplify. I am just probing to see whether we can come to the conclusion that, with your assistance, things are running more effectively efficiently.

Le sénateur Meighen : Pour revenir aux questions du sénateur Nolin, pour le privilège, et je ne veux pas me montrer sarcastique, de faire faire certaines choses à votre groupe plutôt que, par exemple, à Travaux publics, on dépense environ 20 p. 100 du budget du ministère de la Défense nationale.

Mme Ellis : Non. Le total des frais généraux de mon groupe se situe à environ 30 millions de dollars. Tout le reste, c'est de l'argent qui sert à la construction. Ce n'est pas pour mon équipe.

Le sénateur Meighen : Vous vous contentez d'environ 30 millions de dollars?

Mme Ellis : Oui.

Le sénateur Meighen : Avons-nous besoin de votre groupe? Est-ce que ces 30 millions sont une dépense utile? Est-ce que le ministère de la Défense nationale en a pour son argent?

Mme Ellis : Je crois que oui et je crois que mes collègues n'hésiteraient pas à l'affirmer. Le rôle que nous jouons ne peut plus être assumé ailleurs au sein de l'organisation. Ce groupe faisait autrefois partie du groupe du matériel du sous-ministre adjoint. C'était un petit service dans le groupe des approvisionnements. On a décidé au milieu des années 90, probablement en 1994 ou 1995, que la quantité de travail que représentaient les portefeuilles du renouveau de l'infrastructure et de l'environnement était suffisamment lourde et complexe et nécessitait tellement d'attention et de gestion qu'elle devrait être confiée à un groupe distinct et indépendant. C'est ce qui s'est fait et c'est ainsi qu'a été prise la décision. Bien que ce ne soit pas un grand service, c'est important et je pense que c'est un bon investissement pour le ministère dans tous ses secteurs de responsabilité.

Le sénateur Meighen : Y a-t-il un moyen quelconque de prouver cela? Je l'espère. Personnellement, comme peut-être certains de mes collègues, je m'inquiète un peu parce que c'est le même ministère, la Défense nationale, ou, pour une raison ou une autre, il faut en moyenne 13 ans pour qu'une idée d'approvisionnement se concrétise sur le terrain. Nous avons du mal à croire que cela puisse prendre si longtemps.

Maintenant, nous avons un groupe tel que le vôtre qui, si je comprends bien, est là pour essayer de faciliter le processus, d'accélérer les choses. C'est très important, si cela fait partie de votre rôle et de vos responsabilités. Je ne parle pas d'approvisionnement en soi.

Mme Ellis : Je voulais simplement m'en assurer.

Le sénateur Meighen : Non. C'est le ministère de la Défense nationale qui semble, à première vue, être un peu trop lourd et où les décisions semblent prendre horriblement longtemps. Il semble que l'on dépense énormément d'argent à l'administration plutôt qu'à acheter du matériel militaire, par exemple — même si mes propos peuvent sembler trop simplistes. J'essaie simplement de voir si nous pourrions parvenir à la conclusion que, avec votre aide, les choses pourraient tourner de façon un peu plus efficace.

For example, you said that base commanders or wing commanders with respect to projects under $1 million would have the authority to proceed with projects or disposals or whatever. How long has that $1 million been in effect? Is it a recent figure, or is it a holdover for 10 or 12 or 15 years?

Ms. Ellis: The $1 million has been in effect for quite a long time, more than 10 years.

Senator Meighen: That is what I was afraid of. Whose responsibility is it to say, "Gosh, in 15 years, there has been a lot of inflation, but there has not been a change in the $1 million." Whose responsibility would it be to say, "Don't you think we should adjust that figure?"

Ms. Ellis: Basically, that sort of issue, and anything to do with other levels of approvals, is something that my shop would identify with that annual functional assessment. That is where we would bring out any issues that we think the department ought to look at or that we think the department ought to raise with Treasury Board. We would definitely have a role in asking how that is working.

The system is quite clearly set out. For construction and infrastructure, the under-$1 million is at the base level. For a project of between $1 million and $5 million, I can sign off. On any project between $5 million and $60 million, the minister signs off, and anything higher than $60 million has to go to Treasury Board. There is a hierarchy for spending authorization and there is a rigorous process at each level. We have a very sophisticated and rigorous project management system for construction.

You talked about approvals. One of our challenges is the time approvals take, even in the department. As you can appreciate, with all the emphasis in the last couple of years on comptrollership and rigor, ensuring that all the numbers are right and that we have double-checked figures before we sign off has added some steps. Everyone in the department is aware of it, but we are working with the Vice Chief of Defence Staff and the ADM of Finance to streamline some of the processes without losing the ability to double-check and the care of managing the finances well. The construction season is very short and we need to get things moving.

Your question about whether I should be able to approve revised projects in order to speed things up for the minister is something I have raised in past years with Treasury Board. Perhaps it is something we should reconsider to see whether we can be more flexible. My group would lead that work in consultation with all our colleagues.

Senator Meighen: I can only encourage you to pursue that. To have the same limit for more than 10 years while we are faced with a snail-like decision-making process raises questions in my mind.

When a surplus property at a base is disposed of, where does the money from the sale go?

Par exemple, vous avez dit que les commandants de base et d'escadre, pour ce qui est des projets de moins d'un million de dollars, ont tous les pouvoirs. Depuis quand est-ce le cas? Est-ce un chiffre récent ou est-ce que cela fait 10, 12 ou 15 ans?

Mme Ellis : Ce plafond d'un million de dollars existe depuis assez longtemps, plus de dix ans.

Le sénateur Meighen : C'est ce que je craignais. À qui appartient-il de dire : « Ma foi, en 15 ans, il y a eu beaucoup d'inflation mais on n'a pas relevé le plafond d'un million de dollars ». Qui devrait dire : « Ne pensez-vous pas qu'il faut réviser ce chiffre? »

Mme Ellis : En fait, ce genre de questions, comme tout ce qui a trait aux autres niveaux d'approbation, c'est ce que nous considérerions dans l'évaluation fonctionnelle annuelle. C'est à ce moment-là que nous signalons les problèmes que devrait à notre avis examiner le ministère ou qu'il devrait soulever auprès du Conseil du Trésor. Nous pouvons certainement jouer un rôle en demandant comment cela marche.

Le système est très clairement défini. Pour la construction et l'infrastructure, le premier niveau, ce sont les projets de moins d'un million de dollars. Pour un projet de un à cinq millions de dollars, je peux l'autoriser. Pour tout projet de cinq à 60 millions de dollars, c'est le ministre qui doit autoriser et tout ce qui dépasse 60 millions de dollars doit être présenté au Conseil du Trésor. Il y a une hiérarchie dans les autorisations de dépenses et il existe un processus rigoureux à suivre à chaque niveau. Nous avons un système de gestion de projet de construction extrêmement pointu et rigoureux.

Vous avez parlé d'approbations. Un des problèmes, c'est le temps que cela prend, même au sein du ministère. Vous comprendrez qu'avec tout ce que l'on a dit ces dernières années au sujet des contrôles et de la rigueur, de la nécessité de s'assurer que tous les chiffres sont exacts et qu'ils ont été vérifiés avant qu'une autorisation puisse être donnée, on a ajouté certaines étapes. Tout le monde au ministère est au courant mais nous travaillons avec le vice-chef d'état-major et le SMA des finances à simplifier certains des processus sans perdre la possibilité de vérifier et de bien gérer les finances. La saison de construction est très brève et il faut que les choses bougent.

Vous avez demandé si je devrais pouvoir approuver des projets révisés afin d'accélérer les choses pour le ministre. C'est quelque chose que j'ai demandé ces dernières années au Conseil du Trésor. Peut-être que l'on devrait réenvisager cela pour voir si on ne peut gagner une certaine souplesse. Mon groupe dirigerait cela en consultation avec tous nos collègues.

Le sénateur Meighen : Je ne peux que vous encourager à poursuivre cette idée. Je m'interroge quand je vois qu'on n'a pas modifié un plafond pendant dix ans alors que le processus décisionnel est tellement lent.

Quand on vend un bien immobilier excédentaire sur une base, où va le produit de la vente?

Ms. Ellis: The minister must first canvass whether there are other federal departments, provinces or municipalities interested in acquiring the property. We start at the federal level.

Senator Meighen: You said that you have to write to them all. Why would you not just publish a notice? That is the way the rest of us humans find out.

Ms. Ellis: For a routine disposal, we do just publish a notice through Public Works. A routine disposal is a property that does not have a particularly high commercial value and is of no political or regional interest. It is a simple notice and Public Works helps us manage that transaction.

Senator Meighen: So anything political — whatever that means — regional or of a certain value you have to write a letter?

Ms. Ellis: When something is determined to be a strategic disposal — in other words, it would bring in a fair amount of money and is in an area where there would be have a lot of interest —

Senator Meighen: Is Downsview an example?

Ms. Ellis: That is on our list of strategic disposals, yes. It is when it is strategic that the minister would take the extra step of writing to seven, eight or nine colleagues who might have other operations in the area and might be interested in looking at the property before we would move to a transfer to Canada Lands Company.

In the case of Nanaimo, B.C., for example, Indian and Northern Affairs Canada expressed an interest in that property. If another department indicated an interested, we would transfer that through a submission to the Treasury Board, but at market value. The other department pays us market value, likely as appraised by Public Works, and we would transfer the property in that way.

If no other department indicates an interest in that property, we would move to the next level of discussions. I would prepare a submission to Treasury Board recommending transfer of the property to Canada Lands Company. However, before we get to the final stage of asking for the transfer, we have to deal with First Nations issues and environmental cleanup. We have to consider whether there is any unexploded ordnance on the property or any heritage considerations, for example. We have to work through many other issues before it is actually ready to transfer. Again, we have to get a valuation of the property.

Once all the steps have been completed and the ministers eventually say that we can transfer the property, Canada Lands Company has to make a business case for that property. They get an evaluation of the property and issue a promissory note. Once the property is transferred to them and they are able to work out all the other interests, be they local or municipal, and they start to develop it and make money, we are allowed to apply for the

Mme Ellis : Le ministre doit d'abord demander s'il y a d'autres ministères fédéraux, des provinces ou des municipalités que ce bien immobilier intéresse. Nous commençons au niveau fédéral.

Le sénateur Meighen : Vous avez dit qu'il vous faut écrire à tous ces gens-là. Pourquoi ne vous contentez-vous pas de publier un avis? C'est la façon dont le reste du monde est avisé.

Mme Ellis : Lorsqu'il s'agit d'une vente ordinaire, nous nous contentons en effet de publier un avis par l'intermédiaire de Travaux publics. Quand je parle d'une vente ordinaire, je veux dire d'un bien qui n'a pas une valeur commerciale particulièrement élevée et qui ne présente pas un intérêt politique ou régional. Il s'agit alors d'un simple avis et Travaux publics nous aide à gérer cette transaction.

Le sénateur Meighen : Alors, pour quoi que ce soit de politique, peu importe ce qu'on entend par ce mot, de régional ou d'une certaine valeur, vous devez écrire une lettre?

Mme Ellis : Pour toute aliénation stratégique, autrement dit, si cela rapporte une somme considérable ou si c'est dans un secteur qui pourrait susciter beaucoup d'intérêt...

Le sénateur Meighen : Est-ce que Downsview est un bon exemple?

Mme Ellis : Cela fait partie de notre liste d'aliénations stratégiques, en effet. Dans ces cas-là, le ministre doit prendre la peine d'écrire à sept, huit ou neuf collègues qui pourraient avoir des activités dans le même secteur et qui pourraient s'intéresser à cette propriété, avant qu'on la cède à la Société immobilière du Canada.

Dans le cas de Nanaimo en Colombie-Britannique, par exemple, le ministère des Affaires indiennes et du Nord s'est dit intéressé par cette propriété. Si un autre ministère s'y intéresse aussi, la cession se ferait par présentation au Conseil du Trésor, mais en fonction de la valeur du marché. L'autre ministère nous en donne la valeur marchande, selon l'évaluation faite par Travaux publics, et c'est ainsi que se ferait la cession de cette propriété.

Si aucun autre ministère n'est intéressé, nous passons au prochain palier de discussion. Je prépare une présentation au Conseil du Trésor, recommandant la cession de la propriété à la Société immobilière du Canada. Avant d'arriver à l'étape finale de demande de cession, il faut d'abord s'occuper des questions relatives aux Premières nations et procéder à la dépollution. Il faut songer aux munitions non explosées sur la propriété et penser aussi aux considérations patrimoniales, entre autres. Il y a beaucoup d'autres questions à régler avant de pouvoir faire la cession. Encore une fois, il faut obtenir une évaluation de la propriété.

Quand toutes ces étapes sont terminées et que les ministres disent que l'on peut céder la propriété, la Société immobilière du Canada doit préparer un plan d'affaires à l'égard de ce bien. On fait une évaluation de la propriété et on prépare un billet à ordre. Une fois que la propriété est cédée à la Société et que tous les autres intérêts manifestés sont pris en compte, qu'ils soient locaux ou municipaux, si la propriété est mise en valeur et

proceeds through the Consolidated Revenue Fund. We can apply for up to 100 per cent of the revenues that come back through Canada Lands Company from what they make on the property.

The statutory regulations say that if the department gets money back, it must be reinvested in infrastructure. Our practice in National Defence is that when the money comes back, the Vice-Chief of the Defence Staff normally returns it. If it were a base initiative, the money would go back to the base. If it were at command level, they might put in the command level in the army, but the money is supposed to go back to the people who came up with the initiative to dispose, and they have to put the money back into infrastructure.

Senator Meighen: If the property were sold for $1 million, you have to deduct from that the expenses of Canada Lands Company for advertising, selling, negotiating, and whatever else. What else do you have to deduct from the $1 million, and is it only the profit or is it the total sale price?

Ms. Ellis: I will start with the first part, and I might have to get back to you with some of the detail.

If we had a piece of property on which there were significant environmental contamination as a result of National Defence having been on that property, we would assess and value what is known to us and Canada Lands Company would not have to give back the amount that it will cost to clean it up. In some cases, we might clean it up. Then it is a moot point and they get the full price.

If something else comes to light in terms of contamination that we had not identified at first, and it could be found to be caused by DND, we are liable for six years after the property is transferred to cover the cost of the cleanup. DND is always liable for unexploded ordnance. Regardless of to whom we have transferred the property, we always have to take care of that cleanup eventually.

Senator Nolin: What does the six years refer to?

Ms. Ellis: When we are going to dispose of a property, before it can be transferred to Canada Lands Company we have to find out whether there is any environmental contamination. We would do the investigation and evaluate the cost of cleanup. As part of the business transaction, we deduct the cost from what we would get from Canada Lands Company. If they are going to clean up the property, we would adjust the price accordingly. We might take the decision to clean it up before transferring it to them.

Senator Nolin: You are responsible for six years?

Ms. Ellis: We do our best to ensure that environmental contamination has been cleaned up. If we transfer it and within six years, as a result of erosion, a DND oil tank surfaces that no one knew was there, we would be liable to pay for the clean up, not Canada Lands Company. The general rule is that we are liable for six years after the transfer.

produit des revenus, nous pouvons demander que ces revenus nous soient versés par le Trésor. Nous pouvons demander jusqu'à 100 p. 100 des revenus perçus par la Société immobilière du Canada pour cette propriété.

D'après le Règlement, si nous recevons de l'argent ainsi, nous devons le réinvestir dans l'infrastructure. À la Défense nationale, quand l'argent nous revient, le vice-chef d'état-major de la Défense le rend habituellement. S'il s'agit de l'initiative d'une base, l'argent revient à la base. Si cela vient du commandement, cela peut servir au commandement de l'armée, mais il est censé revenir à ceux qui ont pris l'initiative de l'aliénation de la propriété et servir aux infrastructures.

Le sénateur Meighen : Si une propriété est venue un million de dollars, vous devez en déduire les dépenses effectuées par la Société immobilière du Canada pour la publicité, la vente, les négociations, etc. Que faut-il déduire d'autre de ce million de dollars et s'agit-il seulement du profit ou du prix de vente total?

Mme Ellis : Je vais commencer par la première partie de votre question et il se pourrait que je doive vous répondre plus tard, pour certains détails.

Si nous avons une propriété considérablement polluée par l'utilisation qu'en a faite la Défense nationale, nous en ferions l'évaluation, calculerions ce que nous en connaissons et la Société immobilière du Canada n'aurait pas à rendre les sommes nécessaires pour la dépollution. Dans certains cas, il se pourrait que nous fassions nous-mêmes la dépollution. Alors cela n'entre pas dans le calcul et on obtient le montant total.

S'il était un jour révélé que le MDN était responsable d'une contamination que nous n'avions pas décelée, il nous incomberait de décontaminer le site jusqu'à six ans après la cession du terrain. Le MDN est toujours responsable des munitions non explosées. Peu importe à qui nous cédons le terrain, dans tous les cas, nous devons enlever toutes les munitions non explosées qui s'y trouvent.

Le sénateur Nolin : Pourquoi six ans?

Mme Ellis : Avant de céder un terrain à la Société immobilière du Canada, nous devons déterminer s'il y a eu contamination de l'environnement. Nous faisons enquête et évaluons le coût de la décontamination. Dans le cadre de la transaction, nous déduisons ce coût de ce que devrait nous verser la Société immobilière du Canada. Si c'est elle qui se charge de la décontamination, le prix est rajusté en conséquence. Nous pouvons aussi décider de décontaminer le terrain après l'avoir cédé.

Le sénateur Nolin : Vous restez responsable six ans après la cession du terrain?

Mme Ellis : Nous faisons l'impossible pour décontaminer les terrains avant de les vendre. Si, dans les six ans suivant la vente, un réservoir à hydrocarbures du MDN fait surface par suite de l'érosion, c'est à nous et non pas à la Société immobilière du Canada de payer la décontamination. La règle générale veut que nous restions responsables jusqu'à six ans après la cession du terrain.

Senator Nolin: Who is responsible after six years?

Ms. Ellis: As far as I know, whoever took the land would be responsible. I will confirm that, but that is my understanding for environmental contamination.

Unexploded ordnance is a different category. Sometimes things can come up through years of erosion and freezing in winter. No matter who we transferred the property to at whatever time, DND would always be responsible for cleaning up any unexploded ordnance. There is no time limit on that liability.

Senator Atkins: Do you have examples of that situation?

Ms. Ellis: I do not have any offhand. I am not aware of any in terms of our strategic disposals since 1994-95. I would have to confirm that, but nothing comes to mind. I am quite familiar with the list.

Senator Meighen: With the vast basket of real estate ownership that DND has of undeveloped land, buildings and everything else, is there an ongoing program of investigation as to surplus needs — in other words, a program to dispose of surplus assets? If so, who does that?

Second, given what you were just telling us about the responsibilities and the various things for which the department is liable immediately or over a long period of time, how often do you get 100 per cent, or close to 100 per cent, back on your dispositions?

Ms. Ellis: Perhaps I can start with the question of surplus needs. If we go back to the major strategic disposals with which I am familiar, which are the ones that came out of base closure decisions by the Government of Canada in 1994 and 1995, obviously it was a major initiative of the government of the time to make cuts at DND. The department at that time probably would have been asked to provide an assessment of what they thought could be surplus. The government would have considered the advice they received from the department and, I am sure, consultation with other departments, and the government would have made a decision on what bases were surplus. That is a bigger question around base closure. That would be a government policy process.

In terms of ongoing, it depends on what I would call a site-by-site analysis. For example, thinking of Winnipeg, we recently had an announcement about the strategic disposal for Kapyong Barracks.

However, there is another piece at Winnipeg, which is the housing. I mentioned the master realty asset development plan in housing, which looks at what the needs of the base and the future might hold in terms of doing a strategic disposal for part of it. If the head of the army in that case came forward and claimed to have a potential candidate for a strategic disposal, my team would then help them take it through to the Treasury Board and the government system to get approval to do a strategic disposal.

Le sénateur Nolin : Et une fois les six années écoulées, qui est responsable?

Mme Ellis : Pour autant que je sache, c'est le nouveau propriétaire du terrain. Je peux le confirmer, mais je crois que c'est la règle qui s'applique quand il y a eu contamination de l'environnement.

Le cas des munitions non explosées est différent. Après des années d'érosion et de gel en hiver, des munitions non explosées peuvent refaire surface. Peu importe qui a acheté le terrain et à quel moment, le MDN doit enlever ces munitions non explosées. Cette responsabilité n'a pas d'échéance.

Le sénateur Atkins : Pouvez-vous nous en donner des exemples?

Mme Ellis : Non, aucun exemple ne me vient à l'esprit, du moins, pas dans le cadre de notre processus d'aliénations stratégiques adopté en 1994-1995. Je devrai confirmer ces informations, mais aucun exemple ne me vient à l'esprit, et je connais très bien la liste.

Le sénateur Meighen : Étant donné que le MDN est propriétaire de propriétés non bâties, de bâtiments et d'autres biens immobiliers, avez-vous un programme d'évaluation de vos besoins — autrement dit, un programme d'aliénation des biens excédentaires? Dans l'affirmative, qui s'en occupe?

Deuxièmement, compte tenu de ce que vous venez de nous dire sur les responsabilités du ministère à l'égard des terres qu'il cède, autant à court terme qu'à vie, lui arrive-t-il souvent d'obtenir 100 p. 100 ou près de 100 p. 100 de la valeur des biens aliénés?

Mme Ellis : Je commencerai par répondre à votre question sur les biens immobiliers excédentaires. Dans le cadre du processus stratégique d'aliénation que je connais bien, celui qui a été mis en place après la décision du gouvernement du Canada de fermer des bases militaires en 1994 et en 1995, le gouvernement s'est lancé dans une grande initiative pour réduire les dépenses au MDN. À l'époque, on a probablement demandé au ministère d'évaluer ses besoins et d'indiquer quels biens immobiliers ne lui servaient plus. Le gouvernement a vraisemblablement examiné les conseils du ministère et, après avoir consulté les autres ministères compétents, a décidé quels biens pourraient être aliénés. Tout cela bien sûr est lié à la question de la fermeture des bases militaires, laquelle est une question de politique.

Depuis, on fait ce que j'appellerais une analyse au cas par cas. Par exemple, on a récemment annoncé l'aliénation stratégique des casernes Kapyong, à Winnipeg.

Toutefois, il faut tenir compte de la situation du logement à Winnipeg. J'ai fait mention du plan directeur de développement des biens immobiliers pour le logement, aux termes duquel nous déterminons les besoins de la base et des possibilités futures d'aliénation stratégique. Si le chef de l'armée, dans ce cas, nous disait qu'il y a des biens immobiliers qui pourraient faire l'objet d'une aliénation stratégique, mon équipe l'aiderait à demander l'approbation du Conseil du Trésor et du gouvernement.

I sit on a committee that looks at strategic disposals across the Government of Canada. All the big departments that own properties sit at that table, and we have a regular meeting where we consider properties that could be candidates. If there is an agreement that a certain property is strategic and we should put it forward to Treasury Board, then we give support for that to go forward.

There is definitely a process, but it is government-wide. Everybody is in the business of trying to optimize what they hold and get rid of that which they do not need.

Senator Meighen: If I were a base commander and I had a piece of real estate belonging to the base worth $900,000, can I take the initiative and seek to dispose of that piece of real estate at the best possible price? Let us suppose I am successful, and I get $900,000. What restrictions are on me with respect to the use of that $900,000? Do I have to put it back into something that can be substantiated as being base real estate, or could I put it into general revenues of the base or purchase of equipment for the training of my troops?

Ms. Ellis: I will give you the best answer I can right now, but I may have to get back to you with more information on some of this.

The first thing is to make that distinction. If it were a fairly small, routine disposal, then presumably the base commander would follow the chain of command, up to his area commander and then the head of the army, and let —

Senator Meighen: He or she cannot do it himself?

Ms. Ellis: He would let them know that he intended to do it. For a small, routine disposal, he can proceed on his own through Public Works Canada. If it is routine, it is not likely to generate huge amounts of money. The revenue would go back to the base. He could not use it for anything besides infrastructure. He would have to put the money from the routine disposal that he did with Public Works back into infrastructure.

Senator Meighen: Infrastructure?

Ms. Ellis: Realty assets, buildings, maintenance and repair.

Senator Meighen: Whether he needs it or not?

Then I suppose if he put it back into maintenance and repair, that $900,000 would then be deducted from his budget next year?

Ms. Ellis: I cannot confirm that.

Senator Meighen: Is there any incentive to optimize your assets? You locate a piece of property and identify that it is not needed, you dispose of it at a profit, and you are now required to put it back into an area that is not particularly in need of funds. Why do it?

Je fais partie d'un comité qui examine les dispositions stratégiques dans toute l'administration fédérale. Tous les grands ministères qui détiennent des biens immobiliers en font partie et nous nous réunissons régulièrement pour examiner les biens immobiliers qui pourraient être rendus. Si l'on s'entend pour dire que tel bien immobilier est stratégique et qu'il faudrait faire une présentation au Conseil du Trésor, nous appuyons une telle recommandation.

Il existe certainement un processus mais c'est pour toute l'administration. Tout le monde s'efforce d'optimiser ses biens immobiliers et de se débarrasser de ceux qui ne sont pas nécessaires.

Le sénateur Meighen : Si j'étais commandant d'une base et que la base avait une propriété de 900 000 $, pourrais-je prendre l'initiative de la vendre au meilleur prix? Supposons que je réussisse et que j'obtienne 900 000 $. Quelles restrictions me sont imposées quant à l'utilisation de cette somme? Puis-je la verser à une sorte de fonds d'immobilier de la base ou suis-je autorisé à l'inclure dans les revenus généraux de la base ou l'utiliser pour acheter du matériel nécessaire à la formation de mes troupes?

Mme Ellis : Je vais vous donner la meilleure réponse possible pour le moment mais il me faudra peut-être demander des précisions que je vous communiquerai plus tard.

La première chose est de faire la distinction dont je parlais. S'il s'agit d'une vente relativement mineure, ordinaire, on peut supposer que le commandant de la base suivrait la chaîne de commandement, jusqu'à son commandant de zone puis au chef de l'armée et...

Le sénateur Meighen : Il ne peut décider seul?

Mme Ellis : Il doit les aviser de ce qu'il a l'intention de faire. Pour une vente peu importante, routinière, il peut le faire lui-même en passant par Travaux publics Canada. Dans ce cas, il est peu probable que cela rapporte des sommes d'argent énormes. Le produit de la vente reviendrait à la base. Il ne pourrait l'utiliser que pour de l'infrastructure. Il devrait réinvestir cet argent dans l'infrastructure.

Le sénateur Meighen : Infrastructure?

Mme Ellis : Des biens immobiliers, des bâtiments, de l'entretien et des réparations.

Le sénateur Meighen : Qu'il en ait besoin ou non?

Je suppose alors que s'il met cela dans l'entretien et les réparations, ces 900 000 $ seraient déduits de son budget l'année suivante?

Mme Ellis : Je ne peux pas vous confirmer cela.

Le sénateur Meighen : Existe-t-il un incitatif quelconque à optimiser l'immobilier? Si vous trouvez un bien immobilier dont vous n'avez pas besoin et que vous le vendez, si l'on vous demande de réinvestir le produit de la vente dans un secteur qui n'a pas particulièrement besoin de fonds, pourquoi le faire?

Ms. Ellis: I should like to make a few comments on that. Number one, there are definitely incentives to reduce and optimize infrastructure depending on the particular situation on a base or wing.

Around the year 2000, the department initiated what it called the 10 per cent reduction initiative. Every command across the board was asked to reduce their footprint by 10 per cent. Bases and wings were all engaged in that particular set of assessments. Our data, though it is not perfect, is reasonable, and it tells us that, at this stage, most of department has met that reduction. Now, in terms of an incentive, that might be more of a stick than a carrot.

Senator Meighen: It is an order. It is not an incentive.

Ms. Ellis: Sometimes that is how you have to do things.

Second, the big positive is savings in what we call operation and maintenance money every year. For example, if you have a couple of buildings and you find they are so far beyond saving that it is probably better to take them down and do a disposal with that small parcel of land or consolidate something else and build new on it, I would hope that, in the business case he put forward, the base commander would be showing why the decision to build new or to put a major investment in there is actually going to save him ongoing maintenance money over time. Perhaps he will save on energy costs by putting better windows in it. There is a lot to think about in putting forward a proposal to do a project like that.

As well, there can sometimes be an incentive for shared use of a facility. For example, in Windsor, Ontario, we are very proud of a project we did there with the Windsor police. The Windsor Armoury is now a shared facility. An incentive existed to find a way to share the costs of operating the building. DND did not need to use it all the time, but they still needed it. We are saving money by sharing it, because the Windsor police are covering some of the operating costs.

We are trying to do more creative things, but there has also been a push in the past to get people to reduce. When we start to see what the new policy will mean for the force structure over time, there may be other opportunities for people to reconfigure, consolidate and to think of ideas for how to optimize the assets. We will be there to help them when they are ready to talk.

Senator Meighen: We saw the Windsor Armoury when we were there, and it is an excellent idea. It should be emulated across the country, where appropriate.

Some of these projects, like the Queen Mary II, once they get launched, it is almost impossible to turn them around or stop them. For example, with the decreasing use of Goose Bay, one wonders why we have just finished repaving the air strip. Is it difficult to pull the plug on something once it has gone through the approval process? What explanation could there be for doing that?

Mme Ellis : J'aimerais faire quelques commentaires à ce sujet. Premièrement, il y a certainement des incitatifs à réduire et optimiser l'infrastructure, selon la situation particulière d'une escadre ou d'une base.

Autour de l'an 2000, le ministre a lancé ce que l'on appelle l'initiative de réduction de 10 p. 100. Les commandements, tous les commandants, ont été invités à réduire leur empreinte de 10 p. 100. Les bases et les escadres ont toutes participé à cette série d'évaluations. Nos données, bien qu'imparfaites, sont raisonnables et ne révèlent qu'à ce moment la majorité des intéressés à opérer cette réduction. Évidemment, comme incitatif, c'est peut-être plutôt le bâton que la carotte.

Le sénateur Meighen : C'est un ordre, ce n'est pas un incitatif.

Mme Ellis : C'est quelque fois la façon dont il faut faire les choses.

Deuxièmement, les éléments les plus positifs sont les économies réalisées chaque année dans ce que nous appelons exploitation et maintenance. Par exemple, si on a des bâtiments qui sont irrécupérables, il est probablement mieux de les démolir et de vendre le terrain ou de regrouper autre chose et de construire du neuf. J'espère que dans l'analyse de rentabilisation présentée, le commandant de la base montrerait pourquoi la décision de construire du neuf ou de faire un gros investissement à cet endroit va en fait lui permettre d'économiser à la longue sur son budget d'entretien. Il peut s'agir d'économie d'énergie en remplaçant les fenêtres. Il faut beaucoup de choses lorsque l'on présente une proposition semblable.

D'autre part, un incitatif peut être parfois de partager des locaux. Par exemple, à Windsor, en Ontario, nous sommes très fiers d'un projet que nous avons réalisé avec la police de Windsor. Cela touche au manège militaire de Windsor. L'incitatif consistait à trouver un moyen de partager les frais d'exploitation de ces installations. La Défense nationale n'en avait pas besoin tout le temps mais ne pouvait tout de même pas s'en séparer. Nous économisons de l'argent en le partageant parce que la police de Windsor couvre une partie des frais d'exploitation.

Nous essayons de faire des choses plus novatrices mais on a également demandé par le passé de réduire les coûts. Quand on va examiner ce que va signifier cette nouvelle politique pour la structure de l'armée, on découvrira peut-être d'autres possibilités de reconfiguration, regroupement et optimisation de l'immobilier. Nous serons là pour aider les intéressés lorsqu'ils seront prêts à en discuter.

Le sénateur Meighen : Nous avons vu le manège militaire de Windsor lorsque nous avons été là-bas et c'est une excellente idée. C'est une idée qu'il faudrait reprendre ailleurs au pays quand c'est possible.

Certains de ces projets, comme le Queen Mary II, une fois qu'ils ont été lancés, il est presque impossible de faire marche arrière ou de les arrêter. Par exemple, comme on utilise de moins en moins Goose Bay, on peut se demander pourquoi on vient de réasphalter la piste d'atterrissage. Est-il difficile d'arrêter quelque chose une fois que cela a été approuvée? Quelle explication peut-on donner?

Ms. Ellis: The government made a decision to invest in the airstrip and now it is helping with the management of the project.

Senator Meighen: That is what I was afraid you said.

The Chairman: You are saying that you were told to do it as opposed to generating this yourself.

Ms. Ellis: I would not be in a position to generate a suggestion on an airstrip.

The Chairman: Where did the decision come from?

Ms. Ellis: I do not know. I know only that the government has made the decision.

The Chairman: Someone must have signed a memo on this.

Ms. Ellis: Well, I did not see a memo.

The Chairman: Would you please look into it? We would like a reply in writing as soon as possible indicating where this proposal originated.

Senator Meighen: Where and when it originated.

The Chairman: Where, when and who signed it, and we would like the documentation chain, start to finish.

Ms. Ellis: I can take your question under advisement but that is not my area of responsibility. I will have to refer it back to our parliamentary affairs and tell them that you would like this information. I am happy to do that.

Senator Banks: I am delighted to note that you were a teacher, the most noble of all occupations, and you are teaching us today. I am pleased to note as well that you have a degree in medieval studies, which will come in handy in helping us to understand the military record system, among other things.

We have heard from many people in both in the military and in the department over the past several years. We asked questions about initiatives of one kind or another that the committee might want to look at. If a base commander could sell a $999,999 piece of property, he could also spend $999,999 to erect the building on it. That was said more than 10 years ago. Should it not be $2 million now, and should your purview not be $10 million instead of $5 million?

What does "we could look at that" mean?

Ms. Ellis: We will try to take a look at mine, at least, between the $1 million and $5 million — and I see no problem in asking the same questions around the $1 million. It is important to remember that it is not National Defence alone that can make that decision. This has to be reviewed with the Treasury Board of Canada and be compliant with the Financial Administration Act.

Mme Ellis : Le gouvernement a décidé d'investir dans la piste d'atterrissage et aide maintenant à gérer le projet.

Le sénateur Meighen : C'est ce que je craignais vous entendre dire.

Le président : Vous dites qu'on vous a dit de le faire, que ce n'est pas vous qui l'avez suggéré.

Mme Ellis : Il ne m'appartient pas de faire une suggestion sur une piste d'atterrissage.

Le président : D'où est venue la décision?

Mme Ellis : Je ne sais pas. Je sais seulement que l'État a pris la décision.

Le président : Quelqu'un doit avoir signé une note de service à ce sujet.

Mme Ellis : Ma foi, je n'en ai pas vue.

Le président : Pourriez-vous vérifier? Nous aimerions une réponse par écrit dès que possible sur l'origine de cette proposition.

Le sénateur Meighen : Où et quand a-t-elle vu le jour.

Le président : Où, quand et qui l'a signée et nous aimerions la chaîne de documentation, du début à la fin.

Mme Ellis : Je peux prendre votre question en délibération mais cela ne relève pas de mon champ de compétences. Il me faudra la transmettre à nos affaires parlementaires en demandant à ce service de vous répondre. Je me ferai un plaisir de le faire.

Le sénateur Banks : Je suis ravi de constater que vous avez enseigné, c'est la plus noble de toutes les professions et vous nous apprenez également des choses aujourd'hui. Je remarque aussi que vous avez un diplôme en études médiévales, ce qui sera utile pour nous aider à comprendre, entre autres, le système des dossiers militaires.

Nous avons entendu des témoignages de beaucoup de monde ces dernières années, qu'il s'agisse de militaires ou de fonctionnaires du ministère. Nous avons posé des questions quant à toutes sortes d'initiatives qui nous intéressaient. Si un commandement de base pouvait vendre un bien immobilier de 999 999 $, il pouvait également dépenser 999 999 $ pour construire un bâtiment sur ce terrain. C'est ce que l'on nous a dit il y a plus de 10 ans. Ne devrait-il pas s'agir aujourd'hui de 2 millions de dollars et ne devriez-vous pas avoir le pouvoir de décision sur des projets de 10 millions plutôt que de 5 millions de dollars?

Que signifie « nous pourrions examiner cela »?

Mme Ellis : Nous essayerons d'examiner au moins mon plafond, de 1 à 5 millions de dollars et je ne vois pas d'inconvénient à poser les mêmes questions à propos du plafond d'un million. Il ne faut pas toutefois oublier que ce n'est pas seulement la Défense nationale qui prend une telle décision. Ce doit être examiné par le Conseil du Trésor et être conforme à la Loi sur la gestion des finances publiques.

Senator Banks: We understand that. My question is this: When you say that that is something have looked at, how long will that take? When was the issue first raised and where is it now in the chain of zero to finished?

Ms. Ellis: Certainly, I raised this question in January and February of this year, when I did my functional assessment of the state of the infrastructure and issues that I like to surface so that people will think about them.

Senator Banks: That was six months ago. What has happened to it since?

Ms. Ellis: We have not reached an advanced stage with it yet. However, I believe we will be talking to Treasury Board in the fall about this.

First of all, we have to work on it within the department. We have to come up with the implications of making the changes and how it fits with our knowledge of the Financial Administration Act. At that point, we would approach Treasury Board and tell them about this idea that would help us to obtain approvals more quickly, although it would still contain the necessary rigor. All of this comes down to who is accountable for what amounts of money and who is signing off for what kinds of projects.

Senator Banks I am aware of the ongoing and the new requirements that everything be checked, double-checked and double-signed off on. The pendulum in that kind of situation swings one way or the other way. I have never been one to suggest that anybody except I should be fully accountable for everything.

The frustration of committee members is that these things take years and years and years. Elsewhere, that does not happen. I know that public money is involved, so there must be greater and more glaring scrutiny. However, has the pendulum not swung too far the other way? Senator Meighen mentioned that it takes 13 years to buy something new. By the time we go through that process, it is no longer new. We know of a couple of pieces of extremely expensive equipment that were bought and ended up being costly boat anchors because they were no longer functional. We are worried about the length of time that these processes take. Cannot they be sped up? Are you not sometimes frustrated by this?

Ms. Ellis: I would say that when it comes to trying to get approvals, we do find it challenging at times because it does take a long time to get these things through the system.

Senator Banks: Who can fix that?

Ms. Ellis: We are trying a couple of things to streamline revised approvals that we might need on construction projects by being able to grease the wheels ahead with different offices at NDHQ who are required to sign off on projects.

Senator Banks: I understand that it takes more than one person. Our frustration is that the responses we receive when we ask the questions are just what you are saying.

Ms. Ellis: I do not want to do that.

Le sénateur Banks : Nous comprenons bien. Ma question est toutefois : quand vous dites que c'est quelque chose qu'il faudrait examiner, combien de temps cela peut-il prendre? quand a-t-on d'abord soulevé la question et où en est-on exactement?

Mme Ellis : J'ai en effet soulevé la question en janvier et février derniers lorsque j'ai présenté mon évaluation fonctionnelle et fait certaines suggestions auxquelles les autorités pourraient réfléchir.

Le sénateur Banks : C'était il y a six mois. Que s'est-il passé depuis?

Mme Ellis : Cela n'a pas encore beaucoup avancé. Toutefois, je crois que nous devrions en parler cet automne au Conseil du Trésor.

Tout d'abord, il faut que l'idée fasse son chemin au sein du ministère. Il faut pouvoir indiquer quelle serait l'incidence de tels changements et montrer que c'est conforme à la Loi sur la gestion des finances publiques. C'est alors seulement que nous indiquons au Conseil du Trésor que cette idée nous aiderait à obtenir plus rapidement les approbations sans toutefois renoncer à la rigueur nécessaire. Ce qui est important, en fait, c'est de savoir qui doit rendre compte de quel montant d'argent et qui autorise quel type de projets.

Le sénateur Banks : Je sais qu'il faut que tout soit vérifié, revérifié et autorisé plusieurs fois. Dans ce genre de situation, je sais que la tendance va dans un sens ou dans l'autre. Je n'ai jamais préconisé que quiconque, sauf moi, soit tenu entièrement responsable de tout.

Le problème, pour les membres du comité, c'est que ce genre de choses prend des années. Ailleurs, ce n'est pas le cas. Je sais qu'il s'agit de fonds publics et qu'il faut ainsi examiner les choses beaucoup plus à fond. Toutefois, la tendance n'est-elle pas actuellement d'exagérer? Le sénateur Meighen a dit qu'il fallait 13 ans pour acheter quelque chose de nouveau. Au bout du processus, ce n'est plus nouveau. Nous avons appris que l'on avait acheté du matériel extrêmement coûteux qui sert finalement d'ancre de bateau parce qu'il n'est plus fonctionnel. Nous nous inquiétons de la lenteur de ces processus. Ne peut-on les accélérer? Est-ce que cela ne vous frustre pas quelques fois?

Mme Ellis : Je dois dire que lorsqu'il s'agit d'essayer d'obtenir des approbations, nous trouvons que c'est en effet parfois difficile parce qu'il faut longtemps pour que cela passe par tout le système.

Le sénateur Banks : Qui peut régler ce problème?

Mme Ellis : Nous essayons certaines choses pour simplifier les approbations révisées qui peuvent nous être nécessaires pour les projets de construction en faisant un travail préliminaire avec les différents bureaux du quartier général de la Défense qui doivent autoriser les projets.

Le sénateur Banks : Je comprends que cela ne concerne pas une seule personne. Ce qui nous agace, c'est que lorsque nous posons nos questions, nous recevons justement ce genre de réponses.

Mme Ellis : Ce n'est pas mon but.

Senator Banks: I know. You are saying that many people have to be asked. Someone must be able to say, "We will cut through this bowl of spaghetti," while ensuring that the scrutiny is glaring and the greatest care is being taken. Someone must be able to ensure that the paper does not sit on a desk for six months. We know that that happens. Is there not someone that you know of who could fix this? I am trying to ask to whom the committee speak on this. We hear from more and more senior people who say that they cannot do that.

Ms. Ellis: In my case, I can only speak to approvals for construction on major environment and construction projects. The good thing is that we have, as I mentioned, the major construction plan that we roll up and get to the minister. Once it has gone through approvals of the department, we sit down and talk to the minister, and once he signs we can get rolling on the project. That always takes longer than we think it will take but that comes down to finding the time to do the briefing and move it through.

Senator Banks: What is more important than that? Why does it take so long to get it moving?

Ms. Ellis: In some cases, it is a matter of arranging the schedule to do the brief on the plan — however, that process works reasonably well. Some challenges occur when we have to revise a project. Some construction markets become very hot and the costs increase for legitimate reasons, and we have to run that to ground through the system. That can take a number of days.

Senator Banks: At times, you might receive a change order.

Ms. Ellis: If I know that we have something coming that has to move, I will generally call the three or four colleagues at my level, or more senior, who will have to be ready to look at it. At times, if it is urgent, we will have someone walk it to them to try to move it through faster. Things can be done faster in an urgent situation but much of it is competing with other things that are equally urgent from another perspective. It boils down to managing the workload and the number of things that can go on one person's desk at the same time along the chain.

We are working on it and trying to come up with ways to improve it. There can be some flexibility, but we know we have to be rigorous. As people become more familiar with our business line, it will improve because the wheel will not have to be reinvented each time. Some of it is a matter of internal education for the people reviewing these things. Some efforts on a practical basis can help a bit but it will not become a super fast system. That is not the way it will go.

Senator Banks: I know that my colleagues would join me in hoping that you will address alacrity, without giving up any clearing scrutiny, when and how, and as soon as you can.

Le sénateur Banks : Je sais. Vous dites qu'il faut demander à beaucoup de monde. Quelqu'un devrait pouvoir dire : « Prenons la décision », tout en s'assurant que toutes les précautions sont prises et toute la rigueur voulue est appliquée. Quelqu'un devrait pouvoir s'assurer que la proposition ne reste pas en plan sur un bureau pendant six mois. Nous savons que cela arrive. Ne connaissez-vous pas quelqu'un qui pourrait régler ce problème? J'essaie de vous demander à qui le comité pourrait s'adresser. Même lorsque l'on pose la question aux niveaux élevés de la hiérarchie, les gens nous répondent que cela ne dépend pas d'eux.

Mme Ellis : Dans mon cas, je ne peux vous parler que des approbations de construction pour des grands projets de construction ou de portée environnementale. La bonne nouvelle, c'est que nous avons, je vous le dis, le plan des grands projets de construction que nous soumettons au ministre. Lorsqu'il a été approuvé par le ministère, nous pouvons en parler directement au ministre et lorsqu'il a lui-même approuvé, nous pouvons le mettre à exécution. Cela prend toujours plus longtemps que nous ne l'imaginons mais cela revient en fait à trouver le temps de donner des informations voulues et d'obtenir les autorisations nécessaires.

Le sénateur Banks : Qu'est-ce qui est plus important que cela? Pourquoi faut-il tant de temps pour faire avancer les choses?

Mme Ellis : Dans certains cas, il faut planifier la préparation du mémoire sur le plan, quoi que ce processus marche assez bien. Des difficultés se posent lorsque nous devons réviser un projet. Certains marchés de la construction deviennent très convoités, et les coûts augmentent pour des raisons légitimes, et nous devons faire passer cela dans le système. Cela peut prendre un certain nombre de jours.

Le sénateur Banks : Il arrive qu'on vous impose aussi des changements.

Mme Ellis : Si j'apprends qu'un projet en cours doit changer, je convoque généralement mes trois ou quatre collègues de mon niveau, ou d'un niveau supérieur, qui devront y jeter un coup d'œil. Parfois, si c'est urgent, on leur soumet le projet directement pour le faire avancer plus vite. Les choses peuvent être accélérées dans un cas d'urgence mais il y a beaucoup d'autres choses qui sont urgentes aussi. Il s'agit donc de gérer la charge de travail et tout ce qui peut passer sur le bureau de quelqu'un le long de la chaîne de commandement.

Nous y travaillons, et nous tâchons d'améliorer les choses. Nous pouvons disposer d'une certaine souplesse, mais nous savons que nous devons être rigoureux. Plus les gens sauront ce que nous faisons, les choses vont s'améliorer parce que nous n'aurons pas à réinventer la roue chaque fois. Il s'agit parfois d'éduquer nos gens qui étudient ces dossiers. Sur le plan pratique, certains efforts peuvent nous aider, mais le système ne deviendra jamais hyper rapide. Ce n'est pas prévu.

Le sénateur Banks : Je sais que mes collègues espèrent comme moi que vous saurez vous montrer plus rapide, sans sacrifier la rigueur, le quand et le comment, et ce, le plus vite possible.

With respect to real estate, I have an interest because I have the honour of being a member of another committee, one that has an environmental interest. When you build or refit a building, you can save enormous amounts of operating money by changing the windows or the light bulbs or putting in ground-source heat pumps when you are building a big building in the first place. Is your department paying attention to those things?

Ms. Ellis: We have started in earnest to take a look at what we call green building design. I would not say that today it has taken hold with every building. Just to go back to what I said earlier, it still costs money to do things on a given project and do some of the green pieces, which end up paying off later. However, again, the army or whoever is the client has to make the decision that they want to go that far on the green side.

Senator Banks: When you are buying new light bulbs, that is not a difficult decision.

Ms. Ellis: I agree; I am talking about when you are designing a brand new building. We have had two good examples recently. I am not sure if you went to the Chief and Petty Officers' Mess in Halifax, the new building there, but that one is very good in terms of incorporating green design principles. There are a couple of kinds of certification you can get. One is called "leading in energy and environment design." The other one is a British one, the "building research establishment environmental method." These are checklists where you can say, how much did I think about environmental issues when I built the building? That is a wonderful example.

Senator Banks: Does every new building or refit of an old building go through that process?

Ms. Ellis: No, not every one at this stage.

Senator Banks: How soon will that happen?

Ms. Ellis: All of my program managers have been trained in these things, so when they get involved with a client trying to design a project, they will raise that issue. They will say, "These are things you can do." Will every building go to the gold standard? Not necessarily; it depends on the price. We are trying to encourage people to think about doing the minimum each time we start a new project. It is up to them in the end to decide how much they want to do. We are raising awareness on the environmental side.

Senator Banks: Let me suggest that it should not be up to them to decide what to do because the Government of Canada has undertaken to be a lead in this and has said that it is going to set good examples. You are the biggest landlord in the country, with the most property of any government department in the country. If we cannot set a good example in that, how can we ask other Canadians to do that?

Pour ce qui est de l'immobilier, je m'y intéresse parce que j'ai l'honneur d'être membre d'un autre comité, celui de l'environnement. Quand vous bâtissez ou rénovez un immeuble, vous pouvez économiser énormément d'argent en modifiant les fenêtres ou les ampoules, ou en installant une thermopompe puisant l'énergie dans le sol si c'est un gros immeuble. Votre ministère accorde-t-il de l'attention à ce genre de choses?

Mme Ellis : Nous avons commencé sérieusement à nous intéresser à ce qu'on appelle la conception écologique des immeubles. Je ne dirais pas que cette conception est appliquée aujourd'hui à tous les immeubles. Pour revenir à ce que je disais plus tôt, il en coûte encore quelque chose pour mener à bien n'importe quel projet et intégrer certaines conceptions écologiques, qui finissent par être rentables plus tard. Cependant, je le répète, l'armée de terre, peu importe qui est le client, doit décider jusqu'où on veut aller du côté écologique.

Le sénateur Banks : Quand vous achetez de nouvelles ampoules, la décision n'est pas difficile.

Mme Ellis : Je suis d'accord. Je parle de la conception d'un immeuble neuf. Nous en avons eu deux bons exemples récemment. Je ne sais si vous êtes allés au mess des maîtres et des premiers maîtres à Halifax, le nouvel immeuble qu'il y a là-bas, mais celui-là est un très bon exemple de l'intégration des conceptions écologiques. Il y en a une que l'on appelle la « conception de pointe en matière d'énergie et d'environnement ». L'autre est un principe britannique, la « méthode écologique de l'autorité de recherche sur le bâtiment ». Ce sont des pense-bêtes qui vous permettent de voir dans quelle mesure vous avez tenu compte de l'écologie lorsque vous avez bâti votre immeuble. C'est un excellent exemple.

Le sénateur Banks : Est-ce que chaque immeuble nouveau ou rénové est soumis à cet examen?

Mme Ellis : Non, en ce moment, pas tous.

Le sénateur Banks : Quand allez-vous le faire?

Mme Ellis : Tous mes gestionnaires de programme ont été formés à ce genre de choses, donc lorsqu'ils sont en présence d'un client qui a un projet à soumettre, ils posent la question. Ils vont dire : « Ce sont des choses que vous pouvez faire. » La conception de chaque immeuble sera-t-elle parfaite? Pas nécessairement; ça dépend du prix. Nous tâchons d'encourager les gens à faire le minimum chaque fois qu'on entreprend un nouveau projet. Au bout du compte, c'est à eux qu'il appartient de décider jusqu'où ils veulent aller. Nous les sensibilisons à l'aspect écologique.

Le sénateur Banks : Je me permets de vous dire qu'on ne devrait pas leur laisser le soin de décider, étant donné que le gouvernement du Canada a décidé qu'il allait donner le bon exemple. Vous êtes le plus gros propriétaire du pays, et de tous les ministères du pays, c'est vous qui possédez le plus de biens immobiliers. Si on ne peut pas donner le bon exemple dans votre secteur, comment peut-on demander aux autres Canadiens de le faire?

Ms. Ellis: I believe we are beginning to set a good example. A lot of these design principles have started to become easier to use. We have just recently started to get these two tools I have described that allow us to go through a discussion with our clients.

The thing is to understand that when you are getting the statement of requirements from whomever wants to build a building, environment is one angle they look at; there are others, like barrier-free access. There are a number of pieces that have a price tag attached to them that the client has to weigh — how much do they want to do with each thing? My job and the job of my team is to continually raise what can be done, what is the possible green design for a building. I believe we are going to be getting more and more into making that. There are some minimum requirements on that and that is part of what I can push.

Senator Banks: Another committee will be issuing a report very soon, which will be urging that that become a lens through which every project should be seen.

You mentioned a big shortfall in repair and maintenance, and the analogy you used is perfect. You can pay me now or pay me later. We all remember that commercial.

You get a special allocation of $20 million a year to do stuff with, and in the last allotment of that money in 2005-06, the impact statement said it was all allocated to various planning activities, some construction and infrastructure reduction, but there was not anything that had anything to do with maintenance and repair. Did we miss something?

Ms. Ellis: You did not miss something. That is a good question.

Basically, 2004-05 is when I first had the $20 million fund. It was assigned to me for that fiscal year for the first time. What we did there was we made a decision in the department related to barrier-free access. The department was audited by the Canadian Human Rights Commission a few years ago, which said a number of our buildings were not compliant in terms of access. Again, because it is expensive to put in elevators and that kind of thing, some colleagues were having trouble making acceptable progress in meeting the compliance — remember going back to regulations on health and safety and compliance issues.

I did a brief to the department, and it was accepted, that I would use a chunk of that money out of the $20 million fund to help them do a matching arrangement so my colleagues could get the goods done for the accessibility issues over a two-year period. That was 2004-05 and 2005-06. If you want, it is a kind of maintenance and repair. That was the choice we made.

We allocated a bit of funding to colleagues for work on maintenance and repair. However, that was our big push for that year and we are continuing that work.

Mme Ellis : Je crois que nous commençons à donner l'exemple. Bon nombre de ces nouvelles conceptions sont désormais d'application plus facile. Nous avons tout juste commencé à utiliser ces deux outils que j'ai décrits dans nos discussions avec nos clients.

Ce que vous devez savoir, c'est que lorsqu'on reçoit l'énoncé des besoins pour la construction d'un immeuble, l'environnement est un aspect dont on tient compte; il y en a d'autres, l'accès facile, par exemple. Ce sont là divers éléments qui ont tous un prix, et le client doit en tenir compte : jusqu'où veut-il aller pour chaque chose? Mon travail à moi, et le travail de mon équipe, consiste à signaler chaque fois ce qu'on peut faire, ce qui peut être la meilleure conception écologique de l'immeuble. Je crois que nous allons toujours en faire plus de ce côté. Il y a des exigences minimales sur ce point, et je peux en assurer le respect.

Le sénateur Banks : Un autre comité va publier très bientôt un rapport dans lequel on recommandera que tout projet fasse au préalable l'objet d'un examen environnemental.

Vous avez mentionné un manque à gagner considérable au niveau des réparations et de l'entretien, et l'analogie que vous avez employée est parfaite. Vous pouvez me payer maintenant ou me payer plus tard. Nous nous souvenons tous de cette réclame.

Vous recevez un crédit spécial de 20 millions de dollars par année pour faire des choses, et la dernière affectation de ce crédit, en 2005-2006, la notice d'impact disait que tout cet argent avait servi à diverses activités de planification, à certaines constructions et à des réductions d'infrastructure, mais il n'y avait rien pour l'entretien et les réparations. Est-ce qu'on a omis quelque chose?

Mme Ellis : On n'a rien omis. C'est une bonne question.

Essentiellement, c'est en 2004-2005 que j'ai reçu ce crédit de 20 millions de dollars pour la première fois. C'est pour cet exercice financier que je l'ai reçu pour la première fois. Ce qui a été fait, c'est que le ministère a pris une décision concernant l'accès facile. Le ministère avait fait l'objet d'une vérification par la Commission canadienne des droits de la personne quelques années auparavant, et celle-ci avait dit qu'un certain nombre de nos immeubles n'étaient pas conformes sur ce point. Encore là, étant donné qu'il est coûteux d'installer des ascenseurs et ce genre de choses, certains collègues avaient du mal à se conformer à cette exigence; rappelez-vous le règlement sur la santé et la sécurité et les questions de conformité.

J'ai rédigé un mémoire à l'adresse du ministère, qui a été approuvé, où je proposais de prendre une partie de ce crédit de 20 millions de dollars pour aider mes collègues à régler ces problèmes d'accès sur une période de deux ans, et ce, avec des fonds correspondants. C'était en 2004-2005 et en 2005-2006. Si vous voulez, cela relevait aussi de l'entretien et des réparations. C'est le choix que nous avons fait.

Nous avons alloué un peu d'argent à nos collègues pour l'entretien et les réparations. Cependant, cela constituait le gros de notre effort pour cette année-là, et nous poursuivons ce travail.

The planning is important. I would not want it to be seen as just money — $5 million on planning, what does that do? It does a lot because it ties into what I talked about in terms of how you optimize your holdings. How do you give a base commander the chance to do the things we talked about? How do you get him to think about what that footprint should look like, what he could do with it, what he might propose? By giving him that money, because he has short resources in terms of people as well, that gives him a chance to hire some expertise and sit down and think it through with his engineer, and then he can give us ideas to help us achieve the longer-term objectives of having the ideal-sized footprint.

It is all connected and planning is very fundamental.

Senator Banks: It is. I thank you for those answers. I urge you to put the ecological and environmental effects of refits and new buildings as high as you can move them on that list to which you refer.

Ms. Ellis: I will be enthusiastic in that, senator. This is Environment Week as well, and I am raising awareness in the department very seriously this week.

The Chairman: Ms. Ellis, did you say that last year the department managed to reduce its footprint by 10 per cent?

Ms. Ellis: Not just in one year — since the 10 per cent reduction initiative, which was initiated in 2000. Our data is not perfect, but it is reasonable, and we feel confident — and have reported to the senior leadership — that we have come close to reducing the footprint over the last three or four years. That would mean buildings taken down or consolidated; there are a variety of different ways in which that would have been met.

The Chairman: Were there criteria for this reduction?

Ms. Ellis: I was not in the department when that initiative was launched, but I am not sure that there were a lot of detailed criteria. I could not speak to that with any certainty today.

The Chairman: It was an arbitrary 10 per cent?

Ms. Ellis: Basically, people were asked to look at what they could do and take steps to reduce to the extent possible. Was there much in terms of criteria? There was not too much; it was a square metre direction.

Senator Banks: For the record, that is dumb.

The Chairman: I think Senator Banks is objecting to an across-the-board 10 per cent in terms of metres? Am I correct, Senator Banks?

Senator Banks: Yes.

The Chairman: I interpret for him a lot. What are the plans now, if any, to reduce the footprint of the CF?

La planification est importante. Ce n'est pas seulement une question d'argent : cinq millions de dollars pour la planification, à quoi est-ce que ça sert? Cela nous permet de faire beaucoup de choses parce que cela est lié à ce que j'ai dit à propos de l'optimisation des avoirs. Comment donner au commandant d'une base la chance de faire les choses dont nous parlons? Comment l'amener à voir à quoi ressemblerait cette superficie au sol, ce qu'il peut faire avec, ce qu'il pourrait proposer? En lui donnant cet argent, étant donné qu'il a peu de ressources humaines aussi, cela lui donne la chance d'engager des experts, de prendre le temps de consulter son ingénieur, et il peut ensuite nous donner des idées qui nous aideront à réaliser nos objectifs à long terme au niveau de la superficie idéale.

Tout cela est lié, et la planification est essentielle.

Le sénateur Banks : C'est vrai. Je vous remercie pour ces réponses. Je vous prie instamment d'accorder la priorité la plus élevée qui soit à l'aspect écologique des rénovations et des nouvelles constructions, et de lui donner une place plus élevée sur cette liste dont vous avez parlé.

Mme Ellis : Je le ferai avec enthousiasme, monsieur le sénateur. C'est la Semaine de l'environnement aussi, et je fais un effort de sensibilisation très sérieux auprès du ministère cette semaine.

Le président : Madame Ellis, avez-vous dit que l'an dernier, le ministère était parvenu à réduire sa superficie au sol de 10 p. 100?

Mme Ellis : Pas en une seule année — c'est depuis l'initiative de réduction de 10 p. 100, qui a été amorcée en 2000. Nos données ne sont pas parfaites, mais elles sont raisonnables, et nous sommes sûrs — et nous l'avons dit à l'état-major — que nous avons réussi à réduire la superficie au cours des trois ou quatre dernières années. Cela veut dire que des immeubles ont été démolis ou consolidés; il y a diverses façons de l'expliquer.

Le président : Cette réduction obéissait-elle à des critères?

Mme Ellis : Je n'étais pas au ministère lorsque cette initiative a été lancée, mais je ne crois pas qu'il y avait beaucoup de critères détaillés. Je ne peux pas en parler avec certitude aujourd'hui.

Le président : Avait-on décidé arbitrairement que ce serait 10 p. 100?

Mme Ellis : Essentiellement, on a demandé aux gens de voir ce qu'ils pouvaient faire et de prendre des mesures pour réduire le plus possible. Y avait-il beaucoup de critères? Il n'y en avait pas beaucoup; c'était une question de mètres carrés.

Le sénateur Banks : Je le dis pour mémoire, c'est idiot.

Le président : Je crois que le sénateur Banks s'oppose à une réduction généralisée de 10 p. 100 mesurée en mètres? Est-ce exact, sénateur Banks?

Le sénateur Banks : Oui.

Le président : J'interprète souvent ce qu'il dit. Quels plans avez-vous maintenant pour réduire la superficie des Forces canadiennes?

Ms. Ellis: If you are talking about smaller types of things that might happen at a base or wing level, if it would make sense to perhaps do a consolidation, a small disposal, I could not document those for you right now. There may be ideas.

Mme Ellis : Si vous parlez de petites choses qui peuvent se faire au niveau d'une base ou d'une escadre, s'il est raisonnable d'opérer une consolidation, ou d'aliéner un petit bien, je ne peux pas vous donner d'exemple pour ce genre de choses aujourd'hui. Il y a peut-être des idées à ce sujet.

The Chairman: We are thinking of a 25 or 30 per cent reduction.

Le président : Nous songeons à une réduction de 25 ou de 30 p. 100.

Ms. Ellis: There are no plans of that kind right now in the department. As I said earlier, once the implementation of the new defence policy and the changes to force structure or command structure start to get articulated, then my team will be asked to kick in, provide advice and help people with planning. There is nothing at this stage.

Mme Ellis : Il n'y a pas de plans de ce genre en ce moment au ministère. Comme je l'ai dit plus tôt, une fois que la nouvelle politique de défense sera mise en œuvre et qu'on apportera des changements à la structure des forces ou à la structure de commandement, on demandera à mon équipe d'intervenir, de fournir des conseils et de collaborer à la planification. Il n'y a encore rien en ce moment.

The Chairman: How do you go about that sort of process if the government mandated a significant reduction in the footprint? What process would the department take?

Le président : Comment allez-vous procéder si le gouvernement exige une réduction importante de la superficie? Que va faire le ministère?

Ms. Ellis: I was not in the department during 1994-95. I would think we would start with a group of all the key principles at my level taking a look at what was the government's plan and intention. Then we would need to develop a process in the department to take a look at across the country — what do we have, what do we need, how do we think we would reshape it? My team would provide expert advice with respect to disposals of any parts of property. It would have to come again from the operational commands and from the senior military leadership in terms of what their operational needs are, what they think they will need that is different, and then we would advise them on how to achieve that. We would have to work with them based on their requirements.

The department is very good at setting up ways of tackling big issues. We would set up the appropriate group, put our heads together and figure out how to implement whatever government decision there was.

Mme Ellis : Je n'étais pas au ministère en 1994-1995. J'imagine qu'on commencerait avec un groupe d'acteurs clés à mon niveau, qui prendrait connaissance des plans et de l'intention du gouvernement. Puis nous mettrions au point un processus au ministère pour évaluer la situation à l'échelle de tout le pays : ce que nous avons, ce qu'il nous faut, comment l'on pourrait reconfigurer les choses. Mon équipe fournirait des conseils d'experts en ce qui concerne l'aliénation de biens immobiliers. Ce serait encore les commandants opérationnels et l'état-major qui décideraient des besoins opérationnels, ce sont eux qui savent si les choses dont ils ont besoin sont différentes, et nous les conseillerions ensuite sur la manière de réaliser cet objectif. Nous devons collaborer avec eux en respectant leurs exigences.

Le ministère sait très bien comment s'attaquer aux grands problèmes. Nous créons le groupe voulu, nous réfléchissons ensemble et nous trouvons le moyen de mettre en œuvre n'importe quelle décision du gouvernement.

The Chairman: Are there any DND facilities that may be paid for more appropriately by another department?

Le président : Y a-t-il des installations de la Défense nationale qui devraient être payées par un autre ministère?

Ms. Ellis: Could you give me a little more context, please?

Mme Ellis : Pouvez-vous préciser le contexte, s'il vous plaît?

The Chairman: We have a sense that the department takes on a number of things that do not seem to have much to do with National Defence. We wondered if someone in the department has been looking at the different tasks and asking whether they should be someplace else. We asked you earlier whether you and your gang should be in Public Works doing the same job. You did not think that was a good idea.

Le président : Nous avons l'impression que le ministère accepte des responsabilités qui ne semblent pas avoir grand-chose à faire avec la Défense nationale. Nous voulons savoir si quelqu'un au ministère s'est penché sur ces diverses tâches pour voir si elles devraient être assignées à un autre ministère. Nous vous avons demandé plus tôt si vous et votre groupe ne devriez pas plutôt être aux Travaux publics pour faire le même travail. Vous avez dit que ce n'était pas une bonne idée.

We wonder whether all of the folks that seem to work in the department belong there and whether they should not be someplace else. Do you have any assistance for us in that matter?

Nous nous demandons si toutes les personnes qui semblent travailler au ministère y ont leur place et si elles ne devraient pas être ailleurs plutôt. Avez-vous des conseils à nous donner à cet égard?

Ms. Ellis: I do not. I know it is a very general question, and I am sure it is a concern for the committee, but I could not comment on that. I do not have any specific views. I can only comment on the points I made about my own group. I think it is a

Mme Ellis : Je sais que c'est une question très générale, et je vois bien que cela préoccupe le comité, mais je ne peux pas vous donner d'avis à ce sujet. Je n'ai pas d'avis particulier là-dessus. Je ne peux parler que de ce que fait mon propre groupe. Je pense

good fit, has good value and is serving the department well. That is my own group and that is the extent to which I can comment about being part of another department or not. We fit well with the military institution. Your question is a broader question, and I do not have anything to add.

The Chairman: Then on behalf of the committee, I would like to thank you for attending here today. We appreciate the assistance you have given us, and we may well be following up with further questions, which we look forward to.

Ms. Ellis: Thank you very much for the opportunity.

The Chairman: Members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

Next, we have before us a panel on military family housing. With us is Brigadier-General Steve Irwin, an experienced army engineer who has had a long and distinguished military career. His commands of note have included Commanding Officer for Combat Engineer Regiment, Lahr, Germany, from 1984 to 1986; Commandant, Canadian Forces School of Military Engineering, from 1989-92; Commander of the Canadian contingent in the former Yugoslavia, in 1992; and Director General Infrastructure and Director Land Force Readiness and J3 Land, 1996. Brigadier-General Irwin was promoted to his present rank in June of 2001 and was appointed Director General Realty Policy and Plans J3 Engineers, then Director General Military Engineering, J3 Engineers.

Brigadier-General Irwin is accompanied by Colonel Rochette, who joined the Canadian military forces in 1983 and has a background in industrial relations, logistics and finance. He served as comptroller in various capacities such as Mont Apica, Quebec, National Defence Headquarters in Ottawa, and Goose Bay, Labrador. In 1999, he was promoted to lieutenant colonel and entered the Canadian Forces Staff College. In 2000, he took on responsibilities as Acting Director Pension and Social Programs and was tasked with developing a reserve force pension plan. In the summer of 2001, he was appointed Project Director, Canadian Forces Pension Modernization Program. He was promoted to his current rank in January 2004, when he was appointed to his current position.

Also before us is Commander Ken Lait, who joined the Royal Canadian Navy in 1965. Commander Lait has had a long and distinguished career both on land and at sea. He retired from the regular force in January 2002, after just over 36 year's service. In September 2002, Commander Lait, as a reserve officer, assumed

qu'il a sa place et qu'il est utile au ministère. C'est mon groupe à moi, et c'est tout ce que je peux dire en réponse à la question de savoir si je devrais être dans un autre ministère ou non. Nous avons notre place dans l'institution militaire. Votre question est de nature plus générale, et je n'ai rien à ajouter.

Le président : Alors, au nom du comité, je tiens à vous remercier d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Nous vous remercions de nous avoir aidés, et il se pourrait que nous ayons d'autres questions à vous poser, et ce sera alors un plaisir.

Mme Ellis : Je vous remercie beaucoup de m'avoir écoutée.

Le président : Je m'adresse à ceux qui nous regardent à la télévision : si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à aller sur notre site Web, le www.sen-sec.ca. Vous y trouverez nos procès-verbaux ainsi que le calendrier des audiences. Vous pouvez aussi communiquer avec le greffier du comité en téléphonant au 1-800-267-7362 pour obtenir plus d'information ou pour qu'il vous aide à contacter des membres du comité.

Nous allons maintenant entendre le groupe qui nous parlera des logements militaires pour les familles. Nous recevons le brigadier-général Steve Irwin, ingénieur militaire d'expérience, qui a derrière lui une longue et riche carrière. Il a été entre autres commandant du Régiment de génie à Lahr, en Allemagne, de 1984 à 1986; commandant de l'École de génie militaire des Forces canadiennes de 1989 à 1992; commandant du contingent canadien dans l'ex-Yougoslavie en 1992; et directeur général — Infrastructure — et directeur — Disponibilité opérationnelle de la force terrestre — en 1996. Le brigadier général Irwin a été promu au grade qu'il occupe actuellement en juin 2001, et il a été nommé directeur général — Politiques et planification immobilières/J3 Génie — et directeur général — Génie militaire/J3 Génie.

Le brigadier général Irwin est accompagné du colonel Rochette, qui s'est joint aux Forces armées canadiennes en 1983 et a une formation en relations industrielles, en logistique et en finances. Il a été contrôleur en divers endroits, par exemple, au Mont Apica, au Québec, au quartier général de la Défense nationale à Ottawa, et à Goose Bay, au Labrador. En 1999, il a été promu au grade de lieutenant-colonel et admis au Collège d'état-major des Forces canadiennes. En 2000, il a assumé le rôle de directeur intérimaire — Pensions et programmes sociaux, et il a eu pour tâche d'élaborer le Régime de pensions de la Force de réserve. À l'été 2001, il a été nommé directeur du Projet de modernisation du régime de retraite des Forces canadiennes. Il a été promu à son grade actuel en janvier 2004 lorsqu'il a été nommé à ce poste.

Nous allons également entendre le capitaine de frégate Ken Lait, qui s'est engagé dans la Marine royale du Canada en 1965. Le capitaine de frégate Lait a fait une longue et belle carrière sur terre comme sur mer. Il a pris sa retraite de la Force régulière en janvier 2002, après un peu plus de 36 ans de service.

his current duties in the Directorate of Quality of Life as the section head responsible for accommodation policy and liaison with the Canadian Forces Housing Agency.

En septembre 2002, le capitaine de frégate Lait, à titre d'officier de réserve, est entré à la Direction de la qualité de la vie comme chef de section responsable de la politique du logement et de la liaison avec l'Agence de logement des Forces canadiennes, poste qu'il occupe toujours.

General, I understand you have a brief statement to make. The floor is yours.

Mon général, je crois savoir que vous avez un bref exposé à nous faire. Vous avez la parole.

Brigadier-General S.M. Irwin, Chief Executive Officer of the Canadian Forces Housing Agency, National Defence: Thank you for the opportunity to meet with you today to discuss the issue of residential housing for Canadian Forces members. The Canadian Forces Housing Agency plays an important role in implementing the accommodation policy of the Canadian Forces. As the chief executive officer, I will be happy to answer your questions on the residential housing portfolio. Colonel Rochette and Commander Lait are here to speak to policy and compensation issues. They report to the Assistant Deputy Minister Human Resources—Military, who is responsible for all policy matters related to accommodation. I report to the Assistant Deputy Minister Infrastructure and Environment, and my focus is on managing the residential housing portfolio.

Le brigadier général S. M. Irwin, chef de la direction de l'Agence de logement des Forces canadiennes, Défense nationale : Je vous remercie de nous offrir cette occasion de discuter de l'importante question du logement résidentiel pour les membres des Forces canadiennes (FC). L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la politique de logement des Forces canadiennes. À titre de chef de direction de l'Agence, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions sur le portefeuille de logements résidentiels. Le colonel Rochette et le capitaine de frégate Lait sont présents aujourd'hui pour répondre à vos questions sur les politiques et la rémunération. Ils relèvent du sous-ministre adjoint, Ressources humaines — Militaires, qui est responsable de toute question de politique relative au logement. Je relève de la sous-ministre adjointe, Infrastructure et Environnement, et mon rôle est de gérer le portefeuille de logements résidentiels.

Before we answer your questions, I will speak to three issues. First, CFHA is managing residential housing effectively. We have made significant investments in the portfolio and its condition has greatly improved. We do recognize, however, that we still have much work to do to bring the housing portfolio to more contemporary standards. Therefore, we are implementing an extensive program to renovate and modernize our units. Second, we provide an excellent level of service to CF members. Finally, the rent setting process is rigorous and fair.

Avant de répondre à vos questions, j'aborderai trois points. Premièrement, l'ALFC gère le logement résidentiel de manière efficace. Nous avons investi considérablement dans le portefeuille et son état s'est grandement amélioré. Cela ne nous empêche pas de constater qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire pour que le portefeuille corresponde à des normes plus contemporaines. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un vaste programme de rénovation et de modernisation de nos unités de logement. Deuxièmement, nous fournissons un service exceptionnel aux membres des FC. Troisièmement, le calcul des loyers est rigoureux et équitable.

When CFHA was established as a provisional operating agency in 1996, it inherited a portfolio of about 22,000 housing units, most of them dating from the 1950s. Many of those houses suffered from years of poor maintenance and from health and safety issues. Our original mandate allowed us to invest more than $400 million, since 1998, to address these issues. In 2005, we can say that our married quarters are well maintained and that any outstanding health and safety issue is being remedied. These are not the same houses we inherited in 1996.

Quand l'ALFC a été créée à titre d'organisme de service spécial provisoire en 1996, elle a hérité d'un portefeuille de 22 000 unités réparties à travers le Canada, la plupart datant des années 50. Plusieurs de ces maisons étaient mal entretenues depuis des années et présentaient des risques pour la santé et la sécurité. Notre mandat d'origine nous a permis d'investir plus de 400 millions de dollars pour rectifier la situation. En 2005, nous pouvons affirmer que nos logements familiaux sont bien entretenus et qu'aucune question de santé ou de sécurité n'est laissée en suspens. Ce ne sont plus les maisons dont nous avons hérité en 1996.

In order to ensure that we have the right units in the right numbers, and in the right locations to fulfil the needs of CF members, we rely on consultations with major custodians within the department, the army, navy, air force, for example, who provide us with their requirements. We also rely on housing requirement studies done by the agency. These studies tell us the number and size of units we need at bases and wings across the country by taking into account the number and profile of members who are posted at each location and also the conditions and trends of the local real estate market. These forecasts

Pour faire en sorte que nous ayons les unités appropriées en nombre suffisant et aux bons endroits pour répondre aux besoins des membres des FC, nous pouvons compter sur des consultations avec les principaux gardiens de biens immobiliers du ministère, soit les chefs de l'Armée, de la Marine et de la Force aérienne, par exemple, qui nous font part de leurs besoins. Nous nous basons aussi sur les études en matière de logement produites par l'Agence. Ces études nous permettent de déterminer le nombre et la taille d'unités requises dans les bases et escadres partout au Canada, car elles examinent la taille et le profil de l'effectif à

have allowed us to reduce the size of the portfolio to a little over 14,000 units, a number that better reflects the current demand for residential military housing and allows us to reduce the number of vacant units we have to maintain.

[*Translation*]

In March 2004, we received confirmation of our status as a permanent special operating agency within the National Defence Department.

That allowed us to launch a large-scale renovation and modernization program and begin building new units at Wainwright to support the transformation of the Canadian Forces.

Our next challenge is to bring that 1950s housing into the 21st century. People live differently today than they did 50 years ago. Canadian Forces members no longer have the same expectations of the place they live. They have different expectations about the size of their yard, the number of bedrooms and even how they will use their basement.

Canadian Forces members have the same expectations today as other Canadians: a home that reflects their lifestyle. That is what we mean when we talk about contemporary housing.

[*English*]

The agency is working hard to ensure that we have a streamlined, efficient and contemporary portfolio, and to provide CF members with the highest level of service they can get. That is our primary concern. Every day, and at every one of our locations, CFHA personnel are going well beyond what a normal landlord would do, for example, providing floor plans in advance of cross-country moves, helping young parents locate all the services they need for their families, and answering maintenance calls 24 hours a day. We do whatever it takes to make CF members feel at home and to show them that we appreciate that whey do for this country.

Colonel Rochette and Commander Lait will answer your questions on policy, but I would like to say a few words about that now. We only provide residential housing when the market is unable to satisfy the needs of the CF. We provide Crown-owned housing in many locations, including some urban areas, because the size of a given market does not guarantee that CF members have access to rental housing that is suitable for families. It is important to understand that the purpose of this intervention is not to address housing affordability.

The question of housing affordability for our members, whether they live on or off base, is addressed by the post living differential allowance. This allowance is awarded to all members

chacun des sites, ainsi que les tendances et conditions qui prévalent sur le marché immobilier local. Ces prévisions nous ont permis de réduire la taille du portefeuille à 14 000 unités, un nombre qui reflète mieux la taille actuelle de logements résidentiels militaires, ce qui fait en sorte que nous avons moins d'unités vacantes à entretenir.

[*Français*]

Nous avons reçu la confirmation de notre statut d'organisme de service spécial permanent du ministère de la Défense nationale en mars 2004.

Cela nous a permis de lancer un programme de rénovation et de modernisation à grande échelle et d'entamer la construction de nouvelles unités à Wainwright pour soutenir la transformation des Forces canadiennes.

Notre prochain défi est de prendre ces logements des années 1950 et de les faire entrer dans le XXIe siècle. Le quotidien d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a 50 ans. Aujourd'hui, les membres des Forces canadiennes n'ont plus les mêmes attentes envers l'endroit où ils s'établissent. Ils ont des attentes différentes envers la grandeur de leur cour, le nombre de chambres ou même l'usage qu'ils feront de leur sous-sol.

Aujourd'hui, les membres des Forces canadiennes s'attendent à la même chose que tous les autres Canadiens et Canadiennes : un chez-soi qui reflète leur style de vie. C'est ce à quoi nous faisons référence quand nous parlons de logements contemporains.

[*Traduction*]

L'Agence travaille très fort pour constituer un portefeuille efficace, de taille optimale et correspondant aux normes contemporaines, et pour fournir aux membres des FC le meilleur service possible. Pour nous, c'est primordial. Chaque jour et à chacun de nos sites, les membres du personnel de l'ALFC vont bien au-delà de ce qu'un propriétaire d'immeuble ordinaire ferait pour ses locataires, fournissant des plans d'étage à l'avance de déménagements transcontinentaux, aidant de jeunes parents à localiser tous les services dont leur famille a besoin, répondant à des appels d'entretien 24 heures par jour. Nous faisons tout ce qu'il faut pour que les membres des FC se sentent chez eux et pour qu'ils sachent que nous leur savons gré de leur dévouement envers notre pays.

Le colonel Rochette et le capitaine de frégate Lait pourront répondre à vos questions sur les politiques, mais j'aimerais maintenant dire quelques mots à ce sujet. D'abord, nous fournissons des logements résidentiels seulement quand le marché ne peut pas satisfaire aux besoins des FC. Nous fournissons des logements de fonction à plusieurs endroits, y compris dans certaines zones urbaines, parce que la taille du marché ne garantit pas nécessairement que des logements locatifs convenant aux familles seront disponibles pour les membres des FC. Il est important de souligner que l'objectif de cette intervention n'est pas de rendre le logement abordable.

La capacité de nos membres à payer leurs frais de logement, qu'ils vivent sur la base ou en dehors de celle-ci, est assurée par l'Indemnité de vie chère en région. Cette allocation est versée à

posted to areas where the cost of living is above the national average. Housing costs are one of many factors considered in the equation. It should also be noted that under no circumstances would the occupant of a married quarter be required to pay in excess of 25 per cent of the household's gross income.

Today, 80 per cent of CF members choose to live on the economy. In order to be fair to 100 per cent of our members, regardless of where they live, rents for married quarters reflect the rent for comparable units in the local market. In order to establish fair market rent, appraisers from the Canada Mortgage and Housing Corporation gauge the market value of our units every year. This assessment is based on the type, size, age, location, number and condition of the units and does take into consideration such elements as number and condition of bathrooms, functionality of kitchens and the presence of garages, for example. Rents charged for married quarters are adjusted every year and they reflect all the elements taken into account by appraisers.

The role of the agency is to implement housing policy in a fair and equitable manner. We recognize that we still have work to do to bring the housing portfolio to contemporary standards. We are managing married quarters efficiently today. We have a solid plan to prepare us for the future, and we are striving to continuously improve on our level of service.

Senator Banks: Brigadier-General, we heard earlier from Assistant Deputy Minister Ellis who told us that an order was given a little while ago for a 10 per cent reduction in the square metreage of DND buildings. Did that apply to housing?

BGen. Irwin: No, senator, not at all. Housing is based on the requirements of CF members based on housing requirement studies that we do at each site. The needs of the CF members dictate the size of our portfolio.

Senator Banks: Surely, for housing that was built in 1950 and before, by 2005 the circumstances in those places would have changed from the first time the assessment would have been made. Does that not happen?

BGen. Irwin: Yes, senator; that is exactly what happens. We do housing requirement studies at every site to determine exactly what the population requires. We look at the market in the local area to determine whether we have to intervene or whether the local market can provide. Where they cannot provide, we will provide.

We started in 1995 with about 22,000 units. Those units were built in the 1950s when the force was much larger than it is today. We have determined that, across the country, the current requirement — and it will change with time — in total is about 12,500 units.

tous les membres affectés à des zones où le coût de la vie est supérieur à la moyenne nationale. Les frais de logement sont un facteur parmi d'autres dans le calcul de cette indemnité. On doit noter également qu'en aucun cas, les occupants de logements familiaux ne sont tenus de payer un loyer supérieur à 25 p. 100 du revenu brut de leur ménage.

Aujourd'hui, 80 p. 100 des membres des FC ont recours au marché privé pour se loger. Par souci d'équité envers 100 p. 100 des membres des Forces canadiennes, peu importe où ils vivent, les loyers des logements familiaux reflètent ceux de logements comparables sur le marché privé. Afin d'établir le juste loyer du marché, les experts de la Société canadienne d'hypothèques et de logement déterminent la valeur marchande de nos unités chaque année. Cette appréciation est fondée sur le type, la taille, l'âge, l'emplacement et l'état des logements, et elle tient compte d'éléments précis comme le nombre et l'état des salles de bain, le caractère fonctionnel des cuisines ou encore la présence d'un garage. Les loyers des logements familiaux sont rajustés chaque année et reflètent tous les éléments dont tiennent compte les évaluateurs.

Le rôle de l'Agence est de mettre en pratique les politiques de logement de manière juste et équitable. Nous savons qu'il nous reste du chemin à parcourir pour ramener le portefeuille à des normes contemporaines. Aujourd'hui, nous gérons les logements familiaux de manière efficace, nous avons un plan cohérent pour l'avenir et nous nous efforçons d'améliorer continuellement la qualité de nos services.

Le sénateur Banks : Général, nous avons entendu plus tôt la sous-ministre adjointe Ellis qui nous a dit qu'on a donné l'ordre il y a quelque temps de cela de réduire de 10 p. 100 le nombre de mètres carrés des immeubles de la Défense nationale. Est-ce que cela s'appliquait aux logements?

Le bgén Irwin : Non, sénateur, pas du tout. Le logement est basé sur les exigences des membres des FC et sur les études sur les besoins du logement que nous effectuons à chaque site. Ce sont les besoins des membres des FC qui dictent la taille de notre portefeuille.

Le sénateur Banks : Il est sûr que pour ces logements qui ont été bâtis en 1950 et avant, la situation en ces endroits a changé en 2005, depuis la première fois que l'évaluation a été faite. N'est-ce pas?

Le bgén Irwin : Oui, sénateur; c'est exactement cela. Nous procédons à des études sur les besoins en logement à chaque site pour déterminer exactement les besoins de notre population. Nous étudions le marché local pour voir si nous devons intervenir ou si le marché local peut combler la demande. Si ce n'est pas le cas, nous intervenons.

Nous avons commencé en 1995 avec environ 22 000 unités. Ces unités avaient été bâties dans les années 50, à l'époque où les effectifs militaires étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. Nous avons déterminé que, à l'échelle du pays, nos besoins actuels — et cela va changer au fil du temps — sont au total d'environ 12 500 unités.

Senator Banks: In other respects of the Canadian Forces, when we downsized in an area, whether it was training capacity, facilities, infrastructure or complement, we subsequently found that, when circumstances, changed, we wished we had not downsized. We dug ourselves into a hole and now we are trying to get out of it. We have done that with personnel, training, equipment and infrastructure. Would that same formula or set of conditions apply to housing?

BGen. Irwin: I expect that it would.

Senator Banks: The thrust of my question is: If you get down to the 12,000 units that you say you will need, will we not wake up one day and find that we need 22,000 and ask why we ever divested ourselves of those units?

BGen. Irwin: We may do that in the future. We do these housing requirement studies on an ongoing basis. With regard to the new 5,000 units that were announced the army, navy and air force work together to determine exactly where and how many people are coming in and we examine the markets and at our population to ensure that we have the right number. Housing changes all the time. The life cycle of a house is normally in the order of 25 years. We are making an investment for at least 25 years.

Senator Banks: The life cycle of a house is 25 years?

BGen. Irwin: When you do life cycle maintenance on a house at the end of 25 years, you would expect to have to do major renovations to that house if you want to keep it for the next period of time.

Senator Banks: Who decides who will live in CFHA housing? Who makes the decision? Who gets in and who does not?

BGen. Irwin: A set of policies ensures that all personnel have access to the housing. The base commander can intervene where he feels that there is a significant need for an individual member to be in the married quarters. In general terms, we determine the need based on the availability of the housing, the family size and the requirements of the member.

Senator Banks: If it came down to it, on the ground, the base commander could be making that decision; is that correct?

BGen. Irwin: He will intervene in order to ensure that his base receives the service from the housing that it requires, and we will allocate it based on discussion and agreement with him.

Senator Banks: When you forecast 12,000 units, is what you will need on the basis of 65,000 people, give or take, in the Canadian Forces? As you know, we have loudly voiced the opinion that there ought to be many more than that. Who does

Le sénateur Banks : Dans d'autres aspects des Forces canadiennes, lorsque nous avons procédé à des compressions dans un secteur, que ce soit dans la capacité de formation, les installations, l'infrastructure ou le complément, nous nous sommes rendu compte, lorsque les circonstances ont changé, qu'on n'aurait pas dû opérer ces compressions. Nous nous sommes piégés nous-mêmes, et nous essayons maintenant d'en sortir. Nous avons fait cela avec le personnel, la formation, le matériel et l'infrastructure. Est-ce que la même formule ou les mêmes conditions s'appliquent au logement?

Le bgén Irwin : J'imagine que oui.

Le sénateur Banks : Je vais aller droit au but : si vous atteignez les 12 000 unités dont vous dites avoir besoin, est-ce qu'on ne va pas se réveiller un jour pour se rendre compte qu'il nous en faut 22 000, et allons-nous nous demander pourquoi diable nous nous sommes défaits de ces unités?

Le bgén Irwin : Il se peut que cela arrive. Nous effectuons ces études sur nos besoins en matière de logement sur une base continue. Pour ce qui est des 5 000 nouvelles unités annoncées, l'Armée de terre, la Marine et la Force aérienne travaillent de concert pour déterminer exactement où et combien de gens vont nous arriver, et nous étudions les marchés ainsi que notre population pour nous assurer d'avoir le chiffre exact. Le logement change tout le temps. Le cycle de vie d'une maison est normalement de 25 ans. Nous investissons pour au moins 25 ans.

Le sénateur Banks : Le cycle de vie d'une maison est de 25 ans?

Le bgén Irwin : Quand on fait l'entretien du cycle de vie d'une maison après 25 ans, on peut s'attendre à ce qu'il faille rénover considérablement la maison, dans la mesure où on veut évidemment la garder encore quelque temps.

Le sénateur Banks : Qui décide qui va profiter d'une maison de l'ALFC? Qui décide celui qui en aura une et celui qui n'en aura pas?

Le bgén Irwin : Une série de mesures fait en sorte que tout le personnel a accès aux maisons de l'ALFC. Le commandant de la base peut également intervenir lorsqu'il juge qu'un des soldats a vraiment besoin d'un logement familial. De façon générale, c'est nous qui déterminons les besoins en fonction de la disponibilité des logements, de la taille de la famille et des besoins du membre des forces armées.

Le sénateur Banks : De façon pratique, sur le terrain, c'est le commandant de la base qui pourrait prendre la décision, n'est-ce pas?

Le bgén Irwin : Il interviendra pour s'assurer que sa base reçoit les services en logement qui lui sont nécessaires, et c'est nous qui répartirons les logements en fonction des résultats de notre discussion et en nous entendant avec lui.

Le sénateur Banks : Les 12 000 unités que vous prévoyez devraient servir à combler les besoins des 65 000 membres des Forces canadiennes? Vous savez sans doute que nous avons déjà dit à plus d'une reprise qu'à notre avis, il en faudrait beaucoup

not get to go in? I know there are also PMQs, but do I extrapolate from that that 50,000 Canadian Forces personnel are not married or living with somebody?

plus. Qui se voit refuser l'accès à l'un de ces logements? Je sais que vous accordez également des logements familiaux, mais dois-je comprendre de ces chiffres que 50 000 des membres des Forces canadiennes ne sont pas mariés ou ne vivent avec personne d'autre?

BGen. Irwin: Approximately 80 per cent of military personnel live off base in the local market. By policy, we are only able to provide married quarters where the local market cannot provide. We have found that we have intervened to the point where about 20 per cent of CF members live in Crown-owned housing.

Le bgén Irwin : Environ 80 p. 100 du personnel militaire vit à l'extérieur de la base, c'est-à-dire trouve un logement sur le marché local. Notre politique nous oblige à fournir des logements familiaux seulement là où il est impossible d'en trouver sur le marché local. D'après nos chiffres, notre intervention a permis de loger dans des logements d'État environ 20 p. 100 des membres des Forces canadiennes.

Senator Banks: Is that figure an average across the country?

Le sénateur Banks : Cela représente-t-il la moyenne au Canada?

BGen. Irwin: Yes, sir.

Le bgén Irwin : En effet.

Senator Banks: What happens to the money that they pay in rent?

Le sénateur Banks : Et qu'arrive-t-il à l'argent qu'ils versent en loyer?

BGen. Irwin: That money comes into the agency to be reinvested in the homes.

Le bgén Irwin : Cet argent est versé à l'Agence qui le réinvestit dans les maisons.

Senator Banks: It stays in your agency so you can continue to use it; is that correct?

Le sénateur Banks : L'argent reste entre les mains de l'Agence qui peut alors continuer à l'utiliser, n'est-ce pas?

BGen. Irwin: That is correct.

Le bgén Irwin : C'est exact.

Senator Banks: It does not go into general revenue.

Le sénateur Banks : Il n'est pas versé au Trésor?

BGen. Irwin: Not at all, sir.

Le bgén Irwin : Pas du tout.

Senator Banks: Commander, you anticipate that you will need about 12,000 units or so. I assume from the answer that the Brigadier-General gave that that will constitute about 20 per cent in the future of the size of the armed forces; is that correct?

Le sénateur Banks : Commandant, vous prévoyez avoir besoin d'environ 12 000 unités. D'après ce que j'ai compris de la réponse du brigadier général, ce nombre ne correspond qu'à 20 p. 100 des besoins de demain des forces armées, n'est-ce pas?

Commander K.B. Lait, Commander, Directorate of Quality of Life, DQOL 3 — Accommodation Policy Team Leader, National Defence: That figure is not based on the size of the armed forces, sir; it is based on the requirements and the site specifics at each base. Based on the housing requirement studies in 1999 that were conducted by the housing agency, in looking at the local markets, they determined that those markets could not meet about 12,500. That number is from 1999. We have an ongoing review at each base. At this time we are about to start on a study to look at the single members in DND and their housing requirements as well. The housing agency has met some of those single housing requirements in married quarters.

Le capitaine de frégate K.B. Lait, Direction de la qualité de vie, DQV 3 — chef de l'équipe des politiques en matière de logement, Défense nationale : Ce chiffre ne dépend aucunement de la taille des forces armées, sénateur; il dépend plutôt des besoins et des particularités de chaque base. Lorsque l'Agence de logement a mené une étude sur les besoins en matière de logement en 1999 et a regardé la situation dans les marchés locaux, elle a déterminé que les marchés ne pourraient répondre qu'aux besoins d'une partie de nos forces, soit environ 12 500 membres. Mais ce chiffre remonte à 1999, et nous menons en permanence un examen dans chaque base. À l'heure qu'il est, nous sommes à la veille de lancer une étude qui se penchera sur les besoins en logement des célibataires des forces armées. L'Agence de logement a déjà répondu aux besoins de certains des célibataires en les logeant dans les logements familiaux.

Senator Banks: The percentage of people in the armed forces who would need access to housing provided by the agency is a moving number depending on the capacity of the markets in which they are to provide housing; is that correct?

Le sénateur Banks : Le pourcentage de militaires qui auraient besoin d'un logement fourni par l'Agence ne cesse d'évoluer en fonction de la capacité des marchés à leur fournir des logements, n'est-ce pas?

BGen. Irwin: Yes, that is exactly right, senator. The dynamics of the local market are extremely important in determining the requirements for military housing, including interest and

Le bgén Irwin : Tout à fait, sénateur. La dynamique des marchés locaux constitue un élément essentiel dans la détermination des besoins en matière de logement pour nos

occupancy rates. We try to ensure that every military family has access to suitable accommodation and that they are able to rent suitable accommodation.

Military families sometimes move more often than the normal Canadian.

Senator Banks: They always move more often than ordinary Canadians.

BGen. Irwin: Speak to my wife, senator. We move on a regular basis. When you are only in a place for several years, it is difficult to build up equity. Therefore, it is difficult to decide whether to get into the market. We try to ensure that the market in the area can provide suitable rental accommodation for our members. If it cannot, we provide it.

Senator Banks: Markets change in months, and in a year or two there can be a huge change in the capacity of a market, at least in the private sector, to accommodate housing needs. Does your flexibility work in that situation? How often do you reassess the need?

Colonel J.G.C.Y. Rochette, Director General, Compensation and Benefits, National Defence: We do a survey once a year through a private firm.

Senator Banks: Then you are on top of it.

When we sit down with officers and other ranks across the country, we are often told that, as soon as they get a raise, their rent goes up. We have heard that from all ranks, in all parts of the country, in all services.

The Chairman: They usually add that CANEX prices also go up.

Senator Banks: There seems to be a cause and effect relationship there. Is that so?

Col. Rochette: Not at all, sir. In fact, we look at pay as comprised of total compensation. We compare our members with public servants, with which we have set up comparator groups. We do a review with Treasury Board Secretariat. We look at the public service and their negotiations. As you know, our non-commissioned members and general service officers just had a nice pay increase.

Senator Banks: However, their rents went up.

Col. Rochette: It was not based on rents, sir. We examined the public service union negotiations. We have a model into which we enter all the numbers. It is weighted with the number of military members and the type of occupations we have to compare with the comparator groups in the public service. Through that, we

militaires, et inclut les taux d'intérêt et d'occupation. Nous essayons de faire en sorte que chaque famille de militaires ait accès à un logement convenable.

Les familles de militaires déménagent plus souvent que la moyenne canadienne.

Le sénateur Banks : Elles déménagent toujours plus souvent que les familles canadiennes ordinaires.

Le bgén Irwin : En effet, parlez-en à ma femme, sénateur. Nous ne cessons de déménager. Or, quand on ne reste au même endroit que quelques années, il est difficile pour quelqu'un de se constituer un avoir dans sa maison. Par conséquent, il est difficile de décider pour lui d'investir ou non dans le marché immobilier. Nous essayons de faire en sorte, pour notre part, que le marché puisse fournir à nos membres des logements locatifs convenables. S'il est impossible d'en trouver sur le marché, nous les fournissons.

Le sénateur Banks : Mais les marchés évoluent au fil des mois, et il se peut que dans un an ou deux, les marchés aient complètement changé et puissent offrir dans le privé des logements qui correspondent aux besoins. Tenez-vous compte de l'évolution des marchés? À quelle fréquence réévaluez-vous les besoins?

Le colonel J.G.C.Y. Rochette, directeur général, Rémunération et avantages sociaux, Défense nationale : Nous faisons faire chaque année un sondage par une entreprise privée.

Le sénateur Banks : Vous êtes donc toujours au courant de la situation.

Dans le cadre des discussions que nous avons partout au Canada avec les officiers et les autres militaires de rang, ils nous expliquent souvent que dès qu'ils obtiennent une augmentation salariale, leur loyer augmente. Ce sont des militaires de tout rang et de tous les services, de partout au pays, qui se sont plaints à nous.

Le président : Ils ajoutent aussi que les prix augmentent en même temps dans les économats CANEX.

Le sénateur Banks : On a l'impression qu'il y a une relation de cause à effet. Est-ce vrai?

Le col Rochette : Absolument pas, sénateur. En fait, nous considérons le salaire comme faisant partie de l'ensemble des indemnités. Nous comparons les membres des Forces canadiennes aux fonctionnaires, et nous formons des groupes de comparaison. Nous examinons la situation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et nous regardons ce qui se fait du côté des négociations dans la fonction publique. Vous savez sans doute que les sous-officiers et les officiers du service général viennent tout juste d'obtenir une belle augmentation de salaire.

Le sénateur Banks : D'accord, mais leurs loyers ont monté.

Le col Rochette : Cela n'avait rien à voir avec les loyers, sénateur. Nous avons regardé du côté des négociations des syndicats dans la fonction publique. Nous avons formé un modèle dans lequel nous avons inscrit tous les chiffres, et ce modèle est pondéré en fonction du nombre de nos militaires et du genre

come up with a percentage. From this we determine base pay for our members. We add to that a component for military factors, which includes hardship, the fact that we move our members often and things like that.

d'emploi qu'ils occupent, et nous effectuons une comparaison avec les groupes semblables dans la fonction publique. Cela nous permet d'établir un pourcentage en vertu duquel nous déterminons le salaire de base de nos membres. Nous y ajoutons ensuite une composante pour les facteurs militaires, facteurs qui incluent les difficultés causées par les nombreux déménagements des militaires, entre autres choses.

Senator Banks: The General told us that, regardless of what one pays for PMQ, it will not exceed 25 per cent of one's income. If I get a raise, will the 25 per cent follow the raise?

Le sénateur Banks : Le général nous a expliqué que, peu importe le loyer d'un logement familial, ce loyer ne doit jamais dépasser 25 p. 100 du revenu. Mais si les militaires reçoivent une augmentation de salaire, le loyer représentant 25 p. 100 augmentera-t-il aussi?

Col. Rochette: It will, senator.

Le col Rochette : Il augmentera, en effet.

Senator Banks: Therefore, if I get a raise, my rent goes up.

Le sénateur Banks : Autrement dit, chaque fois que j'aurai une augmentation, mon loyer grimpera?

Col. Rochette: That is because of the limitation in our regulations. The rent increases not as a direct result of the member receiving a raise, it increases because his total compensation has increased and his 25 per cent limit has increased.

Le col Rochette : C'est à cause des limites que nous imposent nos règlements. L'augmentation de loyer ne résulte pas directement de l'augmentation de salaire des militaires, mais vient du fait que la rémunération globale a augmenté et, partant, la limite de 25 p. 100 aussi.

Senator Banks: Who decides what rent is to be paid? All tenants, whether yours or anyone else's, complain about rent, and they complain more loudly when it goes up when they have just discovered that a tap leaks. Do you decide, General, when rents go up in Halifax?

Le sénateur Banks : Qui décide du loyer? Tous les locataires, les vôtres comme les autres, se plaignent du loyer, et ils se plaignent encore plus lorsqu'il augmente en même temps qu'ils découvrent que le robinet fuit. Est-ce vous qui décidez, général, quand les loyers augmentent à Halifax?

BGen. Irwin: That is dictated by a Treasury Board housing policy, sir. We are required to review the rents annually. Each year, Canada Mortgage and Housing Corporation considers the age and condition of our housing, and compares it with similar units off base in the area. They set a rent based on that appraisal. There have been continuing increases over the past few years.

Le bgén Irwin : Cela nous est dicté par une politique du Conseil du Trésor sur le logement. On nous demande de revoir les loyers tous les ans. Par conséquent, chaque année, la Société canadienne d'hypothèques et de logement regarde l'âge et la condition de nos logements et les compare à des unités semblables de la région, mais à l'extérieur de la base. La SCHL fixe donc un loyer qui dépend de son évaluation. Or, au cours des dernières années, les loyers n'ont cessé d'augmenter.

Senator Banks: An aircraft technician based in a city where the market is hot and real estate prices are going up will experience a rent increase, whereas an aircraft technician based in a city where prices are not increasing will not experience a rent increase. They did not choose where they would be stationed; someone assigned them to a location. As aircraft technicians of the same class they both get the same pay. Is that acceptable?

Le sénateur Banks : Un technicien d'aéronef basé dans une ville dont le marché est en ébullition et où le prix des immeubles augmente verra son loyer augmenter, tandis que le technicien d'aéronef basé dans une ville où les prix du loyer sont stables ne subira pas une augmentation de son loyer. Mais ni l'un ni l'autre n'a choisi où il serait stationné. C'est quelqu'un d'autre qui les a envoyés dans un endroit donné. Pourtant, si ces techniciens d'aéronef appartiennent à la même catégorie, ils reçoivent le même salaire. Est-ce acceptable, à votre avis?

BGen. Irwin: That is why we have the structure of allowances. and I will ask Colonel Rochette to respond to that.

Le bgén Irwin : Voilà pourquoi nous offrons des indemnités, et je demanderais au colonel Rochette de vous répondre.

Senator Banks: You are talking about the allowances for high-cost areas. Which areas in Canada are regarded as being more costly, therefore occasioning higher allowances?

Le sénateur Banks : Vous parlez des indemnités versées si vous habitez une région où la vie est chère. Dans quelles régions du Canada considérez-vous que la vie coûte plus cher, ce qui vous oblige à augmenter les indemnités?

The Chairman: Could we go through the program first?

Le président : Pourrions-nous commencer par le programme?

Col. Rochette: The program is called the post living differential allowance. It was developed after a review in 1998 by the Committee on National Defence and Veterans Affairs. They recommended an allowance or benefit that would help members

Le col Rochette : Ce programme est celui de l'Indemnité de vie chère, qui a été créé dans la foulée d'un examen effectué en 1998 par le Comité de la défense nationale et des anciens combattants. Ce comité avait recommandé à l'époque que l'on

to stabilize their cost of living. I often visit the troops and members talk to me about that allowance. They have the perception that whenever they experience an increase in housing or gas prices, their allowance will increase. That is not the case. The allowance is mainly to stabilize the cost of living so that if they move to a higher-cost area, although they may see an increase in their cost of living, the allowance will cover part of it.

verse une allocation ou une indemnité qui aiderait les membres des Forces canadiennes à stabiliser leurs dépenses dues au coût de la vie. Je visite souvent les troupes, et on me parle souvent de cette indemnité. Les militaires ont l'impression que chaque fois que le prix des logements ou de l'essence augmente, leur indemnité augmentera elle aussi, ce qui n'est certes pas le cas. Cette indemnité vise principalement à stabiliser le coût de la vie de façon que s'ils sont envoyés dans une région où la vie est plus chère, même si le coût de la vie augmentera pour eux, ils n'en subiront pas complètement les contrecoups grâce à l'indemnité.

Do you want me to explain how we developed the policy?

Voulez-vous que je vous explique comment nous avons élaboré la politique?

Senator Banks: We want to know how it works. If I get posted from Chilliwack to Calgary, what happens?

Le sénateur Banks : Nous voulons surtout savoir comment elle fonctionne. Si je suis déplacé de Chilliwack à Calgary, qu'arrive-t-il?

Col. Rochette: A private company is conducting reviews at 114 sites where we have Canadian Forces members. They use a family type, which is a corporal with a spouse who works part time, and one child, with family earnings of roughly $61,000. The company considers three main factors; housing market, taxes and cost of goods. The formula is also weighted with the population from different areas. The company arrives at the cost of living in each locations and at a national average cost of living. If the cost of living in one area is higher than the national cost of living, you get an allowance for the difference between the two.

Le col Rochette : Nous avons demandé à une entreprise privée d'étudier 114 lieux où vivent des membres des Forces canadiennes. Pour faire l'étude, on prend une famille type, composée d'un caporal dont le conjoint travaille à temps partiel et d'un enfant, pour des gains familiaux d'environ 61 000 dollars. L'entreprise qui fait l'étude tient compte de trois grands facteurs : le marché du logement, les taxes et le coût des biens. La formule est ensuite pondérée en fonction de la population des différentes régions et la compagnie établit alors le coût de la vie dans chacun de ces lieux ainsi que le coût de la vie moyen au Canada. Si le coût de la vie dans une région est plus élevé que le coût de la vie national, on verse alors une indemnité pour combler la différence.

Senator Banks: When I served on the National Finance Committee, we had the pleasure of asking the then Minister of Finance, Mr. Martin, how the equalization program worked. Only half kidding he said that there was someone who understood it once, but he died about 20 years ago. Is this also an equalization program?

Le sénateur Banks : Quand j'ai siégé au Comité des finances nationales, nous avons eu le plaisir de demander au ministre des Finances d'alors, M. Martin, comment fonctionnait la péréquation. Il a répondu à la blague — ou peut-être pas — que la seule personne à avoir jamais compris la péréquation était déjà morte depuis vingt ans. Votre programme est-il lui aussi un programme de péréquation?

Col. Rochette: It is, yes.

Le col Rochette : Oui.

Senator Banks: In my next question to do with taxes, I will again use the example two aircraft technicians, this time living at Camp Mirage. One was posted there from Alberta and one was posted there from Quebec. They are both doing the same job and earning the same amount of money. The guy posted from Alberta is paying Alberta provincial tax, and the guy working daily beside him, earning the same amount of money in the same place, is paying Quebec-based income tax. Does that seem right to you?

Le sénateur Banks : J'ai une autre question qui portera maintenant sur les impôts et taxes, et je reviendrai à mon exemple des deux techniciens d'aéronef, qui vivent tous deux cette fois-ci à Camp Mirage. L'un d'entre eux a été affecté là-bas en provenance de l'Alberta, tandis que l'autre l'a été en provenance du Québec. Ces deux techniciens effectuent le même travail et gagnent le même salaire. Celui qui a été envoyé là-bas depuis l'Alberta paie l'impôt provincial albertain, tandis que son copain d'à côté, qui gagne le même salaire que lui, paie l'impôt sur le revenu du Québec. Cela vous semble-t-il équitable?

The Chairman: And in that country, there are no taxes.

Le président : On sait bien que dans ce pays-là, il n'y a pas de taxes.

Col. Rochette: Yes, senator. Except, sir, with the new tax relief we have, we help the members in that sense where they do not pay the taxes.

Le col Rochette : Oui, sénateur, sauf que grâce au nouvel allégement fiscal, nous pouvons aider nos membres, et ils ne paient pas de taxes.

Senator Banks: Tell us about that, please. I have not heard about that. What is new tax relief?

Le sénateur Banks : Voulez-vous nous expliquer ce qu'est ce nouvel allégement fiscal, car je n'en ai pas entendu parler.

Col. Rochette: I am referring to the tax relief announced in the 2004 budget where, when member go into a specific type of operation, risk level three or four, they will automatically have tax relief.

Senator Banks: I am not talking about people who are in harm's way.

The Chairman: That does not include Camp Mirage. It is not in risk level three and four.

Col. Rochette: That is what I was saying. It is for risk level three and four. For risk level two, we have to submit to cabinet for approval.

Senator Banks: Has that been done?

Col. Rochette: We are currently working on that, sir, yes.

Senator Banks: Is there one overseas posting that would then not be caught by one of those risk levels?

Col. Rochette: Yes, we do have some operations at level one.

Senator Banks: So for a level one person in exactly the same situation I described, it will not solve that problem.

Col. Rochette: Yes, or somebody posted in Washington or Colorado Springs.

Senator Banks: Can we fix that? It does not seem right to us.

Col. Rochette: Before my time, sir, it was looked at by my predecessor and a team on the taxation side. It is a tax issue.

Senator Banks: It is. The point is that the persons did not decide from which place they would be posted. They were sent there. They might have had some choice, but often it is not very much of a choice. Then they are sent to an overseas posting and this disparity occurs. We would like to see that addressed. Is there something in the works to address that?

Col. Rochette: No, senator. As I mentioned, it is not on our schedule. We have many items to consider in the plans on compensation. I mentioned that four years ago it was looked at once, and we were told we could not do anything at that time.

Senator Banks: Who told you that you could not do anything about it?

Col. Rochette: That is a question I would have to verify.

Senator Banks: Would you be able to put it back on the list?

Col. Rochette: Yes.

Senator Banks: Will you put it back on the list?

Le col Rochette : Je vous parle ici de l'allégement fiscal annoncé dans le budget de 2004 et prévoyant que les membres des Forces armées qui sont envoyés dans des opérations de niveau de risque trois ou quatre profiteront d'office d'un allégement fiscal.

Le sénateur Banks : Mais je ne parle pas ici de ceux qui mettent leur vie en danger.

Le président : Cela n'inclut pas le Camp Mirage, puisque cet endroit n'est pas considéré comme un niveau de risque trois et quatre.

Le col Rochette : C'est ce que j'expliquais : cette indemnité est versée à ceux qui prennent part à des opérations de niveau de risque trois et quatre. Dans le cas des niveaux de risque deux, nous devons faire une demande au Cabinet.

Le sénateur Banks : Cela a-t-il été fait?

Le col Rochette : Nous sommes en train de préparer actuellement la présentation.

Le sénateur Banks : Existe-t-il des affectations à l'étranger qui ne correspondraient à aucun de ces niveaux de risque?

L col Rochette : Oui, certaines de nos opérations sont considérées comme étant de niveau un.

Le sénateur Banks : Votre politique n'aidera en rien celui qui se trouve affecté à des opérations de niveau un et qui se trouverait dans la situation que j'ai décrite.

Le col Rochette : En effet, ou même quelqu'un qui serait en poste à Washington ou à Colorado Springs.

Le sénateur Banks : Pouvons-nous corriger cette erreur? Il nous semble que c'est injuste.

Le col Rochette : Avant mon arrivée, mon prédécesseur et une équipe s'étaient penchés sur la situation pour étudier le problème d'un point de vue fiscal, puisque c'est un problème de fiscalité.

Le sénateur Banks : En effet. Mais j'essaie de vous faire comprendre qu'aucune de ces personnes ne choisit d'être envoyée à tel ou tel endroit. On les y envoie, même si on leur offre parfois un semblant de choix. Une fois que les militaires sont envoyés à l'étranger, ils subissent la disparité dans le coût de la vie. Nous vous demandons d'agir. Êtes-vous en train de faire quelque chose en ce sens?

Le col Rochette : Non, sénateur. Comme je vous l'ai expliqué, cela n'est pas inscrit à notre calendrier. Du côté de la rémunération, nous avons plusieurs facteurs à considérer. J'ai expliqué qu'il y a quatre ans, une équipe s'était penchée sur la question, mais on nous avait répondu à l'époque qu'il n'y avait rien à faire.

Le sénateur Banks : Qui vous a dit qu'il n'y avait rien à faire?

Le col Rochette : Il faudrait que je vérifie.

Le sénateur Banks : Vous serait-il possible de remettre la question à l'ordre du jour?

Le col Rochette : Oui.

Le sénateur Banks : Vous allez la réinscrire à votre calendrier?

Col. Rochette: Yes, senator. We can look into it.

Senator Banks: This committee was in Washington, DC, Brigadier-General, last month, and we met with representative Joel Hefley, Chair of the Readiness Subcommittee of the House Armed Services Committee. He explained some US initiatives having to do with military housing that members of our committee found attractive. They included privatized housing. I know you have started to explore that. They mentioned privatized construction of housing for military personnel and their families to commercially viable private standards. They looked at tying rent allowances to the rank and need, as opposed to only rank, and allowing junior personnel to develop equity by emphasizing that they will be returned to home ports for discharge during the course of their careers, so it would make sense to establish equity some place.

Have you considered any of those things? All comparisons are odious, and our situations are different, but that seemed quite attractive to us.

BGen. Irwin: Since March 2004, we have been given full status as a special operating agency, which has allowed us the opportunity to consider these kinds of public-private partnerships and that kind of arrangement. Currently, we are in discussions with Treasury Board, trying to determine the authority levels required for us to do this. This fiscal year, we are considering the different models we can use.

The United States, the UK and Australia are three places where we can learn a great deal. We have already learned a great deal.

In the case of some of our communities, and you talked about home ports, the navy uses an east coast-west coast philosophy, so a sailor knows that the majority of his career will be in one place. He or she is therefore able to build equity and get into the market earlier.

We need to look at all of these options, and I think we need to put into place models that will allow us to leverage off of the ability of the private sector to meet the housing needs of populations quickly. We need some models that will allow us to do that as well.

I would hasten to add, though, that the Americans are provided with housing. They do not have to pay for it. It is part of their compensation package. The approach will be somewhat different because of that.

Senator Banks: We were talking about access. You just said words that strike terror into our hearts. They are "we are in discussion with." How long do you think it will take before that gets pen to paper?

BGen. Irwin: I cannot answer that specifically, senator. I can say that in March 2004 we were given the mandate of a special operating agency, the full provision of a special operating agency.

Le col Rochette : Oui, sénateur. Nous pouvons le faire.

Le sénateur Banks : Notre comité s'est rendu le mois dernier à Washington, DC, et a rencontré Joel Hefley, président du Sous-comité de la disponibilité opérationnelle du House Armed Services Committee. M. Hefley, de la Chambre des représentants, nous a expliqué certaines des initiatives prises aux États-Unis en matière de logement chez les militaires, initiatives que nous avons trouvé fort intéressantes. Parmi elles, nous avons noté le logement privatisé, solution que vous avez commencé à explorer. On nous a parlé de la construction privatisée de logements destinés au personnel militaire et à leur famille qui correspondraient à des normes commerciales dans le privé. On songe là-bas à lier les indemnités de logement au rang et au besoin, plutôt que seulement au rang, et à permettre au personnel le moins ancien de se constituer une certaine valeur nette immobilière en le ramenant à son port d'attache chaque fois qu'il est retiré du service au cours de sa carrière. Cela permettrait donc de se constituer un certain avoir à quelque part.

Avez-vous envisagé ce type de solution? Toute comparaison est boiteuse, et nous ne sommes pas dans la même situation qu'aux États-Unis, mais cette solution nous semblait assez intéressante.

Le bgén Irwin : Nous avons acquis en mars 2004 le statut d'organisme de service spécial, ce qui nous permet d'envisager des partenariats publics-privés et ce type d'arrangement. Nous sommes actuellement en pourparlers avec le Conseil du Trésor pour tenter de déterminer les niveaux d'autorisation nécessaires pour proposer ce type de solution. Nous sommes en train d'étudier les différents modèles possibles au cours de cet exercice-ci.

Nous pouvons tirer de grandes leçons de ce qui se fait aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Nous avons déjà beaucoup appris de ces pays.

Puisque vous avez mentionné les ports d'attache, sachez que dans l'une de nos armées, la Marine, on a pour principe d'affecter les marins soit sur la côte Ouest soit sur la côte Est, ce qui leur permet de passer une grande partie de leur carrière au même endroit. Ils peuvent ainsi se constituer un certain avoir propre et entrer plus tôt sur le marché.

Il nous faut envisager toutes ces options, et il nous faut également instaurer des modèles qui nous permettent de contrer la grande capacité qu'a le secteur privé de trouver rapidement du logement à notre clientèle. Il nous faut des modèles qui nous permettent à nous aussi de réagir rapidement.

Mais je m'empresse d'ajouter que les soldats américains ne paient pas de loyer, car le logement fait partie de l'ensemble de leurs indemnités. Chez nous, ce sera un peu différent.

Le sénateur Banks : Quand nous parlions d'accès, vous avez dit quelque chose qui nous fait toujours frémir. Vous avez parlé de « pourparlers en cours ». Combien de temps faudra-t-il pour que ces discussions auxquelles vous prenez part se concrétisent?

Le bgén Irwin : Je ne peux répondre spécifiquement à cette question, sénateur. Je peux dire qu'en mars 2004 nous avons reçu le mandat d'un organisme de service spécial, le plein mandat d'un

We have started the process of examining these public-private partnerships, which was included in the discussion with Treasury Board at the approval time.

Senator Banks: We do not quite understand why it takes a year and a half to start the process. Not a year and a half, rather a year and three months.

BGen. Irwin: We have started the process. Over the last year, we have been in discussions with Treasury Board. We are building models as we speak now to be able to move into these public-private partnerships. I hope that in the near future we will be in a position to try some of these.

The Chairman: Did I understand the testimony correctly to be that, if the economy heats up in a particular location, the personnel who are posted there will have their rents go up, on one hand, but, on the other, they will receive a compensating allowance, which means it is a wash and they come out exactly the same?

BGen. Irwin: The rent is clearly tied to the local economy. If the economy heats up and the rents go up, then it will be reflected a year later in the rents that our military personnel are required to pay. The post living differential allowance is designed to take into account those economic differences. That is the allowance Colonel Rochette described. If the local economy goes above the national average, then the PLD, the post living differential allowance, will change as well.

The Chairman: Is the individual or the family kept whole?

BGen. Irwin: Sorry?

The Chairman: Is the individual or the family kept whole? Is the amount of the post living differential allowance exactly the same as the rent increase?

Col. Rochette: No, senator, it would not be.

The Chairman: What happens then? Does the individual suddenly find himself short?

Col. Rochette: Yes.

The Chairman: Why?

Col. Rochette: The formula works that way.

The Chairman: We do not like the formula. Can you tell us why there is such a formula that is unfair to these people?

Col. Rochette: In fact, sir, many members, men and women in the forces, have told us that they do not like it. We were planning on a review after five years of the new allowance being in place, and I directed my staff to start meeting in the fall with the personnel.

organisme de service spécial. Nous avons commencé à examiner ces partenariats entre le secteur public et le secteur privé, ce qui était compris dans la discussion avec le Conseil du Trésor lorsque cela a été approuvé.

Le sénateur Banks : Nous ne comprenons pas tout à fait pourquoi il faut un an et demi pour mettre le processus en marche. Non pas un an et demi, plutôt un an et trois mois.

Le bgén Irwin : Nous avons entamé le processus. Au cours des 12 derniers mois, nous avons eu des entretiens avec le Conseil du Trésor. Nous sommes en train de mettre en place des modèles à l'heure actuelle qui nous permettront de conclure ces partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Nous espérons que dans un avenir rapproché nous serons en mesure de mettre certains de ces partenariats à l'essai.

Le président : Ai-je bien compris votre témoignage lorsque vous avez dit que si l'économie est en pleine ébullition dans un endroit en particulier, les membres du personnel qui y sont affectés verront leur loyer augmenter d'une part, mais d'autre part recevront une indemnité compensatoire, ce qui fait qu'au bout du compte cela revient exactement au même?

Le bgén Irwin : Il est clair que le loyer est lié à l'économie locale. Si l'économie va bien et que les loyers augmentent, cela se reflétera un an plus tard dans les loyers que le personnel militaire est tenu de payer. L'indemnité de vie chère en région est conçue pour tenir compte de ces différences économiques. C'est l'indemnité qu'a décrite le colonel Rochette. Si l'économie locale est au-dessus de la moyenne nationale, alors l'IVCR, l'indemnité de vie chère en région, changera également.

Le président : Est-ce que l'on tient compte de la situation de l'individu ou de la famille dans son ensemble?

Le bgén Irwin : Pardon?

Le président : Est-ce que l'on tient compte de la situation de l'individu ou de la famille dans son ensemble? Le montant de l'indemnité de vie chère en région correspond-il exactement à l'augmentation de loyer?

Le col Rochette : Non, sénateur, ce ne serait pas le cas.

Le président : Que se produit-il alors? Est-ce que le personnel militaire se retrouve tout à coup avec un manque à gagner?

Le col Rochette : Oui.

Le président : Pourquoi?

Le col Rochette : C'est ainsi que la formule fonctionne.

Le président : Nous n'aimons pas la formule. Pouvez-vous nous dire pourquoi on a une telle formule qui est injuste à l'égard de ces gens?

Le col Rochette : En fait, bon nombre de membres, hommes et femmes dans les forces armées, nous ont dit qu'ils n'aimaient pas cette formule. Nous avions prévu un examen cinq ans après la mise en place de cette nouvelle indemnité, et j'ai demandé aux membres de mon personnel de commencer à rencontrer le personnel militaire à l'automne.

The Chairman: What is the logic of tying rents to the local economy? People posted to an area have nothing to do with driving the local economy. Rather, the improved economy might have happened because someone discovered oil or decided to build a GM plant in the area. It was not the activity of the members of the Canadian Forces that caused the local economy to surge. As well, they are not benefiting proportionately. The people who live in that community are probably receiving raises because there is greater demand for their jobs or because they are participating in the economy. People in the Canadian Forces are not benefiting in that way, so why do we tie rents to the local economy?

Le président : Quelle est la logique lorsqu'on lie le loyer à l'économie locale? Les gens qui sont affectés dans une région n'ont aucune influence sur l'économie locale. La reprise de l'économie est peut-être plutôt attribuable à une découverte pétrolière ou à la décision de construire une usine de GM dans la région. Ce n'est pas l'activité des membres des Forces canadiennes qui a causé cette reprise économique locale. Par ailleurs, ils ne profitent pas de la reprise économique proportionnellement. Les gens qui vivent dans cette collectivité reçoivent sans doute des augmentations car leurs emplois sont davantage en demande ou parce qu'ils participent à l'économie. Les membres des Forces canadiennes ne profitent pas de cette façon, alors pourquoi lier les loyers à l'économie locale?

Col. Rochette: Are you asking about the minimum required rent?

Le col Rochette : Parlez-vous du loyer minimum requis?

The Chairman: I am talking about the policy to pay market rates, which seems unfair.

Le président : Je parle de la politique selon laquelle ils doivent payer le taux du marché, et qui me semble injuste.

Senator Atkins: This is government-owned property.

Le sénateur Atkins : C'est la propriété du gouvernement.

The Chairman: Fine.

Le président : Très bien.

BGen. Irwin: The basic issue is that across the country only about 20 per cent of our members live in married quarters. About 80 per cent live on the economy and yet the pay and benefit structure is the same for all. The policy states that you do not subsidize military housing and therefore provide a benefit to some.

Le bgén Irwin : Le problème fondamentalement, c'est que partout au pays environ seulement 20 p. 100 de nos membres vivent dans des logements pour personnes mariées. Environ 80 p. 100 vivent selon l'économie et pourtant la structure de rémunération et d'avantages est la même pour tous. La politique stipule que l'on ne peut subventionner les logements militaires et ainsi offrir un avantage à certains membres.

The Chairman: Yet, you know that that policy causes grief. I understand what the policy says but it might be a case to put forward that the policy is not good. Do you think it is a good policy, Brigadier-General Irwin?

Le président : Pourtant, vous savez que cette politique cause des problèmes. Je comprends ce que la politique dit, mais on pourrait peut-être faire valoir que ce n'est pas là une bonne politique. À votre avis, est-ce une bonne politique, brigadier général Irwin?

BGen. Irwin: The policy is the policy, and my job is to implement it. The logic is that, as rents change, post living differential allowances change. If the situation is such that the rent is very high, we limit it to 25 per cent of the family's income.

Le bgén Irwin : La politique est la politique. Mon travail est de la mettre en œuvre. La logique est que, à mesure que les loyers changent, l'indemnité de vie chère en région change. Si la situation est telle que le loyer est très élevé, nous limitons le loyer à 25 p. 100 du revenu familial

The Chairman: I understand that. My point is that, if you are in the private sector and you do not like the cost of living, you go somewhere else. Would you not move if you did not like the cost of living?

Le président : Je comprends cela. Ce que je dis, c'est que si quelqu'un travaille dans le secteur privé et n'aime pas le coût de la vie à un endroit, il va ailleurs. N'iriez-vous pas ailleurs si vous n'aimiez pas le coût de la vie?

BGen. Irwin: We do not give our members those opportunities, sir.

Le bgén Irwin : Nous n'offrons pas cette possibilité à nos membres, monsieur.

The Chairman: That is right. There seems to be something inherently unfair when you say that rents will be matched to the cost of living but salaries will not be adjusted to the cost of living in the local community. That is the policy, but the policy seems to be erroneous. It is true that you did not write the policy but someone has to put forward the case to suggest changing the policy. Has anyone put forward a case that demonstrates that this policy is inherently unfair?

Le président : C'est exact. Cela semble être fondamentalement injuste de dire que les loyers seront ajustés au coût de la vie dans la collectivité locale alors que les salaires ne le sont pas. C'est la politique, mais la politique semble être erronée. Il est vrai que vous n'avez pas rédigé la politique, mais quelqu'un doit faire valoir des arguments pour proposer un changement dans la politique. Quelqu'un a-t-il fait valoir des arguments pour démontrer que cette politique est fondamentalement injuste?

BGen. Irwin: I do not think it is inherently unfair.

Le bgén Irwin : Je ne pense pas qu'elle soit fondamentalement injuste.

The Chairman: You think it is fair to have salaries fixed nationally but to have people in one part of the country able to afford their rents and in another part of the country to not be able to afford their rents.

Le président : Vous croyez qu'il est juste que les salaires soient établis à l'échelle nationale, que certaines personnes qui vivent dans une région du pays aient les moyens de payer leur loyer tandis que dans d'autres régions, il y en ait qui n'en ont pas les moyens.

BGen. Irwin: The idea is that the PLD and the rent will generally go hand in hand. Other factors besides housing are involved in the cost of living in any area.

Le bgén Irwin : L'idée, c'est que l'IVCR et le loyer vont généralement de pair. D'autres facteurs à part le logement contribuent au coût de la vie dans une région.

The Chairman: Earlier I asked if the allowance matched the increase. Colonel Rochette's answer to me was that it does not match the increase.

Le président : J'ai demandé précédemment si l'indemnité correspondait à l'augmentation. Le colonel Rochette m'a répondu que ce n'était pas le cas.

BGen. Irwin: That is because the PLD takes into account several factors. One is the rent charged both in the economy and on the base. Any increases in rent are considered. As well, other factors are considered. Perhaps those could be described because they are taken into account when we look at the total cost of living and not just at the rents.

Le bgén Irwin : C'est parce que l'IVCR tient compte de plusieurs facteurs, notamment du loyer qui est demandé à la fois dans l'économie locale et sur la base. Toute augmentation de loyer est prise en compte. Il y a également d'autres facteurs qui sont pris en compte. On pourrait peut-être les décrire car ils sont pris en compte lorsque nous examinons le coût total de la vie, et non seulement le coût du loyer.

The Chairman: On balance, are people kept whole? I saw three heads shaking to indicate that they were not, or were you saying they were kept whole?

Le président : En général, est-ce qu'on tient compte de la situation des gens dans son ensemble? J'ai vu trois personnes faire signe que non, ou est-ce que vous vouliez dire qu'on tenait compte de leur situation dans l'ensemble?

Col. Rochette: No, senator.

Le col Rochette : Non, sénateur.

The Chairman: That is what I was after. There should be some way of keeping people whole. If it is not done by the three of you from the housing agency, someone inside the CF should put forward a proposal to find a way to keep it fair for all members of the Canadian Forces. Is that unreasonable?

Le président : C'est ce que je voulais savoir. Il devrait y avoir moyen de tenir compte de leur situation dans l'ensemble. Si vous trois de l'Agence de logement ne le faites pas, quelqu'un d'autre dans les Forces canadiennes devrait proposer de trouver le moyen de faire en sorte que la situation soit équitable pour les membres des Forces canadiennes. Est-ce déraisonnable?

BGen. Irwin: I am not sure. You mentioned the term "keeping people whole. " When there is a $12 increase in rent, there is not automatically a $12 raise in PLD. The PLD will take into account that increase in rent but it will look at other factors as well.

Le bgén Irwin : Je ne suis pas certain. Vous avez parlé de tenir compte de la situation des gens dans son ensemble. Lorsque le loyer augmente de 12 $, il n'y a pas une augmentation automatique de 12 $ de l'ICVR. L'ICVR tiendra compte de cette augmentation de loyer mais prendra également en compte d'autres facteurs.

When we talk about the member being kept whole, the PLD is not directly linked to the rent. Rather, it is linked to the cost of living as a whole. Are people kept whole in terms of the cost of living, not just the rent? That is what the allowance policy is trying to achieve.

Lorsque nous disons qu'il faut tenir compte de la situation du membre dans son ensemble, l'ICVR n'est pas directement liée au loyer. Elle est plutôt liée au coût de la vie en général. Est-ce que l'on tient compte de la situation des gens dans son ensemble pour ce qui est du coût de la vie, non pas seulement pour ce qui est du loyer? C'est ce que l'on tente de faire avec cette politique d'indemnité.

The Chairman: I understood that. However, when I asked Colonel Rochette, he told me it did not do that. Did I understand that correctly?

Le président : Je l'avais compris. Cependant, lorsque j'ai posé la question au colonel Rochette, il m'a dit que ce n'était pas le cas. Ai-je bien compris?

Col. Rochette: As I mentioned, if you have a $12 increase in rent, you will not see the increase in the PLD.

Le col Rochette : Comme je l'ai mentionné, s'il y a une augmentation de loyer de 12 $, l'ICVR ne va pas augmenter.

The Chairman: Therefore the person is not being kept whole.

Le président : Par conséquent, on ne tient pas compte de la situation de la personne dans son ensemble.

Col. Rochette: Yes, because of the other factors.

Le col Rochette : Oui, puisqu'on tient compte des autres facteurs.

The Chairman: How many moves have you had in your career, Brigadier-General Irwin?

Le président : Combien de fois avez-vous déménagé au cours de votre carrière, brigadier-général Irwin?

BGen. Irwin: I would have to stop and count but probably 10 to 15 moves.

The Chairman: Shall we say 12 moves, on average?

BGen. Irwin: Yes.

The Chairman: Commander Lait, how many moves have you had?

Cdr. Lait: I have had about eight moves.

The Chairman: Colonel Rochette, how many have you had?

Col. Rochette: I have had nine moves.

The Chairman: That is 29 moves amongst the three of you in the course of your careers. Have you ever had a move where you and your partner or wife determined that you came out well financially with respect to relocation costs, such as buying new drapes and furniture that will fit your new home?

BGen. Irwin: Does anybody want to answer that?

The Chairman: Senior service or highest rank can answer first.

BGen. Irwin: I should have brought my wife to answer that question.

The Chairman: We will speak to her on this next week.

BGen. Irwin: Looking back at all of those moves, I do not think that I was ever disadvantaged financially because of the move.

The Chairman: The compensation and the payments you received covered not only the move but your out-of-pocket expenses and the fact that the drapes that worked in one house did not work in the next house, et cetera? There is a system in place to pick up those costs.

BGen. Irwin: Yes, one can claim certain costs associated with the move. There is also financial payment for the move, a portion of your salary, that allows you to pick up the remaining expenses.

The Chairman: We will check with your wife.

BGen. Irwin: She will probably say the same thing, but there are no guarantees. I did not feel that I was financially disadvantaged in any of the moves.

Cdr. Lait: I have had three postings out of the country, and two of those were out of Ottawa. I do not know if that counts as four moves or two moves, although I counted them as two.

We were fortunate enough to keep a house in Ottawa. The military policy is to encourage members to participate in the private sector where there is a better choice. The private sector is more able to meet specific requirements of members. As Ms. Ellis said, you have to maintain the car. Houses are like the original

Le bgén Irwin : Je devrais m'arrêter pour faire le calcul, mais je dirais sans doute 10 à 15 fois.

Le président : Disons 12 déménagements, en moyenne?

Le bgén Irwin : Oui.

Le président : Commandant, combien de fois avez-vous déménagé?

Le captf Lait : J'ai déménagé environ huit fois.

Le président : Colonel Rochette, combien de fois avez-vous déménagé?

Le col Rochette : J'ai déménagé neuf fois.

Le président : Cela représente 29 déménagements pour vous trois au cours de votre carrière. À l'occasion d'un déménagement, vous-même ainsi que votre partenaire ou votre épouse avez-vous constaté que vous vous en étiez bien tirés financièrement pour ce qui est des coûts de réinstallation, en ce qui concerne par exemple l'achat de nouveaux rideaux et de nouveau mobilier dont vous auriez besoin dans votre nouvelle maison?

Le bgén Irwin : Quelqu'un veut-il répondre à cette question?

Le président : Les officiers supérieurs ou les hauts gradés peuvent y répondre en premier.

Le bgén Irwin : J'aurais dû amener ma femme pour répondre à cette question.

Le président : Nous lui parlerons de cette question la semaine prochaine.

Le bgén Irwin : En ce qui concerne tous ces déménagements, je ne crois pas avoir été défavorisé financièrement à cause d'un déménagement.

Le président : L'indemnité et les paiements que vous avez reçus ont servi non seulement à payer le déménagement mais vos menues dépenses et le fait que les rideaux qui allaient dans une maison ne faisaient pas dans la maison suivante, etc.? Il existe un système en place pour couvrir ces coûts.

Le bgén Irwin : Oui, on peut réclamer certains coûts qui se rattachent au déménagement. Il y a aussi le versement d'un montant pour le déménagement, une portion de votre salaire, qui vous permet de payer le reste des dépenses.

Le président : Nous vérifierons auprès de votre épouse.

Le bgén Irwin : Elle dira probablement la même chose, mais ce n'est pas certain. Je n'ai pas l'impression d'avoir été défavorisé sur le plan financier par l'un des déménagements.

Le captf Lait : J'ai eu trois affectations à l'étranger, et deux d'entre elles étaient à partir d'Ottawa. Je ne sais pas si cela compte comme quatre déménagements ou deux déménagements, bien que j'aie considéré qu'il s'agissait de deux déménagements.

Nous avons eu la chance de conserver une maison à Ottawa. La politique militaire vise à encourager les membres à aller sur le marché privé parce que le choix est meilleur. Le secteur privé est mieux en mesure de répondre aux besoins particuliers des membres. Comme Mme Ellis l'a dit, il faut entretenir la voiture.

Ford in that you can get the one you want, provided it is black. I do not think one of our wives would agree with that because they all have different requirements.

Les maisons sont comme la première voiture Ford, en ce sens que vous pouvez obtenir celle que vous voulez à condition qu'elle soit noire. Je ne crois pas que nos épouses seraient d'accord avec cela parce qu'elles ont toutes des exigences différentes.

I was involved in the private sector early on, but I have not gained from that. It took me about the same amount of time as anyone else to pay off my mortgage. There have been disruptions that have not been break-even moves.

J'ai eu recours au marché privé assez tôt, mais je n'en ai retiré aucun avantage. Il m'a fallu à peu près autant de temps que n'importe qui d'autre pour rembourser mon hypothèque. Il y a eu des interruptions qui ne m'ont pas permis de rentrer dans mes frais.

The service offers us experiences on which you cannot put a dollar number. Being out of the country, my family has had some great opportunities.

Le service nous offre des expériences qu'on ne peut pas chiffrer en dollars. Les séjours que ma famille a faits à l'étranger lui ont offert de formidables possibilités.

I know some people have had difficulties in their moves because they moved from a low market to a high market and they had trouble buying. In order to meet specific needs, we do have housing available where public housing is not available in the local market.

Je sais que certaines personnes ont éprouvé des difficultés lorsqu'elles ont déménagé parce qu'elles sont passées d'un marché où les prix étaient faibles à un marché où les prix étaient élevés et qu'elles ont eu de la difficulté à acheter une maison. Pour répondre à des besoins particuliers, nous avons des logements disponibles lorsque des logements publics ne sont pas disponibles sur le marché local.

I believe that we have a good balance from a policy perspective, sir. We are trying to ensure that people are not dependent on the military during the course of their whole lives. We do not want people moving at the end of their careers into what is the equivalent of their first home and facing a mortgage for the next 25 years. We are trying to encourage them into the private sector early in their careers. Our pay and our benefits are meant to help do that.

Je crois que sur le plan de la politique, nous avons établi un bon équilibre. Nous tâchons de nous assurer que les gens ne dépendent pas de l'armée pendant toute leur vie. Nous ne voulons pas que les gens déménagent à la fin de leur carrière dans ce qui équivaudrait à leur première maison et aient à payer une hypothèque au cours des 25 années suivantes. Nous tâchons de les encourager à recourir au marché privé tôt dans leur carrière. Leur rémunération et les avantages que nous leur versons visent à les aider en ce sens.

The Chairman: Colonel Rochette, did you break even on your moves or did it cost?

Le président : Colonel Rochette, êtes-vous rentré dans vos frais lors de vos déménagements ou avez-vous dû payer de votre poche?

Col. Rochette: Please, senator, do not call my wife.

Le col Rochette : De grâce, sénateur, ne téléphonez pas à ma femme.

It is always difficult, especially moving from one province to another, to adjust to the tax rate and to adjust to the new area. However, we do have some benefits. To move our members, we have what we call the integrated relocation program. It covers all the expenses when we move our members from one location to another. If they own a house and they must sell it, we will reimburse the real estate and legal costs. We pay all costs for the move of the whole family. When they arrive at the new site, our benefits will compensate for reintegrating in the new location. If a member moves with his or her family, the member receives one month of pay, plus a movement grant, which pays for drapes and other items.

Il est toujours difficile, surtout lorsque l'on déménage d'une province à une autre, de s'adapter au taux de taxation et de s'adapter à une nouvelle région. Cependant, nous avons certains avantages. Pour assurer le déménagement de nos membres, nous avons ce que nous appelons le Programme de réinstallation intégré. Il couvre toutes les dépenses lorsque nous déplaçons nos membres d'un endroit à un autre. S'ils sont propriétaires d'une maison et qu'ils doivent la vendre, nous rembourserons les frais d'agent immobilier et les frais d'avocat. Nous payons l'ensemble des coûts du déménagement de toute la famille. Lorsqu'ils arrivent au nouvel endroit, tous les avantages que nous offrons permettront de les indemniser pour la réinstallation dans ce nouveau lieu. Si un membre déménage avec sa famille, il reçoit une semaine de paye, plus une subvention au déménagement, qui sert à payer les rideaux et d'autres articles.

Does it cover all of the expenses? Sometimes we are lucky in that our new location has the same size windows, but sometimes it costs a bit. However, with the benefits, we are not usually out of pocket.

Est-ce que cela couvre toutes les dépenses? Parfois nous avons la chance que notre nouvelle maison ait des fenêtres de la même taille, mais parfois cela coûte un peu plus cher. Cependant, grâce aux avantages que nous recevons, nous n'avons pas habituellement à payer de notre poche.

The Chairman: Do any of your spouses work?

Le président : Est-ce que vos conjointes travaillent?

Col. Rochette: My wife has worked for the five or six years I have been in Ottawa. Before that, I was in Goose Bay, Labrador, where she had part-time jobs. It is always difficult for a spouse to find employment.

The Chairman: Does your spouse work, Commander Lait?

Cdr. Lait: She no longer works. She has worked in Ottawa, Halifax and Victoria.

The Chairman: Was she able to get a job in each location?

Cdr. Lait: It is difficult because you are back to a basic level of job. She is a nurse. We had a good run in Halifax, but when we got posted to Ottawa, she was back to being a relatively regular nurse. It is difficult for the families. There is no doubt about that.

BGen. Irwin: My wife has worked on several postings and in others she has been unable to do so. She is not working now.

The Chairman: Has there been an adverse reaction because she cannot continue her career?

BGen. Irwin: There is no question that she would have wanted to pursue her career, but in some locations she was unable to do that.

[*Translation*]

Senator Nolin: I would like to come back to something that you said in your remarks, Colonel. You just said that you have received a number of complaints from Canadian Forces members about the supplementary allowance. I may not be using the right expression. What is the correct term for this adjustment allowance?

Col Rochette: Cost of living adjustment.

Senator Nolin: You have received complaints. Give us the reasons cited by the complainants. What are the main reasons that have been brought to your attention?

Col Rochette: As I mentioned earlier, one of the main reasons is that some people feel that when living costs rise, be it in terms of gas, groceries, or housing, there should be a corresponding increase in the post-living differential allowance. When taxes or rent are raised, the post-living differential allowance sometimes remains constant, is sometimes increased, and is sometimes even reduced.

The reason for that is that we use the national average, based on the consumer price index, to calculate the amount due; and that is problematic. The post-living differential allowance is based on the national average, but in a given region, given that our bases are in outlying areas, the cost of living may well be higher than the national average, and, therefore, as living costs rise, the PLDA does not necessarily follow suit.

Le col Rochette : Ma femme a travaillé cinq ou six ans pendant que j'étais à Ottawa. Auparavant, j'étais à Goose Bay au Labrador où elle a travaillé à temps partiel. Il est toujours difficile pour un conjoint de trouver de l'emploi.

Le président : Votre épouse travaille-t-elle, capitaine Lait?

Le captf Lait : Elle ne travaille plus. Elle a travaillé à Ottawa, à Halifax et à Victoria.

Le président : A-t-elle réussi à trouver un travail à chaque endroit?

Le captf Lait : C'est difficile parce qu'il faut recommencer au niveau de base. Elle est infirmière. La situation était assez bonne à Halifax, mais lorsque nous avons été affectés à Ottawa, elle est redevenue une infirmière plus ou moins régulière. C'est difficile pour les familles. Cela ne fait aucun doute.

Le bgén Irwin : Mon épouse a travaillé dans plusieurs des endroits où j'ai été affecté et dans d'autres, elle n'a pas pu le faire. Pour l'instant elle ne travaille pas.

Le président : A-t-elle mal réagi au fait qu'elle ne pouvait poursuivre sa carrière?

Le bgén Irwin : Il ne fait aucun doute qu'elle aurait aimé poursuivre sa carrière, mais dans certains endroits, cela lui a été impossible.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : J'aimerais revenir sur une partie de votre témoignage, colonel. Vous venez de dire que vous avez reçu plusieurs plaintes des membres des Forces canadiennes concernant l'allocation supplémentaire. Je n'utilise peut-être pas l'expression juste. Quel est le terme exact pour parler de cette allocation d'ajustement?

Col. Rochette : C'est un ajustement de vie chère.

Le sénateur Nolin : Vous avez reçu des plaintes. Donnez-nous les raisons mentionnées par ces plaignants. Quelles sont les principales raisons qui ont été portées à votre attention?

Col. Rochette : En fait, comme je l'ai mentionné, certaines personnes croient que s'il y a une augmentation dans leur coût de la vie, que ce soit pour l'essence, le marché, l'épicerie ou le logement, cela devrait être une augmentation égale. Parfois, lorsque les gens voient une augmentation dans leurs taxes ou leur loyer, ils peuvent avoir la même allocation de vie chère, mais quelques fois, ils peuvent avoir une augmentation ou, même avec une augmentation, ils peuvent voir une diminution de leur allocation.

La raison en est que, étant donné qu'on regarde la moyenne nationale, basée sur l'indice du coût à la consommation, cela crée un problème. L'indice national des coûts à la consommation peut se trouver à un certain niveau, mais dans une localité en particulier, l'augmentation accordée pour l'ajustement de l'allocation de vie chère est basée sur la moyenne nationale. Elle peut être plus élevée, étant donné que nos bases sont situées en milieux isolés. Donc souvent, on n'a pas la même augmentation.

Senator Nolin: Are you saying that the primary complaint is that an increase in living costs does not automatically trigger an increase in the post-living differential allowance?

Le sénateur Nolin : La plainte principale est que l'augmentation ne suit pas l'augmentation du coût de la vie à l'endroit où ils demeurent?

Col Rochette: The primary complaint is that where the allowance is increased one year, it is often reduced the following year.

Col. Rochette : C'est souvent lorsque les gens vont recevoir une augmentation une année et l'année suivante, une diminution. C'est la plainte principale.

Senator Nolin: You said that you would be undertaking a review of this policy. We will find out the conclusion of this review in due course, but in the meantime, I would like you to tell us what approach you are planning to take to encourage changes to this policy.

Le sénateur Nolin : Vous avez mentionné que vous procédiez à un réexamen de cette politique. Je voudrais connaître — pas le résultat final, on le connaîtra en temps et lieux —vos prémisses de réflexion pour promouvoir des modifications à cette politique.

Col Rochette: I asked one of my directors, who is responsible for this policy to begin a review in September. It was supposed to be carried out in financial year 2006-2007, but we have brought it forward by a year and we will be starting the process in September. I would like to begin by holding discussions with our colleagues who work in the army, navy and air force, in order to hear their input on the subject.

Col. Rochette : J'ai demandé à un de mes directeurs, qui est responsable de cette politique, de débuter une révision au mois de septembre. On devait la faire pour l'année financière 2006-2007, mais nous l'avons devancée d'un an. Nous allons commencer en septembre prochain. Le premier exercice que j'aimerais faire est de communiquer et discuter avec nos collègues qui travaillent dans l'armée, la marine et la force aérienne, afin d'être capable d'obtenir des informations de leur part.

We could even do what we did when we were studying the reserve force's pension plan. By that, I mean that we could visit troops across Canada and hold discussions with them in order to have their feedback as to what expectations they have, what problems they are experiencing, and what could be done to resolve them. Our current formula is fair and equitable.

On pourrait faire la même chose que ce que l'on a fait avec le régime de retraite pour la force de réserve, soit d'aller visiter des troupes au Canada, discuter avec eux et obtenir leurs commentaires pour voir à quoi ils s'attendent et tenter de déterminer quels sont les problèmes pour essayer de les résoudre. La méthode que nous avons présentement est juste et équitable.

Senator Nolin: The current formula is fair and equitable in the sense that it is based on an average. It may well be unfair on everybody, but it is ostensibly equitable.

Le sénateur Nolin : Elle est juste et équitable en ce sens que la méthode actuelle est basée sur une moyenne. Elle est peut-être injuste pour tous, mais elle semble équitable.

The fact that you are using an average does not make the formula fair; it simply means that you have a formula which reflects the average situation. That is perhaps the primary flaw of your current formula.

Ce n'est pas parce que vous avez atteint une moyenne que ce sera juste. Ce sera le reflet moyen de tout ce qui se passe. C'est peut-être le défaut principal de la méthode actuelle.

Col Rochette: You may be right.

Col. Rochette : C'est possible.

Senator Nolin: Mathematically speaking, your formula appears to be equitable.

Le sénateur Nolin : Mathématiquement, elle semble équitable.

Col Rochette: Mathematically speaking, it is a formula which is applied to everybody in the same manner.

Col. Rochette : Mathématiquement, c'est une méthode qui est appliquée à tout le monde de la même façon.

Senator Nolin: And one which may well meet nobody's needs.

Le sénateur Nolin : Et qui peut ne pas satisfaire personne.

Col Rochette: That is highly possible.

Col. Rochette : Cela se peut fort bien.

Senator Nolin: Is the average-based formula one of the options that you are going to be considering?

Le sénateur Nolin : Est-ce que c'est une des options que vous allez envisager?

Col Rochette: Yes, of course.

Col. Rochette : Oui, bien sûr.

Senator Nolin: Because it is very simple to calculate an average.

Le sénateur Nolin : Parce que c'est très simple faire une moyenne.

Col Rochette: Maybe, but the method used to calculate the average is by no means simple.

Col. Rochette : Sauf que la méthode utilisée pour faire la moyenne n'est pas simple du tout.

Senator Nolin: That is why my colleague compared it to our complicated equalization payment system. What options are you considering?

Le sénateur Nolin : C'est pourquoi mon collègue a fait allusion au système assez complexe de péréquation. Quelles sont les avenues examinées?

Col Rochette: I have not thus far carried out research as to what sort of model we should adopt. I can say, however, that my first and foremost concern is to find a model which will be easy for people to understand.

Senator Nolin: What is being done in other countries similar to Canada?

Col Rochette: That is something that I would like to check with the Australians, the Americans and the British, but particularly with the Australians, because their armed forces are similar in size to ours. I would like to know what is being done in Australia.

Senator Nolin: It is not so much the size of the armed forces that matters, but, rather, the nature of the country. We have heard some real horror stories about this. For example, the cost of living in Esquimalt is far higher than it is in Cold Lake; yet, servicemen and women deployed in one of these regions receive an allowance, while in the other, the commander has had to set up an emergency fund so that members of our armed forces can heat their barracks. Something is awry in our system, and we cannot simply compare two countries on the grounds that their armed forces are roughly the same size.

Col Rochette: When I mentioned the Australians, it was exactly because of the size of their armed forces and...

Senator Nolin: Their diversified economy?

Col Rochette: Yes, that and the fact that their bases are scattered across the entire country, some being in isolated areas while others are in urban areas. Australia is just one example, we could also look at some other countries.

I also asked those carrying out the review to study the allowance granted to servicemen and women deployed abroad. The allowance they receive is called the PLA, the Post Living Allowance, and is calculated on a formula developed by Statistics Canada.

Senator Nolin: Is the formula similar to the one used to calculate the allowance granted to employees of, amongst others, Foreign Affairs Canada?

Col Rochette: Yes, it is similar.

Senator Nolin: We are familiar with how that works; but, I was actually making a reference to problems with the allowance given to servicemen and women deployed in Canada.

Col Rochette: The Post Living Allowance granted to those deployed abroad is one of the options that we could consider for use in Canada.

We have been in touch with Statistics Canada and they informed us that they could develop a cost of living index for Canada. It is an option which merits consideration.

Senator Nolin: I just mentioned that the current system is dysfunctional and has created disparities between Esquimalt and Cold Lake. To my mind, this case deserves our attention; those based in Esquimalt receive the Post Living Differential Allowance while those in Cold Lake do not.

Col. Rochette : Pour l'instant, je ne me suis pas arrêté à faire des recherches pour voir quel genre de méthodes on pourrait utiliser. Mais j'aimerais, en premier lieu, trouver une méthode simple à comprendre pour les gens.

Le sénateur Nolin : Qu'est-ce qui se fait dans d'autres pays similaires?

Col. Rochette : C'est une chose que je veux vérifier avec les Australiens, les Américains ainsi que les Britanniques. Mais surtout avec les Australiens, puisqu'ils ont une force tangiblement de la même grosseur que la nôtre. Il faut voir ce qu'ils ont.

Le sénateur Nolin : Ce n'est pas tellement la grosseur du contingent qui est importante, mais plus la nature du pays. On a entendu des histoires d'horreur à ce sujet. Par exemple, à Esquimalt, le niveau est beaucoup plus élevé qu'à Cold Lake; dans un cas, le militaire reçoit une allocation alors que dans l'autre, le commandant est obligé d'organiser une caisse de secours pour s'assurer que les militaires pourront chauffer leur baraquement. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans notre système. Il ne faut pas comparer deux pays parce qu'ils ont à peu près la même grosseur de contingent.

Col. Rochette : Lorsque je mentionnais les Australiens, c'était justement à cause de la grosseur des forces et...

Le sénateur Nolin : De l'économie diversifiée?

Col. Rochette : Une économie diversifiée. Leurs bases sont dispersées dans le pays; certains endroits sont isolés tandis que d'autres sont en milieu urbain. C'est un des exemples, mais on peut regarder plusieurs autres pays.

J'ai demandé à examiner l'allocation des gens qui demeureront à l'extérieur du Canada. Cette allocation s'appelle « PLA », en anglais, pour « post living allowance ». Cette méthode a été élaborée par Statistique Canada.

Le sénateur Nolin : Est-ce une méthode similaire à celle utilisée pour les employés du ministère des Affaires étrangères, entre autres?

Col. Rochette : Oui, c'est le même genre.

Le sénateur Nolin : On est familier avec cela. Je parle surtout des dysfonctionnements du système à l'intérieur du Canada.

Col. Rochette : Cela pourrait être une des méthodes que l'on pourrait utiliser à l'intérieur.

Nous avons parlé avec Statistique Canada qui nous a mentionné qu'ils pourraient nous accorder l'index de vie chère pour le Canada. C'est une option à évaluer.

Le sénateur Nolin : Je viens de faire référence à ce dysfonctionnement entre Esquimalt et Cold Lake. C'est un des cas qui me semble particulier. À Esquimalt, les gens reçoivent une allocation de vie chère tandis que les gens de Cold Lake n'en reçoivent pas.

Furthermore, their commander has had to set up a fund to subsidize the heating bills of those servicemen and women who cannot meet the cost themselves. Are you familiar with this case?

Col Rochette: I have heard talk of it recently.

Senator Nolin: The situation is unacceptable; there is a problem here.

Col Rochette: We will look into it. We will have to speak with the base commander to find out exactly what is going on and why some people cannot afford to pay for their basic needs.

Senator Nolin: Are you going to investigate whether other such deplorable situations exist elsewhere in Canada?

Col Rochette: Base commanders and wing commanders, in particular newly appointed commanders, attend an annual meeting in Ottawa where they are given briefing sessions by various agencies and organizations. Attending these meetings, and making presentations, is always a very valuable learning experience; I went along last year.

Senator Nolin: Do you travel around the country?

Col Rochette: No, the commanders all come to Ottawa and I take the opportunity to meet with them. I give presentations on compensation and benefits; the Post Living Differential Allowance was a hot topic of debate last year. We had some very interesting discussions, particularly with regard to the formula and how it works. Often, when people understand how the formula works, while they may not be over the moon, they at least have an understanding of the methodology and how the formula is applied.

Senator Nolin: I assume that you will ensure that there are no other situations like the one in Cold Lake, and that if there are, you will introduce corrective measures.

Col Rochette: Rest assured that when we encounter such cases, the wing commander or the base commander is quick to contact us to explain the situation. We are awaiting a report from the Cold Lake commander to help us understand the exact situation.

Senator Nolin: We are counting on you, sir. Thank you.

[*English*]

Senator Banks: This intervention follows on Senator Nolin's question. On that specific point, you told us that those folks came to Ottawa and, once you explained the situation to them, they understood better.

If you went to Cold Lake, they could explain things to you, and you would understand them better. The commander at Cold Lake has, we understand, engaged consultants to assist him in making the case that people under his command there should be entitled to this kind of assistance. He is doing that out of his base budget.

En plus, le commandant doit mettre en place une caisse commune pour subventionner le chauffage de certains militaires qui ne peuvent pas payer leurs factures de chauffage. Connaissez-vous ce dossier?

Col. Rochette : J'en ai entendu parler dernièrement.

Le sénateur Nolin : C'est inacceptable. Il y a un problème.

Col. Rochette : On va revérifier. On doit parler avec le commandant de la base pour voir quelle est la situation exacte et pourquoi certaines personnes ne peuvent pas subvenir à leurs besoins.

Le sénateur Nolin : Allez-vous faire enquête pour savoir s'il n'y a pas, ailleurs au Canada, des situations déplorables comme celle-là?

Col. Rochette : Une fois par année, les commandants de base et les commandants d'escadre se réunissent à Ottawa — surtout les nouveaux commandants — pour assister à des sessions de breffage de différents organismes. C'est toujours très enrichissant d'aller y faire des présentations. J'y suis allé l'an passé.

Le sénateur Nolin : Vous vous déplacez.

Col. Rochette : Ils sont tous ici et je les rencontre. Je fais des présentations sur différents bénéfices en rémunération et avantages sociaux. L'an passé, l'allocation de vie chère était un des points chauds de discussions. On a eu des discussions très intéressantes, surtout sur l'utilisation de la méthode et son fonctionnement. Souvent, lorsque les gens comprennent le fonctionnement, je ne dis pas qu'ils sont heureux mais au moins ils comprennent la méthodologie et comment elle est appliquée.

Le sénateur Nolin : Je présume que vous allez vous assurer qu'il n'y ait pas d'autres cas comme celui de Cold Lake, et s'il y en a, vous allez appliquer une solution.

Col. Rochette : Vous pouvez être assuré que lorsqu'on rencontre de tels cas, le commandant de l'escadre ou de la base nous contacte assez rapidement pour expliquer leur situation. Nous attendons de recevoir un rapport du commandant pour savoir ce qu'il en est.

Le sénateur Nolin : On compte sur vous. Je vous remercie.

[*Traduction*]

Le sénateur Banks : Cette intervention fait suite à la question posée par le sénateur Nolin. En ce qui concerne ce point en particulier, vous nous avez dit que ces personnes sont venues à Ottawa et une fois que vous leur avez expliqué la situation, elles ont mieux compris de quoi il s'agissait.

Si vous alliez à Cold Lake, elles pourraient vous expliquer certaines choses et vous pourriez mieux les comprendre. Nous croyons savoir que le commandant de Cold Lake a engagé des consultants pour l'aider à faire valoir le fait que les personnes sous son commandement là-bas devraient avoir droit à ce type d'aide. Il le fait à même son budget de base.

Would not it be better, colonel, if you went or sent somebody to Cold Lake where you can explain how things work in Ottawa? Would not it be an advantage if you knew how things worked in Cold Lake? It is an obstreperous question because I am sure you have been there but, in this particular case, should it not be the first thing you do, namely, send somebody on an airplane to Cold Lake and find out what that is all about?

Col. Rochette: I wish the wing commander had called me first and asked some questions before engaging you. As a starting point, we could have provided all the data that is prepared by the private firm that does it throughout Canada.

The Chairman: He did not engage us. We engaged him.

Col. Rochette: I meant to engage a consultant to do the review. My understanding is that you are saying they have engaged a consultant to look at the numbers.

Senator Banks: My understanding is that he feels he needs assistance in making a better case. He feels that his people need some help because they live in an area where eggs cost a lot of money. Is the solution to ask him to come here, or is it to send somebody to the grocery store in Cold Lake?

Col. Rochette: I will certainly call the wing commander, sir.

The Chairman: Just to ensure the record is straight, he did not come to us and make a case. We dragged it out of him.

Col. Rochette: No, sir, but just to be clear, I was not referring to your committee. My understanding is that the wing commander has consulted some companies to look at the cost of living in the area.

The Chairman: He has, but it was not part of his presentation to us. We blindsided him with questions.

Senator Nolin: It came from the members.

The Chairman: That is the part we want to register. He was not complaining to us. We asked him a question, he answered honestly, and that was that.

Senator Banks: We pursued it.

The Chairman: We pursued it with boiling oil.

Senator Atkins: Just so I understand, why did CMHC turn over the permanent married quarters or housing to the CFHC?

BGen. Irwin: The married quarters were never owned by Canada Mortgage and Housing Corporation. The married quarters were built by National Defence, and they were managed by the army, navy and air force and run by each base commander. They ran into the difficulty of competition between the operations of the base and putting money into the married quarters. The general maintenance of the married quarters was

Ne serait-il pas préférable, colonel, que vous alliez à Cold Lake ou que vous y envoyiez quelqu'un pour y expliquer comment les choses fonctionnent à Ottawa? N'aurait-il pas été utile que vous sachiez comment les choses fonctionnaient à Cold Lake? C'est une question oiseuse parce que je suis sûr que vous êtes allé là-bas mais, dans ce cas en particulier, ne s'agit-il pas de la première chose à faire, c'est-à-dire envoyer quelqu'un par avion à Cold Lake pour déterminer de quoi il s'agit?

Le col Rochette : J'aurais aimé que le commandant de l'escadre m'appelle d'abord et me pose des questions avant qu'il ne vous en parle. Pour commencer, nous aurions pu fournir toutes les données préparées par l'entreprise privée qui s'en occupe dans l'ensemble du Canada.

Le président : Il ne nous en a pas parlé. Nous lui en avons parlé.

Le col Rochette : Je voulais dire engager un consultant pour faire l'examen. Je crois comprendre que vous dites qu'ils ont engagé un consultant pour examiner les chiffres.

Le sénateur Banks : D'après ce que je crois comprendre, c'est qu'il considère avoir besoin d'aide pour mieux faire valoir son cas. Il considère que son personnel a besoin d'aide parce qu'il vit dans une région où les œufs coûtent cher. La solution est-elle de lui demander de venir ici ou consiste-t-elle à envoyer quelqu'un à l'épicerie à Cold Lake?

Le col Rochette : Je ne manquerai pas de téléphoner au commandant d'escadre, monsieur.

Le président : Simplement pour mettre les choses au point, il n'a pas fait de démarche auprès de nous pour présenter ses arguments. Nous lui avons arraché les mots de la bouche.

Le col Rochette : Non, monsieur, mais je tiens simplement à préciser que je ne parlais pas de votre comité. Je crois comprendre que le commandant d'escadre avait consulté certaines entreprises pour qu'elles examinent le coût de la vie dans la région.

Le président : Il l'a fait, mais cela ne faisait pas partie de l'exposé qu'il nous a présenté. Nos questions l'ont pris au dépourvu.

Le sénateur Nolin : Ce sont les membres qui en ont pris l'initiative.

Le président : C'est ce que nous tenons à préciser. Il ne s'est pas plaint auprès de nous. Nous lui avons posé une question, il a répondu honnêtement, un point c'est tout.

Le sénateur Banks : Nous avons insisté.

Le président : Nous avons insisté lourdement.

Le sénateur Atkins : Simplement pour être sûr de bien comprendre, pourquoi la SCHL a-t-elle cédé le logement familial ou le logement à l'Agence de logement des Forces canadiennes?

Le bgén Irwin : Le logement familial n'a jamais appartenu à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le logement familial a été construit par la Défense nationale, et administré par l'Armée, la Marine et la Force aérienne, et dirigé par chaque commandant de base. Ils ont eu de la difficulté à concilier les opérations de la base et le financement des logements familiaux. L'état général des logements familiaux se dégradait, et on estimait

declining, and it was felt that the solution was to set up a special operating agency to ensure that the money that came from rents was invested directly back into the houses.

Senator Atkins: That was my next question. The money from rents is put back into maintenance.

BGen. Irwin: Yes, it is, sir. We are proud of how much of it goes back into housing.

Senator Atkins: Are all the services included?

BGen. Irwin: No, senator. Many services are included, such as those for which you pay taxes. It depends on the area but, normally, an occupant would pay for utilities, that is, heating costs, water, and electricity.

Senator Atkins: That is another variable. You say a normal cycle for maintenance is 25 years.

BGen. Irwin: Yes, senator.

Senator Atkins: I chuckle at that, because I worked as an engineer's assistant in Oromocto in 1954 with CMHC when we were building permanent married quarters. Those have gone through a second cycle. Would it not have been better in many cases to plough them under and start over?

BGen. Irwin: In many cases, that is probably true. We are at the 50-year point in the life of most of those structures. In some cases, they are at the end of their life cycle, and it is time to bulldoze them and build new houses. In other cases, the smaller houses in some markets are quite popular for young, small families because the rents are low. It would be worthwhile for us to put $30,000 or $40,000 into those houses to keep them for five or 10 years and see what happens to the market.

Many houses are sufficiently large and fairly well constructed. We should keep them for the long term, and we should be investing $70,000 or $80,000 in those buildings. It is not a one-size-fits-all situation. It is based on the individual requirements of the market and the houses that they have at each site.

Senator Atkins: Do you have any plans for CFB Gagetown?

BGen. Irwin: Yes. We will be doing some complete house renovations there this summer and this fall.

Senator Atkins: The 80 per cent of our military personnel who are living off base in private homes or rented space, do they sign a rental agreement? If they do and they are subsequently transferred, how does the military handle that?

Col. Rochette: We do compensate them, sir. If they sign a rental agreement, it will normally have a penalty of one, two or three months. If we have to post a member before the end of the contract, we will absorb the cost. We pay for it. They can claim it.

que la solution consistait à mettre sur pied une agence spéciale chargée de s'assurer que l'argent provenant des loyers était réinvesti directement dans les logements.

Le sénateur Atkins : C'était ma prochaine question. L'argent provenant des loyers est réinvesti dans l'entretien.

Le bgén Irwin : Oui, effectivement. Nous sommes fiers de la quantité d'argent qui est réinvesti dans le logement.

Le sénateur Atkins : Tous les services sont-ils inclus?

Le bgén Irwin : Non, sénateur. De nombreux services sont inclus, notamment ceux pour lesquels on paie des taxes. Cela dépend de la région mais habituellement un locataire paierait les commodités, c'est-à-dire les coûts de chauffage, l'eau et l'électricité.

Le sénateur Atkins : Il s'agit d'une autre variable. Vous dites qu'un cycle normal d'entretien est de 25 ans.

Le bgén Irwin : Oui, sénateur.

Le sénateur Atkins : Cela me fait rire, parce que j'ai travaillé comme assistant auprès d'un ingénieur à Oromocto en 1954 pour la SCHL lorsque nous avons construit des logements familiaux. Ces logements viennent de terminer un deuxième cycle. N'aurait-il pas été préférable dans bien des cas de les raser et de recommencer à neuf?

Le bgén Irwin : Dans bien des cas, c'est probablement vrai. La plupart de ces structures ont 50 ans. Dans certains cas, elles arrivent à la fin de leur cycle de vie, et il est temps de les raser et de construire de nouvelles maisons. Dans d'autres cas, les petites maisons sur certains marchés sont assez populaires auprès des jeunes, des petites familles parce que les loyers sont faibles. Il vaudrait la peine que nous investissions 30 000 à 40 000 $ dans ces maisons pour les conserver cinq ou dix ans et voir ce qui se passe sur le marché.

Un grand nombre de maisons sont assez grandes et assez bien construites. Nous pourrions les garder à long terme, et nous devrions investir 70 000 $ ou 80 000 $ dans ces bâtiments. La situation n'est pas la même partout. Il faut tenir compte des exigences particulières du marché et des maisons qui se trouvent sur chaque site.

Le sénateur Atkins : Avez-vous des plans pour la base des Forces canadiennes à Gagetown?

Le bgén Irwin : Oui. Nous allons rénover entièrement certaines maisons là-bas cet été et cet automne.

Le sénateur Atkins : Les 80 p. 100 de notre personnel militaire qui vivent à l'extérieur de la base dans des maisons privées ou des logements loués signent-ils un contrat de location? S'ils le font et que par la suite ils sont transférés, comment l'armée procède-t-elle dans ce cas?

Le col Rochette : Nous les indemnisons, monsieur. S'ils signent un contrat de location, on prévoira habituellement une pénalité d'un, deux ou trois mois. Si nous devons envoyer un membre en affectation avant la fin du contrat, nous assumerons le coût. Nous payons ce coût. Ils peuvent le réclamer.

Senator Atkins: Does that apply to NCOs as well as to commissioned personnel?

Col. Rochette: Officers and non-commissioned members who rent a facility will be reimbursed.

Senator Atkins: What if they have purchased a house? Do you find some way to assist in that regard?

Col. Rochette: We assist in that regard also, sir. If somebody owns a house, they have two choices. For example, if a member in Ottawa is posted for a three-year tour and then comes back to Ottawa, they can opt for the rent incentive, which provides them $12,000. This saves us from paying real estate and legal fees. They keep their house and they rent it on their own. They do not sell their house.

They have the choice of that incentive, or they can sell their house. When they sell it, we will reimburse real estate and legal fees. If they purchase a house in their new location when they arrive, we will pay legal and real estate fees for that as well. We also pay for a house-hunting trip, so they can go to the new location to look for a house.

Senator Atkins: What about the situation where a commander owns his house in Ottawa, is transferred, comes back to Ottawa, and you held the property, which I assume you would have rented during his departure? Do you have many cases like that?

Col. Rochette: I do not have the numbers, senator.

Senator Atkins: It seems to me that in Oromocto, many military personnel go away, but they do not sell their houses.

Col. Rochette: If a member wants to sell his house but cannot, we have a program that assists with certain costs such as electricity, maintenance, et cetera. We will have a caretaker go into the house, because the insurance requires that somebody visit the house to ensure, for example, that there is no water damage over the winter. They will shovel the driveway in the winter and cut the grass during the summer. We pay that for a year.

Senator Atkins: What kind of facility do you provide for non-married military personnel on the base? Does it vary by base, or is the accommodation a pretty high standard?

BGen. Irwin: The single member is treated very much the same as every other member. We in CFHA will provide married quarters, which we now call residential accommodation, because families of one still need to have the same assistance as families of more than one. We do open up our residential accommodation to singles, but we try to put the families in the right sized accommodation. Single quarters are provided on the bases. Commander Lait can refer to that.

Cdr. Lait: We are about to start a study where we will go to every base commander and ask him about the uses of the single quarters. We know some are being used residentially, some are being used for training, and some are being used for transient members.

Le sénateur Atkins : Cela s'applique-t-il aux sous-officiers ainsi qu'aux cadres?

Le col Rochette : Les officiers et les militaires du rang qui louent un logement seront remboursés.

Le sénateur Atkins : Que se passe-t-il s'ils ont acheté une maison? Avez-vous une façon de les aider à cet égard?

Le col Rochette : Nous les aidons aussi à cet égard, monsieur. Si une personne est propriétaire d'une maison, elle a deux possibilités. Par exemple, si un membre à Ottawa est affecté ailleurs pendant trois ans puis revient à Ottawa, il peut choisir l'indemnité de location qui est de 12 000 $. Cela nous évite d'avoir à payer les frais immobiliers et les frais d'avocat. La personne conserve sa maison et la loue elle-même. Elle n'a pas à vendre sa maison.

Les gens ont le choix de cet incitatif ou de vendre leur maison. Quand ils la vendent, nous remboursons les frais d'avocat et d'agence. S'ils achètent une maison en arrivant là où ils sont nommés, nous payons là aussi les frais d'agence et d'avocat. Nous payons aussi un voyage à la recherche d'un logement qui leur permet de faire cela à l'avance.

Le sénateur Atkins : Et quand un commandant est propriétaire d'une maison à Ottawa, est muté puis revient à Ottawa et que vous gardez cette propriété, louée probablement en son absence? Avez-vous beaucoup de cas semblables?

Le col Rochette : Je n'ai pas les chiffres, sénateur.

Le sénateur Atkins : Il me semble qu'à Oromocto, beaucoup de militaires ne vendent pas leur maison lorsqu'ils sont mutés.

Le col Rochette : Si un militaire veut vendre sa maison mais n'y arrive pas, nous avons un programme qui défraie certains coûts tels que l'électricité, l'entretien, etc. Nous envoyons quelqu'un surveiller la maison parce que l'assurance exige que quelqu'un passe pour veiller, par exemple, à ce qu'il n'y ait pas de dommages causés par l'eau au cours de l'hiver. Ils déblaient l'allée l'hiver et tondent la pelouse l'été. Nous payons cela pendant un an.

Le sénateur Atkins : Quel genre de logement offrez-vous au personnel militaire non marié sur la base? Cela varie-t-il d'une base à l'autre ou le logement est-il assez standard?

Le bgén Irwin : Le célibataire est traité à peu près de la même façon que tout autre militaire. L'ALFC offre un logement familial, que nous appelons maintenant logement d'habitation, parce que les familles d'une personne ont besoin de la même aide que les familles de plus d'une personne. Nous offrons nos logements d'habitation aux célibataires mais nous essayons de mettre les familles dans des logements dont la surface est appropriée. Il y a dans les bases des logements pour célibataires. Le capitaine Lait peut en parler.

Le captf Lait : Nous devons justement entamer une étude qui nous mènera à demander à chaque commandant de base à quoi sont utilisés les logements pour célibataires. Nous savons que certains sont utilisés pour l'habitation et que d'autres sont utilisés pour la formation et d'autres encore pour les gens de passage.

We have a standard for residential accommodation. It should be a certain size for a family of one. It should have a private bathroom, a private bedroom and a living area. We recognize that the current accommodation on bases is not up to that standard in most locations, but there are some around. Once we get the reports back from the base commanders in the fall, we will analyze the data in my office, and then we will go to each of the environmental commanders to put together a good policy for our single members.

Senator Banks: Do those criteria apply regardless of rank?

Cdr. Lait: Yes.

Senator Atkins: Do they apply regardless of gender?

Cdr. Lait: Yes.

Senator Atkins: Does CFHC have involvement in anything other than housing on a base? For instance, in Oromocto, do you have any involvement with the golf course or the arenas, or does that all come under the base commander and under a different budget?

BGen. Irwin: That does not come under CFHA. We attempt to ensure that the development of residential housing is in areas that are best served by those services, but all of those services are provided by others on the base.

Senator Atkins: How do you deal with the schooling question? Do you have any relationship with the municipality in relation to the schools?

BGen. Irwin: No. CFHA does not get involved in that. That is the base commander's responsibility, sir.

The Chairman: Thank you, gentlemen, for coming today. We appreciate your assistance with these issues. It has been most useful to the committee. We are grateful for your assistance.

For members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website at www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. You may also contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee adjourned.

Nous avons une norme pour les logements d'habitation. Ils doivent avoir une certaine superficie pour une famille d'une personne. Ils doivent comporter une salle de bain privée, une chambre à coucher privée et un espace de séjour. Nous reconnaissons que les logements actuels dans les bases ne correspondent pas à cette norme très souvent, mais il y en a. Lorsque nous aurons reçu les rapports des commandants de base à l'automne, nous analyserons les données à mon bureau puis nous demanderons à chaque commandant d'armée d'élaborer une bonne politique pour nos célibataires.

Le sénateur Banks : Ces critères s'appliquent-ils quel que soit leur rang?

Le captf Lait : Oui.

Le sénateur Atkins : S'appliquent-ils quel que soit le sexe?

Le captf Lait : Oui.

Le sénateur Atkins : L'ALFC s'occupe-t-elle d'autres choses que du logement à une base? Par exemple, à Oromocto, vous occupez-vous du terrain de golf ou des arénas ou cela relève-t-il du commandant de la base et d'un autre budget?

Le bgén Irwin : Cela ne dépend pas de l'ALFC. Nous tentons de veiller à ce que les logements d'habitation soient construits dans des secteurs qui soient bien desservis par ces services mais ils sont tous assurés par d'autres à la base.

Le sénateur Atkins : Que faites-vous pour les écoles? Avez-vous des rapports avec les municipalités à ce sujet?

Le bgén Irwin : Non. L'ALFC ne s'occupe pas de cela. Cela relève de la responsabilité du commandant de la base.

Le président : Merci, messieurs, d'être venus aujourd'hui. Nous vous savons gré de l'aide que vous nous avez apportée. Cela nous a été extrêmement utile. Nous vous remercions de votre assistance.

Pour les téléspectateurs, si vous avez des questions ou commentaires, veuillez visiter notre site Web à www.sen-sec.ca. Nous y affichons les témoignages ainsi que le calendrier des audiences confirmées. Vous pouvez également prendre contact avec le greffier du comité en téléphonant au 1-800-267-7362 pour d'autres précisions ou pour prendre contact avec des membres du comité.

La séance est levée.

OTTAWA, Monday, June 13, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 7 p.m. to examine and report on the national security policy for Canada (Town Hall Meeting).

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the chair.

OTTAWA, le lundi 13 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 19 heures afin d'examiner, pour ensuite en faire rapport, la politique nationale sur la sécurité pour le Canada (assemblée publique).

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chairman: Good evening, ladies and gentlemen. I would like to call the meeting of the Senate Standing Committee on National Security and Defence to order. My name is Colin Kenny. I chair the committee, and before we begin, I would like to introduce members of the committee to you.

On my immediate right is Senator Michael Forrestall. He is the distinguished senator from Nova Scotia. He has served the constituents of Dartmouth for 37 years, first as their member of the House of Commons, then as their senator. While in the House of Commons, he served as the official opposition defence critic from 1966 to 1976. He is also a member of our Subcommittee on Veterans Affairs.

[*Translation*]

On my extreme right is Senator Pierre-Claude Nolin, who is from Quebec. He is a lawyer and was appointed to the Senate in 1993. He has chaired the Senate Special Committee on Illegal Drugs and is the deputy chairman of the Senate Standing Committee on Internal Affairs, Budgets and Administration.

On the international scene, since 1994, he has been one of the delegates from the Parliament of Canada to the NATO parliamentary assembly. He is the vice-chairman of the organization and the general rapporteur of the Science and Technology Commission.

[*English*]

On my immediate left is Senator Tommy Banks from Alberta. He is the chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, which recently released a report entitled, "The One-Tonne Challenge." He is well known to Canadians as a versatile musician and entertainer. He has provided musical direction for the ceremonies at the 1988 Olympic Winter Games. He is an Officer of the Order of Canada, and he has received a Juno award.

Beside him is Senator Joseph Day from New Brunswick. Senator Day is a graduate of the Royal Military College, RMC, and he is a lawyer. He is deputy chairman of the Subcommittee on Veterans Affairs and of the National Finance Committee.

We have Senator Atkins from Ontario. Senator Atkins is a former adviser to Robert Stanfield, to Premier Bill Davis and to Brian Mulroney. He has had an extensive career in communications and is also a member of our Subcommittee on Veterans Affairs.

Our committee has been mandated to examine security and defence, and the need for a national security policy. We have introduced and produced the following reports since 2002: *Canadian Security and Military Preparedness*; *Defence of North America: A Canadian Responsibility*; *Update on Canada's Military Financial Crisis, a View from the Bottom Up*; *The Myth of Security at Canada's Airports*; *Canada's Coastlines: The Longest*

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. Je déclare ouverte la séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je m'appelle Colin Kenny. Je préside le comité et avant de commencer, j'aimerais vous présenter les membres du comité.

Immédiatement à ma droite se trouve le sénateur Michael Forrestall, distingué sénateur de la Nouvelle-Écosse. Il a servi les électeurs de Darthmouth pendant 37 ans, d'abord à titre de député de la Chambre des communes et ensuite à titre de sénateur. Lorsqu'il a siégé à la Chambre des communes, il a agi à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense de 1966 à 1976. Il est également membre de notre Sous-comité des anciens combattants.

[*Français*]

À mon extrême droite se trouve le sénateur Pierre-Claude Nolin qui vient du Québec. Il est avocat et il a été nommé sénateur en 1993. Il a présidé le Comité sénatorial sur les drogues illicites et il est vice-président du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Sur la scène internationale, depuis 1994, il fait partie des délégués du Parlement du Canada auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Il est le vice-président de cette organisation et agit à titre de rapporteur général de la Commission de la science et de la technologie.

[*Traduction*]

Immédiatement à ma gauche, le sénateur Tommy Banks de l'Alberta. Il est président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, qui a récemment publié un rapport intitulé *Le Défi d'une tonne*. Les Canadiens le connaissent aussi très bien comme musicien et animateur aux multiples talents. Il a assuré la direction musicale des cérémonies entourant les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Il est Officier de l'Ordre du Canada et a déjà remporté un prix Juno.

À côté de lui se trouve le sénateur Joseph Day du Nouveau-Brunswick. Le sénateur Day est diplômé du Collège militaire royal du Canada, CMR, et est avocat. Il est vice-président du Sous-comité des anciens combattants et du Comité des finances nationales.

Nous avons le sénateur Atkins de l'Ontario. Le sénateur Atkins est un ancien conseiller de Robert Standfield, du premier ministre Bill Davis et de Brian Mulroney. Il a eu une longue carrière dans le domaine des communications et il est également membre de notre Sous-comité des anciens combattants.

Notre comité a reçu le mandat d'examiner la sécurité et la défense et la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité. Nous avons déposé et produit les rapports suivants depuis 2002 : *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense; La Défense de l'Amérique du Nord : Une responsabilité canadienne; Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes — Une vue de bas en haut; Le mythe de la*

Under-Defended Borders in the World; *National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines*; and, most, recently, *Canadian Security Guide Book*, 2005 edition.

We are in the midst of a detailed review on Canadian defence policy and have been holding hearings in every province and engaging with Canadians to determine their national interest, what they see as Canada's principal threats and how they would like the government to respond to those threats. Canadians have been very forthright in expressing their views on national security in Canada.

We will continue working on this review throughout the summer to forge a consensus on the type of military Canadians envision in the future.

Before I introduce our moderator, I would like to say this is the eleventh Town Hall Meeting we have held. We have found them to be very constructive. It is not an opportunity for us to give speeches or to answer questions. It is an opportunity for us to hear what Canadians have to say and what sort of defence they would like to have for their country.

I will briefly introduce our moderator, and she will describe the ground rules for the evening. Her name is Lise Hebabi. She is a certified professional facilitator and a change consultant with Intersol Group. Ms. Hebabi has 15 years of experience in management consulting in human resources in government and private sector organizations. She specializes in facilitating conversations that go to real issues. She is fluently bilingual, and we are grateful to have her here to assist us.

Would you take the floor and describe this evening's ground rules, please.

Ms. Lise Hebabi, Moderator: Welcome, everyone, and thank you for attending this evening.

My role as moderator will be to ensure the ground rules are followed. I hope that you will help me to do that.

The ground rules are as follows: There are two microphones here in the hall at the front. If you wish to make a comment, line up at one of them — whichever seems to have the shortest lineup would be my recommendation.

As the senator said, you will not be asking questions. You will be making a presentation that is not to exceed three minutes. A clock will show you your remaining time here on the table.

When the red light goes on, your time is up. If you have not finished speaking at that point, I unfortunately will have to cut you off. I hope you will not take it personally, but I am under strict orders.

sécurité dans les aéroports canadiens; Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde; Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne; et notre plus récent rapport, le *Manuel de sécurité du Canada*, édition 2005.

Nous sommes en train de réaliser un examen détaillé de la politique de défense canadienne et avons tenu des audiences dans toutes les provinces et discuté avec les Canadiens et Canadiennes pour déterminer ce qui constitue, à leurs yeux, l'intérêt national, ce qu'ils considèrent comme les principales menaces pour le Canada et comment ils aimeraient que le gouvernement réponde à ces menaces. Les Canadiens et Canadiennes ont été très francs dans leur façon d'exprimer leurs points de vue sur la sécurité nationale du Canada.

Nous allons continuer de travailler sur cet examen pendant tout l'été de manière à dégager un consensus sur le type de forces militaires que les Canadiens et Canadiennes entrevoient pour l'avenir.

Avant de présenter notre modératrice, j'aimerais dire qu'il s'agit de la onzième assemblée publique que nous tenons. Nous les avons jugées très constructives. Ce n'est pas une occasion pour nous de faire des discours ou de répondre aux questions. C'est une occasion qui s'offre à nous d'entendre ce que les Canadiens et Canadiennes ont à dire et quelle sorte de défense ils veulent pour leur pays.

Je vais présenter brièvement notre modératrice et elle décrira les règles à suivre pour la soirée. Elle s'appelle Lise Hebabi. Elle est facilitatrice professionnelle accréditée et consultante en changement auprès du groupe Intersol. Mme Hebabi possède une expérience de 15 années dans le domaine du conseil en gestion appliqué aux ressources humaines auprès d'organismes gouvernementaux et du secteur privé. Elle se spécialise dans la facilitation de discussions qui portent sur les vraies questions. Elle est à l'aise dans les deux langues officielles et nous sommes heureux qu'elle soit ici pour nous aider.

Voulez-vous, s'il vous plaît, prendre la parole et donner les règles à suivre pour la soirée.

Mme Lise Hebabi, modératrice : Bienvenue à tous et merci d'avoir accepté de participer à cette soirée.

Mon rôle en tant que modératrice est de m'assurer que les règles de base sont respectées. J'espère que vous allez m'aider à le faire.

Les règles sont les suivantes : il y a deux microphones à l'avant de la salle. Si vous désirez faire une intervention, veuillez faire la queue devant un des microphones — je vous recommanderais d'utiliser celui où la file est la plus courte.

Comme l'a dit le sénateur, vous ne poserez pas de question. Vous ferez un exposé qui ne dépassera pas trois minutes. Sur la table, il y a un cadran qui montre le temps qu'il vous reste.

Lorsque la lumière rouge s'allumera, votre temps sera écoulé. Si vous n'avez pas fini de parler à ce moment-là, je devrai malheureusement vous interrompre. J'espère que vous ne serez pas vexé, mais j'ai des ordres stricts.

One member of the committee may then ask you a question to clarify your comments. You will then have up to a minute and a half to respond.

[*Translation*]

The committee asks that speakers identify themselves, so that we may produce detailed minutes of tonight's meeting. We will be in touch with you later if necessary. As these are parliamentary proceedings, you will certainly understand the importance of producing precise minutes. When you arrived for the meeting, you were given a registration card. If you want to speak we ask that you give this card to the clerk as you arrive at the microphone. If you did not receive a card, you may get one at the back of the room. You can make your presentation in the official language of your choice. Statements will be interpreted into both official languages. You may request earphones at the registration office if you do not already have some. I thank you in advance for the assistance you will be giving me in my role as moderator.

[*English*]

The Chairman: The floor is now open, and we would welcome people to come to either microphone number one or microphone number two.

We will start with microphone number one, sir. If we could have your name, and then would you make a statement, please.

Capt (Ret'd) John Dewar, National Maritime Affairs Committee, Navy League of Canada, as an individual: I am a retired naval captain, and I will be privileged to once again address this committee on behalf of the Navy League of Canada.

Although international deployment often garners the spotlight, I would like to examine the usually unsung but essential workaday role the navy performs in supporting domestic prosperity and security. Reference to a map of the world will clearly demonstrate Canada's dependence on the seas for safety and wealth, but awareness of this fact penetrates to the heartland only about as far as an onshore breeze can carry the salt spray.

Forty per cent of all employment is based upon international trade. The vast majority of non-U.S. international trade moves by sea. The port of Vancouver alone handles more than 1.6 million containers annually, and the secure management of that maritime trade governs the movement of goods and people across the land border, valued at more than $500 billion annually.

Every hour's delay at that border caused by uncertainty ties up millions of dollars affecting both employment and the cost of living in Canada.

Un membre du comité peut alors vous poser une question pour clarifier vos observations. Vous aurez alors une minute et demie pour y répondre.

[*Français*]

Le comité demande aux intervenants de s'identifier afin qu'il puisse produire un compte rendu circonstancié de la soirée et communiquer avec vous par la suite au besoin. Comme cette assemblée constitue des délibérations parlementaires, vous comprendrez certainement l'importance de produire un compte rendu exact. En arrivant à l'assemblée, vous avez reçu une fiche d'inscription. Si vous intervenez, vous êtes prié de la remettre au greffier à votre arrivée au microphone. Si vous n'avez pas reçu de fiche, vous pouvez vous en procurer une à l'arrière de la salle. Vous pouvez faire votre présentation dans la langue officielle de votre choix. Les interventions seront interprétées dans les deux langues officielles. Vous pouvez demander un émetteur-récepteur au bureau d'inscription si vous n'en avez pas déjà reçu. Je vous remercie d'avance de l'aide que vous allez m'apporter dans mon rôle de modératrice.

[*Traduction*]

Le président : La parole vous appartient et nous invitons les gens à utiliser le microphone numéro un ou le microphone numéro deux.

Nous allons commencer par le microphone numéro un, monsieur. Pouvez-vous nous dire votre nom et ensuite, vous pourrez faire une déclaration, s'il vous plaît.

Le Capt John Dewar (retraité), Comité national des affaires maritimes, Ligue navale du Canada, à titre personnel : Je suis un capitaine de la marine à la retraite et j'aurai le privilège d'adresser la parole encore une fois à ce comité au nom de la Ligue navale du Canada.

Bien que le déploiement international retienne souvent l'attention, j'aimerais examiner le rôle habituellement méconnu mais essentiel que joue tous les jours la marine pour soutenir la prospérité et la sécurité au pays. Un coup d'œil sur une carte du monde suffit pour démontrer clairement la dépendance du Canada à l'égard des océans pour sa sécurité et sa richesse, mais la sensibilisation à cette réalité au pays s'arrête à peine plus loin que l'endroit où la brise de mer peut emporter l'embrun salé.

Quarante pour cent de tous les emplois sont fondés sur le commerce international. La plus grande partie du commerce international avec les pays autres que les États-Unis se fait par mer. À lui seul, le port de Vancouver traite plus de 1,6 million de conteneurs par année, et la gestion sécuritaire de ce commerce maritime régit le mouvement des biens et des personnes à travers la frontière terrestre, évalués à plus de 5 milliards de dollars par année.

Chaque heure de retard à la frontière causé par l'incertitude immobilise des millions de dollars affectant à la fois les emplois et le coût de la vie au Canada.

To keep our land border operating smoothly, it is essential that we demonstrate effective control over the goods and people that come to Canada by sea.

Like justice, maritime security must be seen to be done. Perception is reality. Perception is based upon the visible and tangible measures taken to exercise control over all aspects of marine transportation.

We are encouraged by the Marine Transportation Security Act, the establishment of Public Safety and Emergency Preparedness Canada with authority over national security issues, and the coordinating functions of the interdepartmental Maritime Security Working Group are also encouraging.

However, legislation and organization are only as efficacious as the tools provided for effective enforcement. The new maritime security operation centres, when fully operational, will be a key component of this activity, but they are not yet functional.

The Maritime Information Management and Data Exchange project, intended to expedite exchange of interdepartmental marine security information, is falling behind its intended schedule.

High frequency surface radar is urgently needed to monitor coastal activity as a complement to the new 96-hour reporting requirements.

The navy needs the people and money to implement these tools as quickly as possible.

I have addressed this committee before about the types of ships that the navy might need for domestic maritime security, but I would like to add there is a legitimate demand in all the government fleets to keep the remaining elements of the Canadian ship-building industry continuously employed. This would require a comprehensive and coherent long-term ship-building strategy, but it would pay dividends on the security front and would permit, through economies of scale, increased efficiency and competitiveness for Canadian yards in the global shipbuilding sector.

As I said at the beginning, the navy plays a key role in underpinning marine security that contributes to the prosperity of every Canadian, and we in the Navy League of Canada call upon the members of this committee to do their utmost to ensure that the navy has the right tools to do the job.

Ms. Hebabi: Perfect timing. Thank you.

Senator Atkins: Thank you for coming again to our committee and making your presentation. My only question at the moment is, what legislation do you think should be implemented to assist in the safety and security of our coasts?

Pour faire en sorte que notre frontière continue de fonctionner de manière efficace, il est essentiel que nous fassions la démonstration d'un contrôle efficace sur les biens et les gens qui viennent au Canada par la mer.

Il en va de la sécurité maritime comme de la justice, on doit voir qu'elle est appliquée. La perception, c'est la réalité. La perception est fondée sur les mesures visibles et tangibles prises pour exercer un contrôle sur tous les aspects du transport maritime.

Nous sommes encouragés par la Loi sur la sûreté du transport maritime, la création de Sécurité publique et Protection civile Canada qui a autorité sur les questions de sécurité nationale ainsi que par les fonctions de coordination du Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime.

Cependant, l'efficacité de la législation et de l'organisation dépend des outils mis à la disposition des autorités pour une mise en application efficace de la loi. Les nouveaux centres d'opérations de la sûreté maritime seront un élément clé de cette activité, lorsqu'ils seront pleinement opérationnels, ce qui n'est pas encore le cas.

Le projet de Système de gestion des renseignements et d'échange de données maritimes, qui vise à accélérer l'échange de renseignements sur la sûreté maritime entre les ministères, accuse du retard sur l'échéancier prévu.

Un radar de surface à haute fréquence est nécessaire de manière urgente pour la surveillance de l'activité côtière comme complément aux nouvelles exigences concernant le préavis de 96 heures.

La marine a besoin de gens et d'argent pour mettre en œuvre ces outils aussi rapidement que possible.

J'ai fait part à ce comité auparavant des types de navires dont la marine pourrait avoir besoin pour assurer la sûreté maritime dans les eaux territoriales, mais j'aimerais ajouter qu'il y a une demande légitime dans toutes les flottes du gouvernement pour s'assurer que les éléments restants de l'industrie canadienne de construction navale ont du travail de manière continue. À cette fin, il faut une stratégie globale et cohérente à long terme de construction navale, mais cela rapporterait sur le plan de la sécurité et permettrait, grâce à des économies d'échelle, d'accroître l'efficacité et la compétitivité de nos chantiers navals sur le marché international.

Comme je l'ai dit au début, la marine joue un rôle clé pour étayer la sûreté maritime qui contribue à la prospérité de tous les Canadiens et Canadiennes et nous, de la Ligue navale du Canada, invitons les membres de ce comité à faire tous les efforts possibles pour s'assurer que la marine dispose des bons outils pour faire ce travail.

Mme Hebabi : Chronométrage parfait. Merci.

Le sénateur Atkins : Merci d'être venu encore une fois devant notre comité et d'avoir fait votre exposé. La seule question que je veux poser pour l'instant, c'est quelle législation devrions-nous mettre en œuvre, à votre avis, pour aider à assurer la sûreté et la sécurité de nos côtes?

Mr. Dewar: I think the biggest challenge right now, senator, is perhaps one of the impediments to the Maritime Information Management Data Exchange, MIMDEX, project, and that has a lot to do with the ability of government departments to share information because of privacy and charter issues. In many ways, the legislative challenges are much more demanding than the technical challenges to be able to facilitate that exchange of information. My thought is that probably 95 per cent of it can be done without touching the parts that we could put in the all-too-difficult column initially, but it would go a long way to making interdepartmental cooperation and contribution to maritime security more effective.

The Chairman: Thank you very much, sir.

Microphone number 2, if we could have your name, please.

Mr. David Langlois, as an individual: Good evening. I am the secretary-treasurer of Unmanned Vehicle Systems Canada, a not-for-profit organization acting as the national voice of unmanned systems in Canada. Tonight I wish to speak to the subject of unmanned aerial vehicles, UAVs, and the defence and maintenance of Canada's sovereignty in the north.

Unmanned aerial vehicles will greatly enhance our ability to monitor and keep watch on an area which most of us have no first-hand familiarity with. The North represents one third of Canada's land mass, more than three million square kilometres. In the far north, in the territory of Nunavut, there are about 29,000 folk. That is one person for every 70 square kilometres — one person. That is the same as if the city of Ottawa had four people living in the entire city.

Imagine that Senator Kenny lives in Cumberland in the east end of town, Senator Atkins lives in Carp in the west end, and Senator Banks lives in Manotick in the south. The north is vast. The distance from Grise Fjord to Comox, Vancouver Island, which is where the current Aurora surveillance units are located, is 3,500 kilometres.

Senator Kenny, you get a call from your neighbour, who lives in Hawkesbury and has just seen something where nothing should be. You call Senator Banks and Senator Atkins. Both say they will come immediately — by snowmobile. You call the Armed Forces, and they tell you they will fly up immediately and investigate by Aurora. What do you think your chances of finding something are? How long does it take to fly from Vancouver to Grise Fjord by Aurora? How long does it take to drive by snowmobile from Carp to Cumberland?

I believe that if you have access in Cumberland to an appropriate unmanned aerial vehicle with appropriate sensing equipment, linked by broadband communications to an appropriate ground station, your chances of detecting the persons or things that made that noise would be increased manyfold.

M. Dewar : Je pense que le plus grand défi à l'heure actuelle, sénateur, c'est peut-être un des obstacles au projet de Système de gestion des renseignements et d'échange de données maritimes, SGREDM, et cela a beaucoup à voir avec la capacité des ministères de partager l'information à cause de questions liées à la protection des renseignements personnels et à la Charte des droits et libertés. À bien des égards, les défis législatifs sont beaucoup plus grands que les défis techniques pour faciliter cet échange de renseignements. Je suis d'avis que probablement 95 p. 100 de cela pourraient se faire sans toucher les parties que nous pourrions mettre dans la colonne « bien trop difficile » initialement, mais cela permettrait d'accroître grandement l'efficacité de la collaboration et de la contribution interministérielles à la sûreté maritime.

Le président : Merci beaucoup, monsieur.

Microphone numéro 2, votre nom, s'il vous plaît.

M. David Langlois, témoignage à titre personnel : Bonsoir. Je suis secrétaire-trésorier de Unmanned Vehicle Systems Canada, organisme sans but lucratif agissant à titre de porte-parole national en matière de systèmes sans pilote au Canada. Aujourd'hui, je veux parler de la question des véhicules aériens sans pilote, UAV, et de leur rôle pour la défense et l'affirmation de la souveraineté du Canada dans le Nord.

Les véhicules aériens sans pilote accroîtront considérablement notre capacité de surveiller et de garder à l'œil une région dont la plupart d'entre nous n'ont pas une connaissance très intime. Le Nord représente le tiers de la masse terrestre du Canada, plus de 3 millions de kilomètres carrés. Dans le Grand Nord, dans le territoire du Nunavut, il y a environ 29 000 habitants. Cela représente un habitant pour 70 kilomètres carrés — une personne. C'est comme si la ville d'Ottawa comptait quatre habitants.

Imaginez que le sénateur Kenny vit à Cumberland dans l'est de la ville, que le sénateur Atkins vit à Carp dans l'ouest et que le sénateur Banks vit à Manotick dans le sud. Le Nord est vaste. La distance entre Fiord Grise et Comox, sur l'île de Vancouver, où sont basés les appareils de surveillance Aurora actuels, est de 3 500 kilomètres.

Sénateur Kenny, vous recevez un appel de votre voisin, qui vit à Hawkesbury et qui vient juste de voir quelque chose là où il ne devrait rien y avoir. Vous appelez le sénateur Banks et le sénateur Atkins. Les deux répondent qu'ils vont venir immédiatement — en motoneige. Vous appelez les forces armées et ces dernières répondent qu'elles vont dépêcher immédiatement un avion Aurora pour faire enquête. Quelles sont vos chances de trouver quelque chose, pensez-vous? Combien de temps faut-il pour se rendre de Vancouver à Fiord Grise dans un Aurora Combien de temps faut-il pour se rendre de Carp à Cumberland en motoneige?

Je crois que si à Cumberland, vous aviez accès à un véhicule aérien sans pilote doté de l'équipement de détection approprié, relié par communication à large bande à une station terrestre appropriée, vos chances de détecter les personnes ou les choses qui ont créé ce remue-ménage augmenteraient de beaucoup.

Moreover, a fleet of 40 unmanned aerial vehicles located in 20 communities across Canada's North, prepared and maintained by Aboriginals, would offer more than 1,000 times the level of surveillance and incursion detection than is the current capability of our Armed Forces today, and at annual cost of less than 0.01 per cent of the entire budget of the Canadian Forces. Is $15 million annually too much to enhance Canada's sovereignty over the North?

By the way, the same UAV could also act as a first responder in a search and rescue mission and be there six to eight hours ahead of any search and rescue force from Winnipeg.

[*Translation*]

Senator Nolin: We thank you, Mr. Langlois, for having agreed to be here tonight.

[*English*]

I too share your concern about the North. There are two important principles we must keep in mind when talking about the North: protection and sovereignty.

I would like to you expand a little bit more. I assume you are talking about UAVs as part of a network of other devices and people up north. I want you to expand on that a bit more.

Mr. Langlois: Yes. The way we see it is that UAVs have a limited role, but they play a very particular limited role. They are good at doing what we call the dull, dirty and dangerous.

You can send one up for 20 hours and fly it around. A person, a pilot, a navigator, does not have to be on board. If you use the Rangers and expanded the role of the Rangers from the current 100 hours a year to give them full-time jobs, if you put a fleet of 40 of them up there in 20 communities across the North, strategically located, a particular UAV could fly probably 200 nautical miles from its launch base. If you link them together with their data gathering and sensing capabilities, you would have a potent force that would not only protect but also be able to, in certain UAVs, carry out search and rescue missions. Some of them can carry up to 600 pounds, so you would be able to put on first responder, telehealth and medical equipment kits, and have those dropped by the UAV while it was also doing searching missions.

The Chairman: That will conclude it for tonight.

Mr. Cliff Chadderton, National Council of Veterans Associations, as an individual: I am the chairman of a 52-member umbrella group of veterans. I have been in this role for 40 years. I have been on trips with many of you, and I know quite a bit about what you do. I hope you know a bit about what I do.

De plus, une flotte de 40 véhicules aériens sans pilote située dans 20 collectivités dans le nord du Canada, préparée et entretenue par des Autochtones, permettrait de multiplier par plus de 1 000 le degré de surveillance et de détection des incursions que l'on obtient à l'heure actuelle avec la capacité de nos forces armées et ce, à un coût annuel inférieur à 0,01 p. 100 du budget total des Forces canadiennes. Est-ce que 15 millions de dollars est une somme trop élevée pour assurer la souveraineté du Canada dans le Nord?

En passant, le même UAV pourrait également servir de premier intervenant dans une mission de recherche et de sauvetage et pourrait arriver sur place six à huit heures plus tôt qu'une équipe de recherche et de sauvetage partie de Winnipeg.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Nous vous remercions, monsieur Langlois, d'avoir accepté d'être ici ce soir.

[*Traduction*]

Je partage votre inquiétude au sujet du Nord. Il y a deux principes importants que nous devons garder à l'esprit lorsque nous parlons du Nord : la protection et la souveraineté.

J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus. Je suppose que vous parlez des UAV comme faisant partie d'un réseau d'autres dispositifs et de personnes dans le Nord. J'aimerais que vous nous en disiez davantage.

M. Langlois : Oui. La façon dont nous voyons les choses, c'est que les UAV ont un rôle limité, mais un rôle limité très particulier. Ils conviennent très bien pour exécuter le travail que nous qualifions d'ennuyant, de sale et de dangereux.

Vous pouvez en faire voler un pendant 20 heures. Il n'est pas nécessaire d'avoir personne à bord, ni pilote, ni navigateur. Si vous utilisez les Rangers et que vous élargissez leur rôle pour leur donner du travail à plein temps, plutôt que les 100 heures par année actuelles, si vous installez une flotte de 40 UAV dans 20 collectivités situées stratégiquement dans le Nord, un UAV particulier pourrait probablement franchir 200 milles nautiques depuis sa base de lancement. Si vous les liez ensemble avec leurs capacités de collecte d'information et de détection, vous auriez une force puissante qui non seulement assurerait la protection, mais serait également en mesure, dans le cas de certains UAV, d'exécuter des missions de recherche et de sauvetage. Certains de ces véhicules peuvent transporter jusqu'à 600 livres, alors vous pourriez placer à bord un premier intervenant, des trousses de télésanté et d'équipement médical et faire en sorte que le tout soit transporté sur place par un UAV; cet appareil peut également exécuter des missions de recherche.

Le président : Ce sera tout pour ce soir.

M. Cliff Chadderton, Conseil national des associations d'anciens combattants, à titre personnel : Je suis président d'un regroupement d'associations d'anciens combattants comprenant 52 associations membres. J'occupe ce poste depuis 40 ans. J'ai fait des voyages avec un bon nombre d'entre vous et j'en sais pas mal sur ce que vous faites. J'espère que vous en savez un peu sur ce que je fais.

I have prepared a submission this evening and would ask the senators to take it with them. It does — in some detail, but not too much — give some background as to the views that I would like to put forward.

The problem that I have seen in these 40 years, and it is simply getting worse, is that we are, in Canada, dependent upon some excellent tradesmen, soldiers, airmen, navy personnel and merchant seamen. I have had the occasion to travel, as some of you senators have, with some of these people, and I need not spell out in detail the kind of people they are. However, the gist of my submission tonight is that if we can expect that our peacekeepers will do what we expect of them, we in turn as Canadians have to take a hard look at some of the conditions. First, there is always the pay and allowances. Second, there is the question of what happens to dependents. I served all the way through in World War II. My wife was in Winnipeg. I was overseas. I worried about her. I wrote to her religiously, but she was on her own. Those days are gone forever.

If we look at the dependents of the servicemen, whether they are in Somaliland, Rwanda, flying the skies or plying their trade at sea, they must think in terms of what their wives and children are doing. Believe me, it is a much different world than for those who served five years in World War II.

Moderator: I will cut you off there.

Mr. Chadderton: Thank you. You have my submission.

Senator Day: Mr. Chadderton, it is good to see you today. I have had the privilege of travelling with you on a number of occasions. As you know, the Subcommittee on Veterans Affairs is a subcommittee of this committee, and a good number of individuals here serve on that subcommittee, as our chair indicated.

We know the wonderful leadership and advocacy that you have shown for veterans and we appreciate your submission. I am tempted to ask you to elaborate on the one point, but you were just about to talk about a few other points on your submission. I would like to give you the opportunity to spend a minute or two elaborating on your submission.

Mr. Chadderton: Yes, with the permission of the chair, the points include pain allowances and how we look after the dependents. We need to address the kind of military hardware we have. One would have to be deaf, dumb and blind not to recognize that hardware is not up to par. We must look at expenditures. My submission suggests that there be dollar limits; that we just cannot go hog wild, but certainly the kind of security that Canadians are looking for will never be bought with the dollars that are out there.

J'ai préparé un mémoire pour ce soir et je demanderais aux sénateurs de l'apporter avec eux. On y trouve certaines données de fond — avec certains détails, mais pas trop — sur les points de vue que j'aimerais faire valoir.

Le problème que j'ai vu au cours de ces 40 ans, et la situation ne fait qu'empirer, c'est que nous sommes, au Canada, dépendants de certains excellents hommes de métier, soldats, aviateurs, marins et membres de la marine marchande. J'ai eu l'occasion de voyager, comme certains d'entre vous l'ont fait, avec certaines de ces personnes et je n'ai pas besoin de décrire en détail le genre de personnes qu'elles sont. Cependant, l'essentiel de ma présentation ce soir, c'est que si nous voulons que nos gardiens de la paix fassent ce que nous attendons d'eux, nous devons, en tant que Canadiens et Canadiennes, examiner très attentivement certaines des conditions qu'on leur impose. Premièrement, il y a toujours la question des soldes et des indemnités. Deuxièmement, il y a la question de savoir ce qui arrive des personnes à charge. J'ai servi pendant toute la durée de la Deuxième Guerre mondiale. Mon épouse était à Winnipeg. J'étais outre-mer. Je m'inquiétais à son sujet. Je lui écrivais religieusement, mais elle devait se débrouiller seule. Ces jours sont perdus à tout jamais.

Si nous regardons les personnes à charge des militaires, que ce soit ceux qui sont allés en Somalie ou au Rwanda, ceux qui volent dans les cieux ou ceux qui exercent leur métier en mer, ils doivent penser en termes de ce que leurs épouses et leurs enfants font. Croyez-moi, il s'agit d'un monde bien différent que celui qu'ont connu ceux qui ont servi pendant cinq ans au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

La modératrice : Je vais vous interrompre ici.

M. Chadderton : Merci. Vous avez mon mémoire.

Le sénateur Day : Monsieur Chadderton, il est bon de vous voir aujourd'hui. J'ai eu le privilège de voyager avec vous à un certain nombre d'occasions. Comme vous le savez, le Sous-comité des anciens combattants est un sous-comité du présent comité et bon nombre des membres qui sont ici siègent au sein de ce sous-comité, comme l'a signalé notre président.

Nous savons quel merveilleux travail de chef de file et de défenseur vous avez effectué au nom des anciens combattants et nous sommes heureux de recevoir votre mémoire. Je suis tenté de vous demander d'élaborer sur le point principal, mais vous alliez parler de quelques autres points qui figuraient dans votre mémoire. J'aimerais vous donner l'occasion de parler pendant une minute ou deux de votre mémoire.

M. Chadderton : Oui, avec la permission du président, les indemnités pour la douleur et la façon dont nous nous occupons des personnes à charge. Nous devons nous intéresser au type de matériel militaire que nous avons. Il faut être sourd et aveugle pour ne pas reconnaître que le matériel n'est pas à la hauteur. Nous devons examiner les dépenses. Dans mon mémoire, je suggère qu'il y ait une limite en dollars; que nous ne pouvons tout simplement pas dépasser les bornes, mais qu'il est certain que le genre de sécurité que les Canadiens et Canadiennes veulent ne pourra jamais être obtenu avec l'argent qui est consacrée à cette question.

With regard to comparisons, this is something that, as a former serviceman, hurts me deeply. When I realize what we did in World War II, and when I look at what we expect the peacekeepers to do today, given a consistent dollar rate, they are way behind.

Third and last, we must compare our servicemen with the servicemen who are serving from Third World countries. It hurts me to say it, but I have been there, I have seen it, I have done it and I have spoken to them. There is no way that we are considered top peacekeepers.

Senator Day: Thank you, Mr. Chadderton. We look forward to your report.

The Chairman: Microphone number 2, would you identify yourself please, sir?

Mr. Alain Pellerin, Executive Director, Conference of Defence Associations, Canadian Defence Industries Association, as an individual: Honourable senators, CDA has submitted five papers already to the Senate and those were published in this publication of the CDA Institute called, "Understanding the Crisis in Defence," and "Security and Defence." Those are available for those who would like to get copies. Therefore, I will limit my comments and you will also limit my comments, I am sure.

CDA believes that in the administration of defence policy, Canada's biggest vulnerability is poor time appreciation when it comes to military capability. Also, in the last 75 years, Canadians and their leadership have had difficulty discerning the future and in predicting the size and composition of its military forces. This tendency to get it wrong underscores the need to maintain a balanced military capability over its five capability components: Navy, army, air, joint forces and special forces.

The Defence Policy Statement, DPS, 2005, directs Canada towards medium weight and enhanced special forces, and does not address Canada's need to maintain more capable sea, land and air platforms.

Most Canadians do not appreciate — I am sure this committee does appreciate, but most Canadians do not — that DPS 2005, the transformation that is required to medium weight force, strategically deployable forces, is unlikely to be achieved prior to 2020. Should it be proven in 2020 that medium weight forces are inappropriate, the long march back to heavier capabilities would take another 15 years.

Canada is betting that in the next 30 to 40 years the current geopolitical situation initiated by the end of the Cold War will continue. History does not allow such long periods of geopolitical sameness. Canada must maintain balanced general-purpose capabilities across the spectrum of conflict. This includes maintaining — albeit in much reduced numbers — the essential,

Pour ce qui est des comparaisons, voici quelque chose qui, à titre d'ancien militaire, m'attriste profondément. Lorsque je vois ce que nous avons fait au cours de la Seconde Guerre mondiale et lorsque je vois ce que nous attendons de nos gardiens de la paix aujourd'hui, si l'on pense en dollar constant, ils sont bien loin derrière.

Troisièmement et dernièrement, nous devons comparer nos militaires avec les militaires qui servent en provenance des pays du tiers monde. Cela me fait mal de le dire, mais je suis allé voir, je l'ai vu, je l'ai fait et je leur ai parlé. Nous ne sommes absolument pas considérés comme des gardiens de la paix de premier rang.

Le sénateur Day : Merci, monsieur Chadderton. Nous avons hâte de lire votre rapport.

Le président : Microphone numéro 2, pouvez-vous vous nommer, s'il vous plaît?

M. Alain Pellerin, directeur exécutif, Conférence des associations de la défense, Association de l'industrie de la défense du Canada, à titre personnel : Honorables sénateurs, la Conférence des associations de la défense, a déjà présenté cinq mémoires au Sénat et ces derniers ont été publiés dans la présente publication de l'Institut de la Conférence des associations de la défense intitulée « Comprendre la crise canadienne de la sécurité et de la défense.» Ces exemplaires sont disponibles pour ceux qui en voudraient. Par conséquent, je vais limiter mes observations et vous allez également le faire, j'en suis certain.

La CDA croit que dans l'administration de la politique de la défense, la plus grande vulnérabilité du Canada, c'est une mauvaise appréciation du temps lorsqu'il est question de la capacité militaire. De plus, au cours des 75 dernières années, les Canadiens et leurs dirigeants ont eu de la difficulté à entrevoir l'avenir et à prévoir la taille et la composition de leurs forces militaires. Cette tendance à se tromper souligne la nécessité de maintenir une capacité militaire équilibrée pour les cinq éléments de capacité : la force maritime, la force terrestre, la force aérienne, la force interarmées et la force spéciale.

L'Énoncé de la politique de défense, DPS, 2005, oriente le Canada vers des forces spéciales accrues et d'envergure moyenne et ne traite pas de la nécessité pour le Canada de maintenir des plateformes maritimes, terrestres et aériennes d'une plus grande capacité.

La plupart des Canadiens ne comprennent pas — je suis certain que le comité le comprend, mais la plupart des Canadiens ne le comprennent pas — que dans le cadre de l'énoncé de 2005, il est peu probable que la transformation qui est nécessaire pour obtenir une force d'envergure moyenne, des forces déployables stratégiquement, soit réalisée avant 2020. S'il devait s'avérer en 2020 que des forces d'envergure moyenne sont inappropriées, le long retour vers des capacités plus lourdes prendra encore 15 ans.

Le Canada prend le pari qu'au cours des 30 ou 40 prochaines années, la situation géopolitique actuelle issue de la fin de la guerre froide se maintiendra. L'histoire ne permet pas d'aussi longues périodes de stabilité géopolitique. Le Canada doit maintenir une capacité polyvalente et équilibrée dans tout le spectre des conflits. Cela comprend le maintien — bien qu'en

heavier military capabilities of armour, aircraft, fighter aircraft, destroyers and also the airlift capabilities that are somewhat depleted now, as honourable senators know.

There is a long time lag for capital equipment acquisition, which is a major impediment to the implementation of defence policy, and much of the policy to acquire a major piece of equipment is outside the purview of the defence department. That is an area where the government must be involved to ensure that the long lag time of some 15, 20 or 30 years in the case of the Sea King Helicopter replacement does not happen. Otherwise, the defence White Paper will be a vision and not a policy document.

Senator Forrestall: Thank you for being with us tonight, and for the four or five papers that you have submitted. That is always useful; irrespective of what some people may think, we find wisdom in experience.

I wanted to ask you four or five questions, but I am limited to one. You express a concern about how long it will take us to get to a medium weight capacity capability. How many men and women will it take to sustain a front-end, sharp-point-of-the-pencil force of let us say 75,000 men and women combat-trained in a balanced way? How many people would we need, in your judgment, to support that force?

Mr. Pellerin: Are you talking about an overall force of 75,000 or sharp-end?

Senator Forrestall: Sharp-end is 75,000. How many civilians do we need? What does headquarters have to look like and so on?

Mr. Pellerin: Do we have the whole evening?

As far as we are concerned, we looked at the requirements for a force of 75,000. If you want a sharp-end force of 75,000, you are probably looking at an overall force of what we used to have in the late 1960s, of 120,000, probably. In the late 1980s, there was a component of some 40,000 civilians at the Department of National Defence. They are now down to about 20,000. If you have a force of 120,000, you would need probably a total of 40,000 civilians to support that. That is only a guesstimate. We have not done a detailed study on that. We could have a look at that.

Senator Forrestall: Would you crunch some numbers and let us know?

Mr. Pellerin: Numbers would involve also the resources, and the 1 per cent of GDP would not allow you even to start the recruiting.

The Chairman: Microphone number 1, could you identify yourself, please, sir?

Mr. Sean Beingessner, as an individual: Honourable senators, thank you for the opportunity to address this committee. I am interested in the question to the extent that the military plays a

nombre très réduit — des capacités militaires essentielles, plus lourdes, que sont les blindés, les avions, les chasseurs, les destroyers et également, les capacités de transport aérien qui, à l'heure actuelle, sont quelque peu anémiques, comme le savent les honorables sénateurs.

Il y a un long délai pour l'acquisition de biens d'équipement, ce qui est un obstacle majeur à la mise en application de la politique de défense et une bonne partie de la politique relative à l'acquisition d'une pièce d'équipement majeure ne relève pas du ministère de la Défense. C'est un domaine où le gouvernement doit intervenir pour s'assurer que le long délai de quelque 15, 20 ou 30 ans, dans le cas du remplacement des hélicoptères *Sea King*, ne se répète pas. Autrement, le Livre blanc de la défense sera un document de vision et non un document de politique.

Le sénateur Forrestall : Merci de venir témoigner ce soir et d'avoir soumis quatre ou cinq documents. C'est toujours utile, quoiqu'en disent certains. Nous sommes d'avis que l'expérience rend plus sage.

Je voulais vous poser quatre ou cinq questions, mais le temps ne me permet de ne vous en poser qu'une. Vous avez dit que le temps qu'il faudra pour que nous obtenions du blindage de poids moyen vous préoccupe. Combien d'hommes et de femmes faudrait-il pour soutenir une première ligne, une force d'éléments de pointe de, disons, 75 000 hommes et femmes formés au combat? À votre avis, combien de personnes faudrait-il pour soutenir une telle force?

M. Pellerin : Une force globale de 75 000 soldats ou des éléments de pointe?

Le sénateur Forrestall : Soixante-quinze mille pour les éléments de pointe. Combien de civils faudra-t-il? Quel genre de quartiers généraux, et cetera?

M. Pellerin : On pourrait en parler toute la soirée.

Nous avons étudié les besoins pour une force composée de 75 000 soldats. Si vous voulez 75 000 soldats d'éléments de pointe, il faut probablement avoir une force globale comme celle que nous en avions à la fin des années 1960, c'est-à-dire de 120 000. À la fin des années 1980, il y avait près de 40 000 civils au ministère de la Défense nationale. Il y en a environ 20 000 aujourd'hui. Pour une force de 120 000 soldats, il faudra probablement 40 000 civils pour les soutenir. Nous n'avons pas fait une étude détaillée. Nous pourrions le faire.

Le sénateur Forrestall : Pourriez-vous nous communiquer quelques chiffres?

M. Pellerin : Les chiffres comprendraient aussi les ressources, seulement avec 1 p. 100 du PIB on ne pourrait même pas commencer à recruter.

Le président : Est-ce que la personne au microphone numéro 1 peut s'identifier?

M. Sean Beingessner, témoignage à titre personnel : Honorables sénateurs, merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au comité. Je suis particulièrement intéressé par le rôle que peut jouer

role in the economic development in the country. I understand the strong political desire for such a role, but I feel one should question the efficiency of the Canadian defence spending in these roles, in particular, administrative spending and what could be called industrial subsidies.

My father served in the Royal Canadian Air Force, RCAF, in the Second World War and then attended university courtesy of the federal government, along with many other veterans. My father would never have attended university except for his time in the RCAF during the war. The benefit to my father and his family cannot be underestimated. Therefore, I believe that government spending can have a beneficial effect on Canadian opportunities and standards of living. However, because a thing was useful 60 years ago does not make it useful, or not useful, today. It was true 60 years ago and remains true today that a dollar can buy more at some times than at other times.

It seems to be the season for the media to criticize waste in government spending, but the media is not alone. The Conference of Defence Associations, CDA, has a March 2005 paper, "Understanding the Crisis in Canadian Security and Defence." Colonel Howard Marsh painted a dire picture of the usefulness of DND spending in this paper. His tone of writing may not be balanced. Statements such as from page 29, "The military goals to have the government rob the department of its resources," might sound extreme in the use of the word "rob." They might reveal more passion than reason. They are not my opinions, but I have similar concerns. I do not support the numbers in the paper, but I do not doubt them, either.

Nonetheless, in 2005, at the end of the age of industrial warfare, I think it is fair to ask the question: Is the military the right vehicle to drive the Canadian economy and Canadian standards of living? Is there a role for the government, Parliament or DND, in trying to quantify this role, instead of waving hands in the air and speculating? Obviously, it is useful to have industrial subsidies. Should we measure this, quantify it and compare it to other countries such as Australia or our smaller European partners?

Mr. Chairman, I thank you for your valuable time.

Senator Banks: I will ask you what your advice for policy is in the light of two things. One, present light armoured vehicles, LAVs, which we use in the Canadian Forces, are designed and built in Canada and are widely exported because they are so good and everybody else wants them.

As you heard Mr. Dewar say earlier, when it comes to naval procurement, we ought to do that in such a way as to sustain a viable Canadian shipbuilding industry.

Mr. Beingessner: You have to determine your own priorities.

l'armée dans le développement économique du pays. Je crois savoir qu'il y a une forte volonté politique pour qu'elle joue un tel rôle, mais j'estime que l'on devrait s'interroger sur l'efficacité des dépenses faites pour la défense du Canada et notamment les dépenses administratives et ce qui pourrait être appelé les subventions à l'industrie.

Mon père a servi dans l'Aviation royale du Canada (ARC) pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il a, ensuite, fait des études universitaires, comme beaucoup d'autres vétérans, grâce à une bourse que lui a accordée le gouvernement fédéral. Mon père n'aurait jamais pu aller à l'université s'il n'avait pas servi dans l'ARC pendant la guerre. Les avantages offerts à mon père et sa famille ne peuvent pas être sous-estimés. Je crois donc que les dépenses du gouvernement peuvent avoir un effet positif sur l'emploi et le niveau de vie au Canada. Cependant, ce n'est pas parce quelque chose était utile il y a 60 ans qu'elle est utile ou inutile aujourd'hui. Une chose est toujours vraie, que ce soit il y a 60 ans ou aujourd'hui, la valeur du dollar varie avec le temps.

Ces temps-ci, les médias, entre autres, semblent portaient leur attention sur le gaspillage dans les dépenses du gouvernement. En mars 2005, la Conférence des associations de la défense (CAD) a publié le document « Comprendre la crise canadienne de la sécurité et de la défense. » Dans ce document, le colonel Howard Marsh brosse un tableau sombre de l'utilité des dépenses du MDN. Ses déclarations peuvent ne pas être mesurées. Par exemple, la phrase suivante à la page 29, « les objectifs non militaires du gouvernement volent les ressources du ministère », pourrait être qualifiée de radicale en raison du mot « volent ». Elle peut avoir été écrite plus sous l'empire de la passion que celui de la raison. Je ne cautionne pas ce genre de déclaration, mais j'ai les mêmes préoccupations. Je n'appuie pas les chiffres mentionnés dans ce document, mais je ne les mets pas en doute.

Néanmoins, en 2005, à la fin de l'âge de la guerre industrielle, je crois qu'il est juste de poser la question : est-ce que l'armée est un moyen approprié pour stimuler l'économie et le niveau de vie au Canada? Est-ce que le gouvernement, le Parlement ou le MDN peuvent contribuer à quantifier ce rôle au lieu de hausser les épaules et d'avancer des hypothèses? Bien sûr, les subventions à l'industrie sont utiles. Devrions-nous les mesurer, les quantifier et les comparer à celles des autres pays tels que l'Australie ou nos petits partenaires européens?

Merci, monsieur le président, de m'avoir accordé quelques minutes de votre temps.

Le sénateur Banks : Je veux savoir ce que vous pensez de la politique concernant deux points. Premièrement, les véhicules blindés légers (VDL) qu'utilisent les Forces canadiennes. Conçus et fabriqués au Canada, on les vend beaucoup à l'étranger; tout le monde veut en acheter en raison de leur haute performance.

M. Dewar l'a dit tout à l'heure, l'approvisionnement pour la marine doit être fait de manière à favoriser la viabilité de l'industrie de la construction navale au Canada.

M. Beingessner : Vous devez établir des priorités.

Senator Banks: If we could buy more ships for the same amount of money in, say, Hong Kong or Finland than we could by rejuvenating a moribund Canadian ship building industry on that scale, should we do that?

Mr. Beingessner: Here is what I would consider a more appropriate question: Should we buy them in Australia or Poland? In other words, can we arrange with our allies to come to some sort of an agreement where our industry becomes more efficient as their industry becomes more efficient?

In the future, you will face a growing Chinese and Indian economy where their standard of living and their competence will raise to our level. We will be faced with blocked spending. They will form two blocks and the Americans will form a block. The French and British still try to do things on their own.

However, we have many allies who have exactly the same problem we have: They want jobs for their citizens, and they want as much bang for the buck as they can get. We should stop worrying about whether it is in Nova Scotia, Quebec and Ontario and start thinking, we build these vehicles well. Maybe Poland should build the ship and we should put the electronics on the ship that Poland builds.

Instead of worrying so much about Halifax, Montreal and Toronto, can we appreciate that we have many allies with exactly our problem? They want jobs in their country, and they want bang for their military buck. Should we look outside the country to answer your question? I do not know the capabilities of Poland, Bulgaria, Spain or Italy in terms of various things, but they have our problems.

Senator Banks: It happens that most of us agree with you.

Mr Bruce Poulin, Dominon Command of the Royal Canadian Legion, as an individual: I am a spokesperson for the Royal Canadian Legion, and I am here to share the remarks of Lieutenant-General Lou Cuppens who unfortunately could not appear tonight. He is chairman of the legion defence committee. If you have any questions or criticisms, I would be happy to pass them along to him.

We were given three questions to try and address in three minutes. I will give a cursory outline as to what our positions are. We were asked to talk about vulnerabilities, missed opportunities and the impact the Canadian Forces has on the legion.

With respect to vulnerabilities, it remains the legion's position, which has remained unchanged since its creation in 1926, that security remains a fundamental responsibility of the federal government. Whether we want to talk about provincial jurisdictions or municipal governments, the point is that federal responsibility with regard to national defence cannot be taken lightly. We wish to ensure that is never forgotten.

With respect to missed opportunities, I am sure you are all aware that we take three issues particularly to heart with respect to missed opportunities: We want to ensure that our troops are properly equipped, trained and compensated.

Le sénateur Banks : Si nous pouvions acheter plus de navires avec la même somme à Hong Kong ou en Finlande, par exemple, nous pourrions rajeunir la moribonde industrie de la construction navale au Canada, devrions-nous?

M. Beingessner : Voici la question qui, à mon avis, serait plus pertinente : devrions-nous les acheter en Australie ou en Pologne? Autrement dit, pourrions-nous négocier avec nos alliés une entente qui permettrait à nos industries respectives de devenir plus efficaces?

La Chine et l'Inde continueront à connaître une croissance économique et leur niveau de vie et leurs compétences égaleront les nôtres. Les dépenses se feront à l'intérieur de blocs. Ils formeront deux blocs et les Américains formeront un bloc. Les Français et les Britanniques essaient encore de faire les choses individuellement.

Cependant, un grand nombre de nos alliés ont exactement le même problème : ils veulent créer des emplois et avoir le maximum pour leur argent. Nous devrions arrêter de nous demander si c'est en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario et considérer que nous construisons très bien ces véhicules. Peut-être que la Pologne devrait construire les navires et nous y installerons tout ce qui est électronique.

Au lieu de s'inquiéter tellement de Halifax, de Montréal ou de Toronto, pouvons-nous rendre compte qu'un grand nombre de nos alliés ont exactement le même problème? Ils veulent créer des emplois dans leurs pays et veulent le maximum pour leurs dépenses militaires. Devrions-nous voir ce que d'autres pays ont fait? J'ignore les capacités de la Pologne, de la Bulgarie, de l'Espagne ou de l'Italie dans plusieurs domaines, mais ils ont les mêmes problèmes que nous.

Le sénateur Banks : Il se trouve que la plupart d'entre nous partagent votre avis.

M. Bruce Poulin, Direction nationale de la Légion royale canadienne, à titre personnel : Je suis un porte-parole de la Légion royale canadienne et je suis venu vous faire part des observations du lieutenant général Lou Cuppens qui, malheureusement, n'a pas pu venir ce soir. Il est président du Comité de la défense de la Légion. Si vous avez des questions ou des critiques, je me ferais un plaisir de lui en faire part.

On nous a demandé de répondre à trois questions en trois minutes. Je vais résumer notre position. On nous a demandé de parler des vulnérabilités, des occasions manquées et de l'effet des Forces canadiennes sur la Légion.

La position de la Légion, au sujet des vulnérabilités, n'a pas changé depuis sa création en 1926; soit que la sécurité continue à être une responsabilité essentielle du gouvernement fédéral. Que ce soit au niveau provincial ou municipal, la responsabilité du gouvernement fédéral dans la défense du pays ne peut pas être pris à la légère. Nous voulons nous assurer que ce ne soit jamais oublié.

En ce qui concerne les occasions manquées, je suis sûr que vous savez tous que nous tenons à cœur trois points sur cette questions : nos troupes doivent être bien équipées, bien formées et bien rémunérées.

If we had to single out one particular thing that has not been mentioned so far this evening, it is with respect to the reserves. We believe there is a missed opportunity with respect to the reserves. We are one of the few militaries in the world that has a larger regular force than reserve force. For example, in 1980, it would take a recruit one month to be enrolled. In 2004, it takes eight months to be enrolled. There are things that can be done to alleviate that situation.

The final question is with regard to the impact the Canadian Forces has on the legion. The Royal Canadian Legion is a self-funded, apolitical and non-partisan organization of more than 400,000 members founded by veterans for veterans. Therefore, it goes without saying that the concerns of our Canadian servicemen and servicewomen are a concern of the Royal Canadian Legion. What affects our servicemen affects the legion. When you take a decision and invoke policies, then it obviously has a direct impact on the legion. We would always like to be involved in those matters.

Senator Atkins: You will not get too many arguments from this panel on the areas that you touched on.

Do you think our veterans receive the appropriate benefits they deserve after serving in the military?

Mr. Poulin: We have come a long way in the last few years. When I was in the forces, we used to joke about doing more with less, and then we reached a point where we were doing more with nothing.

Now, we think we have progressed to infusing funds and increasing the size of the forces. If anything this year, we have seen progress in that area. We are strongly encouraged, but I think we have adopted a policy of cautious optimism. We are on the right track, but we want to make sure that what we have seen in the past is not repeated.

Senator Atkins: Was the legion encouraged by the new veterans' charter?

Mr. Poulin: Absolutely, sir.

Senator Atkins: Is the legion having difficulty recruiting new membership?

Mr. Poulin: That is not an issue because we have a broad mandate in terms of who can become a member. Regular forces have a regular stature in terms of voting capabilities. However, other people, whether it is family, relatives, or friends of the legion, may also be a part of it. Within that scheme of things, when I talk about 400,000, it is not strictly military or veterans. We are all over this country.

Mr. Bruce Campbell, Executive Director, Canadian Centre for Policy Alternatives, as an individual: I am not an expert in defence policy, so I make this intervention as a general policy analyst, observer and citizen. I will simply enumerate a number of principles that I think should guide your deliberations.

S'il y a quelque chose dont on n'a pas encore parlé ce soir, c'est les réserves. Nous croyons qu'on a manqué une occasion dans ce domaine. Notre armée est l'une des rares au monde à avoir une force régulière plus importante que les réserves. Par exemple, en 1980, il fallait attendre un mois avant d'être enrôlé. En 2004, il faut attendre huit mois. Il y a peut-être moyen de remédier à cette situation.

Finalement, l'effet des Forces canadiennes sur la Légion. La Légion royale canadienne est financièrement autonome, apolitique et neutre. Elle compte plus de 400 000 membres, elle a été fondée par des anciens combattants pour des anciens combattants. Donc, il va de soi que la Légion royale canadienne partage les préoccupations des soldats canadiens. La Légion est concernée par tout ce qui touche nos soldats. Vos décisions et vos politiques ont évidemment un effet direct sur la légion. Nous aimerions toujours pouvoir participer à ces enjeux.

Le sénateur Atkins : Les points que vous avez évoqués ne vont pas soulever beaucoup de contestation de la part du comité.

Pensez-vous que les indemnisations versées à nos anciens combattants après leur départ de l'armé soient appropriées?

M. Poulin : Il y a eu beaucoup de progrès ces dernières années. Quand je servais dans les forces, pour plaisanter, nous disions souvent que nous faisions plus avec moins, puis nous sommes arrivés au point où nous faisions plus avec rien.

Nous pensons qu'il y a eu des progrès avec l'octroi de fonds et l'augmentation de l'effectif des forces. Cette année, nous avons constaté que des progrès ont été faits dans ce domaine. Nous sommes très encouragés, mais je crois que nous suivons une politique d'optimisme prudent. Nous sommes sur la bonne voie, mais nous voulons nous assurer que les erreurs commises dans le passé ne soient pas répétées.

Le sénateur Atkins : Est-ce que la Légion a été encouragée par la nouvelle Charte des anciens combattants?

M. Poulin : Tout à fait.

Le sénateur Atkins : Est-ce que la légion a des problèmes de recrutement de nouveaux membres?

M. Poulin : Ce n'est pas un problème en raison de la flexibilité des critères d'admissibilité. La force régulière a une politique régulière en ce qui concerne le droit de vote. Toutefois, d'autres personnes, par exemple des membres de la famille, des parents ou des amis de la Légion, peuvent aussi devenir membres. Donc, quand je dis environ 400 000 membres, il ne s'agit pas seulement de militaires ou d'anciens combattants. La Légion est présente partout dans le pays.

M. Bruce Campbell, directeur général, Centre canadien de politiques alternatives, à titre personnel : Je ne suis pas expert politique en matière de défense, donc j'interviens en tant qu'analyste de politique générale, d'observateur et de citoyen. Je vais simplement énumérer un certain nombre de principes qui, à mon avis, devraient guider vos délibérations.

First, defence policies should serve three basic goals: To protect our citizens, to protect our sovereignty, and to advance our foreign policy goals.

Second, we should cooperate with the United States in the defence of the continent. This cooperation does not mean buying into their definitions of national security threats and responses. We should do it ourselves. This was done in rejecting missile defence, and I am concerned that we are not doing this with respect to the definition and response to terrorism.

Third, protecting our citizens includes the capacity to address national emergencies, disasters, floods, fires and ice storms. This capacity thus should be an important focus of military resources. Sovereignty is currently being challenged in the arctic, and defence resources should be focused there as well.

Fourth, if global human security is the primary foreign policy goal, and I believe it should be, military resources should be directed to this end through peacekeeping and peace building activities. They should not be focused on making Canada an interoperable part of America's global military strategy.

We are now forty-fifth on the list of UN peacekeepers. We responded quickly to Afghanistan and very slowly to Darfur.

Fifth, military personnel should be adequately compensated and equipped for the jobs we ask them to do.

Finally, any increase in military spending in line with the priorities outlined must take place in the context of an overall increase in fiscal capacity. Federal fiscal capacity has been greatly eroded over the last 12 years. You should oppose further tax cuts and push for tax measures to rebuild fiscal capacity; otherwise, you are trading off more money for weapons against less money for more pressing national security priorities such as housing, education, health care and poverty reduction, et cetera. Where possible, new spending should be reallocated from existing resources.

Senator Nolin: You touched on the international responsibility of Canada. From across Canada we have repeatedly heard the concern that Canada has the responsibility to protect. You raised the issue of human security.

I am sure you know that the more we discuss that principle, the more we are faced with problems under international law. One problem is the right of the sovereignty of states.

Premièrement, les politiques de la défense devraient viser trois objectifs fondamentaux : protection de nos citoyens, sauvegarde de notre souveraineté et réalisation de nos objectifs de politique étrangère.

Deuxièmement, nous devrions coopérer avec les États-Unis dans la défense du continent. Cette coopération ne signifie pas que nous devrions accepter leur perception des menaces posées à la sécurité nationale leurs réponses à ces menaces. C'est quelque chose que nous devons faire nous-mêmes. Ce fut le cas lorsque nous avons refusé d'adhérer au programme de défense antimissile et je crains que ce ne soit pas le cas pour ce qui est de la définition du terrorisme et la réponse au terrorisme.

Troisièmement, la protection de nos citoyens implique la capacité d'intervention face aux situations d'urgence nationale, aux catastrophes, aux crues, aux incendies et aux tempêtes de pluie verglaçante. Donc, cette capacité devrait être un objectif important de nos forces armées. La souveraineté est actuellement contestée dans l'Arctique et les ressources consacrées à la défense devraient aussi s'y intéresser en priorité.

Quatrièmement, si l'objectif principal de la politique étrangère est la sécurité humaine dans le monde, je crois qu'elle devrait l'être, les forces armées devraient être mobilisées à cette fin en participant aux missions de maintien et de consolidation de la paix. Elles ne devraient pas se mobiliser pour faire du Canada une partie interropérable de la stratégie militaire américaine dans le monde.

Nous occupons le 45e rang de la liste des gardiens de la paix de l'ONU. Notre intervention a été très rapide en Afghanistan, mais très lente au Darfour.

Cinquièmement, le personnel militaire devrait être rémunéré correctement et adéquatement équipé pour remplir les missions qui leur sont confiées.

Finalement, toute augmentation des dépenses militaires conformes aux priorités soulignées doit se faire dans le contexte d'une augmentation globale de la capacité financière. La capacité financière du gouvernement fédéral a considérablement diminué ces 12 dernières années. Vous devriez vous opposer à des réductions d'impôt supplémentaires et demander des mesures fiscales pour rétablir la capacité financière; sinon, vous échangez plus d'argent pour des armes contre moins d'argent pour des priorités plus pressantes en matière de sécurité nationale telles que le logement, l'éducation, les soins de santé, la réduction de la pauvreté, etc. Dans la mesure du possible, les nouvelles dépenses devraient être réaffectées des ressources existantes.

Le sénateur Nolin : Vous avez parlé de la responsabilité internationale du Canada. Un peut partout au Canada, on nous a plusieurs fois exprimé une préoccupation liée à la responsabilité de protéger qui est assumée par le Canada. Vous avez parlé de la sécurité humaine.

Je suis sûr que vous savez que plus nous parlons de ce principe, plus nous faisons face à des problèmes au plan du droit international. Le droit des États à la souveraineté en est un.

As a specialist, how do you think we can increase our capacity to protect while taking that principle into account?

Mr. Campbell: I am not an expert in this. My field of expertise is economic policy. These are difficult questions and they will be front and centre in the debates about United Nations reform. Canada has been at the forefront. I have not read the report, although I expect you have, on the responsibility to protect that was initiated and hosted by the Canadian government. At a gut level, I feel that sovereignty is not an absolute, and there are limits. Since the Second World War, we have seen the consequences of not taking a critical perspective on the issues and limits of sovereignty. As a result of the experience that we have lived through in the last 50 years or more, we must move forward and embrace the concept of human security and responsibility to protect, as ultimately superseding sovereignty.

Mr. Richard Cohen, Canadian Defence Industries Association, as an individual: It is rather fortuitous that my intervention follows this discussion on responsibility to protect, because one of the things I wanted to talk to you about is that very concept.

One of the major elements in our defence policy — in our defence posture — is the support or lack of support of public opinion. This is something that you have been aware of and have done good work toward, although perhaps more needs to be done. I believe that we need a change of attitude among Canadians toward the purpose of their armed forces.

I believe that we need to move from peacekeepers to protectors. Peacekeeping, in its traditional sense, is an honourable but outdated concept these days. There are perhaps places where peacekeeping is still relevant, but it is becoming much less so. Protection, on the other hand, is something that we are all aware needs to be tackled.

What kind of protection should the Canadian Forces be doing? The Canadian Forces should be protecting people and groups that are subject to human rights abuses whether within their own countries or in other people's countries, if need be. We need to protect weaker countries that are the subject of aggression by stronger countries, thus violating international law. We need to protect Canadians at home from terrorism or from the effects of man-made or natural disasters. All this would be in support of Canadian values. It would also support Canadian interests, such as the rule of law, international stability and internal peace and prosperity.

Therefore, the armed forces need to be more robust, more resilient and more sustainable. The new defence policy that we seem to be moving toward is a step in the right direction, but the key is that the Canadian people must be ready to support that defence policy. We need to accept that the primary role of the armed forces is to fight. To do that, the armed forces need personnel, equipment and training, but most of all we need a new

En tant que spécialiste, comment pensez-vous que nous pouvons augmenter notre capacité à protéger en tenant compte de ce principe?

M. Campbell : Je ne suis pas expert dans ce domaine. La politique économique est ma spécialité. Ces questions sont complexes et seront soulevées dans tous les débats sur la réforme des Nations Unies. Le Canada a été au premier plan. Je n'ai pas lu le rapport, mais je pense que vous l'avez lu, sur la responsabilité de protéger qui a été initiée et faite sous les auspices du gouvernement canadien. Je crois que la souveraineté n'est pas un modèle absolu et qu'il y a des limites. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous voyons les résultats du manque d'examen critique des questions et des limites relatives à la souveraineté. Suite à notre expérience de ces 50 dernières années ou plus, nous devons progresser et adhérer au concept de sécurité humaine et de responsabilité de protéger jusqu'à ce qu'il l'emporte sur la souveraineté.

M. Richard Cohen, Association de l'industrie de la défense du Canada, à titre personnel : C'est une chance pour moi d'avoir la parole juste après cette discussion sur la responsabilité de protéger, car je voulais justement en parler.

Le soutien ou le manque de soutien de l'opinion publique constitue l'un des principaux éléments de notre politique de défense. C'est quelque chose dont vous avez conscience et vous avez des efforts dans ce sens, bien qu'il faille peut-être encore en faire. Je crois que les Canadiens doivent d'avis en ce qui concerne la mission de leurs forces armées.

Je crois qu'il faut que nous passions du statut de gardiens de la paix à celui de protecteurs. Le maintien de la paix, au sens traditionnel du terme, est un objectif honorable, mais c'est un concept qui est dépassé aujourd'hui. Il y a peut-être des endroits où le maintien de la paix demeure important, mais il l'est de moins en moins. D'autre part, nous savons tous que la protection est une question qu'il faut régler.

Quel type de protection devrait être offert par les Forces canadiennes? Les Forces canadiennes devraient protéger les personnes et les groupes victimes de violation de droits de la personne dans leur pays ou à l'extérieur de leur pays. Nous devons protéger les pays les plus faibles qui sont agressés par des pays plus puissants qui, ce faisant, violent le droit international. Nous devons protéger les Canadiens au pays contre le terrorisme et les catastrophes naturelles ou celles causées par l'homme. Tout cela est conforme aux valeurs canadiennes. C'est aussi conforme aux intérêts canadiens, tels que la règle de droit, la stabilité internationale, la paix et la prospérité nationales.

Par conséquent, les forces armées doivent être plus fortes, plus résistantes et plus durables. La nouvelle politique de défense vers laquelle il semble que nous nous orientons est un pas dans la bonne direction, mais ce qui compte par-dessus tout, c'est le support de la population canadienne à cette politique de défense. Nous devons accepter que le rôle principal des forces armées soit de combattre. À cette fin, les forces armées ont besoin de

spirit of robustness to prepare to accept the inevitable casualties in the cause of protecting others, ourselves, our values and, ultimately, our own interests.

Senator Day: Thank you for your well-thought-out comments. You will find much agreement for the points you make.

I would like to focus on the notion of the Canadian Forces as protectors. Is it realistic to think that we can do this alone? Do we go with a coalition of the willing to determine whether we should intervene in a failed or failing state, or do we have to work through the United Nations to help develop a new international policy on this responsibility to protect? Is that realistic, if that is where you think we should go?

Mr. Cohen: That is a good question. It touches on two things. As to whether we can do it alone, the answer is clearly no in most cases. In rare cases, we may be able to. We certainly need to be in a position to lead, if not in the most highly intense interventions, certainly in some of the lower-level interventions. Canada needs that capacity to lead and that means appropriate headquarters, appropriate communications and so on.

With regard to mandates, we saw the failure of the UN in Darfur. I am afraid that will be repeated time and again. The UN is held hostage to the political vagaries of its permanent members, and some members are not always on the side of what we term "Canadian values." A coalition of the willing in some cases is needed to replace the almost holy writ of the UN mandate.

Mr. David O'Blenis, Raytheon Canada Limited, as an individual: Good evening. I want to talk about our relationship with the U.S. and particularly the renewal of the North American Aerospace Defense Command, NORAD, agreement. My background is working inside NORAD, and watching it for the last ten years after retirement.

It is unarguable that our relationship with the U.S. is the most important one for my grandkids and yours. I am concerned that the NORAD agreement renewal is not getting the profile it should, that is, we are not using the political capital that we have invested in NORAD. There is some capital there, and the NORAD agreement, per se, is a 20th century arrangement, and we need a 21st century one. It is, however, an excellent platform from which to launch that discussion with the U.S.

As long as we are not stepping outside the normal bounds of the bureaucracies talking, and not being lead aggressively by Canadian political leaders, the risk is that NORAD dies, the relationship is wasted and it becomes much more difficult for us to open the broader discussion with the U.S. from a solid platform.

personnel, de matériel et de formation, mais nous devons surtout esprit se préparer à accepter des pertes inévitables pour protéger les autres, nous-mêmes, nos valeurs et finalement nos propres intérêts.

Le sénateur Day : Merci pour vos commentaires mûrement réfléchis. Vous allez constater que nous partageons tous votre avis sur ces points.

Je voudrais me pencher particulièrement sur la notion des Forces canadiennes en tant que protecteurs. Est-il réaliste de croire que nous pouvons le faire seul? Allons-nous rejoindre une coalition de pays volontaires pour décider d'intervenir ou non dans un État non viable ou à la dérive ou devons-nous, dans le cadre des Nations Unies, participer à l'élaboration d'une nouvelle politique internationale sur la responsabilité de protéger? Est-ce réaliste, pensez-vous que nous devrions faire cela?

M. Cohen : C'est une bonne question qui soulève deux point. Pouvons-nous le faire seul, dans la plupart des cas, nous ne pourrions certainement pas. Dans de rares cas, nous pourrions le faire seul. Nous devons certainement être en première ligne, si ce n'est pour les interventions de grande envergure, à coup sûr pour certaines interventions de moindre envergure. Le Canada a besoin d'avoir la capacité de mener et cela implique des quartiers généraux adéquats, des systèmes de communications appropriés, etc.

En ce qui concerne les mandats, nous avons vu les Nations Unies échouaient au Darfour. Je crains que cette situation ne se répète plusieurs fois encore. L'ONU est l'otage des caprices politiques des membres permanents, et certains membres ne sont pas toujours du côté de ce que nous appelons les « valeurs canadiennes ». Dans certains cas, il faudra une coalition de pays volontaires à la place du mandat pratiquement sacré de l'ONU.

M. David O'Blenis, Raytheon Canada Limited, à titre personnel : Bonsoir. Je veux parler de nos relations avec les États-Unis et particulièrement du renouvellement de l'Accord du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, NORAD. J'ai travaillé à NORAD et j'ai continué à m'y intéresser ces dix dernières années, après ma retraite.

On ne saurait contester que notre relation avec les États-Unis est la plus importante pour mes petits-enfants et les vôtres. Le peu d'attention qu'a suscité le renouvellement de l'accord du NORAD me préoccupe, nous n'utilisons pas le capital politique que nous avons investi dans NORAD. Il y a un certain capital et l'accord du NORAD, en tant que tel, est un accord du XXe siècle, or nous avons besoin d'un accord du XXIe siècle. C'est, toutefois, une excellente plate-forme à partir de laquelle des discussions peuvent s'engager avec les États-Unis.

Tant que nous ne dépassons pas les limites normales des discussions des bureaucraties et tant que nous ne sommes pas dirigés par des leaders politiques canadiens dynamiques, NORAD risque de disparaître, les relations sont inutiles et il nous est de plus en plus difficile d'engager des discussion plus larges avec les États-Unis à partir d'une plate-forme solide.

Twenty-five years ago, we were in the room and at the table with our American counterparts, engaged in planning collective security. Over the last ten years, we have moved from the table to the room. We are currently hanging on the ledge outside the window, and the window is coming down.

Il y a 25 ans, nous étions dans une salle autour d'une table avec nos homologues américains pour planifier une sécurité commune. Ces dix dernières années, nous sommes passés de la table à la salle. Aujourd'hui, nous nous accrochons à la pièce d'appui de la fenêtre en étant suspendus dans le vide et la fenêtre est en train de se détacher du mur.

The Americans do not need us in NORAD. They are certainly capable.

Les Américains n'ont pas besoin de nous dans le NORAD. Ils sont certainement capables de s'en occuper seuls.

The traditional two missions, air defence and the Integrated Tactical Warning/Attack Assessment for ballistic missiles, have been missions for 30 years.

Les deux missions traditionnelles, soit la défense aérienne et l'évaluation tactique intégrée d'alertes et d'attaques aux missiles balistiques, existent depuis 30 ans.

The air mission can be done locally, in the U.S., Canada, Alaska, and so on. With respect to the ballistic missile warning mission, the U.S. Northern Command, NORTHCOM, set up their own processors in August 2004. They now get the data before we do. We hand them the data, and they tell us they received better data 60 seconds ago from their new processor.

La mission aérienne peut être faite localement, aux États-Unis, au Canada, en Alaska, etc. Le commandement du Nord des États-Unis (NORTHCOM) a établi ses propres processeurs au mois d'août 2004 pour la mission d'alerte en cas d'attaque au missile balistique. Aujourd'hui, ils reçoivent les données avant nous. Nous leur communiquons les données et ils nous disent qu'ils ont eu de meilleures données par leur nouveau processeur 60 secondes auparavant.

The Canadian political leadership must be engaged at the highest level to spur this discussion out of the normal bureaucracy. It is already six months behind. The Prime Minister, the Deputy Prime Minister, the Minister of Defence and the Minister of Foreign Affairs are the key people that need to step forward and show the Americans that we understand their security concerns. We do not necessarily share all of them, but we are prepared to discuss a new relationship, and to use NORAD as the platform.

Les leaders politiques canadiens doivent être approchés au niveau le plus haut afin que ces discussions sortent du cadre normal de la bureaucratie. Il y a déjà six mois de retard. Le premier ministre, le vice-premier ministre, le ministre de la Défense et le ministre des Affaires étrangères sont les personnes clés qui doivent faire un pas en avant et montrer aux Américains que nous comprenons leurs préoccupations en matière de sécurité. Nous ne partageons pas nécessairement toutes leurs préoccupations, mais nous sommes prêts à discuter une nouvelle relation et utiliser NORAD comme plate-forme.

Senator Forrestall: We are perplexed with this as well. We share your concerns. We have indicated that there are changing matters that can be considered by NORAD. I use "NORAD" in the euphemistic sense of an agreement between our two nations to conduct military matters at the same table in the same room on the basis of consensus.

Le sénateur Forrestall : Nous sommes aussi perplexes. Nous partageons vos préoccupations. Nous avons indiqué qu'il y avait des changements de situation que NORAD devrait considérer. J'utilise « NORAD » pour désigner un accord bilatéral pour traiter des questions militaires à la même table dans la même chambre et dans le respect du consensus.

As we retreat from the traditional role that we expected NORAD to play, what do you see replacing it as the incentive? Can we have a NORAD with respect to the sea element?

Alors que nous nous éloignons du rôle traditionnel que NORAD devait jouer, existe-t-il un autre espoir? Peut-on avoir un NORAD pour la marine?

Mr. O'Blenis: The informal discussions I have had around this town would suggest a broad consensus across the Department of Foreign Affairs, the Department of National Defence and other places that the government needs to look at all the aspects of our mutual security interests, including cyber. Instead of "North American Aerospace Defense," the term NORAD has now come to mean North American Defence, or North American Security and Defence.

M. O'Blenis : D'après les discussions informelles que j'ai eues dans cette ville, il semble qu'il y a un large consensus au ministère des Affaires étrangères, au ministère de la Défense nationale et ailleurs et le gouvernement devrait étudier tous les aspects de nos intérêts mutuels en matière de sécurité, y compris le cyber. Au lieu de « défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, » le terme NORAD signifie aujourd'hui défense de l'Amérique du Nord ou sécurité et défense de l'Amérique du Nord.

I would not predict the outcome of the discussions, but we are losing a valuable lever into them, a valuable platform, to launch the discussions. If the Americans go where they seem to be going, which is renew as is, then it is dead. We have lost that political capital. We have wasted it.

Je n'irais pas jusqu'à prédire le résultat des discussions, mais nous perdons un outil important, une plate-forme utile pour engager les discussions. Si les Américains continuent dans la voie vers laquelle ils semblent se diriger, c'est-à-dire le renouvellement, alors l'accord est caduc. Nous avons perdu ce capital politique. Nous l'avons gaspillé.

The Chairman: I would like to thank Lise Hebabi for assisting us here this evening. I would like to thank all of you for coming.

Le président : Je voudrais remercier Lise Hebabi de nous avoir aidés ce soir. Je vous remercie tous d'être venus.

It is important to us that we hear from the public on what your views are. Tonight this seemed be perhaps a little more consistent a view than we have heard in some cities, but we welcome the views, whatever they are.

For members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information for assistance in contacting members of this committee.

The committee adjourned.

Il est important que nous sachions ce que pensent les Canadiens. Ce soir, les opinions semblent se rejoindre un peu plus en comparaison à celles que nous avons entendue dans d'autres villes, mais nous recevons volontiers les opinions de tout le monde, quelles qu'elles soient.

Je m'adresse maintenant aux téléspectateurs. Pour toute question ou réaction, veuillez consulter notre site Web à www.sen-sac.ca. Vous y trouverez les comptes-rendus des délibérations du comité ainsi que la date des prochaines réunions du comité. Vous pouvez également communiquer par téléphone avec le greffier du comité au numéro 1-800-207-7362 pour obtenir un complément d'information ou de l'aide pour contacter les membres du comité.

La séance est levée.

Monday, June 13, 2005

Intersol Group:

Lise Hebabi.

As individuals:

John Dewar;

David Langlois;

Cliff Chadderton;

Allain Pellerin;

Sean Beingessner;

Bruce Poulin;

Bruce Campbell;

Richard Cohen;

David O'Blenis.

Le lundi 13 juin 2005

Intersol Group :

Lise Hebabi.

À titre personnel :

John Dewar;

David Langlois;

Cliff Chadderton;

Allain Pellerin;

Sean Beingessner;

Bruce Poulin;

Bruce Campbell;

Richard Cohen;

David O'Blenis.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, June 6, 2005

National Defence:

Major-General H.M. Petras, Chief, Reserves and Cadets;

Karen Ellis, Assistant Deputy Minister (Infrastructure and Environment);

Brigadier-General S.M. Irwin, Chief Executive Officer of the Canadian Forces Housing Agency;

Colonel J.G.C.Y. Rochette, Director General, Compensation and Benefits;

Commander K.B. Lait, Commander, Directorate of Quality of Life, DQOL 3 — Accommodation Policy Team Leader.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Le lundi 6 juin 2005

Défense nationale :

Le major général H.M. Petras, chef, Réserves et cadets;

Karen Ellis, sous-ministre adjointe (Infrastructure et environnement);

Le brigadier général S.M. Irwin, chef de la direction de l'Agence de logement des Forces canadiennes;

Le colonel J.G.C.Y. Rochette, directeur général, Rémunération et avantages sociaux;

Le capitaine de frégate K.B. Lait, Direction de la qualité de vie, DQV 3 — chef de l'Équipe des politiques en matière de logement.

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca